
UNIV.
OF TORONTO
LIBRARY

HISTOIRE

DES FRANÇAIS.

TOME III.

HISTOIRE
DES FRANÇAIS,

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Prusse, membre honoraire de l'Université de Wilna, de l'Académie et de la Société des Arts de Genève, des Académies Italiennes de Georgofili, de Cagliari, de Pistoia; de l'Académie Romaine d'Archéologie, et de la Société Pontaniana de Naples.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, LIBRAIRES,
RUE DE BOURBON, N° 17.

A STRASBOURG et à LONDRES, même Maison de Commerce.

1821.

HISTOIRE DES FRANCAIS.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LES CARLOVINGIENS.

CHAPITRE VII.

Guerres civiles ; fin du règne de Louis-le-Débonnaire. 830 — 840.

Il y avoit plus d'un siècle que l'empire des Francs n'avoit été troublé par aucune guerre civile. La dernière s'étoit terminée en 717 par la bataille de Vincy, qui avoit soumis les Neustriens aux Austrasiens, et affermi la domination de Charles-Martel. A dater de cette époque, il ne sembloit plus que l'élément même des guerres civiles pût exister en France, car on étoit embarrassé pour y découvrir ou une nation, ou une opinion publique, ou des droits et des priviléges qui fussent chers aux Francs, et qu'ils fussent empressés de défendre. La plus grande partie des provinces étoit distribuée en

propriété à de riches seigneurs laïques ou ecclésiastiques qui, cultivant leurs héritages par des esclaves, ne souffroient point d'autres habitans sur leurs terres. Ceux-là pouvoient bien trouver dans leurs passions, dans leur ambition, des motifs pour prendre les armes; mais en général ils n'avoient point de soldats, parce qu'ils ne permettoient jamais à toute la race servile qu'ils opprimoient, et dont ils redoutoient le ressentiment, de manier les armes. Dans quelques provinces cependant la propriété étoit demeurée divisée; chacun y conservoit un héritage, chacun cultivoit son champ de ses propres mains et pour son propre avantage; chacun étoit armé et s'unissoit pour la défense commune, sous des officiers nommés par la communauté. Cet intérêt direct à la chose publique formoit de ces associations anomales, de petits peuples qui ne se confondoient point avec les Francs. Ainsi les Frisons autour du Zuyderzée, les Bretons dans l'Armorique, les Gascons dans les Pyrénées, demeuroient libres et en état de se défendre, parce que sur un même espace de terrain ils étoient infiniment plus nombreux que leurs voisins, qu'ils avoient tous des droits et des intérêts à protéger. Mais ces petits peuples, lors même qu'ils se battoient pour le maintien de leur indépendance, ne causoient pas une guerre civile dans l'empire.

Dans l'espace qui séparoit les seigneuries, ou les vastes propriétés des prélats et des magnats de l'empire, se trouvoient disséminés les petits propriétaires libres, obligés de fournir un soldat toutes les fois qu'ils possédoient trois ou quatre manses, et les bénéficiers ou feudataires, obligés de suivre leur seigneur à la guerre, en retour pour la concession de terre qu'ils avoient reçue de lui. Ces deux ordres peu nombreux formoient le reste de l'antique et glorieuse nation des Francs, qui s'étoit presque anéantie. C'étoient eux qui recrutoient seuls les armées dont le sang avoit été prodigué par Charles et Louis, pendant plus d'un demi-siècle. Ce furent eux aussi qui fournirent des soldats aux fils de Louis-le-Débonnaire, et qui épuisèrent, pour leurs querelles de famille, les derniers restes de leur vigueur.

Ces hommes libres qui suivoient quelquefois leurs seigneurs aux assemblées nationales, mais qui s'y voyoient peu considérés, et qui n'avoient part aux délibérations que par quelques acclamations bruyantes, n'avoient eu aucune occasion d'apprendre à distinguer leurs vrais intérêts, ou de s'instruire par le frottement avec d'autres hommes. Ils souffroient, mais ils ne connoissoient point toutes les causes de leurs maux, et plusieurs auroient peut-être échappé aux recherches de politiques beaucoup plus

habiles. Le plus souvent ils se voyoient vexés ou dépouillés par les grands seigneurs ; alors l'autorité royale étoit leur seul recours ; aussi paroissoient-ils beaucoup plus empressés à s'armer pour leur roi ou leur empereur, qu'on n'auroit dû l'attendre du foible rôle qu'il leur étoit permis de jouer. D'autre part, ils n'avoient point d'affection réelle pour des princes qui en effet n'en méritoient aucune ; aussi les voyoit-on passer avec rapidité d'un camp dans l'autre, et ne savoient-ils jamais tirer aucun parti de leurs victoires. Aucunes guerres civiles ne présentent un spectacle plus dégradant, plus honteux pour l'espèce humaine que celles des fils de Louis-le-Débonnaire ; on n'y voit développer ni grandes vertus, ni grands talens, ni grandes passions ; on n'y voit pas même commettre de grands crimes. L'empire ne paroît plus qu'un grand corps où l'on remarque les dernières convulsions de la sensibilité défaillante, après que la pensée s'est enfui et que l'âme a cessé d'être présente.

830. Louis avoit assemblé, au printemps de l'an 830, une diète à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il avoit été résolu qu'il porteroit la guerre chez les Bretons dans l'Armorique ; et pour cet objet, il avoit convoqué la diète et l'armée des Francs à Rennes. Ses trois fils devoient s'y rendre auprès de lui, avec les soldats et les hommes libres que chacun pourroit rassembler.

Le troisième, Louis, roi de Bavière, y vint en effet trouver son père, tandis que Lothaire faisoit en Italie, et Pepin en Aquitaine, des armemens qui sembloient avoir le même but. Mais la guerre de Bretagne où les soldats n'espéroient gagner aucun butin, et où ils savoient qu'ils éprouveroient tous les inconvéniens des mauvaises routes, fatales à leurs chevaux, du mauvais air et de la misère, étoit envisagée par les hommes libres qui devoient former l'armée, avec une extrême répugnance. Ce mécontentement accidentel se joignit à des causes plus durables : Pepin, roi d'Aquitaine, qui se trouvoit plus directement offensé par la sentence portée contre ses deux conseillers, et par la rivalité de Bernard, duc de Septimanie, son sujet indocile, éprouva peu de peine à décider les soldats rassemblés sous ses ordres, à tourner leurs armes contre l'empereur lui-même. Il vint passer la Loire à Orléans, il chassa de cette ville le comte Odon qui y avoit été établi par Louis, et il en rendit le gouvernement au comte Matfrid, tout récemment destitué. De là il s'avança jusqu'à Verberie, dans sa route vers Paris. Son frère Louis, roi de Bavière, s'échappant du camp de l'empereur à Saint-Omer, vint se réunir à Pepin, devant cette ville. Le reste de l'armée royale ne contint plus dès lors son mécontentement. Les soldats mêmes qui ne 830.

830. vouloient pas joindre les rebelles, refusoient d'entrer en Bretagne, et Louis-le-Débonnaire se vit obligé de les mener camper à Compiègne, à trois lieues de Verberie, où ses deux fils avoient réuni leur armée. (1)

Plus l'empereur paroissoit dominé par ses soldats et effrayé de leur insubordination, plus ses fils prenoient courage. Ils lui demandèrent d'éloigner le conseiller perfide qui le déshonoroit en même temps qu'il le trahissoit, et Bernard se hâta de regagner la Septimanie, pour s'enfermer à Barcelone; Judith, qu'il avoit laissée à Aix-la-Chapelle, ne pouvoit le rejoindre sans s'exposer à tomber entre les mains des conjurés; Louis l'exhorta lui-même à s'enfermer au couvent des filles de Sainte-Marie de Laon.

Cependant les mécontens apprenant quelle étoit sa retraite, envoyèrent les comtes Guérin et Lambert avec une force considérable pour l'y enlever. Arrivée à Verberie, et entendant répéter contre elle des accusations dont elle connoissoit peut-être intérieurement toute la justice, Judith se crut perdue; on ne lui laissoit que le choix entre le supplice et le couvent;

(1) *Astronomus*, cap. 44, p. 110. — *Annales Bertiniani*, p. 192. — *Metenses*, p. 212. — Chroniques de Saint-Denys, ch. 16, p. 152. — Histoire générale du Languedoc, Liv. IX, ch. 114, p. 500.

elle s'empressa de promettre non-seulement 830.
qu'elle prendroit le voile, mais encore qu'elle engageroit son mari à embrasser la vie religieuse, si on lui permettoit de lui parler. Les deux fils de l'empereur ne firent pas difficulté d'envoyer Judith à Compiègne, sous une bonne escorte chargée de la ramener. Louis consentit dans cette secrète conférence à ce que l'impératrice se fît religieuse ; mais quelque préférence qu'il eut précédemment montrée lui-même pour l'état monastique, il refusa de faire des vœux, et demanda du temps pour délibérer. Judith fut alors conduite au monastère de Sainte-Radegonde de Poitiers, où elle prit le voile, et où elle édifia les religieuses au milieu desquelles elle se trouvoit, par sa ferveur et par sa repentance. (1)

Au mois de mai, l'aîné des trois princes des Francs, Lothaire, arriva d'Italie à Compiègne, où son père étoit prisonnier de ses deux frères. Il approuva ce qui s'étoit fait jusqu'alors, et il fut reconnu par tous les mécontens comme chef de leur parti. Il fit arracher les yeux à Héribert, frère de Bernard, qui étoit resté à la cour ; il envoya en exil Odon, cousin du même Bernard, en faveur de qui Matfrid avoit

(1) *Astron.* Cap. 44, p. 110. — *Nithardi*, Lib. I, cap. 3, p. 68. — *Thegani*, cap. 36, p. 80. — *Annal. Metens.* p. 212. — *Pagi critica ad ann.* p. 543.

830. été dépouillé du comté d'Orléans; il enferma dans un couvent Conrad et Rodolphe, frères de l'impératrice, après leur avoir fait administrer par force la tonsure; il délibéra ensuite sur ce qu'il feroit de l'empereur, avec Jessé, évêque d'Amiens, Hilduin, archi-chapelain et abbé de Saint-Denis, et Wala, abbé de Corbie. Ces prélats, chefs des mécontens, vouloient faire déposer l'empereur par l'assemblée des Francs; mais les fils de Louis s'y opposèrent. Ils représentèrent que leur père, accoutumé de tout temps à se laisser conduire par un favori, n'étant plus entouré désormais que de leurs amis, n'écouteroit plus que leurs conseils; qu'on pouvoit sans danger lui conserver tous ses droits et ses titres, dans l'assurance qu'en réalité Lothaire demeureroit seul à la tête de l'état. Après une assemblée générale tenue à Compiègne, où cet arrangement fut adopté, Pepin retourna en Aquitaine, Louis-le-Jeune en Bavière, et Lothaire demeura chargé, conjointement avec Louis-le-Débonnaire, du gouvernement de l'empire. (1)

Mais la jalousie du pouvoir réveilla l'activité d'esprit du vieux empereur. C'étoit par son propre choix qu'il avoit abandonné l'exercice de tous ses droits à Judith, à Bernard, à Elisa-

(1) *Astronomus*, cap. 45, p. 111. — Chroniques de Saint-Denys, ch. 16, p. 153. — *Annal. Bertiniani*, p. 192.

char, ou à d'autres favoris; il s'indignoit qu'on voulût lui prescrire un autre dépositaire de son autorité, et il employa, pour la ressaisir, une adresse et une persistance qu'on n'avoit point encore remarquées en lui. La maison de Charlemagne s'étoit élevée par les armes des peuples germaniques; Charles avoit vécu presque uniquement parmi eux; il n'avoit appelé qu'eux à ses armées, et aux fonctions plus éminentes de l'état et de l'église : les habitans des Gaules se sentoient opprimés; ils n'avoient point osé remuer pendant le règne de Charlemagne; ils prirent plus de courage sous celui de Louis dont ils avoient moins à se plaindre; et, pour secouer le joug des peuples germaniques, ils profitèrent des dissensions de la famille royale; ils unirent leur cause à celle des princes mécontens, et ils secondèrent toutes les attaques faites contre l'autorité impériale. 830.

L'empire d'Occident se trouva donc divisé entre deux peuples que leur langue ne permettoit point de confondre, et que leur origine et leurs mœurs rendoient ennemis. D'une part, on voyoit tous ces habitans de l'un et l'autre bord du Rhin, que jusqu'alors on avoit désignés presque exclusivement par le nom de Francs, mais auxquels on recommençoit à cette époque à rendre le nom plus universel de Germains, quand on ne les désignoit pas par celui de

830. Francs orientaux; d'autre part, on voyoit tous ceux qui faisoient usage de la langue romane, ou de tous les patois qui commençoient à se former du latin corrompu, les Gaulois, les Aquitains, les Italiens. Les Gaulois, ne voulant point renoncer à la gloire qui pendant plus de trois siècles s'étoit attachée aux armes des vainqueurs de leur pays, prenoient pour eux-mêmes en latin le nom de *Franci*, et nommoient leur pays *Francia*. Nous commencerons dès à présent à les appeler Français, et non plus Francs, puisqu'à dater de cette époque seulement, le nom de *Franci* désigne, dans les historiens latins, les peuples qui faisoient usage de la langue *française*, par opposition aux anciens *Franci*, aux Germains, qui faisoient usage de la langue teutonique. Ces derniers ne renoncèrent pas de sitôt cependant à une appellation qu'ils pouvoient regarder comme leur étant propre; pendant plus de quatre siècles, ils prétendirent toujours être les vrais Francs de Charlemagne, et le nom de Franconie est demeuré jusqu'à nos jours à une partie de leur France orientale.

L'aversion des Français et l'attachement des Germains pour le fils de Charles, fut plutôt reconnue par Louis-le-Débonnaire que par Lothaire son fils : soit que les mécontens dissimulassent avec celui-ci des sentimens qui lui

auroient inspiré de la défiance, soit que Lothaire n'eût eu aucune occasion de les observer dans son royaume d'Italie. « Pendant l'été », dit l'auteur de la Vie de Louis-le-Débonnaire, qui semble avoir été attaché à sa cour comme astronome, « Louis ne fut empereur que de nom ; « lorsque l'automne s'approcha, les adversaires « de l'empereur vouloient que l'assemblée générale fût convoquée quelque part en France ; « mais Louis s'y opposoit en secret de toutes « ses forces, car il se défioit des Français, et il « n'avoit d'espérance que dans les Germains. « Enfin l'empereur l'emporta, et l'assemblée « fut convoquée à Nimègue. Cependant il pouvoit craindre encore que si toute l'armée s'assembloit, le petit nombre de ses fidèles ne « fût accablé par la multitude de ses ennemis. Il ordonna donc que chacun se rendît « aux plaids publics en simple appareil pacifique (1). » Toutes ces mesures, auxquelles on est étonné que Lothaire ait pu donner son consentement, eurent un plein succès. Les Germains se rendirent en foule à l'assemblée de Nimègue, qui étoit rapprochée d'eux : beaucoup de Français au contraire se dispensèrent de faire, pour s'y rendre, un voyage lointain. L'abbé Hilduin, l'un des chefs des mécontens, arriva, il est vrai, aux états avec une troupe nombreuse de gens 830.

(1) *Astronomus*, cap. 45, p. 111.

830. de guerre; mais, dénoncé pour avoir méprisé l'ordre de l'empereur, il fut aussitôt relégué par l'assemblée à Paderborn. Ce premier succès enhardit Louis; il ordonna au comte Lambert, autre chef des mécontens, de se rendre à son gouvernement sur les confins de la Bretagne; à Elisachar, chancelier de France, de demeurer dans la capitale pour rendre la justice; à l'abbé Wala enfin de retourner à son abbaye de Corbie. Ces actes de vigueur assurèrent à Louis la majorité dans l'assemblée de Nimègue. (1)

Louis devoit les succès qu'il venoit d'obtenir et l'habileté inattendue qu'il venoit de déployer, aux moines dont Lothaire lui avoit permis de s'entourer, dans l'intervalle entre l'assemblée de Compiègne et celle de Nimègue. Lothaire avoit compté que ces religieux encourageroient son père dans son goût de dévotion et ses projets de retraite, et il n'avoit pas songé que ces saints conseillers avoient trop d'ambition pour ne pas reconnoître que l'amitié et la confiance d'un empereur leur seroient plus utiles que celles d'un reclus. Le moine Gombaut, le plus adroit d'entre eux, se chargea de correspondre avec les deux plus jeunes fils de Louis, pour les détacher de leur aîné. Il leur promit que leur partage seroit augmenté par leur père, aux

(1) *Nithardus*, Lib. I, cap. 3. p. 68. — Chron. de Saint-Denys, cap. 16, p. 153. — *Astronomus*, cap. 45, p. 111.

dépens de celui de Lothaire. Il s'adressa en même temps au peuple, sur qui l'imagination et le sentiment ont plus de prise que la raison. Celui-ci étoit touché de la grande infortune d'un grand souverain, et oubliant tous les abus dont il s'étoit plaint, il désiroit surtout que le fils de Charlemagne sortît de captivité. (1) 830.

Le parti de Lothaire, ou le parti français qui se trouvoit à Nimègue, en présence du parti de Louis, sentit sa foiblesse. Il étoit composé de grands seigneurs, de prélats, de saints qui réunissoient d'immenses richesses, et qui, dans des provinces lointaines, exerçoient une grande influence; mais la multitude allemande de Nimègue et du voisinage étoit pour Louis. Les premiers crurent cependant pouvoir encore se relever par un coup d'éclat. Ils se rassemblèrent dans la tente de Lothaire, et pendant toute une nuit ils le pressèrent ou d'attaquer à leur tête son père le lendemain matin, ou de les conduire dans une autre province où ils auroient bientôt rassemblé une armée. Mais Lothaire n'avoit guère plus de courage ou de caractère que le vieil empereur : tandis qu'il n'hésitoit point à commettre une action criminelle, il s'arrêtoit devant une résolution hardie. Son père l'ayant fait appeler à lui, il quitta tous ses partisans pour aller joindre

(1) *Nithardi*, cap. 3, p. 68.—Hist. du Languedoc, Liv. IX, chap. 116, p. 502.

830. Louis dans sa tente. La longueur de la conférence fit craindre à ses amis qu'il n'eût été exposé à quelque violence ; ils accoururent en armes devant le pavillon de l'empereur pour le mettre en liberté ; le père et le fils se montrèrent alors ensemble au peuple, et en protestant de leur parfaite réconciliation, ils apaisèrent le tumulte. En effet, Lothaire avoit fait sa paix, mais à la condition sous laquelle les princes terminent le plus souvent les guerres civiles. Il avoit abandonné tous ses partisans à la vengeance des lois. Ils ne tardèrent pas à être arrêtés ; seulement le vieux empereur, toujours lent à répandre du sang, renvoya leur jugement à une nouvelle assemblée convoquée à Aix-la-Chapelle, pour le printemps suivant. (1)

831. Louis étoit impatient de se réunir à l'impératrice Judith, et il envoya son fils Charles, avec Drogon, évêque de Metz, la chercher au couvent de Sainte-Radegonde. Cependant la pénitence qu'avoit faite l'impératrice, et les vœux qu'elle avoit prononcés, pouvoient exciter ou des doutes sur son honneur, ou des scrupules sur ses devoirs religieux. Louis attendit la décision de l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, pour lui rendre les droits d'épouse ; mais l'assemblée ne se trouva composée que des représentans du

(1) *Astronomi*, cap. 45, p. 111. — *Annales Bertiniani*, p. 193. — Chroniques de Saint-Denys, chap. 16, p. 153.

parti vainqueur; les opinions, les sentimens qui triomphoient un an auparavant, n'y avoient plus un seul champion; et le 2 février 831, jour de la Purification de la Vierge, lorsque Judith se présenta pour prouver son innocence, toute l'assemblée s'écria qu'elle n'avoit point d'accusateur. Au lieu donc d'examiner, ou les faits qui avoient été rapportés sur elle, ou les témoignages par lesquels on les avoit appuyés, on lui déféra le serment, et sa propre déclaration fut reçue comme une preuve irréfragable de sa vertu. (1) 831.

Dans la même assemblée, tous les chefs des mécontens qui l'année précédente avoient attaqué à Compiègne l'autorité de l'empereur, furent condamnés à mort, et les trois fils de Louis, qui étoient alors auprès de lui, furent les premiers à signer la sentence de leurs amis et de leurs partisans; mais le vieil empereur, qui avoit de justes droits à son surnom de Débonnaire, convertit aussitôt leur châtiment en exil ou en privation d'office, et avant la fin de la même année, il les reçut presque tous en grâce, à l'assemblée d'Ingelheim. Il renvoya en même temps ses fils dans leurs royaumes d'Italie, d'Aquitaine et de Bavière, après avoir aug-

(1) *Astronomus*, cap. 46, p. 112. — Chroniques de Saint-Denys, ch. 17, p. 154. — *Annal. Bertiniani*, p. 193. — *Pagi critica*, p. 543.

831. menté le partage des deux derniers. Dans une troisième assemblée tenue à Thionville la même année, le duc Bernard de Septimanie demanda à se purger à son tour des accusations portées contre lui par-devant celle de Compiègne. Il provoqua tout accusateur à le combattre à cheval, en champ clos, pour que le jugement de Dieu décidât entre l'innocence et la calomnie; mais aucun adversaire ne se présenta, et l'assemblée, après lui avoir déféré le serment, prononça son innocence sur son seul témoignage. (1)

Le vieil empereur avoit pu, par ses malheurs, exciter l'enthousiasme du peuple, et surtout de ses compatriotes qui parloient comme lui la langue germanique; son humilité pouvoit être célébrée par les moines; sa clémence avoit de plus justes droits à l'approbation universelle; mais il ne recommençoit pas plutôt à gouverner, que son incapacité multiplioit les désordres, et que ses vertus mêmes devenoient pour les peuples une cause de souffrance. Aussi à peine y avoit-il une année que le pouvoir lui avoit été rendu, lorsque déjà le mécontentement éclatoit de toutes parts. Mais les mécontens, avec une imprudence qui leur fut de nouveau fatale, firent choix encore une fois des propres fils de

(1) *Astronomus*, cap. 46, p. 112. — *Annales Bertiniani*. p. 193.

l'empereur pour défendre leurs droits, quoique 831.
l'expérience eût déjà dû leur apprendre combien peu les princes ressentent de scrupule à sacrifier ceux qui se dévouent pour leurs intérêts. Il n'y a aucun des états modernes de l'Europe qui n'ait à son tour soutenu de généreux combats pour la liberté, qui n'ait prodigué ses trésors et des torrens de sang pour mettre des bornes au despotisme; mais presque tous ces nobles efforts sont demeurés sans résultat, parce que les peuples ont toujours confondu la cause des personnes avec celle des choses; presque partout le parti de la liberté a été ruiné par les princes qu'il avoit mis à sa tête. Si les Français qui prirent les armes contre Louis s'étoient proposé seulement de recouvrer l'indépendance de leur patrie, envahie par des ministres et des soldats germaniques, de mettre obstacle à l'oppression des hommes libres et à la spoliation de leurs propriétés, d'arrêter la vente de la justice et la folle distribution des emplois et de toutes les places de confiance aux favoris, de pourvoir à la défense de la France humiliée ou menacée sur toutes ses frontières, de mettre un terme à la dilapidation des revenus publics; sans doute leur cause étoit juste et sainte; ils ne pouvoient que triompher ou succomber avec gloire. Mais ils souillèrent leurs drapeaux en y

831. inscrivant les noms des fils d'un souverain débonnaire armés contre leur père; ils participèrent à la honte d'une attaque parricide : au lieu de garanties pour la nation, ils réclamèrent des avantages pour les princes, des augmentations de partage qui dépouilloient le vieux monarque, et qui appeloient sur lui la compassion de ses sujets; et bientôt après ils furent trahis par les intrigues secrètes et la jalousie de ces chefs mêmes auxquels ils s'étoient sacrifiés.

832. Louis, comme tous les princes foibles, ne rendoit jamais sa confiance au favori qui s'étoit une fois écarté de lui. A peine s'étoit-il éloigné, qu'un autre avoit pris sa place, et le nouveau venu étoit surtout jaloux de l'influence que l'ancien auroit pu conserver. Gombaud, moine de Saint-Médard de Soissons, qui avoit partagé la solitude et la disgrâce de l'empereur, qui l'avoit servi par ses intrigues, et qui avoit séparé ses plus jeunes fils de leur frère aîné, régnoit alors seul à la cour. Bernard, duc de Septimanie, qui avoit cru recouvrer son ancienne faveur, ne se voyoit appeler à aucun conseil. Il rechercha l'alliance de ces mêmes mécontens qui s'étoient d'abord armés contre lui; il se rapprocha de Wala, abbé de Corbie, alors exilé à Noirmoutiers, et de Pepin, roi d'Aquitaine. Tous trois offrirent leur appui à ceux qui se plaignoient d'intolérables abus; et les peuples

eurent l'imprudence d'accepter les propositions 832.
de ces guides infidèles. (1)

Les trois fils de Louis avoient, chacun de leur côté, renoué leurs intrigues avec les mécontens; mais Lothaire s'en tint à des correspondances qu'il nia ensuite. Louis-le-Jeune fit une vaine tentative pour lever une armée en Bavière, et au moment où les soldats qu'il avoit rassemblés l'abandonnèrent, il se soumit à son père. Pepin seul qui s'étoit échappé clandestinement de la cour de son père, qui avoit refusé de se trouver le 1er septembre aux états convoqués à Orléans, fit prendre les armes à l'Aquitaine, et descendit à une rébellion ouverte. Aussi Louis, qui s'étoit avancé jusqu'à Joac, en Limousin, le déclara-t-il déchu du royaume d'Aquitaine qu'il transmit à son plus jeune fils Charles. De même il priva Bernard du duché de Septimanie, pour en investir Bérenger, duc de Toulouse. Pendant toute la campagne de 832, Louis continua à dévaster l'Aquitaine, tandis que Pepin harceloit ses troupes, surprenoit ses partis détachés, et le contraignoit enfin à repasser la Loire, après avoir beaucoup souffert des pluies de l'automne. (2)

La foiblesse d'un souverain n'est point incom- 833.

(1) *Mabillonii, nota* 16, *in vitam Wallæ*, p. 511.

(2) *Annal. Bertiniani*, p. 193. — *Theganus*, cap. 39, 40, 41, p. 81. — *Astronomus*, cap. 47, p. 112.

833. patible avec son despotisme, et la débonnaireté de Louis ne mettoit ni ses peuples, ni ses nobles, ni ses fils eux-mêmes à l'abri de l'usurpation de tous leurs droits. Toujours dominé, toujours entraîné par la personne la plus rapprochée de lui, et surtout par l'impératrice Judith, c'étoit d'après les motifs les plus futiles qu'il prenoit les déterminations les plus importantes : il altéroit l'ordre de succession à la couronne, plutôt que de supporter un moment l'humeur de sa femme ; il destituoit les gouverneurs militaires des plus grandes provinces pour prix d'une caresse, et il changeoit les limites des royaumes, en retour pour une complaisance. L'instabilité de tous les partages, le mépris pour tous les arrangemens convenus, la violation de tous les sermens qui leur devoient servir de garantie, causoient un mécontentement universel. Les fils de Louis, qui se voyoient sacrifiés à leur plus jeune frère, et qui ne pouvoient guère douter que l'intention de Judith ne fût de les dépouiller entièrement, s'indignoient d'être ainsi ballottés. Ils se communiquèrent leurs craintes et leur ressentiment pendant l'hiver de 832 à 833, que Louis passa à Aix-la-Chapelle, et ils se donnèrent rendez-vous près de Colmar, en Alsace, en s'engageant à s'y rendre, selon l'usage du temps, avec un cortége équivalant à une armée, afin

de pouvoir contraindre leur père à maintenir 833.
ses propres ordonnances et ses propres partages. Leurs motifs pour prendre les armes semblent avoir été tout au moins plausibles, puisque Grégoire IV, pontife dont la réputation n'a pas souffert d'atteinte, et qui n'avoit dans cette occasion d'autre intérêt que celui de la paix, accompagna Lothaire d'Italie en Allemagne, et parut embrasser la cause des trois fils contre leur père. Cependant Louis-le-Débonnaire, averti de leur approche, s'avança jusqu'à Worms, à leur rencontre, et les prélats attachés à sa cour, ou que Judith avoit gagnés à son parti, annoncèrent que si le pape arrivoit en France avec l'intention de les excommunier, ce seroit lui-même qui s'en retourneroit excommunié en Italie. (1)

L'armée du vieux empereur et celle de ses trois fils se trouvèrent enfin en présence dans les plaines de Rothfeld, non loin de Colmar, en Alsace. Elles ne s'avançoient point pour combattre, mais pour négocier : aussi Grégoire IV, qui n'avoit d'autre intention que d'éviter l'effusion du sang chrétien, passoit-il d'un camp à l'autre, avec des propositions d'accommodement. Il fut reçu dans celui de Louis avec

(1) *Astronomus*, cap. 48, p. 113. — *Theganus*, cap. 42, p. 81. — *Nithardus*, Lib. I, cap. 4, p. 68. — *Baronii Annal. eccles.* p. 801. — *Pagi critica*, p. 553.

833. moins de respect que le vieux empereur n'avoit coutume d'en montrer aux pontifes. Celui-ci se voyoit entouré de nombreux prélats, de nobles, de soldats qui lui inspiroient une pleine confiance, mais qui probablement réunis sous ses étendards par obéissance, s'affligeoient de devoir tourner leurs armes contre leurs compatriotes, pour satisfaire l'ambition d'une femme, ou le radotage d'un roi qui ne savoit plus connoître sa propre volonté. Dans la nuit du 24 juin 833, on vit passer successivement tous leurs bataillons au camp des jeunes princes. Tous les grands seigneurs, tous les prélats, et bientôt après tous les courtisans abandonnèrent l'un après l'autre le vieux monarque dont l'incapacité devenoit tous les jours plus évidente. Le lieu où Louis éprouva cette défection universelle, connu auparavant sous le nom de *Rothfeld* (le Champ rouge), reçut celui de *Lugenfeld* (le Champ du mensonge). L'empereur, toujours empressé de se soumettre, après avoir renvoyé le petit nombre de serviteurs fidèles qui lui étoient demeurés attachés, se rendit lui-même, avec sa femme et son plus jeune fils, au camp de ses fils aînés, et se résigna à la captivité. (1)

Les fils de l'empereur ne refusèrent point à leur vieux père les marques extérieures de

(1) *Astronom.* Cap. 48, p. 115. — *Annal. Bertin.* p. 195.

respect qu'ils lui devoient, mais ils arrachèrent 833.
de ses débiles mains les rênes de l'état, qu'il n'étoit plus capable de tenir. Avant tout ils écartèrent de lui Judith, qui fut envoyée en captivité dans la citadelle de Tortone; et son fils Charles, âgé seulement alors de dix ans, fut enfermé dans l'abbaye de Pruym, au diocèse de Trèves. Ils confirmèrent ensuite le partage de la monarchie qui avoit été arrêté entre eux dès l'année 817. Puis Pepin reprit la route de l'Aquitaine, et Louis-le-Jeune celle de la Bavière, tandis que Lothaire, qui de nouveau s'intituloit empereur, demeura chargé du gouvernement de la France et de l'Italie, et de la garde de son père. (1)

Quoique les événemens durant toute cette période nous soient suffisamment connus, ils nous sont racontés par des hommes dont l'esprit monastique ne s'élevoit jamais à des considérations générales, et qui ne savoient jamais apprécier, ou les motifs des partis, ou les sentimens du peuple. Peut-être l'opinion publique à cette époque étoit-elle tout aussi vague que la leur, car la nation étoit trop peu éclairée pour se rendre raison de ses propres déterminations. Quoi qu'il en soit, notre connoissance de tous ces événemens est si incomplète, que

(1) *Annales Bertiniani*, p. 195. — Chron. de Saint-Denys, chap. 18, p. 155.

833. nous ne saurions juger de la moralité des personnages que nous y voyons en action. Les guerres des fils de Louis contre leur père nous révoltent, comme des actions dénaturées; cependant notre jugement peut être ébranlé, quand nous voyons un si grand nombre d'hommes distingués dans l'état et dans l'église s'enrôler dans leur parti. Le pape, les saints qu'honoroit la France, les prélats, les grands, les soldats, le peuple, sembloient reconnoître tous également qu'il étoit impossible de se laisser gouverner plus long-temps par Louis; et la défection universelle du Champ du mensonge peut être considérée comme un jugement solennel prononcé par la nation, sur le radotage prématuré de Louis-le Débonnaire. A cette époque celui-ci n'étoit encore âgé que de cinquante-cinq ans, mais il avoit déjà perdu toute consistance dans ses projets et toute suite dans ses idées. Cependant les fils et les sujets de Louis n'avoient pas plutôt usé de leur force, pour abolir quelque ordonnance dangereuse, ou écarter de vils favoris, qu'ils étoient honteux de l'humiliation du monarque, et que, renonçant à tous leurs projets, ils lui rendoient un sceptre trop pesant pour ses débiles mains.

Lothaire, conduisant son père avec lui sous une sûre garde, parcourut les provinces septentrionales de la France, dont il soupçonnoit

davantage la fidélité. Il reçut les ambassadeurs de l'empereur d'Orient, il régla le gouvernement de l'état et de l'église, et il chassa dans les forêts royales, ce qui paroissoit alors le plus grand des plaisirs attachés à la royauté. Louis fut ensuite gardé dans le couvent de Saint-Médard de Soissons, jusqu'à la diète générale convoquée, pour le 1er octobre, à Compiègne. A cette époque on pouvoit déjà s'apercevoir que l'opinion publique se tournoit en faveur du monarque prisonnier. Plusieurs personnes furent accusées d'être entrées dans des complots pour soustraire le père au pouvoir de son fils, et elles furent obligées de se purger, par serment, de cette accusation. Les deux plus jeunes rois, Pepin et Louis, ne s'étoient point rendus aux comices de Compiègne, mais l'on savoit qu'ils n'approuvoient pas la rigueur avec laquelle leur père étoit traité, et Lothaire craignoit même qu'ils ne prissent les armes pour le défendre. Les sentimens du peuple, beaucoup plus conduit par son cœur que par sa raison, beaucoup plus empressé à pardonner les torts de celui qu'il plaignoit, pouvoient moins encore être mis en doute. Les chefs des mécontens, et surtout les prélats qui avoient dépouillé Louis de son pouvoir, craignirent qu'il ne fût bientôt reporté sur le trône. Ils voulurent le rendre incapable de régner jamais,

833. en le soumettant à une pénitence religieuse, et à une dégradation publique. Ils dressèrent une confession de ses péchés et de ses crimes, afin de la lui faire réciter devant le peuple.

Cette confession nous a été conservée, mais elle n'explique nullement le mécontentement que Louis avoit excité; elle ne représente point, ou son caractère, ou la nature de son gouvernement. C'étoient ses fautes, c'étoit son incapacité habituelle, qui donnoient au peuple le droit de pourvoir au salut de l'état, et d'organiser une régence; mais les évêques qui avoient dressé la confession de Louis, qui énuméroient avec pédanterie ses huit offenses capitales, cherchoient surtout des péchés dans sa conduite, et l'on est étonné de trouver sous leur langage injurieux, qu'ils avoient à reprocher à Louis moins de crimes qu'ils n'auroient pu en produire contre chacun de ses prédécesseurs. Ils mettent au premier rang la mort de son neveu Bernard et la violence imposée à ses frères, fautes dont il avoit déjà fait pénitence à la diète d'Attigny, et dont il avoit obtenu l'absolution. Ils lui reprochent en second lieu les parjures auxquels il avoit exposé son peuple, en changeant à plusieurs reprises des partages garantis par les sermens nationaux. Ils l'accusent troisièmement d'avoir violé les lois de l'Église, lorsqu'il avoit assemblé des diètes ou préparé des expéditions guer-

rières au milieu des fêtes ou du carême. Quatrièmement, d'avoir porté des jugemens trop sévères contre ceux qui, dans l'intérêt de ses fils et de l'empire, s'étoient opposés à son mauvais gouvernement. Cinquièmement, d'avoir encouragé le parjure lorsqu'il avoit permis à Judith et à d'autres prévenus de se purger par serment des forfaits dont ils étoient accusés. Sixièmement, d'avoir exposé l'état aux meurtres, aux pillages, aux sacriléges, conséquences inévitables des guerres civiles où il s'étoit engagé. Septièmement, d'avoir excité ces guerres par des divisions arbitraires de l'empire. Et huitièmement enfin, d'avoir entraîné dans une ruine totale un état dont il auroit dû être le gardien et le défenseur. On peut, dans cette énumération même, remarquer l'incapacité des hommes d'état du siècle, pour les discussions et les écrits politiques : tous ces chefs d'accusation rentrent les uns dans les autres, aucun ne présente une idée claire et précise. (1) 833.

Les évêques qui avoient concouru avec les grands à la déposition de Louis, soit au Champ du mensonge, soit aux états de Compiègne, se rendirent à Soissons le 11 novembre 833, pour le soumettre à la pénitence, non plus comme empereur ou roi, mais comme un simple fidèle

(1) *Acta exauctorationis Ludovici Pii imper. apud Sirmondum.* T. II. *Concil. gallican.* p. 560. — *Script. franc.* T. VI, p. 243. — *Baronii Annal. eccles.* p. 804.

833. qu'ils vouloient réconcilier à l'Église. Ebbon, archevêque de Reims, étoit à leur tête, et avec lui Agobard de Lyon, Bernard de Vienne, Barthélemi de Narbonne, Gessé d'Amiens, Elie de Troie, et Erebold d'Auxerre. « Le seigneur « Louis étant venu », ce sont les termes de l'acte authentique dressé à cette époque, « dans « l'église de la Sainte-Vierge où sont déposés les « corps de saint Médard et de saint Sébastien, « en présence des prêtres, des diacres et d'une « grande multitude de clercs, en présence aussi « de son fils, le seigneur Lothaire, de ses grands « et de tout le peuple, autant que l'église pou- « voit en contenir, il se prosterna en terre « sur le cilice, devant le saint autel, et il con- « fessa devant tout le monde, qu'il avoit indi- « gnement rempli le ministère qui lui étoit « confié; qu'il y avoit offensé Dieu de diffé- « rentes manières; qu'il avoit scandalisé l'Église « du Christ, et que par sa négligence il avoit « induit le peuple de plusieurs manières dans « le désordre. En conséquence, et par péni- « tence de tant de crimes, il déclara qu'il vou- « loit en faire une expiation publique et ecclé- « siastique, afin qu'avec l'aide du Seigneur il « pût ensuite obtenir l'absolution de ses forfaits, « par le ministère et l'appui de ceux auxquels « Dieu a donné le pouvoir de lier et de délier. « Alors, ces mêmes pontifes agissant comme ses

« médecins spirituels, l'avertirent, pour son salut, qu'une vraie rémission de ses péchés suivroit une confession pure et simple..... 833.
« Après cet avertissement, il confessa qu'il avoit péché dans toutes les choses dont il avoit été repris par les mêmes pontifes. » On lui remit alors la confession en huit articles, qui avoit été dressée par avance : Louis, la tenant dans ses mains, confessa devant les prêtres et le peuple, avec beaucoup de larmes, qu'il avoit péché dans tout son contenu. Il demanda qu'on lui imposât une pénitence publique, afin d'être en exemple au peuple, comme il lui avoit été auparavant en scandale. « Après cette confession, « il remit aux prêtres l'écrit qui contenoit ses « péchés, pour qu'ils le gardassent en mémoire « de cet événement, et ceux-ci le posèrent sur « l'autel. Ensuite il détacha sa ceinture mili-« taire et la plaça lui-même sur l'autel : puis, se « dépouillant de l'habit du siècle, il reçut des « évêques, avec l'imposition des mains, l'habit « de pénitent ; car après une si grande et telle « pénitence, un homme ne peut jamais rentrer « dans la milice du siècle. » (1)

Le but principal de cette cérémonie dégradante étoit en effet de rendre Louis incapable de remonter jamais sur le trône. On regardoit

(1) *Acta exauctorationis Ludov.* p. 243, *et Chartula Agobardi Lugdunens. archiep.* p. 246.

833. cette incapacité comme résultant du douzième canon du premier concile de Nicée (1), et du cinquième article de la décrétale adressée par saint Sirice à Imérius (2). L'une et l'autre de ces décisions de l'Église avoient pour objet de régler la condition des relaps qui, après s'être soumis aux pénitences qui devoient effacer leurs fautes, retomboient dans la mauvaise voie; les prêtres croyoient pouvoir en tirer parti pour imposer à ceux qu'ils vouloient réprouver une tache ineffaçable. Mais la tentative étoit trop audacieuse; il ne leur convenoit pas de montrer aux monarques de la terre l'épée dont ils les menaçoient, et à l'occasion même de la pénitence de Louis-le-Débonnaire, l'Église se hâta de déclarer que celui qui avoit déposé la ceinture militaire pouvoit la reprendre aussitôt que sa pénitence étoit finie. (3)

Ce n'est pas au reste par les lois de l'Église, c'est par celles de l'honneur des peuples, qu'un homme qui s'étoit soumis à une dégradation semblable, ne devoit plus être jugé digne de leur commander. De tous les crimes dont Louis s'accusa dans l'église de Soissons, le plus grand étoit peut-être celui de déshonorer par cet acte de lâcheté la nation dont l'honneur étoit plus

(1) *Concilia generalia.* T. II, p. 34.

(2) *Ibid.* T. II, p. 1019.

(3) Fleury, *Histoire ecclés.* Liv. XLV, ch. 40.

spécialement confié à sa garde. Mais on avoit 833.
dans ce siècle tant d'admiration pour les vertus monastiques, qu'on sut bientôt gré à Louis de son humiliation même.

Après la cérémonie de la pénitence de Louis, Lothaire le reconduisit avec lui à Aix-la-Chapelle, pour y passer l'hiver. Mais pendant cet hiver même, les partisans du vieux empereur se mirent en mouvement pour lui procurer sa liberté. Les comtes Mathfrid et Lambert, qui avoient dirigé les mécontens, depuis qu'ils étoient en possession du pouvoir, étoient en différend sur la manière de le partager. Ils n'avoient porté remède à aucun des abus du précédent gouvernement, tandis qu'ils avoient offensé Pepin d'Aquitaine et Louis de Bavière, qu'ils traitoient bien plutôt en gouverneurs de provinces qu'en rois. Aussi commença-t-on bientôt à former, même dans les provinces françaises, des associations pour délivrer le vieux monarque. Les comtes Eggebard et Guillaume se mirent à leur tête en Neustrie et en Austrasie, les comtes Bernard et Guerin en Bourgogne. En même temps, le roi de Bavière envoya l'abbé Hugues
en Aquitaine pour se concerter avec son frère; 834.
après quoi Louis et Pepin sommèrent Lothaire de traiter leur père avec plus d'égard. Pepin s'avança de plus sur la Loire, et Louis sur le Rhin, tandis que Lothaire, qui avoit commencé

834. par leur répondre qu'ils étoient eux-mêmes les auteurs de toutes les fautes dont ils l'accusoient, s'aperçut qu'il étoit abandonné par l'opinion publique; que son parti se dissipoit, et qu'on ne tarderoit pas à lui imposer de force les conditions qu'on vouloit bien lui présenter encore comme l'objet d'un traité. (1)

Il est digne de remarque que ces révolutions si rapides qui avoient, à plusieurs reprises, ôté puis rendu le pouvoir souverain au vieil empereur ou à ses fils, s'étoient jusqu'alors accomplies sans effusion de sang. Les princes étoient, il est vrai, suivis de leurs armées; mais celles-ci avoient paru donner la loi bien plus par leurs opinions que par leurs armes. Les chefs et les soldats jugeoient de la conduite et des sentimens de leurs rois : aussi négocioient-ils sans cesse, et passèrent-ils sans scrupule d'un camp à l'autre; et lorsqu'une décision étoit prise, la nation paroissoit la prononcer avec une apparente unanimité, et les rois ne faisoient que s'y soumettre. Au commencement de l'année 834, Lothaire étoit seul reconnu pour empereur par toutes les armées et toutes les provinces; il étoit maître de la personne de ses adversaires, Louis, Judith et Charles : en

(1) *Astronom.* Cap. 49, p. 114. — *Nithard.* Lib. I, cap. 4, p. 69. — *Thegani*, cap. 45, 46, p. 83. — Chron. de Saint-Denys, chap. 19, p. 158. — *Annal. Bertiniani*, p. 195.

moins de deux mois, il abandonna tous ces avantages sans tirer seulement l'épée pour les défendre. Dans les premiers jours de mars, il laissa son père en liberté au couvent de Saint-Denis, il ne prit aucune mesure pour garder en son pouvoir l'impératrice et son fils, et il s'enfuit de Paris pour se retirer à Vienne en Dauphiné, où il vouloit appeler autour de lui ses partisans, bien plus nombreux dans les provinces méridionales de l'empire, en Italie et en Bourgogne, que dans les pays teutoniques. (1) 834.

Louis-le-Débonnaire, après le départ précipité de son fils aîné, ne se trouva plus entouré que d'un peuple soumis; il ne se hâta point cependant de reprendre l'autorité qu'on lui rendoit : il se sentoit toujours sous le poids d'une sentence ecclésiastique, et il vouloit en être relevé, avant d'oser agir en prince séculier. Mais il avoit aussi des évêques dans son parti; ce fut par les mains de ceux-ci que le dimanche suivant il fut réconcilié à l'Église, dans la basilique de Saint-Denis. Ces évêques lui ceignirent ensuite la ceinture militaire, et lui rendirent ses armes.

Par sa réconciliation avec l'Église, Louis croyoit avoir recouvré tous ses droits à l'em-

(1) *Astronomi*, cap. 50 et 51, p. 115. — *Nithardi*, Lib. I, cap. 4, p. 69. — *Thegani*, cap. 47 et 48, p. 83. — Chroniques de Saint-Denys, cap. 19, p. 159. — *Annal. Bertiniani*, p. 196.

834. pire; sa réunion avec ses deux plus jeunes fils lui rendit aussi tout son pouvoir. Pepin étoit venu le joindre à Paris; Louis l'attendit à Aix-la-Chapelle. Tous deux s'empressèrent d'effacer par des témoignages de respect et d'amour le souvenir de leur précédente insubordination. L'empereur auroit voulu pardonner en même temps à son fils aîné : il s'étoit refusé à le poursuivre, et il lui avoit envoyé des ambassadeurs pour lui offrir un accommodement que Lothaire rejeta. Pendant le même temps, quelques partisans de l'empereur surprirent la ville de Tortone, en tirèrent Judith et la reconduisirent en toute hâte à son époux qui l'attendoit à Aix-la-Chapelle. Depuis que Judith eut rejoint le vieux monarque, le ressentiment de celui-ci parut plus amer, et ses mesures plus décisives pour punir les rebelles. Cependant il échoua coup sur coup contre leurs deux armées. L'une étoit commandée sur la Loire par Lambert, comte de Nantes, et Matfrid, comte d'Orléans. L'autre par Lothaire lui-même, dans la Bourgogne. Odon, compétiteur de Matfrid au comté d'Orléans, étoit chargé par Louis d'attaquer la première : il fut tué dans le combat; son frère qui étoit comte de Blois, l'abbé de Saint-Martin, et plusieurs autres, y périrent aussi. Trois comtes devoient, de leur côté, attaquer Lothaire. Après cinq jours de combat, ils furent

tués dans la ville de Châlons, qui fut prise et brûlée par Lothaire; les femmes même ne furent point épargnées, et Gerberga, sœur de Bernard, duc de Septimanie, fut tirée de son couvent pour être noyée dans la Saône. (1) 834.

Ces deux victoires remportées coup sur coup par le parti des mécontens, et les actes de cruauté qui les accompagnoient, sembloient annoncer le commencement d'une vraie guerre civile. Lothaire s'étoit avancé jusqu'à Orléans, pour combattre son père, qui, de son côté, avoit appelé Louis de Bavière à son secours, et qui peu après fut aussi joint par Pepin d'Aquitaine. Les armées se trouvèrent enfin en présence aux bords de la Loire, non loin de Blois; mais elles commencèrent aussitôt à négocier au lieu de combattre. Cette fois ce fut Lothaire que ses soldats, après quatre jours de pourparlers, abandonnèrent pour se ranger autour de son père. Le premier n'attendit pas cependant d'être absolument délaissé pour se rendre auprès du vieil empereur et solliciter son pardon. Louis-le-Débonnaire, incapable de ressentiment profond, comme de vrai attachement, reçut son fils en grâce, et le renvoya en Italie, en lui défendant de sortir de cette contrée, sans sa permission. (2)

(1) *Astronom.* Cap. 52, p. 115.—*Nithardi*, Lib. I, cap. 5, p. 69. — *Annal. Bertiniani*, p. 196.

(2) *Astronom.* Cap. 53, p. 116. —*Nithardi*, Lib. I, cap 5,

835. Après la seconde restauration de Louis, son caractère parut plus foible encore que dans la période précédente, sa politique plus vacillante; et ses projets, presque tous abandonnés avant d'être mis à exécution, furent moins dignes de mémoire. Dans une assemblée des états qu'il tint à Thionville, vers la fin de février 835, huit archevêques et trente-cinq évêques condamnèrent la conduite de l'assemblée de Compiègne, qui deux ans auparavant l'avoit déposé. L'archevêque de Reims, Ebbon, se soumettant à la censure de son corps, se déclara lui-même indigne de l'épiscopat. Les archevêques de Lyon et de Vienne furent déposés par contumace; puis l'assemblée sanctionna un nouveau partage de l'empire, en vertu duquel Lothaire fut réduit à la seule Italie, et le titre d'empereur lui fut ôté, tandis que tout le reste de la France et de la Germanie fut divisé entre les trois autres frères dont les lots furent considérablement accrus. Peut-être ce partage ne fut-il publié que dans l'assemblée tenue à Crémieux, près de Lyon, dans l'été de la même année. (1)

p. 69. — *Thegani*, cap. 52-55, p. 84. — Chroniques de Saint-Denys, chap. 20, p. 160. — *Annal. Bertiniani*, p. 196.

(1) *Præceptum Domini Ludovici de divisione regni*, p. 411. — *Pagi critica*, p. 561. — *Astronomus*, cap. 54, p. 117. — Chroniques de Saint-Denys, chap. 20, p. 161. — *Annal. Bertiniani*, p. 197.

Quelque ressentiment que Judith et les conseillers de Louis-le-Débonnaire pussent conserver contre Lothaire, l'affoiblissement rapide de l'empereur, qui faisoit craindre ou sa mort prochaine, ou un tel degré d'imbécillité, que le sceptre ne pût plus rester entre ses mains, leur rendoit fort désirable une réconciliation avec son fils aîné et son successeur. Judith lui fit donc faire des propositions avantageuses, et en même temps l'empereur l'invita à se rendre à l'assemblée du printemps convoquée à Thionville. Mais pendant cette année des maladies qui sembloient pestilentielles s'attachèrent avec un acharnement étrange à tout le parti de Lothaire, qui lui-même fut trop grièvement malade pour pouvoir se rendre en France. Dans le cours de l'été, il perdit Wala, ce saint abbé de Corbie, qui avoit été le principal agent des guerres civiles, les évêques d'Amiens et de Troyes, son beau-père Hugues, les comtes Matfrid et Lambert, Gotfrid et son fils, Agimbert de Perche, Burgaret, préfet de ses chasses, et plusieurs autres encore de ses plus zélés partisans (1). Dans le même temps, les Normands commencèrent à profiter des divisions et de l'affoiblissement de l'empire, et leurs vaisseaux ravagèrent la Frise sans trouver aucune résistance. 836.

(1) *Astronomi*, cap. 56, p. 119.

837. Soit que Louis-le-Débonnaire ne songeât plus qu'à satisfaire sa dévotion en se rendant à Rome, aux pieds de Grégoire IV, soit qu'il voulût profiter de ce prétendu pèlerinage pour forcer à l'obéissance Lothaire qui cherchoit à se fortifier en Italie, il annonça ce voyaye pour l'année 837, et il commença à rassembler son armée. Mais les Normands ou Danois qui, au commencement de ce règne, affoiblis par leurs guerres civiles s'étoient efforcés de ménager l'amitié du puissant empire des Francs, s'apercevoient déjà combien les circonstances étoient changées; leurs expéditions sur les côtes de France se succédoient avec rapidité : cette année ils ravagèrent l'île de Walcheren; ils pillèrent Dorstadt; ils imposèrent un tribut aux Frisons; ils tuèrent les comtes chargés de la défense de la frontière, et ils inspirèrent tant de terreur sur toutes les côtes de l'Océan, que l'empereur ne put plus songer à s'éloigner. Cependant, au lieu de se préparer à une défense plus vigoureuse, le foible Louis, écoutant tour à tour le conseil de ses prêtres et ceux de l'impératrice, sembla prendre à tâche de brouiller de nouveau tout l'empire, et de mécontenter tous ceux qui étoient revêtus de quelque pouvoir. Pour satisfaire l'imprudente ambition de Judith, il fit, sans aucun motif plausible, un nouveau partage de l'empire, dans lequel réduisant

ses trois fils aînés à l'Italie, l'Aquitaine et la Bavière, et leur ôtant tout ce qu'il leur avoit attribué de plus, deux ans auparavant, il enrichit de leurs dépouilles Charles, fils de sa seconde femme. En même temps, pour plaire à ses confesseurs, il exigea d'amples restitutions de tous ceux qui étoient accusés d'avoir usurpé les biens de l'Église. Ces biens devenus immenses, tandis que toute autre richesse étoit rapidement dissipée, excitoient tellement la cupidité des grands seigneurs, qu'en dépit de leur superstition, ils trouvoient chaque jour quelque moyen de se les approprier. Les couvens avoient commencé depuis peu à confier le soin de leurs affaires à des avoués séculiers auxquels ils assignoient en même temps une portion de leurs domaines. Bientôt après ces avoués, se lassant d'une condition subalterne, se firent nommer abbés laïques ou séculiers, et s'emparèrent à ce titre de tous les biens des couvens (1). Toutes les parties de l'empire avoient souffert des mêmes abus. Dans toutes, le dévouement des partisans du père ou du fils avoit été récompensé avec des biens ecclésiastiques. Louis exigea impérieusement et avec menaces une rétrocession qu'il demanda surtout à ses fils Lothaire et Pepin. Le premier, pour se mettre en état de défense, fortifia les passages de l'Italie, et il eut avec Louis de 837.

(1) Hist. générale du Languedoc, Liv. IX, ch. 133, p. 514.

837. Bavière une conférence sur leurs intérêts communs. Le second se soumit, quoique à regret, et il assista, avec son frère Charles-le-Chauve, aux états de Kiersy que présida son père, au mois de septembre de cette année. (1)

838. Lothaire et Louis eurent encore, vers la mi-carême 838, une entrevue dans la vallée du Trentin, pour convenir des mesures qu'ils auroient à prendre pour se mettre en garde contre les projets de leur ambitieuse belle-mère. Cependant ils demeurèrent d'accord qu'il vaudroit mieux pour eux attendre sans se plaindre l'époque qui paroissoit prochaine, où la mort de l'empereur leur permettroit de faire valoir leurs droits. En conséquence de cette convention, Louis de Bavière, qui se rendit au mois de mai aux états de Nimègue, se soumit à rendre à son père, pour que celui-ci les transmît à son plus jeune fils, l'Alsace, la Saxe, la Thuringe, l'Austrasie et l'Allemagne. Puis le vieux empereur ayant convoqué pour le milieu d'août une nouvelle assemblée de la nation, à Thierry-sur-Oise, revêtit son fils Charles-le-Chauve, alors âgé de quinze ans, de ses armes viriles. C'étoit la cérémonie qui, plus tard, fut regardée comme l'armement d'un chevalier. Louis-le-Débonnaire

(1) *Astronom.* Cap. 59, p. 121. — *Nithardus*, cap. 6, p. 70. — Chroniques de Saint-Denys, chap. 21, p. 162. — *Annales Bertiniani*, p. 198.

ceignit lui-même à son fils son épée ; il lui mit 838.
sur la tête la couronne royale, et il ajouta en même temps la Neustrie à son partage. Tous les princes des états accordés à Charles furent obligés de lui prêter serment de fidélité ; et Pepin, roi d'Aquitaine, présent à l'assemblée, promit sa protection au jeune Charles, tandis qu'en retour le duché du Maine lui fut accordé par son père. (1)

Ces intrigues entre les fils et la femme de Louis, ces variations continuelles dans le partage de l'empire, et dans les provinces tour à tour accordées et reprises aux différens princes, occupoient seuls les Francs, tandis que leur foiblesse croissante et l'anarchie universelle les livroient aux attaques de tous leurs voisins. Ceux de la frontière slave qui ne confinoient plus qu'avec Louis de Bavière, étoient déjà oubliés par le reste des Français. Aucun événement n'est conservé à notre souvenir, sur toute cette longue frontière orientale que Louis-le-Débonnaire avoit défendue au commencement de son règne ; mais c'étoit par la mer que les Barbares pénétroient désormais en France, d'où personne ne songeoit à les repousser. Chaque année les Normands étendoient plus loin

(1) *Nithardi*, cap. 6, p. 70. —*Astronom.* Cap. 59, p. 121. — Chroniques de Saint-Denys, chap. 22, p. 164. — *Annales Bertiniani*, p. 199.

838. leurs ravages sur toutes les côtes de l'Océan; celles de la Méditerranée commençoient aussi à être exposées aux brigandages des Sarrasins, et ceux-ci, en 838, surprirent Marseille, la plus opulente des villes du midi; ils enlevèrent ses trésors; et comme pour insulter aussi à la religion qu'on y professoit, ils emmenèrent en captivité tous ses prêtres et ses moines, et toutes ses religieuses. (1)

Judith avoit réussi à faire attribuer au plus jeune fils de Louis une part dans son héritage fort supérieure à celle de ses aînés; mais elle étoit loin d'être tranquille sur la manière dont ces partages seroient maintenus après la mort de son mari. Elle sentoit que la nation les considéroit comme injustes, et elle jugeoit que l'alliance seule du fils aîné de Lothaire, qui seroit le chef naturel de la nouvelle famille, pourroit garantir la succession de Charles. Aussi cherchoit-elle à se réconcilier à tout prix avec lui, en lui faisant les offres les plus avantageuses. Heureusement, pour servir ses desseins, le second des fils de son mari, Pepin, roi d'Aquitaine, mourut à Poitiers, le 13 décembre 838. Le plus respectueux des fils de Louis-le-Débonnaire, il avoit, à plusieurs reprises, sacrifié son propre intérêt aux caprices d'un

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 199.—*Tractatus S. Odonis Thuriacensis*, p. 318.

père aveuglé par les artifices de sa marâtre ; s'il avoit été deux fois poussé jusqu'à la rébellion, il avoit aussi deux fois, par ses armes, rendu à son père la liberté ; et au moment même où il mourut, il s'étoit engagé à être le champion du jeune Charles, en faveur duquel il avoit été dépouillé d'une partie de ses droits. Pepin laissoit deux fils et deux filles : le royaume d'Aquitaine devoit, suivant les lois et les traités, passer en héritage à l'aîné des fils, nommé Pepin comme lui. Mais Louis-le-Débonnaire n'hésita pas à le sacrifier, pour enrichir à ses dépens le fils de sa femme. (1) 838.

Dans le même temps Louis de Bavière s'étoit 839.
efforcé de conserver, par les armes, les provinces que l'inconstance de son père vouloit lui enlever. Tous les Germains soumis à l'empire avoient suivi ses drapeaux sur le Rhin, mais son père avoit assemblé les Français sur la gauche du même fleuve, et après que les armées eurent été quelque temps en présence, l'empereur passa le fleuve, l'armée germanique se débanda sans en venir à une action, et le jeune roi se retira en Bavière. Son père prit occasion de cette imprudente levée de boucliers pour

(1) *Nithardus*, Lib. I, cap. 6, p. 70. — *Astron.* cap. 59, p. 121. -- Chroniques de Saint-Denys, chap. 22, p. 165. — *Annales Bertiniani*, p. 199. — Hist. générale du Languedoc, Liv. IX, ch. 141, p. 519.

839. réduire son héritage à cette seule province. Judith se trouva donc en mesure de faire à Lothaire une offre qui devoit contenter son ambition ; ce fut celle de partager tout l'empire franc, à la réserve de la seule Bavière, en deux portions égales, et d'en assigner une à Lothaire, l'autre à Charles-le-Chauve; mais sous condition que Lothaire garantiroit à Charles la portion qui lui demeureroit. Pour rendre les partages plus égaux, il avoit été convenu que l'un des deux princes feroit les parts et que l'autre choisiroit. Lothaire, en acceptant cette proposition, s'étoit d'abord essayé à diviser l'empire, mais après trois jours de travail, il sentit qu'il ne le connoissoit point assez, et il en laissa le soin à son père. Il se rendit cependant à la diète convoquée à Worms, pour le 30 mai 839. En présence des seigneurs assemblés, il se jeta à genoux aux pieds de son père, et lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avoit causés ; mais selon que Judith l'avoit promis, Louis releva son fils avec affection; il distribua des grâces à tous ceux qui l'avoient accompagné, et il traça ensuite la division des deux royaumes, pour lui en laisser le choix. Ce partage étoit fait du nord au midi par une ligne qui suivoit le cours de la Meuse et celui du Rhône, et qui entre les sources de ces deux fleuves partageoit le Jura. Lothaire choisit ensuite la moitié orien-

tale de l'empire, qui comprenoit l'Italie, l'Allemagne, à la réserve de la Bavière, la Provence, et une petite partie de la Bourgogne et de l'Austrasie. Charles eut pour son partage l'Aquitaine, la Neustrie, et le reste de l'Austrasie et de la Bourgogne. Il est évident que le monarque avoit une idée bien inexacte des pays soumis à sa domination, lorsqu'il avoit considéré ces deux parts comme égales, et qu'il avoit soumis son favori à se contenter de celle que Lothaire ne choisiroit pas. (1) 839.

Pour accomplir ce partage, il falloit cependant contraindre à la soumission les Aquitains qui avoient couronné Pepin II, fils de leur dernier roi; il falloit aussi le faire reconnoître par Louis de Bavière, qui, de concert avec les Allemands, avoit repris les armes pour défendre ses droits. Louis-le-Débonnaire consacra les derniers restes d'une vie prête à s'éteindre, à combattre contre son fils et son petit-fils. Pendant l'été de 839, il ravagea l'Aquitaine, dont les peuples fidèles défendoient contre lui leur souverain légitime, le fils de son fils qu'il leur avoit lui-même donné pour roi. Dans le cours de cette campagne, il assiégea et prit les châteaux de Carlat et de Turenne; mais les chaleurs de l'automne multiplièrent parmi ses

(1) *Nithardi*, Lib. I, cap. 7, p. 71. — *Astronom.* cap. 60, p. 121. — *Annal. Bertiniani*, p. 202.

839. soldats des fièvres pestilentielles, qui lui en enlevèrent plus de la moitié avant qu'il rentrât dans ses quartiers d'hiver. C'étoit à Poitiers qu'il se reposoit des fatigues de cette guerre, et il y passa les fêtes de Noël; puis, sur la nouvelle des mouvemens de Louis de Bavière, il se
840. rendit pendant le carême à Aix-la-Chapelle, où il donna rendez-vous à l'armée qu'il vouloit conduire contre lui; et d'abord, après Pâques, il passa le Rhin avec l'intention de marcher sur la Thuringe. Cependant les armées du père et du fils ne se rencontrèrent point : le Bavarois prit à tâche d'éviter un combat impie, tandis que l'empereur, dont la santé étoit tout-à-fait délabrée, et qui depuis quelque temps étoit atteint d'une hydropisie de poitrine, se fit porter à Worms vers le commencement de juin, et ensuite au palais d'Ingelheim, bâti dans une île du Rhin, au-dessus de Mayence. (1)

Louis-le-Débonnaire, sur le point de mourir, montra encore cette piété monacale, quelquefois touchante, mais toujours foible, qui lui avoit concilié l'amour des peuples, durant le règne le plus honteux et le plus malheureux auquel une grande nation eût encore été soumise. Son frère naturel, Drogon, évêque de

(1) *Nithardus*, Lib. I, cap. 8, p. 71. — *Astronom.* cap. 61-63, p. 122-125. — *Annales Bertiniani*, p. 204. — *Chronic. Monachi Engolism.* p. 224.

Metz, l'assista dans ses derniers momens, et 840.
l'engagea à étendre son pardon sur tout le monde, même sur ce fils qui étoit encore en armes contre lui, et qui, disoit-il, envoyoit ses cheveux blancs, avec douleur, dans le sépulcre. Sur le point d'expirer, on l'entendit par deux fois s'écrier en langue germanique, ou des anciens Francs, qui étoit toujours celle de sa famille *aus! aus!* (hors! hors!) comme s'il avoit voulu encourager son âme à s'élancer de son enveloppe terrestre. Les assistans crurent cependant qu'il avoit vu paroître à la fenêtre, et qu'il renvoyoit ainsi le diable. « De la « cui compagnie, dit la Chronique de Saint-« Denys, il n'eut oncques que faire, ni mort ni « vif. Après se retourna sa face à dextre partie, « et puis leva les yeux vers le ciel. En telle ma-« nière (le 20 juin 840) trespassa de cette mor-« telle vie à la joie de paradis. » (1)

(1) Chroniques de Saint-Denys, chap. 24, p. 169.

Nos matériaux pour l'histoire de Louis-le-Débonnaire se composent, 1°. du récit d'un biographe anonyme contemporain, qu'on désigne par le nom de l'*Astronome*, parce qu'il fait mention de ses conversations avec l'empereur sur l'astronomie; son récit a été traduit dans les Chroniques de Saint-Denys. Il est constamment partial pour son vieux maître; la douceur et la foiblesse même de celui-ci devoient lui gagner le cœur de ses domestiques. 2°. D'une vie plus courte, mais également partiale, écrite par Thégan, chorévêque de Trèves, dans l'année 835, où elle se termine. 3°. Des Annales des Francs, qui, jusqu'à l'an 829, sont attribuées à Eginhard, et qui, dans les

années subséquentes, sont l'ouvrage de quelque moine du couvent de Saint-Bertin. 4°. Du premier livre de Nithard, qui sert d'introduction à l'ouvrage historique de ce petit-fils de Charlemagne. Ces quatre historiens, et quelques autres moins importans, sont tous attachés au parti de Louis; ils dissimulent ses fautes, et nous laissent à peine entrevoir les motifs des mécontens. Quelques actes authentiques de ces derniers cependant, et les vies des deux saints, Adelhard et Wala, écrites par Paschase Ratbert, jettent un peu de lumière sur ce dernier parti. Tous ces monumens sont soigneusement recueillis et mis en œuvre par dom Bouquet, dans le sixième volume des Historiens de France.

CHAPITRE VIII.

Guerres civiles entre Lothaire, Louis et Charles II, fils de Louis-le-Débonnaire; ravages des Normands. 840—850.

Les dynasties nouvelles ne peuvent guère être fondées, et surtout chez un peuple barbare, que par un homme doué de grands talens et d'une grande force de caractère. Lorsque la politique est réduite à ses données les plus simples, que les communications entre les nations sont peu nombreuses, et l'influence des voisins sur les révolutions intérieures peu sentie; lorsque la science de l'administration est peu perfectionnée, que les ministres ne peuvent remplacer leur maître, et que la volonté du chef doit se faire sentir à toute heure; il n'est guère possible, ou qu'une combinaison de potentats étrangers, ou qu'une faction d'intrigans subalternes, élèvent au trône un homme sans mérite. L'usurpateur doit s'aider lui-même, ou personne ne l'aidera. Mais plus il a montré de vraie grandeur, et plus la distance est sentie entre lui et le commun des rois qui lui succèdent. Ceux-ci n'ont d'autre pensée que de jouir des

voluptés mises à leur portée par les succès des fondateurs de leur race. Ils sont corrompus par tous les vices que la puissance et la richesse peuvent satisfaire, corrompus par l'absence de toute barrière, qui seule suffiroit souvent pour faire tourner les plus fortes têtes; corrompus même quelquefois par leurs propres efforts pour sortir de la barbarie, par les études que l'ignorance de leurs pères n'a point su diriger, par la confiance qu'ils accordent à des savans intéressés, ou à des prêtres ambitieux. La décadence rapide des races royales, et surtout chez les peuples barbares qui commencent à se civiliser, est le fait le plus universellement attesté de l'histoire. Elle est égale chez les chrétiens et chez les musulmans, dans les climats tempérés et dans les climats brûlans ou glacés, dans les temps les plus anciens et les plus modernes. Elle devient d'autant plus frappante qu'elle forme un contraste avec l'influence des races sur le caractère et les dispositions des peuples, avec cette mystérieuse filiation qui fait retrouver des traits analogues dans des générations successives dont toutes les circonstances sont dissemblables. Tandis qu'après mille ans on reconnoît encore un air de famille aux descendans des Bretons, à ceux des Basques, ou, ce qui est plus étrange, à ceux des Juifs et des Bohémiens, qui depuis tant de siècles sont

errans au milieu de nous, on peut à bon droit s'étonner que les fils d'un grand roi soient si souvent les derniers des hommes.

La dégénération de la race carlovingienne est sans doute un grand exemple de ce rapide abâtardissement. Cette famille qui se divisa en tant de branches, qui occupa pendant un siècle presque tous les trônes de l'Europe, et qui eut une influence si décisive sur les calamités de cette contrée, avoit commencé par produire une suite de grands hommes : Pepin d'Héristal, Charles Martel, Pepin-le-Bref, Charlemagne, dont on n'avoit vu nulle part ailleurs peut-être les égaux se succéder ainsi en ligne directe. Les premiers n'étoient encore, il est vrai, que des chefs de parti ou des chefs d'armée. Le dernier lui-même n'étoit pas né dans la condition royale. Mais à dater de la révolution qui leur donna un trône, tous les fils et les petits-fils du héros, tous les Porphyrogénètes, ou princes nés dans la pourpre de l'empire d'Occident, furent, sans aucune exception, méprisables. On n'en distingue pas un qui mérite de l'intérêt ou qui puisse exciter de l'amour; et l'anéantissement des forces de leur immense empire, sa chute rapide, inouïe, à laquelle rien ne ressemble dans le monde, fut l'ouvrage de leurs vices et de leur foiblesse.

Louis-le-Débonnaire avoit bien préludé à cet

avilissement de la race carlovingienne. Avec des connoissances étendues, de la bonté et des qualités aimables qu'on prenoit pour des vertus, il avoit en peu d'années ruiné le superbe héritage qu'il avoit reçu d'un héros. Séduit par les intrigues de sa seconde femme, et par sa folle tendresse pour son plus jeune fils, il avoit bouleversé les lois de la monarchie et les siennes propres, confondu les droits de chacun et les devoirs des peuples, par des engagemens contradictoires, enseigné à ses fils et à ses sujets à violer les traités et les sermens qu'il leur imposoit, et qu'il violoit ensuite lui-même, rendu nécessaire enfin une guerre civile après sa mort, pour régler, par la force des armes, ce qu'il avoit confondu par son inconstance.

840. Au moment où il mourut, Louis-le-Débonnaire n'avoit aucun de ses enfans auprès de lui. L'aîné de ses fils, Lothaire, étoit en Italie. Pepin, le second, étoit mort, et son fils, de même nom que lui, étoit en Aquitaine, où tout récemment il avoit été poursuivi par les armes de son aïeul. Le troisième, Louis, s'étoit retiré en Bavière, après avoir perdu son armée dans sa dernière rencontre avec son père. Le plus jeune enfin, Charles, étoit avec sa mère, à Bourges, où il avoit convoqué l'assemblée d'Aquitaine. La nouvelle de la mort de l'empereur étant portée à ces quatre princes, cha-

cun d'eux sentit bien que tous les partages qu'il 840.
avoit sanctionnés seroient regardés comme de nulle valeur par les peuples, et songea aussitôt à se fortifier par les armes, et à acheter la faveur de ses vassaux par des concessions de terre, de bénéfices d'église, ou de priviléges.

Lothaire, l'aîné de ces princes, faisoit valoir sur la succession de son père des droits qui devoient paroître plus légitimes qu'aucun autre. Il y avoit déjà vingt-trois ans qu'il avoit été associé à l'empire par l'autorité du chef de cet empire, par celle de la nation qui l'avoit solennellement reconnu dans ses diètes, et qui avoit prêté serment de le maintenir; par celle enfin du pape qui l'avoit sacré, et qui avoit ainsi joint la sanction de l'Église aux titres qu'il tenoit des lois, et du consentement du peuple. Aussi Lothaire prétendit-il qu'il avoit droit à être reconnu pour chef de l'empire, comme l'avoient été son père et son aïeul; c'est-à-dire, qu'en conservant l'administration des provinces aux trois rois, ses frères et son neveu, il régleroit leurs opérations militaires, et les appelleroit aux diètes générales qu'il convoqueroit et qu'il présideroit lui-même; il exerceroit enfin sur eux une sorte de haute justice, telle que pendant quarante ans elle avoit été exercée par les empereurs sur les rois. Lothaire ne se croyoit nullement lié par le traité conclu

840. à Worms, l'année précédente. Ce traité qui donnoit au fils puîné du dernier empereur une moitié de l'empire, étoit également contraire aux coutumes des Francs, aux droits de Louis et de Pepin, et aux intérêts des peuples ; car le jeune prince, en faveur duquel ses frères étoient dépouillés, avoit à peine dix-sept ans, et ne pouvoit être supposé fort propre au gouvernement. D'ailleurs, ni les princes ni les peuples n'ont jamais reconnu dans les rois le droit de disposer arbitrairement de leurs états ; et si l'hérédité des monarchies est un droit, il existe autant en faveur des sujets que des familles royales.

En effet, dès que Lothaire apprit la mort de son père, il envoya des messagers dans tout l'empire, et particulièrement en France, dans l'Austrasie et la Neustrie, pour annoncer son avénement à cet empire qui lui avoit été décerné dès long-temps, pour demander qu'on lui prêtât serment de fidélité, et pour promettre en même temps à tous ceux qui avoient reçu de son père des dignités civiles ou ecclésiastiques, non-seulement qu'il les conserveroit dans leurs gouvernemens, mais encore qu'il augmenteroit leurs prérogatives, pourvu qu'ils lui fussent fidèles. Il envoya en même temps à Charles II, plus connu dans l'histoire de France sous le nom de Charles-le-Chauve, pour lui déclarer qu'il

n'oublioit point leur dernier accord, la recommandation de son père, et les obligations qu'il avoit contractées envers lui, en le tenant sur les fonts du baptême. Mais en même temps, il le prioit de s'abstenir de toute hostilité contre leur neveu commun Pepin, fils du roi d'Aquitaine, jusqu'à ce, du moins, qu'ils eussent pu régler ensemble ses droits dans une conférence. Lothaire n'eut point le temps de faire à son autre frère Louis, roi de Bavière, des propositions d'accommodement; celui-ci, qui avoit gagné l'affection des Allemands en vivant constamment au milieu d'eux, et qui en a conservé le surnom de *Germanique*, dès qu'il avoit appris la mort de son père, avoit soulevé les provinces qui avoient pour lui de l'attachement, et il avoit fait reconnoître son autorité jusqu'au Rhin. (1) 840.

Les grandes assemblées des plaids publics, ou les comices nationaux avoient été convoqués par Louis-le-Débonnaire à Worms, et les trois frères s'y donnèrent rendez-vous pour décider de leurs droits, ou par le jugement de l'assemblée, ou par celui de Dieu; ces deux manières de parler exprimoient presque la même idée, car l'assemblée étoit composée d'hommes

(1) *Tomus septimus Scriptor. franc. D. Martin Bouquet. Nithardus Hist.* Lib. II, cap. 1, p. 16. — *Annal. Fuldenses*, p. 159. — *Annales Metenses*, p. 184.

840. armés, plus enclins à décider les questions de droit par la force que par le compte de leurs suffrages; et le succès d'une bataille étoit, tout aussi-bien que celui d'un combat judiciaire, considéré comme un jugement de Dieu. Louis-le-Germanique arriva le premier à Worms, et y laissa une partie de ses troupes, tandis qu'avec le reste il alloit au-devant des Saxons : Lothaire, pendant le même temps, passoit les Alpes pour entrer d'Italie en Allemagne; et après avoir repoussé l'avant-garde de Louis, il arriva à Francfort. Charles ne songea point à s'y rendre, parce qu'il devoit, presque à la même époque, avoir une conférence avec son neveu, Pepin II, à Bourges. Les armées des deux frères aînés étoient en présence; mais avant de combattre, ils avoient besoin de connoître mieux leurs prétentions respectives. Également ambitieux et mécontens des derniers partages, ils ne savoient point cependant encore quelles devoient être leurs futures alliances; pour se donner le temps de s'entendre, ils conclurent une trève jusqu'au 11 novembre, puis Lothaire passa la Meuse et entra dans les pays qui avoient été assignés en partage à Charles-le-Chauve. Gérard, comte de Paris, Hilduin, abbé de Saint-Denis, et Pepin, fils du malheureux Bernard, autrefois roi d'Italie, vinrent le joindre sur la

Seine, en lui annonçant que toute la monarchie étoit prête à le reconnoître. (1) 840.

Pendant ce temps Charles-le-Chauve poursuivoit son rival Pepin II en Aquitaine; négocioit avec Bernard, duc de Septimanie, qui vouloit attendre les événemens avant de prendre un parti; envoyoit des ambassadeurs à Lothaire, et cherchoit comme lui à gagner du temps, afin de rassembler une armée qui pût défendre sa couronne. Charles étoit âgé de dix-sept ans seulement : l'historien Nithard, son parent et l'un de ses généraux les plus fidèles, assure que « chacun plaçoit une grande espé« rance dans son caractère. » Cependant il ne manifestoit ni ces talens distingués, ni ces qualités brillantes ou cette âme élevée qui excitent l'enthousiame. L'usage de la monarchie, tel qu'il subsistoit depuis plus de quatre siècles, lui donnoit droit à une part dans l'héritage de son père, mais seulement avec ses trois autres frères ou leurs enfans. Le droit qu'il prétendoit avoir de dépouiller Pepin II, d'envahir la part de ses frères aînés, ou de se rendre indépendant du chef de la famille, ne pouvoit être fondé que sur les intrigues de femmes qui l'avoient élevé, et sur la tendresse d'un père déjà retombé dans l'enfance. Ces mêmes intrigues avoient déjà, pendant dix ans, engagé la

(1) *Nithardi Hist.* Lib. II, cap. 1, p. 16.

840. nation dans de honteuses guerres civiles, et leur souvenir seul devoit aliéner les peuples du jeune homme qui avoit causé tant de malheurs. Malgré ces désavantages, la cause de Charles fut soutenue avec constance, avec intrépidité, et il triompha. Les conséquences de son succès doivent peut-être nous en révéler les causes. Avec le règne de Charles-le-Chauve commence la vraie monarchie française, ou l'indépendance de la nation qui créoit la langue que nous parlons aujourd'hui, et qui se sépara à cette époque des Allemands et des Italiens. La guerre entre Charles et ses deux frères fut celle des peuples romans des Gaules, qui rejetoient le joug germanique; la querelle insignifiante des rois fut soutenue avec ardeur, parce qu'elle s'unissoit à la querelle des peuples; et tous ces préjugés hostiles, qui s'attachent toujours aux différences de langue et de mœurs, donnèrent de la constance et de l'acharnement aux combattans.

La première conquête des Francs avoit mêlé les deux langues tudesque et latine dans toute l'étendue des Gaules. Le barbare et le romain avoient eu chacun leur dialecte; l'un avoit été conservé pour l'armée, l'autre pour l'Église et le gouvernement; tous les seigneurs, tous les hommes puissans parloient également les deux langues; mais dans le Midi, le latin qui se

corrompoit chaque jour davantage, et qui 840.
commençoit à être désigné par le nom de roman, étoit la langue maternelle, l'allemand, la langue enseignée; c'étoit tout le contraire dans le Nord. La révolution qui avoit transféré tout le pouvoir aux ducs d'Austrasie, ancêtres de Charlemagne, et à leur armée, avoit répandu de nouveau vers le Midi le langage tudesque, et augmenté la nécessité de l'apprendre, pour quiconque appartenoit au gouvernement; mais en même temps la résidence de la cour avoit été transportée dans les provinces germaniques, à Aix-la-Chapelle, à Worms, à Cologne; et Paris, autrefois capitale du royaume, s'étoit d'autant plus attaché au langage roman, qu'il étoit plus abandonné par les Francs. A l'époque de la mort de Louis-le-Débonnaire, la frontière entre les deux langues étoit à peu près la même qu'aujourd'hui. C'étoit celle que dans son dernier traité de partage, cet empereur avoit voulu établir entre le gouvernement de Lothaire et celui de Charles. Pour la première fois depuis la chute de l'empire romain, tous ceux qui parloient le roman de France se trouvèrent réunis en un seul corps; pour la première fois ils purent exprimer leur sentiment d'inimitié contre ces peuples barbares qui prétendoient être leurs maîtres, et que leur langage seul signaloit comme appartenant à une autre

840. race. Aussi lorsque Charles-le-Chauve, averti de la défection de plusieurs grands seigneurs des bords de la Loire, des mouvemens de Pepin en Aquitaine, de ceux des Bretons sur leurs frontières, consulta son armée sur ce qu'il avoit à faire, dans un moment où il ne savoit pas même s'il trouveroit un lieu de sûreté pour sa mère l'impératrice Judith : « Il ne restoit plus à « ses soldats », dit Nithard, qui lui-même en étoit un des plus distingués, « que leur vie et « la force de leur corps; mais ils élurent plutôt « de mourir noblement que d'abandonner leur « roi, et de le trahir. » (1)

Cependant les hostilités n'éclatèrent point encore : Lothaire, accueilli par les grands dont les possessions s'étendoient de la Seine à la Loire, s'étoit approché de cette dernière rivière; Charles étoit près d'Orléans, et les deux armées n'étoient plus qu'à six lieues l'une de l'autre, lorsque les princes recommencèrent à négocier. Lothaire offrit à son frère de ne point le troubler dans la possession de l'Aquitaine, de la Septimanie, de la Provence et de dix des comtés situés entre la Seine et la Loire, puis de remettre leurs différends à la décision de la prochaine assemblée des états convoquée à Attigny sur la rivière d'Aisne, pour le 8 mai suivant. Charles accepta ces conditions, assuré

(1) *Nithardi Hist.* Lib. II, cap. 4, p. 17.

que son frère, en ne les observant point, lui 840.
donneroit bientôt occasion de s'en départir. Lothaire marcha ensuite contre Louis-le-Germanique; mais à l'approche des deux frères, les soldats du plus jeune l'abandonnèrent, et il s'enfuit en Bavière sans avoir combattu. (1)

Charles-le-Chauve employa l'hiver de 840 841.
à 841 à rassembler ses partisans dans l'Aquitaine et la Bourgogne. Il avoit donné rendez-vous à Nevers, à ce Bernard, duc de Septimanie, qu'on soupçonnoit d'être son père, et qui cependant évitoit de se déclarer pour lui, et protestoit qu'il vouloit demeurer neutre. Charles se regardant comme joué par lui, après l'avoir vainement attendu à Nevers et à Bourges, attaqua vivement ses partisans, et les força à lui promettre fidélité. En même temps Charles avoit à soutenir la guerre contre Pepin II, dont le parti étoit toujours nombreux en Aquitaine, et contre Noménoé, duc des Bretons, qui avoit profité des dissensions de l'empire pour prendre le titre de roi. Tout le midi de la France étoit donc dans un état de trouble et de confusion; cependant l'autorité royale ne s'étendoit guère au-delà du camp royal : les seigneurs qui s'étoient déclarés ou pour Pepin, ou pour Charles, ou pour Lothaire, correspondoient à peine avec eux, et ne recevoient d'eux aucun ordre; et leurs

(1) *Nithardi Hist.* Lib. II, cap. 7, p. 19.

841. hostilités contre leurs voisins ressembloient plutôt à des actes de brigandage qu'à des actions militaires. L'armée de Charles, afin de s'établir en pays ennemi, allégua quelque violation du dernier traité, dont elle accusa Lothaire, et elle rentra dans la partie de la Neustrie à laquelle Charles avoit renoncé. (1)

La diète d'Attigny n'eut point lieu ; Charles y attendit vainement Lothaire : mais dans l'intervalle, il avoit conclu une alliance avec Louis-le-Germanique, tandis que Lothaire s'étoit de son côté allié à Pepin II, et toutes les forces de l'empire se préparoient à fixer par leur épée les droits réciproques des princes français. Une bataille générale étoit désirée par tous les partis; c'étoit pour eux un appel au jugement de Dieu, par lequel ils espéroient terminer les dissensions qui les désoloient depuis dix ans. C'étoit au milieu de la France qu'ils s'assembloient de toutes parts pour mesurer leurs forces. Louis-le-Germanique força, le 13 mai, le passage du Rhin, qui étoit défendu par Adalbert, duc de Metz, et il fit sa jonction avec Charles-le-Chauve. Lothaire, de son côté, cherchoit à faire la sienne avec son neveu Pepin d'Aquitaine. Bernard, duc de Septimanie, s'étoit aussi rendu avec son corps d'armée sur le théâtre de la guerre; il n'avoit point cepen-

(1) *Nithardi Hist.* Lib. II, cap. 5, p. 18.

dant intention de prendre part au combat, mais seulement d'attendre son issue pour embrasser le parti du vainqueur. Le 21 juin 841 les deux armées se trouvèrent en présence sans s'être cherchées, dans le voisinage d'Auxerre; il y avoit toutefois trois lieues de distance entre l'un et l'autre camp, et Lothaire, qui attendoit encore Pepin, profita des bois et des marais qui coupoient le pays, pour éviter la bataille. Ses deux plus jeunes frères lui envoyèrent alors des hérauts d'armes, pour se plaindre de ce qu'il se refusoit également et à la paix et à la guerre. Lothaire avoit rejeté, disoient-ils, leurs offres d'accommodement, et cependant il se déroboit au combat; pour eux, ils étoient prêts à soumettre leur cause au jugement de Dieu: déjà ils l'avoient invoqué par des jeûnes et des prières; et désormais, selon que Lothaire voudroit choisir, ou ils marcheroient à lui, ou ils l'attendroient en lui ouvrant tous les passages, et ils lui présenteroient sans fraude un combat égal. Lothaire, qui ne songeoit qu'à gagner du temps, renvoya les hérauts d'armes, en annonçant que les siens porteroient bientôt à ses deux frères sa réponse. En même temps il transporta son camp au village de Fontenay, tandis que ses frères se placèrent à Tauriac, pour lui couper le chemin. (1)

841.

(1) D'après l'abbé Lebeuf, Fontanetum est aujourd'hui

841. De nouvelles négociations et de nouvelles propositions de paix occupèrent les princes pendant les deux jours suivans; mais Lothaire, qui sembloit d'abord avoir désiré un arrangement, en rejeta toute idée dès que Pepin se fut réuni à lui. Alors ses deux frères lui firent dire qu'il choisît ou d'accepter leur dernière proposition, ou de les attendre, car le lendemain 25 juin, à la deuxième heure du jour, ils viendroient demander entre eux et lui le jugement de ce Dieu tout-puissant, auquel il les avoit forcés de recourir contre leur volonté.

Le lendemain au point du jour, les deux frères firent occuper le sommet du mont des Alouettes, qui dominoit le camp de Lothaire; puis ils attendirent l'heure fixée. Le combat s'engagea sur trois points différens; Lothaire commandoit au lieu nommé Brittes ou Bretignelles; il y fut attaqué par Louis-le-Germanique. Nous ne savons point le nom des lieutenans de Lothaire qui commandoient à Fagit ou le Fay, et à Solennat, ou Coulenne; ils y furent attaqués, le premier par Charles-le-Chauve, le second par le comte Nithard, qui a écrit la seule bonne histoire de cette époque malheureuse, et par le comte Adelhard. Aucun combat depuis l'origine de la monarchie n'avoit

nommé non pas Fontenay, mais Fontenaille, et Tauriac est Tury, à sept lieues d'Auxerre.

été aussi acharné; aucun ne fit répandre plus 841.
de sang et ne fut plus fatal à la France. Les armées à peu près égales en nombre, et animées d'un égal courage, ne pouvoient se résigner à céder la victoire. Elle demeura enfin aux deux plus jeunes frères, mais elle avoit été achetée si cher, qu'ils ne furent point en état d'en recueillir les fruits. En général, les historiens de cette époque ne nous apprennent pas quel fut le nombre des morts; en effet il y avoit si peu d'ordre dans les armées que les généraux eux-mêmes ne pouvoient jamais le connoître. Un seul écrivain contemporain, mais Italien, porte à quarante mille hommes la perte de Lothaire et de Pepin (1); et l'on doit regarder ce calcul comme le plus exagéré de ceux qui circulèrent sur les conséquences de cette bataille. Cependant l'annaliste de Metz a dit le premier, et presque tous ceux qui sont venus depuis ont répété que le massacre des Français dans cette journée avoit mis un terme à leur puissance militaire, et les avoit laissés dès lors dans l'impossibilité d'arrêter les ravages des Normands, des Sarrasins et des Bretons (2). Qu'on juge ce

(1) *Agnelli Ravenn. Liber pontificalis Script. rer. italic.* T. II, p. 185. *Vita Georgii*, cap. 2.

(2) *Nithard.* Lib. II, cap. 10, p. 21, 22. — *Annal. Bertiniani*, p. 59. — *Annal. Fuldens.* p. 159. — *Annal. Metenses*, p. 184.

841. qu'étoit devenue la population libre d'un empire qui s'étendoit de la Baltique à l'Èbre, et des monts Crapacks à la mer de Gascogne, ou à l'extrémité de l'Italie, lorsque la perte de quarante mille hommes suffisoit pour anéantir ses forces militaires.

Lothaire accomplit, sans être poursuivi, sa retraite jusqu'à Aix-la-Chapelle. Il est probable que ses deux frères, qui rendirent avec beaucoup de dévotion les derniers devoirs aux morts et aux mourans du champ de bataille de Fontenai, étoient peu en état de le poursuivre. Ils se séparèrent ensuite; Louis reprit la route de la Germanie, Charles celle de l'Aquitaine; mais les forces de celui-ci étoient si épuisées, qu'il ne put remporter aucun avantage sur Pepin II. Lorsqu'il s'avança ensuite dans la Neustrie, les seigneurs francs le voyant accompagné par si peu de monde, refusèrent, sous divers prétextes, de se joindre à lui. Lothaire avoit rassemblé une nouvelle armée de Saxons, d'Allemands et d'Austrasiens, et Charles qui ne se sentoit pas même en état de lui résister, adressoit aux grands et aux prélats de la Neustrie, les supplications les plus pressantes, pour les attacher à son parti. En même temps il faisoit à Lothaire de nouvelles propositions de paix, et il fortifioit tous les passages de la Seine, assuré qu'il ne pourroit plus tenir la campagne,

si l'empereur franchissoit une fois cette rivière. 841.
Une crue d'eau inattendue le mit en sûreté pour le reste de l'année, et Lothaire s'éloigna de Paris pour aller joindre Pepin II, auquel il avoit donné rendez-vous à Sens. (1)

Pour arriver à cette dernière ville, Lothaire 842.
avoit passé la Seine au-dessus de Paris; il se trouvoit ainsi entre Charles et les provinces où ce prince comptoit le plus de partisans. Mais en revanche il avoit laissé à Charles plus de facilité pour faire sa jonction avec Louis-le-Germanique, son frère. Charles, prenant son chemin par Toul, s'étoit en effet avancé à sa rencontre jusqu'aux bords du Rhin, dont il lui avoit facilité le passage à Saverne, après quoi les deux frères étoient entrés ensemble à Strasbourg. Ils vouloient donner la plus grande solennité à leur alliance, pour y intéresser leurs deux peuples et leurs deux armées. Aussi l'un et l'autre roi s'adressèrent-ils au peuple, chacun dans sa langue; car pour la première fois les contemporains font, à cette occasion, mention de l'existence de la langue romane, et nous en conservent un échantillon, ainsi que de l'ancienne langue tudesque. Louis, qui étoit l'aîné, parla le premier aux Allemands, et leur dit : « Vous savez combien de fois Lothaire a « cherché à nous détruire, moi et mon frère

(1) *Nithard*. Lib. III, cap. 2 et 3, p. 24, 25

842. « que vous voyez devant vous, en nous faisant « une guerre à mort. Comme ni l'amour fra« ternel, ni le christianisme, ni aucun expé« dient conforme à la justice, n'ont pu faire que « la paix se maintînt entre nous, nous avons « été contraints de porter notre cause au juge« ment du Dieu tout-puissant, afin de nous « contenter ensuite de ce que sa volonté auroit « attribué à chacun. Vous savez aussi que par « la miséricorde de Dieu, nous sommes demeu« rés vainqueurs dans ce combat, tandis que lui, « après avoir été vaincu, s'est retiré avec les « siens où il a voulu; car nous sentant touchés « d'un amour fraternel, et prenant pitié du « peuple chrétien, nous n'avons point cherché « à le poursuivre et à le détruire, mais nous « avons continué, comme auparavant, à de« mander que chacun retînt seulement ce qui « devoit être à lui. Lothaire, au contraire, ne « s'est point soumis au jugement de Dieu; il « n'a point cessé dès lors de me poursuivre, « aussi-bien que mon frère, et de ruiner notre « peuple par des incendies, des rapines et des « massacres. Aussi nous voyons-nous forcés « de nous réunir de nouveau; et comme nous « avons craint que vous doutassiez de la sta« bilité de notre foi perpétuelle, nous avons « résolu de nous lier l'un à l'autre, en votre pré« sence, par notre serment. Aucune cupidité

« inique ne nous a poussés à faire ce que nous 842.
« faisons. Mais si Dieu nous donne la paix, à « l'aide de vos secours, nous avons voulu rendre « plus assuré notre commun accord. Ainsi « donc, ce dont Dieu me garde, si je venois « à violer le serment que je vais prêter à mon « frère, je délie chacun de vous de l'obéissance « qui m'est due, et du serment de fidélité qu'il « m'a prêté. » Dès qu'il eut fini de parler, Charles adressa les mêmes paroles en langue romane à ses sectateurs. Puis chacun d'eux prononça, non point dans sa propre langue, mais dans celle des sujets de son frère, Louis en roman, et Charles en allemand, le serment de l'alliance; et les deux peuples répondirent à l'un et à l'autre, en prêtant serment dans les deux langues, de ne point aider celui des deux rois qui se départiroit de l'alliance. (1)

(1) *Nithardi Hist.* Lib. III, cap. 5, p. 26. — *Marquardi Freheri Dissertat.* p. 34 et suiv.

Quoique ce serment ait été imprimé à plusieurs reprises, le lecteur sera peut-être bien aise de le retrouver ici avec une traduction verbale interlinéaire.

SERMENT DU ROI.

Pro Deo amur et pro christian poblo et
Pour (de) Dieu *l'*amour, et pour *du* chrétien peuple et
nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus
notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu
savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre
savoir et pouvoir me donne, ainsi sauverai-je cetui mon frère

842. L'historien Nithard prend cette occasion pour tracer les portraits des deux rois, ses proches parens, qui prenoient en présence du peuple cet engagement solennel. « Tous deux, dit-il, « étoient de taille médiocre, mais leur figure « étoit belle, et leur corps propre à tous les « exercices; tous deux étoient braves, bien- « faisans, prudens et éloquens. La sainte con- « corde de ces deux frères servoit d'exemple à « toute la noblesse assemblée autour d'eux. Les « festins se succédoient presque sans interrup- « tion, et tout ce qu'ils possédoient de précieux, « ils se l'offroient en présent l'un à l'autre. Une

Karlo, et in adjuhda, et in cadunha cosa, si cum om
Charles, et en aide et en chaque chose, si comme homme
per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altre si
par droit son frère sauver doit, en ce que il à moi autant en
fazet. Et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui meon
feroit. Et de Lothaire nul plaid jamais prendrai, qui à ma
vol cist meon fradre Karle in damno sit.
volonté à cetui mon frère Charles en dommage soit.

SERMENT DU PEUPLE.

Si Loduvhigs sacrament que son fradre Karlo jurat con-
Si Louis *le* serment que *à* son frère Charles jura con-
servat, et Karlus meo, sendra de suo part non los tanit, si
serve, et Charles mien, *le* sien de sa part ne le tient, si
io returnar non lint pois, ne io, ne neuls cui eo returnar int
je détourner ne l'en puis, ni moi, ni nul que je détourner en
pois, in nulla adjuhda contra Lodhuwig nun li iver.
puisse, en nulle aide contre Ludwig ne lui irai.

Voyez le *fac simile* du manuscrit de Nithard dans Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*. Disc. prélim. p. 20.

« même maison étoit destinée et à leur repas et 842.
« à leur sommeil ; ils traitoient avec une égale
« harmonie leurs intérêts publics et privés, car
« l'un ne demandoit jamais à l'autre que ce qu'il
« jugeoit utile et avantageux à tous deux éga-
« lement. Ils fréquentoient souvent des jeux ou
« exercices auxquels on procédoit dans l'ordre
« suivant. On se rassembloit dans un lieu pro-
« pre à ce spectacle, et toute la multitude s'ar-
« rêtant en dehors des barrières, un nombre
« égal de Saxons, de Gascons, d'Austrasiens et
« de Bretons s'avançoient d'une course rapide,
« les uns contre les autres, comme s'ils vou-
« loient combattre. Ceux qu'on attaquoit se re-
« tiroient vers leur parti, en se couvrant de
« leur bouclier dans leur fuite; puis ils par-
« toient de leur camp, et poursuivoient à leur
« tour ceux qui les avoient attaqués, jusqu'à
« ce que les rois eux-mêmes, avec toute la jeu-
« nesse, lâchant la bride à leurs chevaux, et
« poussant de grands cris, s'élançassent les uns
« contre les autres. Ils faisoient sonner à l'envi
« leurs petites lances, et poursuivoient tour
« à tour tous ceux qui tournoient le dos. Le
« spectacle demeura, par la modération uni-
« verselle, digne d'une si noble assemblée. En
« effet, dans une si grande multitude de gens
« de race diverse, il n'y eut personne ou de
« blessé ou d'offensé, ce qui n'arrive pas tou-

842. « jours, même lorsque les joueurs sont en très-« petit nombre, et qu'ils se connoissent tous par-« faitement »(1). Ainsi le même historien nous donne à la même page le premier monument de la langue française, et le premier récit d'un tournois. On remarquera cependant combien ce jeu guerrier étoit loin de ce qu'il devint dans la suite; combien les adversaires s'y ménageoient encore, et quelle attention ils apportoient alors à ne point ensanglanter l'arène.

La conférence des deux rois, et leur appel aux deux peuples, français et allemand, paroissent avoir ébranlé les partisans de Lothaire, et leur avoir fait comprendre que la paix dont l'empire avoit tant besoin, ne pouvoit être fondée que sur les concessions que feroit l'empereur. Il se vit abandonné de la plus grande partie de son armée, et il sentit la nécessité de se rapprocher de la Provence et de la Bourgogne, où il avoit ses partisans. Avant de quitter le palais d'Aix-la-Chapelle, il le dépouilla d'une partie des ornemens impériaux qu'y avoit accumulés la magnificence de ses prédécesseurs; entre autres, il mit en pièces et partagea à ses soldats un disque d'argent d'une merveilleuse grandeur, sur lequel étoit gravé à peu près tout ce qu'on connoissoit à cette époque de géographie et d'astronomie. Après avoir dévasté son

(1) *Nithardi*. Lib. III, cap. 6, p. 27.

propre palais, comme auroit pu le faire un ennemi, il se retira par Troyes et Châlons à Lyon, tandis que ses frères firent leur entrée dans la capitale qu'il avoit abandonnée, et convinrent du partage des états qu'ils lui avoient enlevés. (1) 842.

Cependant la nation et ses princes étoient également fatigués de la guerre. De toutes parts les frontières de l'empire étoient envahies par les peuples barbares qui l'avoisinoient. Les Normands ravageoient toutes les côtes, et remontant les rivières, portoient la désolation jusque dans des lieux si éloignés de la mer, qu'on auroit dû s'y croire à l'abri de leurs attaques. Les Sarrasins n'exerçoient pas moins de ravages en Italie et en Provence; l'Aquitaine étoit ensanglantée par la guerre civile entre Pepin II et Charles-le-Chauve; la Neustrie, par les déprédations de Nomenoé, qui se faisoit appeler roi de Bretagne. La Saxe, par le soulèvement des hommes libres et des esclaves contre la haute noblesse. Charlemagne, après sa conquête, avoit favorisé celle-ci, pour tenir plus facilement sous le joug la nation subjuguée, assuré qu'en tout pays les nobles seroient toujours prêts à faire cause commune avec les ennemis de leur patrie, si ceux-ci les aidoient à asservir

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 61. — *Nithard*. Lib. III, cap. 7, p. 28.

842. leurs vassaux. Pendant le règne de Louis-le-Débonnaire, les deux ordres des hommes libres et des serfs, désignés chez les Saxons par les noms de *Freylingen* et de *Lazzi*, avoient été toujours plus opprimés par les nobles ou *Ethelingen*. Ces deux ordres inférieurs étoient cependant infiniment plus nombreux en Saxe que dans le reste de l'empire. Les Lazzi, dont le nom n'est pas germanique, étoient peut-être originairement un peuple conquis, et Nithard parle en effet de leur affinité avec les Slaves. Lothaire, qui vouloit faire une diversion dans les états de Louis-le-Germanique, avoit offert aux opprimés de rétablir les lois de liberté abolies par Charlemagne; un redoutable soulèvement, qui fut désigné dans le pays par le nom de *Stelling* (le rétablissement), en fut la conséquence; presque tous les seigneurs furent chassés du pays; chacun redemanda la loi de ses pères, et la religion de son choix : aussi la plupart d'entre eux, qui n'étoient chrétiens que par force, retournèrent au culte des idoles. D'autre part, Louis-le-Germanique faisoit cause commune avec les nobles et les prélats, et leur promettoit de remettre tout le reste de la nation sous le joug (1). Le soulèvement des ordres inférieurs en Saxe, causa plus de terreur encore aux nobles de tout l'empire, que les invasions

(1) *Nithardi*. Liv. IV, cap. 2, p. 29.

des Normands ou des Sarrasins; chacun demanda également aux fils de Louis-le-Débonnaire de pourvoir à la sûreté de ses propres foyers, au lieu d'insister plus long-temps sur des partages auxquels les Francs étoient indifférens. 842.

Lothaire cédant à ces instances, envoya proposer à ses frères un traité de paix dans lequel il consentoit à admettre pour base l'indépendance de leurs royaumes à l'égard de sa couronne impériale. L'Italie, la Bavière et l'Aquitaine devoient être considérées comme l'apanage de Lothaire, de Louis et de Charles; car Pepin II fut abandonné sans condition par l'empereur qui avoit promis de le protéger. Après avoir retranché ces trois royaumes de la masse, le reste devoit être partagé en trois parts égales, et Lothaire, en sa qualité d'aîné, devoit avoir le choix entre elles. Quoique ces premières bases fussent agréées, et que les trois frères eussent eu au milieu de juin une conférence amicale, dans une petite île de la Saône, au-dessus de Mâcon, il fallut long-temps avant que leurs commissaires pussent réussir à s'entendre. Chacun d'eux en avoit choisi quarante, parmi la plus haute noblesse de ses états; mais ceux-ci n'avoient pas été plus tôt rassemblés, qu'ils avoient reconnu qu'ils n'avoient point de notions assez exactes sur l'étendue ou la richesse

842. comparative des diverses provinces de l'empire, pour en faire un partage égal. Les peuples les pressoient de mettre fin à une guerre qui avoit causé déjà tant de souffrances et de malheurs, et les évêques leur offroient de les absoudre du serment qu'ils avoient prêté d'accomplir le partage, suivant la justice; puisque en effet dans leur ignorance il leur étoit impossible de se conformer à cette justice qu'ils avoient promis d'observer. D'autre part, les commissaires de Louis et de Charles représentoient qu'un partage mal fait exciteroit de nouveaux mécontentemens et donneroit lieu à de nouvelles guerres. Ils demandèrent que toutes les provinces de l'empire fussent soumises à un examen régulier. En conséquence, on leur donna des adjoints, et le nombre total des commissaires fut porté à trois cents; ils se distribuèrent toute la surface de l'empire qu'ils s'engagèrent à parcourir avant le mois d'août de l'année suivante : cet immense travail étoit en effet alors nécessaire pour se procurer les connoissances qu'on obtient aujourd'hui en un instant, par l'inspection d'une carte géographique : malheureusement on écrivoit à cette époque aussi peu qu'on lisoit. Le rapport des commissaires ne fut point mis par écrit, ou point déposé dans les archives. S'il nous avoit été conservé, ce seroit le plus curieux de tous

les monumens sur l'état de l'Europe au moyen âge. (1)

Les commissaires, après leurs voyages, communiquèrent le résultat de leurs observations au mois d'août de l'année suivante, aux trois rois assemblés à Verdun, et sur ce rapport fut fondée la division finale de l'empire de Charlemagne. Toute la partie de la Gaule située au couchant de la Meuse, de la Saône et du Rhône, avec la partie de l'Espagne située entre les Pyrénées et l'Èbre, furent abandonnées à Charles-le-Chauve. Ce fut là le nouveau royaume de France. La Germanie tout entière jusqu'au Rhin fut donnée en partage à Louis-le-Germanique; Lothaire joignit à l'Italie toute la partie orientale de la France, depuis la mer de Provence jusqu'aux bouches du Rhin et de l'Escaut. Cette lisière de pays, longue et étroite, qui coupoit toute communication entre Louis et Charles, fut nommée la part de Lothaire, *Lotharingia*, d'où l'on a fait depuis le nom de Lorraine. (2) 843.

Le meilleur historien de cette époque, Nithard, petit-fils de Charlemagne par sa fille Berthe, après avoir conduit son récit des guerres civiles de France jusqu'au mariage de Charles-le-Chauve, célébré le 14 décembre 842, avec

(1) *Nithardi Hist.* Lib. IV, cap. 5, p. 31.

(2) *Annal. Bertiniani*, p. 62. — *Annal. Fuldenses*, p. 160.

843. Hermentrude, fille d'Eudes, comte d'Orléans, nous abandonne à la fin de son quatrième Livre, qui peut-être même n'est pas terminé. Nous regretterons souvent son jugement sain et son exposition complète des faits, en continuant, avec bien moins de ressources, l'histoire de ces temps de calamité, où le puissant empire de Charlemagne, partagé entre des souverains foibles et jaloux, se trouve désolé en même temps par toutes les causes qui peuvent augmenter la misère des hommes sous un mauvais gouvernement. (1)

Les gardes que Charlemagne avoit établis à l'embouchure des rivières, les vaisseaux qu'il y avoit fait construire, toutes les précautions de sûreté qu'il avoit prises pour la défense des côtes, avoient été abandonnées pendant la foible administration de Louis-le-Débonnaire, et surtout pendant les guerres civiles qui avoient déjà duré quatorze ans. Ces mesures de défense avoient pour but seulement la sûreté et la prospérité des sujets, car les Normands qui pilloient leurs propriétés n'avoient point encore de projet de conquête. Mais en tout temps les rois, plutôt que de voir leur titre compromis, ou de renoncer à la souveraineté du plus petit district, ont préféré exposer les plus opulentes

(1) L'ouvrage de Nithard, fils d'Angilbert, précédé d'une dissertation sur sa famille, est inséré au tome VII des *Historiens de France*, p. 1-33.

provinces à tous les malheurs de la guerre. 843.
Aussi les fils de Louis-le-Débonnaire, rappelant successivement à leurs armées jusqu'au dernier des soldats préposés à la garde du rivage, abandonnèrent-ils leurs sujets aux extorsions des pirates, tandis qu'ils tournoient toutes leurs forces les uns contre les autres. De même, après le traité de Verdun, Charles-le-Chauve ne s'occupa que de la poursuite de son neveu Pepin II, tandis que les Normands, enrichis par le pillage et encouragés par l'impunité, attaquoient désormais la France avec des forces supérieures à ce qu'on en avoit jamais employé pour le brigandage.

Dès l'année 841, Oschar, duc des Normands ou Danois, avoit remonté la Seine jusqu'à Rouen, pris et pillé cette grande ville à laquelle il avoit ensuite mis le feu le 14 mai; puis il avoit, pendant quinze jours, continué à saccager les bords de la Seine; il avoit mis à contribution les couvens de Jumiéges et de Saint-Vandrille, et il s'étoit retiré seulement le 31 mai, lorsque Vulfard, *homme du roi*, comme il est appelé par les chroniques de ces couvens, étoit venu lui présenter le combat. L'homme du roi, noble, vassal, ou commandant de province, avoit en effet tout au moins l'obligation et les moyens de combattre; il n'en étoit pas de même du reste des habitans : ceux des campagnes

843. étoient asservis et confondus avec le bétail qui, comme eux, faisoit valoir les champs; ceux des villes étoient vexés, opprimés, et destitués de toute protection; tous étoient désarmés, tous avoient perdu la résolution aussi-bien que la force nécessaire pour défendre leur vie, et ce foible reste de leurs propriétés que la noblesse leur laissoit encore (1). Les moines auxquels la plus grande partie du pays appartenoit déjà, et qui avoient contribué à lui faire perdre tout esprit militaire, songèrent seulement à empêcher que les reliques des saints, qu'ils regardoient comme les trésors de leurs couvens, tombassent aux mains des infidèles; et comme dans les plus belles provinces de France, il n'y avoit pas à trente lieues des côtes un seul lieu où ils pussent se croire en sûreté, ils les emportèrent en procession plus avant dans les terres. (2)

Pendant l'année 842, les ravages des Normands paroissent s'être bornés aux côtes de Frise; mais en 843 ils portèrent, avec un redoublement de fureur, leurs dévastations sur les bords de la Loire. On prétend que Noménoé, duc des Bretons, les appela dans cette contrée, pour ruiner les trois villes de Rennes, Nantes

(1) *Chronic. Fontanellense*, p. 40. — *Annales Bertiniani*, p. 59. — *Chron. de gestis Nortmannor. in Francia*, p. 152.

(2) *Append. ad Chronic. Fontanell.* p. 231. — *Translatio corporis beati Audoeni*, p. 372.

et Vannes, qui étoient demeurées fidèles au roi 843.
de France, et qui le gênoient dans sa rébellion. Les Normands n'eurent pas plus de peine à entrer à Nantes qu'ils n'en avoient eu, deux ans auparavant, à entrer à Rouen. Les bourgeois, qui n'avoient point d'armes pour se défendre, s'étoient réfugiés dans la grande église; la plupart y furent massacrés avec leurs prêtres et leur évêque; le reste fut emmené en captivité dans l'île de Hermoutier, où les Normands partagèrent leur butin. Dans cette même île, ils accumulèrent encore les dépouilles de tous les châteaux du voisinage, et bientôt après celles des villes de Bordeaux et de Saintes, qui tombèrent aussi entre leurs mains. Tant de richesses ne laissèrent plus de place sur leurs vaisseaux pour y embarquer leurs captifs; ils les relâchèrent alors, et les malheureux habitans de Nantes, dépouillés de tout, rentrèrent, le 30 septembre 843, dans les ruines de leur ville, dont ils firent consacrer de nouveau l'église. (1)

Charles-le-Chauve, qui ne prenoit aucune mesure pour la défense de ses états contre les Normands, n'étoit point cependant, comme les monarques de l'Orient, enfermé dans les murs d'une capitale, et ignorant de tout ce qui se

(1) *Chron. Namnetense*, p. 218. — *Fragment. histor. Britanniæ Armoricæ*, p. 44.

843. passoit hors de l'enceinte de son palais. Aucune ville n'étoit encore reconnue comme le siége de sa nouvelle monarchie; sa résidence n'étoit nullement stationnaire, et les dates de ses chartes nous apprennent qu'il habita successivement cette année, Tours, où il perdit sa mère, l'impératrice Judith, au mois d'avril 843, un camp devant Toulouse qu'il assiégea vainement pendant les mois de mai et de juin, tandis que Pepin II défendoit contre lui cette ville; plus tard Bourges, Compiègne et divers couvens. (1)

844. Il assiégea de nouveau Toulouse pendant l'année 844, et nous apprenons par ses chartes, qu'il se trouvoit devant cette ville depuis le 11 mai jusqu'à la fin de juin. C'est pendant ce temps qu'il condamna à mort, ou selon d'autres qu'il tua de sa main, Bernard, duc de Septimanie, qu'on accusoit d'avoir été l'amant de sa mère, et qu'on soupçonnoit même d'être son père. Bernard réunissoit sous son gouvernement, sous le nom de duchés de Septimanie, de Gothie et de Barcelone, toutes les provinces de l'ancienne monarchie des Visigoths, que les Francs avoient reconquises sur les Sarrasins, tant en Languedoc qu'en Espagne. Il aspiroit à s'en former une souveraineté indépendante, et pour cela il avoit cherché à se ména-

(1) *Diplomata Caroli Calvi* XI-XXVIII, T. VIII, p. 435-450.

ger entre les partis durant la guerre civile. Il 844.
n'avoit point pris part à la bataille de Fontenay, quoiqu'il fût arrivé avec son corps d'armée jusqu'à trois lieues des combattans. Il n'avoit point non plus embrassé de parti dans la guerre par laquelle Charles disputoit à Pepin l'Aquitaine ; mais il négocioit entre les deux compétiteurs, et il avoit jusqu'alors trouvé moyen de se faire craindre et ménager par tous deux. Le meurtre de Bernard ne profita point, au reste, à Charles-le-Chauve; son fils aîné Guillaume, âgé seulement alors de dix-huit ans, recueillit sa succession, et s'efforça de le venger. Non-seulement il embrassa dans ce but le parti de Pepin II, il contracta aussi alliance avec Abdérame, roi de Cordoue, et il introduisit les Musulmans dans toute la partie de l'Espagne qui lui étoit soumise. (1)

Charles-le-Chauve fut obligé de lever le siége de Toulouse en 844, comme il l'avoit déjà levé une première fois en 843. Il avoit compté, pour soumettre cette ville, sur un corps d'armée qui lui arrivoit de Neustrie, et que conduisoient deux ecclésiastiques, fils et petits-fils illégitimes

(1) Hist. générale du Languedoc, Liv. X, chap. 27, p. 538. — *Narratio Odonis Ariberti de morte Bernardi*, p. 286. — *Annal. Bertiniani*, p. 62. — *Annal. Fuldenses*, p. 160. — *Annal. Metenses*, p. 185. — *Pagi critica, ann.* 844, §. 11, p. 592.

844. de Charlemagne, Hugues, abbé de Saint-Quentin, et Richbote, abbé de Centule; mais Pepin surprit cette armée, le 7 juin, auprès d'Angoulême; les deux abbés furent tués; les évêques de Poitiers, d'Amiens, et plusieurs comtes furent faits prisonniers; une grande partie des soldats s'enfuit dans la première surprise, sans avoir combattu; le reste se rendit à discrétion, fut dépouillé de ses armes et de ses bagages, et relâché ensuite après avoir prêté serment de ne plus servir contre Pepin. (1)

Après le mauvais succès de sa campagne en Aquitaine, Charles revint à Thionville, où les trois frères s'étoient donné rendez-vous, et où ils avoient convoqué une assemblée de tout l'empire. Ils s'y réunirent en effet au mois d'octobre, et ils essayèrent d'obtenir par des lois promulguées au nom de tous les Francs, une obéissance qu'ils n'avoient plus la force de se faire rendre par les armes. Pepin II fut sommé d'évacuer l'Aquitaine; Noménoé, duc des Bretons, de respecter le territoire des comtes français ses voisins; tous deux de renoncer au titre de roi qu'ils usurpoient, s'ils ne vouloient attirer sur eux les forces de toute la monarchie. Mais l'un et l'autre ne tint aucun compte de ces

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 62. — *Annal. Fuldenses*, p. 160. — *Annal. Metenses*, p. 185. — Hist. générale du Languedoc, Liv. X, chap. 29, p. 539.

vaines menaces ; Pepin continua d'être reconnu 844.
par la plus grande partie de l'Aquitaine. Noménoé, avec l'aide du comte Lambert, poussa ses ravages jusqu'au Mans, et en fut rappelé seulement par la nouvelle d'un débarquement de Normands en Bretagne. D'autres Normands, remontant la Garonne, étendirent leurs déprédations jusqu'aux portes de Toulouse, tandis que quelques-uns ravagèrent la Galice, et furent enfin vaincus par les Sarrasins sur les côtes de Portugal. (1)

Mais une nouvelle invasion de la France, 845.
plus honteuse encore pour son roi et pour ses soldats, devoit signaler l'année suivante. Ragner, duc des Normands, entra dans la Seine avec une centaine de barques, et la remonta avec une audace inouïe en ravageant ses deux bords, quoique Charles fût alors lui-même sur la rive droite avec une armée. Paris, qui avoit été la capitale des rois Mérovingiens, avoit perdu cette prérogative sous les Carlovingiens. Cependant cette ville étoit toujours la plus importante de celles qui étoient tombées en partage à Charles-le-Chauve ; elle étoit décorée par

(1) *Annales Bertiniani*, p. 63. — Les Actes de l'assemblée de Thionville sont imprimés dans la collection des Conciles, tome VII, p. 1800 ; mais ils se rapportent uniquement à la discipline de l'Église. Les comices nationaux n'étoient déjà plus que des assemblées d'évêques.

845. plus de basiliques, plus de couvens célèbres qu'aucune autre, et au milieu de la misère universelle, elle se glorifioit encore des immenses trésors rassemblés dans ses églises. Charles, en apprenant l'approche des Normands qui ne trouvoient nulle part de résistance, laissa les bourgeois exposés aux calamités qui les menaçoient; mais avec sa noblesse il vint s'établir au couvent de Saint-Denis, pour défendre ce sanctuaire, tandis que les desservans de l'église de Sainte-Geneviève se hâtoient d'emporter, dans une métairie éloignée qui leur appartenoit, les reliques et les trésors de cette sainte. Ragner, continuant à remonter la Seine, arriva devant Paris le samedi saint 28 mars 845; la ville étoit vide, tous les habitans s'étoient enfuis; les Normands n'éprouvèrent aucune résistance: ils massacrèrent cependant dans les maisons ou dans les champs, et ils pendirent à des arbres les malheureux fugitifs qu'ils purent atteindre; ils en réservèrent seulement cent onze qu'ils pendirent à des solives élevées dans ce but, en face du camp royal, dans une île du fleuve. Pendant le même temps, les Normands, sans se presser, sans croire que leur retard les exposât à aucun danger, chargeoient sur leurs bateaux toutes les richesses qu'ils trouvoient encore dans Paris, et jusqu'aux bois des maisons et des temples qu'ils jugeoient propres à

la construction de leurs barques; tandis que le 845.
petit-fils de Charlemagne, manquant de courage pour combattre, ou n'en trouvant point dans la noblesse dont il étoit entouré, faisoit aux Normands des propositions de paix, et consentit enfin à leur payer sept mille livres pesant d'argent, pour les engager à évacuer la ville qu'ils avoient pillée. (1)

Un nouveau chef des Normands, Hastings, qui pendant trente ans les conduisit à la victoire, et qui contribua plus qu'aucun autre à dévaster et à réduire en solitude les côtes de France et d'Angleterre, commença vers la même époque à se faire connoître. On assure qu'il étoit né parmi la plus basse classe des paysans du diocèse de Troyes; mais que ne pouvant supporter l'oppression à laquelle il se voyoit condamné, il s'enfuit chez les païens du Nord, embrassa leur religion, adopta leurs mœurs et leur langage, et se distingua par tant d'habileté et d'audace, qu'il s'éleva rapidement parmi eux, et parvint enfin à être leur chef. Sa soif de vengeance secondoit leur cupidité; il l'exerçoit surtout sur les seigneurs et sur les prêtres; presque toutes les églises qu'il pouvoit atteindre furent

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 63. — *Chron. Fontanell.* p. 41. *Append. ad Chron. Fontanell.* p. 231. — *Baronii Annal. eccles. anno* 845, §. 14-29, p. 26, T. X. — *Pagi critica*, §. 7, p. 596.

845. consumées par le feu (1). On dispute entre les érudits pour savoir si ce fut cette année, ou en 838, ou selon d'autres encore en 851, qu'il ravagea tous les bords de la Loire, qu'il brûla Amboise, et qu'il fut écarté des murailles de Tours par l'intercession miraculeuse de saint Martin.(2)

Les dévastations des Normands, celles des guerres civiles, et plus encore l'oppression des campagnes, où le peuple, réduit au plus honteux esclavage, ne trouvoit plus de protecteur ni dans le monarque ni dans le clergé, ni dans les lois, avoient fait abandonner la culture des terres. Aussi le royaume fut-il pendant cette même année en proie à la famine. Tant de misère, une souffrance si universelle, forcèrent enfin Charles et Pepin à faire la paix. Ils s'abouchèrent au couvent de Saint-Benoît-sur-Loire, au mois de juin 845. Charles céda à Pepin tout le royaume d'Aquitaine, à la réserve du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois. Pepin, en retour, promit à son oncle de l'honorer et de le servir comme son seigneur. Ainsi la domination de Charles se trouva réduite presque à la seule Neustrie; encore les seigneurs et les prélats entre lesquels

(1) *Rodulph. Glaber*. Lib. I, cap. 5. *Histor.* T. X. *Script. franc.* p. 9.

(2) *Baronii Annal. anno* 845, §. 29. — *Pagi critica*, §. 9, p. 596.

étoit partagé le gouvernement de ses provinces avoient-ils déjà si bien établi leur indépendance, que le roi n'avoit pas moins de peine à se faire obéir par eux que par le roi d'Aquitaine. (1)

Cette indépendance de tous les feudataires, 846. cette impossibilité de les soumettre à aucune règle ou aucune loi; l'inutilité des efforts pour lever une armée, et la lâcheté des rois et de la noblesse, qui seuls désormais avoient droit de porter les armes, soumirent chaque année les restes de l'empire de Charlemagne à de plus grandes humiliations. Tous les Barbares sembloient avoir appris qu'on pouvoit impunément attaquer les Francs sur tous les points. Les Sarrasins d'Afrique commencèrent à ravager le Midi comme les Normands ravageoient l'Occident. Au mois d'avril 846, un mélange d'Arabes et de Maures remonta le Tibre, s'empara de l'église de Saint-Pierre du Vatican, qui se trouvoit alors en dehors des murs de Rome, enleva l'autel placé sur le tombeau du prince des apôtres, avec tous ses ornemens, et toutes les richesses de l'église : la même troupe, après avoir aussi essayé de piller la basilique de Saint-Paul, se dirigea vers Naples, sans doute pour regagner par terre les établissemens qu'avoient déjà formés les Sarrasins dans le duché de Bénévent.

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 63. — Histoire générale du Languedoc, Liv. X, ch. 33, p. 541.

846. Louis, roi d'Italie, fils de Lothaire, voulut les poursuivre; mais il fut complètement défait près de Gaëte, et obligé de se réfugier presque seul à Rome. Dans le même temps, Louis-le-Germanique, qui avoit voulu repousser une invasion des Slaves, avoit été mis en déroute, moins encore par la bravoure de ses ennemis que par les divisions de sa propre armée. Dans le même temps encore les Normands avoient envahi la Frise; ils y avoient brûlé un grand nombre d'églises et massacré le peuple. A cette nouvelle les pontifes et les abbés de la Flandre avoient transporté à Saint-Omer toutes les reliques de la province, pour les mettre à couvert derrière les murailles de cette forte ville, et plusieurs ne furent pas de quarante ans rapportées à leurs sanctuaires. Dans le royaume enfin de Charles-le-Chauve, la ville de Saintes fut brûlée par les Normands. Seguin, comte de cette ville et de Bordeaux, étant tombé entre leurs mains, fut mis à mort. Noménoé, chef des Bretons, qui avoit lui-même, à trois reprises, combattu les Normands débarqués en Bretagne, après avoir remporté de nouveaux avantages sur les Français limitrophes, contraignit Charles à lui accorder la paix, et à le reconnoître comme roi de Bretagne. (1)

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 65. — *Chronic. Cassin.* Lib. I, cap. 27 *Scr. ital.* T. IV, p. 301. — *Johannis Diaconi Chron.*

Les trois frères, Lothaire, Louis de Bavière, et Charles II, étoient demeurés en paix; leurs états réunis représentoient encore tout l'empire de Charlemagne; car les ravages des Barbares ne leur avoient enlevé aucune province. Ils essayèrent d'user du crédit qui devoit demeurer à ce grand corps, et ils envoyèrent en commun une ambassade à Horic, roi des Danois, pour le menacer de l'attaquer avec leurs forces réunies, s'il ne mettoit pas un terme aux ravages de ses sujets. Mais les ennemis les plus barbares apprennent bientôt la valeur des menaces qu'aucune force réelle ne peut soutenir; la même année 847, les Danois ou Normands remontèrent la Garonne, ravagèrent toutes ses rives, et assiégèrent la ville de Bordeaux sans pouvoir la prendre. Des négociations de même nature eurent plus de succès auprès d'Abdérame II, roi de Cordoue; ses ambassadeurs furent reçus à Reims par Charles-le-Chauve, et y signèrent un traité de paix. Mais Charles n'avoit presque plus rien à démêler avec les Maures. Il n'exerçoit sur la Marche d'Espagne qu'une autorité nominale; séparé de cette province par l'Aquitaine et la Septimanie, qui ne reconnoissoient pas davantage son pouvoir, il ne prenoit aucun intérêt ni à la révolte de

847.

T. I, p. 11. *Rerum italic.* p. 315. — *De Gestis Nortmannor.* p. 152.

Muza contre le roi de Cordoue, ni aux succès de Ramire, roi d'Oviédo, dans sa guerre contre les Musulmans. (1)

848. Le progrès de la lâcheté chez les fils des soldats de Charlemagne, chez les Français en qui le courage semble inspiré par l'air même qu'ils respirent, est un des phénomènes les plus remarquables, mais aussi les mieux attestés de ce siècle; il démontre à quel point l'esclavage peut anéantir toutes les vertus, et ce que devient une nation chez laquelle une seule caste s'est attribué le privilége exclusif de porter les armes. De toutes les villes françaises bâties sur la Méditerranée, Marseille étoit la plus opulente, celle dont la population étoit la plus nombreuse, dont le commerce étoit le plus important; Marseille fut prise en 848, par le rebut de l'Europe, par quelques pirates Grecs qui y entrèrent sans éprouver de résistance, et qui, après l'avoir saccagée, se retirèrent impunément. Dans le même temps les Normands s'emparoient de Bordeaux et livroient cette ville aux flammes. Peut-être ce dernier événement fut-il la cause principale de la défection des Aquitains. Ces peuples se détachèrent de Pepin II, qui se montroit incapable de les défendre, et qui perdoit, dans les vices et l'ivrognerie, le temps qu'il devoit à ses sujets. Les intrigues de

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 64. — *Pagi critica*, p. 606.

Charles-le-Chauve avoient aussi contribué à les aliéner. Les plus grands seigneurs, les évêques et les abbés d'Aquitaine se réunirent à Orléans, auprès de Charles; ils y déclarèrent solennellement qu'ils déposoient Pepin II, pour s'être rendu indigne de la couronne par sa négligence, et qu'ils élisoient à sa place Charles-le-Chauve, pour régner sur eux. (1) 848.

Sous ce prétexte, la guerre civile recommença dans la malheureuse Aquitaine, entre Charles et Pepin, dans le temps même où Noménoé, le roi des Bretons, avoit renouvelé les hostilités, et poussé ses ravages jusqu'à Angers, et où les Normands, remontant la Dordogne, avoient pris, pillé et brûlé Périgueux, et avoient ensuite regagné leurs vaisseaux avec tout leur butin. La désolation étoit si universelle, et la population désarmée étoit si fort abandonnée, sans espoir et sans défense, qu'on avoit vu une bande de trois cents loups parcourir les campagnes, sans que les paysans eussent aucun moyen de soustraire à leur fureur ou leur bétail ou leurs enfans. L'attaque de Charles engagea Pepin II à contracter une alliance avec Abdérame II, roi de Cordoue. Guillaume, fils du duc Bernard massacré par Charles, avoit déjà, avec l'aide des Musulmans, maintenu son autorité dans la Catalogne et la 849.

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 68. — *Pagi critica*, p. 608.

849. Septimanie : il procura à Pepin les mêmes avantages, et il appela les Sarrasins en deçà des Pyrénées. Aucun exploit cependant ne signala cette guerre. Le seul succès de Charles-le-Chauve fut dû au hasard. Son frère Pepin avoit eu deux fils ; tandis que l'aîné, Pepin II, se maintenoit en Aquitaine, le second avoit trouvé un refuge à la cour de l'empereur Lothaire. Celui-ci, nommé Charles, voulut, au printemps de l'année 849, venir partager le sort de son frère ; mais en se rendant en Aquitaine, il tomba entre les mains des partisans du roi. Il fut aussitôt menacé de la peine capitale comme rebelle, et il se trouva heureux d'y échapper, en recevant à Chartres, au mois de juin, la tonsure ecclésiastique des mains des évêques ; après être monté en chaire pour annoncer au public qu'il s'y étoit soumis volontairement, il fut enfermé au couvent de Corbie. (1)

850. L'assistance promise par Abdérame à Pepin donna occasion aux Musulmans de s'avancer jusqu'à Arles, en dévastant tout sur leur passage, sans rencontrer nulle part de résistance ; mais ils ne songeoient qu'à enlever du butin, et non à s'établir en Provence ; ils se retirèrent donc sans être poursuivis ; et Guillaume, fils de Bernard, duc de Septimanie, qui les avoit appelés en France, étant tombé entre les mains

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 66. — *Chron. Fontanell.* p. 42.

de ses ennemis, qui le firent aussitôt périr, les 850 Musulmans furent chassés de Barcelone où il les avoit introduits. La frontière de l'Armorique fut dans le même temps ravagée jusqu'au Mans, par Noménoé et les Bretons, secondés par les deux frères Lambert et Garnier, autrefois comtes de Nantes; il n'y avoit ainsi aucune province où le roi ne comptât quelques rebelles parmi les grands seigneurs ou les comtes qu'il avoit chargés de leur gouvernement. (1)

Le reste de l'empire n'étoit pas plus que le royaume de Charles à l'abri des ravages des Barbares; les Normands entroient tour à tour par l'Elbe dans le royaume de Louis; par le Rhin et le Wahal dans celui de Lothaire. Les Sarrasins dévastoient les côtes de la Méditerranée avec presque autant d'acharnement que les Normands celles de l'Océan; et les Slaves, à leur tour, envahissoient les frontières orientales de la Germanie. Une haine religieuse ajoutoit encore à la férocité des combattans : les Normands, long-temps persécutés pour le christianisme, étoient devenus persécuteurs à leur tour; plusieurs d'entre eux, plutôt que d'abjurer le culte des idoles, avoient quitté la Saxe pour le Danemarck; mais ils brûloient de se venger sur les prêtres des Francs qui les avoient

(1) *Chron. Fontanellense*, p. 42. — *Pagi crit. ad ann.* 850, §. 12, p. 615.

855. contraints à émigrer : aussi le plus sûr moyen d'apaiser leur fureur étoit-il d'embrasser de nouveau l'idolâtrie; et en effet, nous apprenons par une lettre d'un abbé de Vabre, que sur toute la côte de France, et même en Aquitaine, un grand nombre de paysans qui ne vouloient pas abandonner leurs demeures, se concilioient la faveur des Normands, en renonçant à leur baptême, et faisant profession de l'ancienne religion des Teutons. (1)

Tel étoit, au milieu du neuvième siècle, l'état de l'Europe. Il y avoit cinquante ans seulement que Charlemagne, au faîte de sa gloire et de sa puissance, avoit renouvelé l'empire d'Occident; plusieurs des guerriers qui l'avoient suivi à Rome, et qui avoient assisté à son couronnement, vivoient encore. Ils avoient cru sans doute alors voir jeter les fondemens de la plus puissante des monarchies; ils voyoient toutes les forces de cette monarchie anéanties sans combat, toutes ses frontières envahies, tous ses trésors dissipés. Il ne restoit pas dans la vaste enceinte de l'empire d'Occident une seule ville qui fût à l'abri des attaques des brigands et des pirates. Paris avoit été pris par les Normands. Aix-la-Chapelle le fut l'année suivante; les faubourgs de Rome avoient été

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 66, *cum nota ex Epistola Agii Vabrensis abbatis.*

brûlés par les Sarrasins. Toutes les autres grandes villes avoient été à leur tour ravagées par les Barbares. Dans le cours d'une seule génération, un grand peuple avoit disparu : tellement la grandeur acquise par les armes est trompeuse, quand elle ne se donne pour appui aucune institution bienfaisante, et tellement le règne d'un grand roi demeure stérile, quand il ne fonde point la liberté de ses concitoyens !

CHAPITRE IX.

Progrès de la puissance sacerdotale, et déplorable état de l'empire franc jusqu'à la mort de Lothaire-le-Jeune. 851 — 869.

Le grand développement qu'avoit acquis le pouvoir sacerdotal, durant le règne des Carlovingiens, n'étoit pas une des moindres causes de l'affoiblissement universel de l'empire d'Occident, et de la perte de son esprit militaire. L'importance des prêtres s'étoit accrue, non pas seulement par l'augmentation de leurs richesses et dê leur nombre, mais par l'affoiblissement des autres ordres de l'état. Depuis quatre siècles on avoit vu les familles distinguées parmi les Francs, celles que l'on commençoit à considérer comme un ordre à part, qu'on nommoit la noblesse, s'éteindre rapidement par les fureurs des guerres civiles et étrangères, par les débauches forcenées, seules jouissances des riches dans un état barbare de la société; par la dévotion elle-même, qui, remplaçant tout à coup un libertinage effréné, enfermoit dans les couvens ceux qui auroient dû songer à perpétuer leurs races.

L'extinction des familles nobles ne faisoit point place à des familles nouvelles qui s'élevassent d'un rang inférieur. Il existoit à peine une communication entre les différens ordres de la société, et aucun avancement graduel n'étoit possible. Lorsqu'une famille opulente s'éteignoit, une partie de ses biens passoit en héritage à une autre famille déjà riche en terres; de sorte que les héritages devenoient tous les jours plus étendus; le reste, et souvent la plus considérable partie, suivant la piété du testateur, passoit à l'Église; et cette Église, qui acquéroit sans cesse, et qui ne pouvoit jamais aliéner, voyoit à chaque génération, à chaque année, augmenter l'étendue des terres sur lesquelles elle avoit des droits. L'augmentation graduelle des propriétés aussi-bien laïques qu'ecclésiastiques, la diminution graduelle dans le nombre des hommes opulens, sont des révolutions presque insensibles, que dans les siècles philosophiques, les écrivains les mieux instruits aperçoivent à peine, et que nous ne devons point nous attendre à trouver détaillées dans les chroniques informes des Francs. On ne peut cependant lire ces chroniques sans être frappé de la diminution progressive du nombre des personnages qu'elles introduisent sur la scène. Plus on avance, et plus on est surpris de voir tous les seigneurs, on pourroit presque

dire tous les citoyens qui nous sont connus dans un grand royaume, se réduire à quatre ou cinq comtes et à quatre ou cinq abbés.

Comme on continue ces recherches, on remarque bientôt que les abbés tiennent plus de place dans l'histoire que les comtes. Les bénéfices ecclésiastiques étoient devenus trop riches pour n'exciter pas l'ambition des plus puissans seigneurs. Les mêmes familles fournissoient des sujets à l'armée et à l'Église : il en résultoit quelquefois que les abbés rivalisoient avec les comtes en férocité, en brutalité et en goût pour la débauche. Cependant il étoit plus commun de voir le plus réfléchi, le plus rusé et le plus rangé de la famille, destiné à l'état ecclésiastique : aussi, avec une ambition égale, ceux-ci avoient-ils une plus grande chance de succès : réunis avec leurs frères dans les conseils, ils devoient l'emporter sur eux en politique; ils avoient presque réussi à les exclure des assemblées du Champ de Mai dont ils avoient fait des conciles; ils partageoient avec eux le commandement des armées, car les abbés et les prélats, sans respect pour les sacrés canons, s'étoient autorisés eux-mêmes à manier l'épée. Cependant ils se sentoient moins propres que leurs rivaux à ces fonctions, et cette défiance d'eux-mêmes les amenoit naturellement à donner toujours la préférence aux négociations sur les

armes, à négliger tout ce qui auroit contribué à entretenir l'esprit militaire chez leurs vassaux, et à énerver la population, dans tout district qui passoit en leur pouvoir. Dans les domaines de l'Église, et ces domaines formoient peut-être alors plus de la moitié de la France, toutes les influences de l'habitude, de l'exemple, de l'enseignement, étoient mises en œuvre pour éteindre le courage national. C'étoit à la protection des reliques et des sanctuaires, jamais à celle de leurs bras, que les fidèles étoient invités à recourir dans tous les dangers : les combats judiciaires faisoient place à des épreuves tout aussi absurdes, tout aussi dangereuses, celles du feu par exemple ou de l'eau bouillante, épreuves qui seulement ne contribuoient point à aguerrir les vassaux de l'Église. Les exercices militaires mêmes étoient interrompus comme des pompes profanes et peu convenantes à des chrétiens.

Parmi les laïques, les talens ne trouvoient aucune récompense, l'ambition n'avoit aucun objet, tous les caractères s'effaçoient, et une langueur mortelle sembloit s'être emparée de la noblesse française, diminuée en nombre et en crédit. Mais le clergé avoit recueilli l'héritage de toutes les passions mondaines, comme de tous les moyens de les satisfaire. Il unissoit les études sacrées à la politique, et il assuroit à

ceux qui se distinguoient par leur esprit, leur savoir ou leur caractère, un crédit, un pouvoir, une gloire, fort supérieurs à ceux que les mêmes hommes auroient pu obtenir par leurs talens dans le siècle le plus favorable aux lettres.

850. Celui qui, à cette époque, jouissoit de la plus haute réputation, et qui peut-être y avoit le plus de droits par son savoir et par la vigueur de son caractère, étoit Hincmar, parent de Bernard II, comte de Toulouse, réformateur de la discipline du couvent de Saint-Denis, dont il étoit moine; abbé du couvent de Saint-Remi, archevêque enfin de Reims, depuis l'an 845. Il avoit alors succédé à Ebbon, qui avoit été déposé comme indigne d'occuper plus long-temps cette chaire, à cause de la part qu'il avoit eue à la déposition de Louis-le-Débonnaire. Hincmar est peut-être le plus volumineux écrivain de ce siècle de ténèbres; trois volumes in-folio de ses œuvres sont parvenus jusqu'à nous (1). Plusieurs écrits sur l'ancienne histoire de France en font partie, et l'on y trouve un savoir respectable pour cet âge, employé souvent à accréditer les plus impudentes falsifications. Les démêlés d'Hincmar avec quelques-uns des évêques et des clercs ses suffragans, avec Rhotade de Soissons, avec

(1) Les deux premiers volumes furent publiés à Paris, par le P. Sirmond, en 1645; le troisième en 1688, par le P. Cellot.

Vulfade, avec son neveu de même nom que lui, Hincmar, évêque de Laon, ont souvent été regardés comme formant la partie la plus essentielle de l'histoire du règne de Charles-le-Chauve. Les querelles théologiques du même Hincmar avec le bénédictin Gotescalc, sur la prédestination, occupèrent les conciles et toutes les assemblées nationales de France, à l'époque où l'on pouvoit mettre en doute si les Normands laisseroient subsister en France une église où l'on pût discuter sur la théologie. 850.

Un concile tenu à Kiersy-sur-Oise, dans le diocèse de Reims, avoit décidé entre Hincmar et Gotescalc, cette question insoluble de la volonté divine qui, en prévoyant la conduite criminelle des pécheurs, leur laisse cependant la liberté de ne pas commettre le crime qu'elle a prévu. L'Église avoit décidé avec Hincmar qu'il y avoit dans la Divinité tout ensemble prescience et prédestination du bien, mais seulement prescience du mal; et comme Gotescalc n'arrivoit pas à comprendre clairement cette distinction subtile, il avoit été fouetté en public, sous les yeux du concile et de Charles-le-Chauve; ses livres avoient été brûlés, puis on l'avoit jeté lui-même dans un cachot où il finit bientôt ses jours (1). Telles étoient les seules

(1) *Baronii Annales eccles. ann.* 848, p. 61, T. X. — *Pagi critica*, 849, §. 6, p. 610. — *Labbei Concilia*, T. VIII, p. 55.

850. pensées qui occupoient le monarque et les grands de la France, au moment où elle étoit assaillie par les plus redoutables ennemis.

Une guerre civile en Danemarck avoit momentanément suspendu les attaques des Normands; mais leur roi Erich avoit bientôt réconcilié deux de ses neveux qui se disputoient le pouvoir, en les engageant à porter leurs armes sur les côtes de France et d'Angleterre, plutôt que de les tourner l'un contre l'autre. En effet, l'un de leurs chefs, Roric, entra par le Wahal et le Rhin, dans la Frise et l'île des Bataves. L'empereur Lothaire, de qui ces provinces dépendoient, ne se trouvant point en état de les défendre, accorda à ce chef de pirates l'investiture du comté de Dorstadt et de quelques autres comtés. Pendant le même temps, d'autres débarquoient sur les côtes d'Angleterre, où ils éprouvèrent quelque échec. D'autres encore, sous la conduite du capitaine normand Godfrid, envahirent de la même manière les états de Charles, et celui-ci accorda à son tour à Godfrid un comté sur les rives de la Seine. C'est le premier commencement de l'établissement des Normands dans cette France, qu'ils dévastoient depuis un demi-siècle. L'un et l'autre de ces petits chefs, ne trouvant plus de dépouilles à enlever sur une terre si souvent ravagée, avoient voulu s'emparer de la terre elle-

même, et la faire valoir par leurs esclaves : pour s'en faire garantir la possession, ils avoient consenti à prêter foi et hommage au roi Carlovingien, et ils avoient promis de défendre désormais la France contre leurs compatriotes : mais l'expérience apprit bientôt quelle confiance on pouvoit accorder aux promesses des barbares, et d'autre part quel encouragement on offroit à leur brigandage par une telle récompense. (1) 850.

Lothaire, Louis-le-Germanique et Charles eurent, en 851, une conférence à Mersen-sur-la-Meuse, où, d'un commun accord avec les grands de leurs états, ils se promirent d'oublier sans retour leur ancienne discorde, de renoncer à toute intrigue dans la domination l'un de l'autre, de refuser un asile dans leurs états à ceux qui seroient poursuivis, ou par la puissance royale d'un de leurs frères, ou par la puissance ecclésiastique des évêques; d'étendre enfin leur alliance aux enfans l'un de l'autre; et si l'un des trois rois venoit à mourir, de garantir son héritage à ses fils (2). Le respect pour les engagemens, le besoin de bonne foi, sont tellement inhérens à la nature humaine, qu'entre 851.

(1) *Annal. Bertiniani*. T. VII, p. 66. — *Chron. Fontanell.* p. 42. — *Annales Fuldenses*, p. 163. — *Pagi critica*, §. 3, p. 613.

(2) *Baluzii Capitul. reg. francor.* T. II, p. 46. — *Annal. Bertiniani*, p. 67.

851. ces fils de Louis-le-Débonnaire dont aucun n'avoit jamais respecté ses promesses, dont aucun n'avoit intention de les respecter à l'avenir, on croyoit encore utile de se lier réciproquement par des sermens.

La même année avoit été marquée par la mort de Noménoé, qui, de duc et de lieutenant de Louis-le-Débonnaire, s'étoit fait roi de Bretagne; qui pendant dix ans avoit soutenu avec succès la guerre contre Charles-le-Chauve, qui avoit soustrait les évêques de Bretagne à l'archevêque de Tours, et les avoit soumis à celui de Dol, pour que le roi de France ne conservât sur eux aucune influence. Son fils Hérispoé succédoit à toutes ses prétentions comme à son crédit sur les Bretons. Si Charles avoit pu se dispenser de le reconnoître, le ressentiment et la politique l'auroient également empêché de remettre une couronne au fils de son ennemi. Mais le roi n'étoit guère appelé qu'à sanctionner, par son autorité, des engagemens que les seigneurs et les prélats prenoient sans le consulter. L'habitude de l'hérédité étoit plus forte que les lois; chacun étoit intéressé à la maintenir en faveur des autres, pour pouvoir y prétendre à son tour. Charles-le-Chauve s'estima heureux qu'Hérispoé vînt le trouver à Angers, qu'il lui rendît hommage en mettant ses mains dans celles de son supérieur; mais il lui laissa, dans

cette cérémonie même, porter les ornemens royaux, et il ajouta les villes de Rennes, de Nantes et de Retz à son gouvernement. (1) 851.

Vers le commencement de l'automne on fut averti qu'une flotte de deux cent cinquante grands bateaux, sous le commandement d'Oger-le-Danois, qui avoit pillé Rouen quelques années auparavant, s'étoit montrée sur les côtes de Frise. Les Normands menaçoient deux royaumes à la fois, et s'avançoient à de grandes distances de leur flotte, qui étoit entrée en même temps dans le Rhin, la Meuse et la Seine. Les uns avoient pénétré jusqu'à Gand, où ils avoient brûlé un monastère fameux; remontant ensuite la Meuse et le Rhin sur leurs bateaux, ils étoient arrivés à Aix-la-Chapelle, capitale de l'empereur Lothaire, où ils avoient brûlé le palais de Charlemagne et les couvens les plus riches; ils avoient poussé ensuite leur navigation jusqu'à Trèves et à Cologne, massacrant presque tous les habitans de ces deux villes célèbres, et livrant leurs édifices à l'incendie. Les autres, après avoir laissé leurs bateaux à Rouen, s'étoient avancés à pied jusqu'à Beauvais, et

(1) *Annales Bertiniani*, p. 68. — *Histor. Britanniæ Armoricæ auctore coævo*, p. 50. — *Chron. Namnetense*, p. 220. — *Epistola Nicolai I ad Salomonem regem Britonum*, p. 406, *ad Festinianum Dolensium episcop. anno* 866, p. 412. — *Epistola Synodi parisiensis ad Nomenoium anno* 849, p. 503.

851. avoient porté le ravage dans tous les lieux environnans. A peine les historiens daignent-ils faire mention de l'incendie des villes qui n'étoient habitées que par des bourgeois réduits depuis long-temps à la misère ; mais ils donnent plus d'attention au ravage et à la ruine des couvens. Celui de Fontenelle ou Saint-Wandrille, et celui de Saint-Germer-de-Flay, à Beauvais, furent détruits dans cette occasion. Les Danois passèrent deux cent quatre-vingt-sept jours dans les régions adjacentes à la Seine, de l'au-
852. tomne de 851 à l'été de 852 ; et quand ils repartirent avec leurs vaisseaux chargés des dépouilles de la France, ce n'étoit point pour retourner dans leur patrie, mais pour transporter à Bordeaux la scène de leurs déprédations. Cependant nous n'apprenons point ce que faisoient alors ni Lothaire, ni Charles-le-Chauve, ni cette noblesse qui s'étoit seule réservé le droit de porter les armes. Ces chefs ambitieux qui avoient anéanti en même temps l'autorité royale et nationale, ne sembloient plus le disputer les uns aux autres que de lâcheté. (1)

Il est vrai que Charles retrouvoit contre les siens quelque partie de cette activité qu'il n'employoit point à défendre son pays. Au mois de

(1) *Chron. Fontanell* p. 43. — *Miracula sancti Bavonis, et Pagi critica ann.* 881, §. 5, p. 616.

septembre 852, son neveu Pepin lui fut livré 852.
par Sanche, marquis de Gascogne, qui jusqu'alors avoit été un des plus zélés partisans du jeune prince. Pepin II étoit doué d'une très-belle figure, et les peuples se plaisent à supposer que cet avantage extérieur est l'annonce des qualités qu'ils ont besoin de trouver dans un roi. Pepin n'étoit cependant remarquable que par son goût effréné pour les plaisirs de la table; probablement il étoit ivre lorsqu'il avoit offensé le puissant marquis de Gascogne. Charles ne l'eut pas plus tôt en son pouvoir, qu'assemblant les évêques et les seigneurs de son royaume, il le fit tonsurer par leur autorité, et enfermer au couvent de Saint-Médard de Soissons (1). L'intempérance de Pepin fut réprimée par sa captivité; dès qu'il ne put plus se livrer à ses vices, il recommença à intéresser ses sujets. Ses partisans en Aquitaine ne posèrent point les armes, malgré son malheur : les moines qui devoient le garder, soit qu'ils prissent pour lui de l'affection, ou qu'ils espérassent de lui des récompenses, s'efforcèrent de lui rendre la liberté; deux d'entre eux furent punis en 852, pour avoir conjuré en sa faveur; leur dégradation prononcée par leurs évêques ne dé-

(1) *Annal. Metenses*, p. 188. — *Annal. Bertiniani*, p. 68. — *Annal. Fuldenses*, p. 164. — Hist. génér. du Languedoc, Liv. X, ch. 55, p. 551.

852. couragea point d'autres religieux. Pepin fut, en 854, remis en liberté, aussi-bien que son frère Charles, et tous deux rentrèrent en Aquitaine pour disputer à Charles-le-Chauve la possession de ce royaume. (1)

853. Pendant ce temps, les ravages des Normands n'étoient pas suspendus. Godfrid, fils d'Hériold, roi des Danois, qui avoit été baptisé à Mayence, et dont l'empereur Louis avoit été parrain, qui depuis avoit accepté des terres de Charles-le-Chauve, et lui avoit prêté foi et hommage, renonça au christianisme pendant que ses compatriotes étoient sur l'Escaut ou sur la Seine, et alla les joindre pour faire la guerre aux Français (2). Ils y passèrent l'hiver, et jusqu'au mois de mars de l'année suivante, enlevant toutes les richesses du pays, brûlant ce qu'ils ne pouvoient emporter, et réduisant en captivité ceux qu'ils épargnoient, seulement quand ils étoient las de tuer. Une autre flotte étoit entrée dans la Loire; elle avoit pillé la ville de Nantes, le couvent de Saint-Florent, et tous les lieux voisins. Elle y avoit passé tout l'été, sans qu'on songeât à l'attaquer. En automne, elle avoit continué à remonter la Loire, et le 8 novembre elle étoit entrée dans Tours sans ren-

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 69. — Hist. génér. du Languedoc, Liv. X, ch. 59 et 62, p. 552.

(2) *Annales Bertiniani*, p. 69.

contrer de résistance. La basilique de Saint-Martin, qu'on regardoit alors comme le premier sanctuaire de la France, avoit été pillée. La ville avoit éprouvé le même traitement, et elle avoit été brûlée ensuite. Seulement les moines qui prévoyoient depuis long-temps le sort qui les attendoit, et qui voyoient qu'aucune résistance n'étoit préparée, avoient emporté les reliques de Saint-Martin, d'abord au couvent de Corméri, ensuite à Orléans (1). Pendant toute l'année les Normands n'abandonnèrent point les rives de la Loire. Ils étoient encore en Touraine en 854, et ils s'avancèrent jusqu'à Blois qu'ils pillèrent et qu'ils brûlèrent. Charles, qui pendant le carême de 854 passa la Loire avec une armée, pour ravager l'Aquitaine, évita sans doute de s'approcher des lieux qu'occupoient les Normands, de peur d'affoiblir, en combattant les ennemis de son pays, une armée qui ne devoit verser d'autre sang que celui de ses compatriotes. « Il abandonna le peuple, dit l'au- « teur des Annales de Saint-Bertin, en proie à « ses soldats, qui ne songèrent qu'à s'enrichir « de butin, à brûler les maisons, et à faire « esclaves les habitans. Il ne s'abstint pas même « de porter les mains sur les biens des églises, « et les autels de Dieu....... Cependant les

853.

854.

(1) *Tractatus Odonis abbatis Cluniacensis de reversione beati Martini à Burgundia*, p. 571.

854. « évêques d'Orléans et de Chartres ayant fait « construire quelques bâtimens, et rassemblé « quelques soldats, les Danois renoncèrent à « l'attaque de ces deux villes, et redescendirent « vers la Loire inférieure, où pour la seconde « fois ils brûlèrent la ville d'Angers. » (1)

Ce n'étoit pas Pepin II que Charles étoit venu cette fois attaquer en Aquitaine; ce prince, son neveu, étoit encore renfermé au couvent de Saint-Médard de Soissons. Mais en son absence les peuples du midi de la Loire avoient offert leur couronne à un autre des princes Carlovingiens, Louis, second fils de Louis-le-Germanique, qui fut depuis roi de Saxe. Ils lui avoient adressé de fréquentes sollicitations en 853, lui faisant dire par leurs ambassadeurs, que s'il ne venoit les délivrer de la tyrannie du roi Charles, ils seroient forcés de demander aux ennemis de la foi les secours qu'ils n'auroient pu obtenir des rois orthodoxes et légitimes (2). Malgré l'alliance si récemment conclue entre Charles et Louis-le-Germanique, celui ci accepta l'offre qui lui étoit faite par les sujets rebelles du premier. D'autre part, Charles-le-Chauve, voulant s'en venger, envoya de riches présens aux Bulgares et aux Slaves, pour les engager à envahir les états de son frère; lui qui se trouvoit toujours

(1) *Annales Bertiniani*, p. 70.
(2) *Annales Fuldenses*, p. 164.

sans argent, lorsqu'il s'agissoit de défendre ses sujets, étoit assez riche pour séduire les Barbares, et les attirer dans l'enceinte de l'empire, dès qu'il s'agissoit de diriger leurs armes contre ses concitoyens; et tandis qu'il ne savoit jamais d'avance les préparatifs des Danois et des Sarrasins pour envahir ses états, il embrassoit l'Europe entière dans ses négociations, quand son but étoit de nuire. (1) 854.

Charles ne fit en Aquitaine aucune action mémorable dans sa campagne contre Louis; il en revint pour avoir à Attigny une conférence avec son frère Lothaire. De concert ils envoyèrent ensuite des ambassadeurs à Louis-le-Germanique, pour l'exhorter à la paix. Le fils de celui-ci s'apercevant que les Aquitains avoient peu d'attachement pour lui, les quitta au commencement de l'automne, pour retourner en Allemagne, à peu près dans le temps où Pepin II, et Charles, fils de Pepin Ier, s'échappant, l'un du couvent de Saint-Médard, l'autre de celui de Corbie, avec l'aide des moines dont on les avoit forcés à revêtir l'habit, venoient rejoindre leurs partisans, et renouveler la guerre. Les Normands, qui n'éprouvoient nulle part de résistance, et dont les progrès pouvoient être favorisés par la discorde de la famille carlovingienne, furent à leur tour exposés aux dis-

(1) *Annales Bertiniani*, p. 70.

854. sensions civiles ; leur roi Horic ou Eric II avoit un mortel ennemi dans Gudium ou Gormond, fils de son frère qu'il avoit chassé en exil, et contraint à vivre de brigandages. Gormond, avec ses compagnons d'armes, revint attaquer Eric. Les deux compétiteurs périrent dans le combat, et de toute la famille royale, un seul enfant échappa au massacre universel. La fleur des guerriers du Danemarck fut moissonnée dans la même occasion, et cette grande bataille fit jouir les côtes de France et d'Angleterre de quelque intervalle de repos qu'elles n'auroient
855. point pu se procurer par leurs seules forces. (1)

Au commencement de l'année suivante, les Francs apprirent que le chef nominal de leur nation, Lothaire, qui portoit le titre d'empereur, étoit atteint d'une fièvre lente, et que sa vie étoit en danger. Ce prince, alors âgé d'environ soixante ans, avoit trois fils arrivés à l'âge d'homme, entre lesquels il partagea ses états. Dès l'année 845, il avoit donné à l'aîné, Louis II, la couronne d'Italie ; et en 849, il l'avoit associé à l'empire ; mais le titre d'empereur, que Louis II porta vingt-six ans, ne lui donnoit aucune autorité sur ses deux frères, ou sur les autres rois de la race carlovingienne. L'Italie seule lui échut en partage, et il demeura entièrement étranger à la France. Le second,

(1) *Annal. Fuldenses*, p. 165. — *Annal. Bertiniani*, p. 70. — *Pagi critica, ann.* 854, §. 1, p. 627.

nommé Lothaire comme son père, eut en partage les provinces situées entre la Meuse et le Rhin, qui long-temps avoient été désignées plus expressément par le nom de France, mais que l'on avoit déjà commencé sous son père à nommer la France de Lothaire, Lotharingia, ou la Lorraine, nom qui se confirma sous le fils. Le plus jeune fils, nommé Charles, eut en partage les provinces situées entre le Rhône et les Alpes, qu'on désigna dès lors par le nom de royaume de Provence. Après avoir fait ces partages, l'empereur Lothaire voulant participer aux indulgences que l'Église promettoit aux ordres religieux, revêtit l'habit de moine dans l'abbaye de Prom aux Ardennes, à cinq milles environ de Trèves, et peu après il y mourut le 28 septembre 855. (1) 855.

Dans un temps où l'histoire ne s'occupoit que des monarques, et où la gloire des nations se mesuroit à l'étendue du pouvoir royal, on avoit coutume d'attribuer à ces partages de la souveraineté l'affoiblissement de l'empire de Charlemagne. Il est vrai qu'à cette époque il faut quelque effort de mémoire pour se rappeler le nombre des rois carlovingiens, et ce nombre devoit s'augmenter encore. Mais dans un état barbare, l'autorité s'anéantit à distance; des souverains tels que les fils de Louis-le-Débon-

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 71. — *Annal. Fuldenses*, p. 165. — *Annal. Metens.* p. 188. — *Pagi critica*, §. 12, 13, p. 631.

855. naire auroient laissé plus tôt encore échapper le sceptre de leurs foibles mains, s'ils n'avoient partagé leurs états entre leurs enfans : on ne sauroit distinguer aucun symptôme de plus de force ou de foiblesse, lorsque l'empire étoit ou réuni ou divisé. Charles-le-Chauve, qui de son côté sentoit que des sujets éloignés oublioient bientôt jusqu'à son nom, fit choix du second de ses fils, alors tout au plus âgé de sept ans, et nommé Charles comme lui, pour l'offrir pour roi aux Aquitains. Ce jeune Charles fut couronné à Limoges à la mi-octobre, dans une assemblée des états d'Aquitaine, et il reçut l'onction sacrée des mains d'un évêque. Cependant le parti de Pepin II et celui de Louis de Saxe se maintenoient toujours dans la même province; ou plutôt les seigneurs qui se dispensoient d'obéir à aucun d'eux, et qui montroient peu d'empressement à répandre leur sang pour de telles querelles, se contentoient de dater leurs contrats des années du règne de l'un ou de l'autre, et bornoient presque à ce stérile hommage l'allégeance qu'ils leur rendoient. Vers le même temps, une troupe de Normands qui, laissant ses vaisseaux sur la Loire, s'étoit avancée jusqu'à Poitiers, dans l'espérance de piller cette ville, fut attaquée par les Aquitains, et presque détruite. (1)

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 71, et sur l'âge du jeune Charles, p. 78.

On ne sauroit dire si cette bande de Normands 855.
étoit la même qui, conduite par Pepin II, avoit entrepris cette année le siége de Toulouse, et avoit ainsi causé la fuite de tous les chevaliers à qui la garde de cette ville étoit confiée, du clergé, des moines, des reliques même de saint Vincent, qui devoient protéger les murailles; mais ces murailles, presque abandonnées, résistèrent seules aux assaillans, et la ville ne fut point prise (1). Rien ne sauroit donner une idée de l'anarchie et de la désolation des Gaules, exposées à cette époque à tous les genres d'attaques de la part de leurs ennemis, à tous les genres d'intrigues de la part de leurs rois rivaux.
La minorité des deux jeunes Charles, l'un 856.
d'Aquitaine, l'autre de Provence, les livroit surtout en butte aux attaques de leurs frères et de leurs cousins. L'Aquitaine fut tour à tour offerte, ôtée et rendue à Louis-le-Germanique, à Pepin II et à Charles-le-Jeune. La Provence fut sur le point d'être partagée; les deux fils aînés de Lothaire se proposoient d'en faire tonsurer le roi, leur plus jeune frère, et de le jeter dans un couvent; mais ils ne purent s'entendre sur la manière dont ils partageroient ensuite ses dépouilles. Les trois frères eurent alors une conférence à Orbe en Suisse, qui fut bien près

(1) *Translatio sancti Vicentii ab Aymonio scripta. Pagi critica*, 855, §. 24, p. 633.

856. de se terminer par un combat; mais leurs grands se refusèrent à verser le sang les uns des autres, ou à déshériter Charles de Provence, qui fut au contraire confirmé dans la souveraineté de cette province et du duché de Lyon. (1)

Cependant la nation entière ne portoit plus qu'avec impatience le joug des petits-fils de Charlemagne. Les vieux guerriers avoient tous vu ce héros maître de l'Europe, des bords de la mer Baltique à ceux de la Méditerranée, et des monts Krapach à l'Océan. Aucune calamité imprévue n'avoit frappé ce vaste empire, aucune nation puissante, aucune confédération de peuples divers n'avoit pris les armes contre lui; mais il succomboit aux vices seuls de son gouvernement. Jamais l'autorité publique n'appeloit plus les Français à prendre les armes que pour s'égorger les uns les autres au nom de la royauté. Les nations réunies sous le sceptre de Charlemagne étoient considérées par ses descendans comme un vaste patrimoine, qu'ils divisoient entre eux de la manière la plus bizarre, sans jamais songer à l'intérêt des peuples, ou aux moyens de défense des états. La race des hommes libres, déjà épuisée par les guerres de Charlemagne, s'étoit éteinte sous les règnes languissans de Louis-le-Débonnaire et de ses fils : les habitans des villes, méprisés, ruinés,

(1) *Annales Bertiniani*, p. 72.

désarmés, n'avoient plus de moyen de se dé- 836.
fendre. Vivant de quelques professions mécaniques ou des charités des moines, ils ne pouvoient inspirer aucune jalousie à la noblesse; cependant elle s'indignoit que des hommes d'aussi bas étage ne fussent pas esclaves, et loin de les protéger, elle se réjouissoit de leurs calamités. Aussi les murs des cités étoient entr'ouverts, leurs milices avoient cessé de s'assembler, le trésor de leur curie étoit vide, leurs magistrats n'inspiroient plus de respect : les plus grandes villes n'étoient plus considérées que comme des villages, que comme la dépendance du château voisin, et lorsqu'une poignée de pirates se présentoit à leurs portes, les menaçant du pillage, de l'esclavage et de la mort, les citadins ne connoissoient d'autre refuge que le pied des autels et l'enceinte de l'église, où ils subissoient bientôt toute la brutalité du vainqueur. Les habitans des campagnes, réduits à l'état le plus oppressif d'esclavage, et devenus presque indifférens à leur existence, étoient pourchassés comme des bêtes fauves par les Normands et les Sarrasins, et périssoient par milliers dans les bois. Ils n'avoient plus le courage d'ensemencer leurs champs, et chaque année étoit marquée par une nouvelle perte ou une nouvelle famine. Leur destruction, comme celle des troupeaux de bœufs et de moutons, n'étoit considérée que

856. comme une perte pécuniaire ; c'étoit un vil bétail que les mauvaises récoltes ou les épidémies pouvoient faire périr, que les ennemis pouvoient enlever et chasser devant eux pour le revendre, et qui ne pouvoit jamais être confondu avec la nation des Francs. La rapide extinction de celle-ci étoit seule considérée comme une calamité publique.

Pepin-le-Jeune, pour résister à Charles-le-Jeune, avoit fait alliance avec les Sarrasins et les Normands. Les Aquitains se rangèrent alternativement sous les drapeaux de ces deux rois; mais ils ne les avoient pas plus tôt vus de près, qu'ils apprenoient à les mépriser, et qu'ils les abandonnoient. Deux fois dans le cours de l'année 856, ils *méprisèrent* Charles, ils *méprisèrent* Pepin ; c'est le mot énergique qu'emploie l'auteur des Chroniques de Saint-Bertin, pour exprimer leur désertion, et il n'auroit pu en choisir un plus propre. Pendant ce temps les Normands remontant la Loire jusqu'à plus de quatre-vingts lieues de son embouchure, entrèrent dans Orléans le 18 avril, pillèrent la ville, et se retirèrent sans avoir éprouvé aucun dommage. D'autres, ou les mêmes, peut-être, entrèrent dans la Seine au milieu du mois d'août, et ayant pillé et dévasté sur l'une et l'autre rive, les cités, les couvens, les châteaux ou maisons royales, jusqu'à une grande dis-

tance de la rivière, ils s'établirent enfin sur la Seine, dans un lieu nommé Fosse-Givalde, qu'ils fortifièrent, et où ils passèrent l'hiver, sans que le lâche Charles-le-Chauve, qui pendant ce temps marioit sa fille Judith à Ethelwolf, roi d'Angleterre, songeât à les y attaquer. « Les « villes de Beauvais et de Meaux sont prises, « dit un historien contemporain (1), le château « de Melun est dévasté, Chartres est pris, « Évreux ravagé, Bayeux et toutes les villes « de cette contrée envahies; aucun hameau, « aucun couvent ne reste intact, chacun prend « la fuite; rarement trouve-t-on quelqu'un qui « ose dire : Arrêtez, résistez, combattez pour « la patrie, pour vos enfans et le nom de votre « race. C'est ainsi que par leur lâcheté et leurs « divisions ils ruinent le royaume des chré- « tiens, et qu'ils sont réduits à racheter par des « tributs ce qu'ils devoient défendre par les « armes. » 859.

Les Normands profitèrent de cet inconcevable abandon, et le 28 décembre, leurs vaisseaux remontant la Seine, entrèrent à Paris, et commencèrent à piller cette grande ville : ils mirent d'abord le feu à l'église de Saint-Pierre et à celle de Sainte-Geneviève, puis ils pillèrent et brûlèrent successivement toutes les autres, à la réserve

(1) *Ermentarius abbas Heriensis. Ap. Pagi critica*, §. 6, p. 637.

856. de Saint-Étienne, de Saint-Germain et de Saint-Denis, qu'on racheta de leurs mains par une somme d'argent considérable. Ils ressortirent ensuite de la ville, mais sans quitter les bords de la Seine. Ils avoient établi sur cette rivière, sur la Somme, sur l'Escaut, sur la Loire, sur la Garonne, et enfin ils fondèrent aussi, en 859, sur le Rhône, dans l'île de la Camargue, autant de colonies militaires, où ils se retiroient avec leurs vaisseaux, où ils déposoient leur butin, et d'où ils ressortoient pour porter leurs ravages jusqu'au cœur du royaume. Si les pirates normands n'accomplirent pas alors la conquête de la France, ce n'est pas qu'ils rencontrassent nulle part une résistance capable de les arrêter; mais ils n'avoient point encore le goût de la propriété paisible, ils ne connoissoient de plaisir que dans le danger, de gloire que dans la destruction, et ils n'essayoient pas même de s'emparer d'une province. (1)

Lorsque les Normands étoient entrés à Paris le 28 décembre 856, ils avoient trouvé cette ville entièrement vide : tous ses habitans, de même que tous les moines des nombreux couvens bâtis dans son voisinage, s'étoient enfuis à leur approche. « Qui ne s'affligeroit, s'écrie « Aimoin, moine de Saint-Germain-des-Prés et « contemporain, de voir l'armée mise en fuite

(1) *Annales Bertiniani*, p. 72.

« avant que la bataille soit commencée, de la voir 856.
« abattue avant le premier trait de flèche, ren-
« versée avant le choc des boucliers........ Mais
« les Normands s'étoient aperçu, pendant leur
« séjour à Rouen, que les seigneurs du pays
« (nous ne saurions le dire sans une profonde
« douleur de cœur) étoient lâches et timides
« dans le combat. » Le même auteur introduit ailleurs le duc Ragner, rendant compte au roi des Danois, Horic, de la prise de Paris. « Il
« lui rapporta, dit-il, combien il avoit trouvé
« le pays bon, fertile, et rempli de biens de
« tout genre; combien le peuple qui l'habitoit
« étoit lâche et tremblant au moment du com-
« bat. Il ajouta que dans ce pays les morts
« avoient plus de courage que les vivans, et
« qu'il n'avoit trouvé d'autre résistance que
« celle que lui avoit opposée un vieillard
« nommé Germain, mort depuis long-temps,
« dans la maison duquel il étoit entré. » Aimoin raconte ensuite un miracle de saint Germain, qui punit Ragner du pillage de son temple. (1)

Un autre historien contemporain indique le théâtre des ravages des Normands comme s'étendant de la mer Atlantique jusqu'à une ligne qui auroit passé par Paris, Orléans, Bourges et Clermont d'Auvergne. Ces quatre villes en effet furent prises et pillées par les

(1) *Miraculorum sancti Germani episcopi*, p. 348.

856. Normands, sans qu'aucune troupe guerrière se présentât pour leur défense. Dans tout l'espace entre ces quatre villes et la mer, et c'étoit à peu près tout celui que couvroit le royaume de Charles-le-Chauve, « il ne restoit, dit-il, pas une « ville, pas un village ou un hameau, qui n'eût « éprouvé à son tour l'effroyable barbarie des « païens....... Ils parcouroient ces provinces, « d'abord à pied, car alors ils ignoroient encore « l'usage de la cavalerie, mais plus tard à che« val, comme les nôtres; les stations de leurs « vaisseaux étoient comme autant d'asiles pour « tous leurs brigandages; ils bâtissoient au« près des cabanes qui sembloient former de « grands villages, et c'est là qu'ils gardoient « attachés à des chaînes leurs troupeaux de « captifs. » (1)

Parmi les fils de Louis-le-Débonnaire, Louis-le-Germanique sembloit seul conserver assez de puissance pour défendre l'empire des Francs; ses possessions s'étendoient jusqu'à l'Eyder, en sorte qu'il auroit pu envahir le Danemarck lui-même, et en attaquant chez eux les Normands déjà agités par des guerres civiles, les empêcher de porter au loin leurs ravages. Ce fut peut-être le motif qui engagea les seigneurs de la Neustrie et de l'Aquitaine à lui offrir une couronne, qu'ils regardoient Charles-le-Chauve

(1) *Ex Miraculis sancti Benedicti*, p. 359. *Script. franc.*

comme indigne de porter plus long-temps. Leurs premières ouvertures lui furent faites dans l'année 856; mais Louis-le-Germanique, qui à cette époque étoit occupé d'une guerre contre les Slaves dans laquelle il éprouva de grands revers, montra peu d'empressement pour répondre à leur appel. (1) 856.

Les seigneurs et les prélats de Neustrie et d'Aquitaine essayèrent alors d'engager Charles à changer de système de gouvernement. Nous avons la remontrance qu'ils lui adressèrent de Bonneuil, au mois d'août 856. Elle est écrite au nom des évêques, des abbés et du reste des fidèles du seigneur Charles, et elle semble être une réplique à quelque lettre du pape Benoît III, que Charles avoit sans doute sollicitée, et qui contenoit des exhortations au clergé de France et au roi. Les évêques, après avoir protesté que les réprimandes du pape, qui avoit été mal informé, ne pouvoient s'appliquer à leur conduite, ajoutent : « Mais nous aussi nous « joindrons désormais ses exhortations à nos « exhortations, et ses remontrances aux nôtres. « Nous vous dirons que l'état des couvens de « votre royaume est perverti et confondu, « comme il ne doit et ne peut point l'être; que « vous devez au plus tôt, le mieux et le plus rai- « sonnablement que vous pourrez, vous effor-

(1) *Annales Bertiniani*, p. 71.

856. « cer de le restituer et de le corriger. Et nous « ne vous avertissons pas seulement d'y travailler vous et ceux qui vous sont soumis « dans le royaume ; mais aussi nous vous aver« tissons, nous vous exhortons, et nous vous « prions d'exécuter scrupuleusement les capi« tulaires que vous avez souscrits de votre « propre main, à Cologne, à Beauvais, à Thion« ville, etc. » Les prélats continuent à donner une longue énumération des capitulaires que le roi avoit violés ; mais ils ne spécifient aucun autre grief, si ce n'est le désordre que le roi avoit laissé introduire dans les couvens. On a peine à comprendre que ce fut à cette époque la plus grande plaie du royaume ; mais c'étoit peut-être le seul abus dont quelqu'un des pétitionnaires ne profitât pas, et pour la répression duquel on pût obtenir l'assentiment de tous. (1)

857. De son côté, Charles entama une longue négociation avec les seigneurs et les prélats qui vouloient le déposer ; il les appela successivement à quatre diètes, où ceux-ci négligèrent de se rendre ; et nous trouvons dans ses capitulaires, quatre messages qu'il leur envoya successivement, en leur promettant son pardon et la réforme de tous les abus ; mais quoique ces

(1) *Capitula Caroli Calvi. Titulus XVIII. Baluzii.* T. II, p. 77, 78.

messages indiquent sa profonde humiliation et sa crainte, ils sont si vagues qu'on n'est pas étonné que les mécontens n'aient pris aucune confiance en ses paroles. Enfin il y eut à Kiersy, au mois de février 857, une assemblée nationale composée des prélats et d'un petit nombre de grands, où Charles-le-Chauve publia un capitulaire pour la réforme du royaume. Les brigandages des Normands avoient été imités par les gentilshommes; toutes les provinces étoient dévastées par des ravisseurs qui méprisoient également les lois divines et humaines; le roi et l'assemblée nationale de Kiersy recommandèrent ces brigands à l'instruction des évêques et abbés, pour qu'ils leur fissent bien comprendre que les rapines auxquelles ils se livroient étoient contraires à l'esprit de la religion. Ils invitèrent en même temps les évêques, les comtes et les messagers royaux, à tenir de fréquentes assemblées provinciales. Si enfin, malgré toutes ces précautions, le brigandage venoit à continuer, ce qu'on sembloit pouvoir à peine prévoir, le roi et l'assemblée menaçoient les brigands de les frapper des peines de l'excommunication : tellement l'autorité nationale et l'autorité royale se trouvoient anéanties, et tellement les évêques seuls disposoient alors de la puissance temporelle ! (1)

857.

(1) *Capit. Caroli Calvi. Titul.* 19, 20, 21, 22, 23, p. 79-96. — *Baluzii.* T. II.

857. Pendant que ces négociations entre Charles et ses grands vassaux duroient encore, l'incendie de Paris, la prise de Tours et de Blois, le massacre de Chartres, où périt l'évêque Frotbald, en s'efforçant de traverser l'Eure à la nage, le pillage de Dorstadt, et de toute l'île des Bataves, où les Danois ne trouvèrent aucune résistance, augmentèrent la désolation, et firent sentir aux Français la nécessité de recourir à un plus puissant protecteur. (1)

858. Au milieu de l'année 858, l'abbé Adalhard et le comte Othon se rendirent, au nom des Neustriens, auprès de Louis-le-Germanique. « Ils « lui demandèrent, dit l'annaliste de Fulde, « de secourir par sa présence un peuple en « danger, et qui étoit dans un état d'angoisse. « S'ils ne le voyoient arriver promptement, et « s'ils devoient renoncer à l'espoir qu'ils avoient « mis en lui pour leur délivrance, ils seroient « forcés de demander aux païens, au péril de « toute la chrétienté, ces secours qu'ils n'au« roient pu obtenir de leurs seigneurs légi« times et orthodoxes. Ils attestoient qu'ils ne « pouvoient supporter plus long-temps la ty« rannie de Charles. Personne ne s'opposant « aux païens du dehors, ou ne les couvrant de « son bouclier, ceux-ci pilloient, tuoient, brû« loient, vendoient toutes les propriétés; et le « peu qu'ils avoient laissé aux Français, Charles

(1) *Annales Bertiniani*, p. 72.

« le détruisoit avec un mélange de ruse et de 858.
« cruauté. Dans tout son peuple il ne restoit « plus personne qui ajoutât aucune foi à ses « promesses ou à ses sermens, personne qui « se flattât encore de trouver aucune bonté en « lui. » (1)

Louis résolut de se rendre aux vœux des sujets de Charles, et l'annaliste de Fulde assure que ce ne fut ni par haine contre son frère, ni par ambition; mais seulement pour ne pas laisser périr l'empire de Charlemagne par l'incapacité et les vices d'un seul homme. Il rassembla son armée à Worms, et traversant l'Alsace, il s'avança jusqu'à Pontyon, où la plupart des grands du royaume vinrent à sa rencontre. Pendant ce temps, Charles-le-Chauve étoit campé auprès de l'île de Besd'âne, ou d'Oissel, que les Normands occupoient dans la Seine; mais il leur inspiroit si peu de crainte, que ceux-ci remontoient sous ses yeux la rivière, entroient à Paris quand ils vouloient, menaçoient tous les couvens de la ville et du voisinage de l'incendie et du massacre de leurs religieux, et les forçoient à se racheter par de grosses rançons. Ils enlevèrent entr'autres, sous les yeux du roi son cousin, Louis, abbé de Saint-Denis, fils de Rotrude, fille de Charlemagne, et d'un comte du Mans; et comme ni le patrimoine de cet

(1) *Annales Fuldenses*, p. 167.

858. abbé, ni son couvent, n'étoient en état de payer la rançon énorme qu'exigeoient les brigands, Charles fit enlever les trésors de celles des églises qui étoient encore intactes; et ceux-ci ne suffisant pas même, il demanda pour le racheter une contribution aux évêques, aux abbés et aux comtes de sa cour (1). Charles étoit encore à son camp d'Oissel, lorsque son fils Charles d'Aquitaine, et son neveu Pepin II, contre lequel il avoit si long-temps combattu, arrivèrent ensemble auprès de lui. Abandonnés tous deux par les Aquitains qui s'étoient déclarés pour Louis-le-Germanique, ils s'étoient réconciliés dans leur détresse, et Charles-le-Chauve promit à son neveu de lui donner, au moment où la paix seroit rétablie, des comtés et des couvens en échange de la dignité royale. Le troisième des vassaux ou des rebelles de Charles, qui portoit comme les deux précédens le titre de roi, Hérispoé, fils de Noménoé, roi de Bretagne, avoit été tué l'année précédente par son cousin Salomon, chef d'une faction ennemie; après quoi Salomon avoit été proclamé roi des Bretons. (2)

Si Charles vouloit sauver quelques restes de l'autorité royale, il devoit se hâter de mettre

(1) *Liber Miraculorum sancti Germani episcop. parisiens.* Lib. II, cap. 10, p. 351. — *Annal. Bertiniani*, p. 73.

(2) *Historia britanniæ Armoricæ*, p. 51.

obstacle aux progrès que faisoit Louis-le-Germanique. Celui-ci étoit arrivé à Pontyon dès le 1er septembre. Le 20 du même mois Charles-le-Chauve partit d'Oissel pour marcher à sa rencontre. Les deux rois et les deux armées se rencontrèrent près de Brienne. Trois jours furent donnés à des négociations de paix; mais comme elles n'eurent aucun résultat, Charles se prépara, le 12 octobre, à en venir aux mains; puis tout à coup se défiant des soldats qui l'avoient suivi jusqu'alors, après les avoir rangés en bataille, il s'enfuit en Bourgogne, sans être poursuivi. Les troupes qu'il avoit abandonnées passèrent alors dans le camp du roi de Germanie, et celui-ci parcourant la Neustrie en souverain, distribua des comtés, des abbayes, des villes royales, et des fiefs à ceux qui l'avoient invité. (1) 858.

Mais Louis donna bientôt à connoître aux Français que la révolution qui venoit de s'opérer amèneroit un changement dans la distribution des faveurs de cour, et qu'elle n'en apporteroit aucun dans la défense du royaume. Il commença par licencier l'armée germanique qui l'avoit accompagné; peut-être avoit-elle accompli le temps de son service féodal, peut-être seulement ne prenoit-elle aucun intérêt au sort de la Neustrie. Bientôt il apprit que la 859.

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 74. — *Annal. Fuldenses*, p. 167.

859. frontière orientale de sa monarchie étoit menacée par une révolution chez les Sorabes, et peu après que Charles-le-Chauve avoit assemblé une nouvelle armée en Bourgogne, tant parmi ses sujets qu'avec l'aide de son neveu Lothaire. Charles s'approcha, et à mesure qu'il s'avançoit, Louis-le-Germanique reculoit devant lui; il sortit enfin de la France occidentale, et il en reperdit la couronne comme il l'avoit gagnée, sans livrer de bataille. Charles-le-Chauve, de retour dans son royaume, s'occupa de récompenser ses partisans, comme l'avoit fait son compétiteur; car l'autorité lui manquoit pour punir ses adversaires. Le seul fonds des grâces royales que la libéralité de ses prédécesseurs n'eût point épuisé, étoit celui des bénéfices ecclésiastiques dont le roi avoit gardé la distribution. Charles accorda à plusieurs laïques des abbayes, qui jusqu'alors avoient été exclusivement occupées par des prêtres ou des moines; et le clergé, si puissant dans ce siècle, ne s'opposa point à ce que ses richesses passassent à des guerriers qui joignoient seulement la crosse pastorale à leur épée. (1)

Au milieu de ces dissensions civiles, des assemblées qui prétendoient toujours représenter les grands plaids du royaume, étoient convoquées chaque année, et souvent même plus

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 75. — *Annal. Fuldenses*, p. 167.

d'une fois dans l'année. Elles formoient seules 859.
un lien national entre les monarchies indépendantes des petits-fils de Charlemagne. Mais ces anciens comices du royaume n'étoient plus désormais que des conciles gallicans où les prélats s'assembloient seuls. Les laïques avoient déserté ces assemblées, où l'on délibéroit en latin sur des sujets qu'ils n'entendoient pas, et où ils risquoient toujours d'être réprimandés et soumis à des pénitences, pour les vices du siècle dont ils vouloient bien se confesser, mais non se corriger. Tout le pouvoir législatif avoit ainsi passé à l'Église, et les prélats s'étoient arrogé le droit de tancer les rois pour leur conduite, de leur imposer des pénitences, après une guerre injuste, et de leur parler avec un ton d'arrogance et de supériorité que les assemblées populaires les plus indépendantes n'ont point pris avec eux. (1)

Le concile de Metz avoit, en 859, envoyé trois députés à Louis-le-Germanique, pour lui offrir l'indulgence de l'Église, moyennant qu'il rachetât, par une pénitence proportionnée, le péché qu'il avoit commis en envahissant le royaume de son frère, et en l'exposant aux

(1) Voyez tous les capitulaires de Charles-le-Chauve, où il n'est presque jamais question que d'ordonnances ecclésiastiques; entre autres celui de Soissons, en 853. (*Baluzii*, T. II, tit. 11, p. 49.)

859. ravages de son armée. Hincmar, archevêque de Reims, l'homme qui à cette époque avoit le plus de crédit sur le clergé des Gaules, étoit à la tête de cette députation. « Le roi Louis, dirent les « évêques à leur retour au concile, nous donna « audience à Worms, le 4 juin, et il nous dit : Je « veux vous prier, si je vous ai offensés en aucune « chose, de vouloir bien me le pardonner, pour « que je puisse ensuite parler en sûreté avec « vous. A cela Hincmar, qui étoit placé le pre- « mier à sa gauche, répondit : Notre affaire sera « donc bientôt terminée, car nous venons jus- « tement vous offrir le pardon que vous nous « demandez. Grimold, chapelain du roi, et « l'évêque Théodoric ayant fait à Hincmar quel- « que observation, il reprit : Vous n'avez rien « fait contre moi qui ait laissé dans mon cœur « une rancune condamnable; s'il en étoit au- « trement, je n'oserois point m'approcher de « l'autel pour offrir un sacrifice au Seigneur. « — Grimold et les évêques Théodoric et Sa- « lomon adressèrent encore quelques mots à « Hincmar, et Théodoric lui dit : — Faites ce « dont ce seigneur vous prie; pardonnez-lui. « — A quoi Hincmar répondit : Quant à ce qui « ne regarde que moi et ma propre personne, « je vous ai pardonné et je vous pardonne. Mais « quant aux offenses contre l'Église qui m'est « commise, et contre mon peuple, je puis seule-

« ment vous donner volontairement mes con- 859.
« seils, et vous offrir le secours de Dieu, pour « que vous en obteniez l'absolution, pourvu que « vous le vouliez.—Alors les évêques s'écrièrent : « Certainement il dit bien. — Tous nos frères « s'étant trouvés unanimes à cet égard, et ne s'en « étant jamais départis, ce fut toute l'indulgence « qui lui fut accordée, et rien de plus..... car « nous attendions qu'il nous demandât conseil « sur le salut qui lui étoit offert, et alors « nous l'aurions conseillé selon l'écrit dont « nous étions porteurs ; mais il nous répondit « de son trône, qu'il ne s'occuperoit point de « cet écrit avant d'avoir consulté avec ses « évêques. » (1)

Peu de temps après, un autre concile plus nombreux fut assemblé à Savonières, près de Toul, pour rétablir la paix entre les rois des Francs. Charles-le-Chauve s'adressa aux pères de ce concile, le 14 juin 859, pour leur demander justice contre Wénilon, clerc de sa chapelle, qu'il avoit fait archevêque de Sens, et qui cependant l'avoit quitté pour embrasser le parti de Louis-le-Germanique. La plainte du roi des Français est remarquable par son ton d'humilité. Après avoir récapitulé tous les bienfaits qu'il avoit acccordés à Wénilon, tous les engage-

(1) *Capitularia Caroli Calvi. Baluzii.* T. II, titulus 28, p. 121 et 127. — *Baronii Annal. eccles.* p. 166.

859. mens personnels de celui-ci, et toutes les preuves de son ingratitude et de son manque de foi, il ajoute : « D'après sa propre élection et « celle des autres évêques et des fidèles de notre « royaume, qui exprimoient leur volonté et « leur consentement par leurs acclamations, « Wénilon, dans son propre diocèse, à l'église « de Sainte-Croix d'Orléans, m'a consacré roi, « selon la tradition ecclésiastique, en présence « des autres archevêques et des évêques ; il « m'a oint du saint-chrême, il m'a donné le « diadème et le sceptre royal, et il m'a fait « monter sur le trône. Après cette consécration « je ne devois être repoussé du trône, ou sup- « planté par personne, du moins sans avoir été « entendu et jugé par les évêques, par le mi- « nistère desquels j'ai été consacré comme roi. « Ce sont eux qui sont nommés les trônes de la « Divinité. Dieu repose sur eux, et par eux il « rend ses jugemens. Dans tous les temps j'ai « été prompt à me soumettre à leurs corrections « paternelles, à leurs jugemens castigatoires, « et je le suis encore à présent. » (1)

860. Les réprimandes des prélats et l'autorité des conciles réussirent enfin à réconcilier les trois rois des Francs, Louis-le-Germanique, Charles-

(1) *Libellus proclamationis domni Caroli regis adversus Wenilonem archiepisc. Senonens.* Cap. III, *Capitul.* tit. 30. *Baluzii*, T. II, p. 133.

le-Chauve et Lothaire, ou du moins à les engager à se lier les uns envers les autres par des sermens qu'ils étoient ensuite toujours prêts à violer. Ils eurent à Coblentz, le 1er juin 860, une conférence dans laquelle ils convinrent des conditions de leur pacification, et en même temps ils promirent réciproquement une entière amnistie à tous ceux de leurs sujets qui auroient agi contre eux, s'engageant non-seulement à leur conserver leurs biens propres, mais jusqu'aux honneurs qu'ils tenoient de leurs adversaires. (1) 860.

Cette pacification améliora à peine le sort de la France. La guerre civile avoit causé peu de ravages auprès de la guerre étrangère, et les rois français souffroient celle-ci plutôt qu'ils ne la faisoient. Leur réconciliation n'avoit point augmenté leur courage pour combattre les Normands. Une nouvelle bande de ces pirates étoit entrée dans les Gaules par l'embouchure de la Somme; elle avoit pillé Amiens et tous les lieux voisins. Charles offrit à ses chefs trois mille livres pesant d'argent, pour les engager à attaquer l'autre troupe de Normands cantonnée sur la Seine, qui avoit récemment massacré les évêques de Noyon, de Beauvais et de Bayeux, et qui faisoit de fréquentes descentes à Paris.

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 76. — *Capitularia Caroli Calvi*. Titul. 31, 32. *Baluz.* T. II. p. 137-150.

860. A cette époque même le trône de Danemarck étoit disputé par une guerre civile, en sorte que Charles pouvoit espérer que ses ennemis tourneroient leurs armes les uns contre les autres. Mais le recours aux Normands pour délivrer la France des Normands, montre aussi à quel degré de lâcheté la nation étoit réduite, depuis que la noblesse avoit seule le droit de porter les armes. Charles eut besoin de recourir aux exactions les plus cruelles pour lever les trois mille livres d'argent qu'il avoit promises; encore ne put-il pas les payer au temps convenu. Dans l'intervalle, les Normands de la Somme tentèrent une expédition en Angleterre qui n'eut pas de succès, et à leur retour ils brûlèrent Térouanes. La dépouille de tous les trésors des églises, l'imposition levée sur chaque manse de terre, sur chaque marchand même le plus pauvre, formèrent enfin la somme dont Charles avoit besoin, quoique, en raison du retard éprouvé, les Normands exigeassent non plus trois, mais cinq mille livres d'argent, et quoiqu'une part considérable de la contribution levée pour le rachat du royaume fût détournée pour subvenir aux fantaisies du roi. (1)

Ces négociations et la levée de l'argent avoient consommé toute l'année. Pendant ce temps les Normands de l'île d'Oissel avoient continué

(1) *Annales Bertiniani*, p. 76.

leurs ravages autour de Paris, où ils entroient 860.
fréquemment d'une manière inattendue. Les moines s'appliquant ces paroles de Jésus-Christ à ses disciples, *Si vous êtes persécutés dans une ville, fuyez dans une autre* (1), croyoient remplir religieusement leur devoir, s'ils s'échappoient de leurs couvens au moment de l'approche des Normands, et s'ils y revenoient dès que l'ennemi s'étoit éloigné. D'autre part, les pirates n'étoient pas satisfaits s'ils n'arrêtoient les moines eux-mêmes, pour les forcer à découvrir les trésors qu'ils avoient cachés. Le matin du 28 mai 861, ils arrivèrent inopiné- 861.
ment dans Paris, et entourèrent le couvent de Saint-Germain, où une vingtaine de moines chantoient des psaumes; toutes les portes furent occupées en même temps, toutes les issues fermées; mais les moines se précipitant dans les puits, dans les égouts du couvent, échappèrent à toute recherche. Un seul d'entre eux qui s'étoit élancé sur un cheval, et qu'on accusa pour cela de ne s'être point fié à la seule protection de saint Germain, fut tué en fuyant. Les Normands, irrités de ne plus trouver personne dans l'église où ils venoient d'entendre chanter, après l'avoir saccagée, y mirent le feu. Cependant les moines, sortant alors de leurs

(1) *Pagi critica*, 860, §. 7, p. 648.

861. cachettes, réussirent à l'éteindre avant qu'elle fût consumée en entier. (1)

Enfin les Danois, sortis de la Somme sous les ordres de leur duc nommé Wéland, entrèrent dans la Seine avec une flotte de deux cents vaisseaux, et vinrent attaquer leurs compatriotes cantonnés à l'île d'Oissel. Charles étoit convenu de leur fournir des vivres pendant toute la campagne, mais en même temps il s'éloigna prudemment du lieu de leurs combats, et il vint s'établir sur la Loire. Les Normands assiégés furent réduits aux dernières extrémités; la faim les contraignit enfin d'offrir à leurs compatriotes de partager avec eux leur butin. Six mille livres pesant d'argent, fruit du pillage de l'île de France, étoient rassemblées dans l'île d'Oissel. Elles furent abandonnées aux assiégeans; après quoi les deux partis réconciliés redescendirent ensemble la Seine comme pour quitter les Gaules; mais trouvant ensuite qu'il étoit trop tard pour se mettre en mer, ils la remontèrent de nouveau, et prirent leurs quartiers sur toute l'étendue de son cours, depuis son embouchure jusqu'à Melun. (2)

Cependant le long séjour que les Normands avoient déjà fait en France commençoit à adou-

(1) *Ex Libris miracul. sancti Germani episc. Paris.* p. 351. *Script. franc.* — *Pagi critica*, 861, §. 4, p. 649.

(2) *Annales Bertiniani*, p. 77.

cir leur férocité primitive. Ils s'attachoient aux jouissances des climats du midi; ils étoient moins empressés à détruire par le feu, des richesses qu'ils viendroient consommer un jour, à massacrer des hommes qu'ils pourroient bientôt faire travailler pour leur compte. Ils commençoient aussi à se mettre au fait des querelles et des jalousies qui divisoient les seigneurs feudataires et les nombreux souverains de la France; ils en profitoient pour conclure avec eux des traités de subside. A plusieurs reprises ils combattirent, sous les drapeaux de Salomon III, le nouveau roi de Bretagne; quelques-uns d'entre eux prêtèrent aussi l'oreille aux exhortations des prêtres catholiques : le duc Wéland entre autres, qui avoit commandé les Normands de la Somme, se convertit avec toute sa famille, et prêta à Charles-le-Chauve un serment de fidélité. (1) 861.

Le royaume de France étoit devenu à cette époque une sorte de république théocratique. L'autorité des rois y étoit comme anéantie : celle des grands, qui n'auroit pu se maintenir que par leur valeur et le nombre de leurs soldats, étoit fort diminuée depuis qu'ils avoient sacrifié toute la population qui leur étoit soumise à une aveugle cupidité. Plusieurs familles antiques s'étoient éteintes pendant la

(1) *Annales Bertiniani*, p. 78.

861. guerre, soit à la terrible bataille de Fontenai, soit dans les discordes civiles, ou en combattant les Normands. Chacune des survivantes étoit assiégée par les gens d'église, qui profitoient de tous les momens de foiblesse ou de maladie de leurs pénitens, pour leur extorquer d'amples donations, par la crainte de la mort ou des supplices de l'enfer. Le clergé seul ne mouroit jamais; il n'éprouvoit jamais ni confiscation ni partage; et l'étendue de ses terres augmentant à chaque génération, il devoit en peu de temps se trouver seul maître du royaume. Quelquefois, il est vrai, il distribuoit à son tour ses terres en fief, aux hommes libres, et il se vante d'avoir formé ainsi une nouvelle milice pour la défense de l'état. Mais cette milice lui étoit entièrement subordonnée; elle avoit transporté aux prêtres la disposition de presque tout ce qui restoit de force militaire à la France. (1)

Ce qui achevoit de rendre le clergé tout-puissant, c'étoit le droit qu'il s'étoit arrogé, et que tout le monde lui reconnoissoit, de veiller sur les mœurs publiques. Il avoit réussi à faire considérer les débauches des grands comme étant d'une haute importance pour l'état; il

(1) *Epist. Hincmari ad Ludov. Germaniæ regem ann.* 858, cap. 7, *apud Baronium Annal. eccles.* T. X, p. 154. — *Hincmari operum.* T. II, p. 126.

attribuoit à leurs désordres les vengeances célestes : aussi le peuple montroit plus d'horreur pour ces fautes que pour les actes de cruauté et de perfidie dont il étoit lui-même victime. Les conciles étoient tour à tour occupés des incestes de Judith, fille de Charles-le-Chauve, qui épousa successivement Ethelwolf, roi d'Angleterre, Ethelbald son fils, et Baudouin, comte de Flandre, par qui elle se fit enlever (1); de la cassation du mariage d'Etienne, comte d'Auvergne, avec la fille de Raimond, comte de Toulouse, parce que le premier avoit été l'amant d'une parente du second (2); du divorce d'Ingeltrude, femme du comte Boson, qu'elle avoit abandonné (3); mais surtout des querelles du roi Lothaire, de Lorraine, avec sa femme Theutberge. Comme celles-ci eurent des conséquences politiques plus durables, nous en parlerons ici avec quelque détail, sans entremêler ce récit avec celui des autres événemens. 861.

Theutberge, que le roi Lothaire avoit épousée 856—869.

(1) *Annales Bertiniani*, p. 73, 77, 78. Le pape Nicolas I écrivit le 23 décembre à Charles-le-Chauve, pour le prier de pardonner à Baudouin Bras-de-Fer, comte de Flandre, qui avoit enlevé sa fille, de peur que ce comte ne se joignît aux Normands, au préjudice de la chrétienté. (*Nicolai I, Epist.* 20. *Concilior. Labbæi.* T. VIII, p. 392.—*Script. franc.* p. 387.)

(2) *Concil. Tullense II, apud Tusiacum Villam. ann.* 860. *Labbæi Concil. gen.* T. VIII, p. 716.

(3) *Annal. Bertin.* p. 85. — *Concil. roman. III, ann.* 863. *Conc. gen.* T. VIII, p. 769.

856—869. en 856, étoit fille d'un comte Boson, de Bourgogne. Son mari l'avoit chassée dès l'année suivante, en l'accusant d'avoir commis un inceste avec son frère Hubert, abbé des couvens de Saint-Maurice en Valais et de Luxen. Mais comme la reine s'étoit purgée de cette accusation par l'épreuve de l'eau bouillante, d'où son champion étoit sorti sans éprouver aucun dommage, Lothaire avoit été forcé de la reprendre en 858. Cependant Lothaire non-seulement avoit un autre attachement, mais il prétendoit être solennellement engagé ailleurs. Il affirma qu'avant son mariage avec Theutberge, il avoit été promis en mariage avec Valdrade, sœur de Gonthier, archevêque de Cologne, et nièce de Theutgaud, archevêque de Trèves; qu'il ne l'avoit ensuite abandonnée que par contrainte, lorsque dans une guerre civile il avoit été réduit à acheter à ce prix l'alliance du puissant comte Boson. Il regardoit toutefois Valdrade, dont la naissance égaloit celle de Theutberge, comme sa femme legitime, et il réclamoit contre l'appellation injurieuse de concubine que lui donnoit le clergé. (1)

Lothaire avoit repris Theutberge et renvoyé

(1) Les archevêques Gonthier et Theutgaud furent en effet excommuniés et déposés à cause de leur parenté avec Valdrade, et de l'assistance qu'ils lui donnèrent. (*Annales Metenses*, p. 191.)

Valdrade, mais l'on ne peut savoir quelles humiliations éprouvoit la première dans la maison d'un mari qui l'avoit reçue par force. Probablement ce fut pour y mettre un terme, qu'au mois de janvier 860, elle confessa elle-même volontairement, à ce qu'elle déclaroit, l'inceste dont elle avoit été accusée. Les évêques assemblés en concile à Aix-la-Chapelle, devant lesquels elle fit cet aveu, prononcèrent le divorce des deux époux, et condamnèrent la reine à être enfermée dans un couvent. Peu après elle trouva moyen de s'en échapper; elle s'enfuit auprès de son frère Hubert, et dans cette compagnie particulièrement suspecte, elle protesta de son innocence. Charles-le-Chauve reçut Theutberge et Hubert sous sa protection; il donna au dernier l'abbaye de Saint-Martin de Tours, et l'archevêque de Reims, Hincmar, se chargea de prouver que lors même que Theutberge se seroit rendue coupable d'inceste avant son mariage, ce n'étoit point une raison suffisante pour prononcer son divorce. Dans le même temps les évêques du royaume de Lothaire, rassemblés pour la troisième fois en concile à Aix-la-Chapelle, le 28 avril 862, prononçoient tout le contraire. Ils cassoient le mariage de Lothaire avec Theutberge, et ils l'autorisoient à épouser Valdrade. (1) 856-869.

(1) *Annales Bertiniani*, p. 75, 76. — *Annales Metenses*;

856—869. Quoiqu'on ait conservé toutes les pièces de ce long et scandaleux procès qui occupa la chrétienté pendant près de quinze ans, il est impossible aujourd'hui d'arriver par elles à connoître la vérité. Trois conciles sont accusés par l'Église d'avoir jugé faussement, pour se conformer aux passions de leur souverain; deux archevêques furent destitués par le pape, pour avoir affirmé ce qui étoit contraire à la vérité; deux légats du saint-siége furent mis en jugement comme s'étant laissés corrompre par les présens de Lothaire. Les déclarations de Theutberge devant un concile, pour confesser l'inceste dont elle s'étoit rendue coupable; ses lettres au pape pour lui demander la dissolution de son mariage, et la permission de se retirer dans un couvent pour y pleurer ses fautes; son attestation solennelle que la nature ne l'avoit point faite propre au mariage, furent toutes également démenties par le pape, qui regarda toutes ces pièces comme extorquées par la crainte ou la violence. A quelque récit qu'on s'attache, on est obligé d'admettre qu'il y eut de part et d'autre tant de falsifications, tant de mensonges et tant de foiblesse, qu'on ne sait

p. 191. — *Hincmari operum*. T. I, p. 568. — *Epist. Nicolai I. Concil.* T. VIII, p. 481. — *Concil. Aquisgran. III. Concil.* T. VIII, p. 759.

plus distinguer à quels faits on peut encore accorder quelque confiance. (1) 856—869.

Le pape Nicolas Ier, qui fut le protecteur inébranlable de Theutberge, et le persécuteur de Valdrade, paroît avoir été un homme de mœurs sévères. Il avoit obtenu le respect du clergé, par l'étendue de ses connoissances, par son zèle pour la discipline, par l'activité avec laquelle il correspondoit sur tous les points de doctrine, avec tous les membres de l'Église : mais son ambition étoit sans bornes; toute opposition révoltoit son orgueil; il se croyoit maître de la terre comme vicaire de Dieu ; sa volonté, qu'il croyoit inspirée, lui paroissoit devoir remplacer toujours les formes de la justice, et anéantir toute autre autorité. Par cette ferme confiance en lui-même, il contribua plus qu'aucun de ses prédécesseurs à établir la monarchie des papes.

Nicolas fut quelquefois excité, et toujours secondé dans ses poursuites contre Lothaire, par Hincmar, archevêque de Reims, dont le caractère n'étoit pas moins ferme et moins am-

(1) Il y eut à Aix-la-Chapelle trois conciles occupés du mariage et du divorce de Theutberge. Deux en 860, et un troisième en 862. (*Annales Bertiniani*, p. 79.) Un autre concile fut assemblé à Metz en 863 par deux légats du pape, et il décida de même en faveur du roi et de Valdrade. (*Ibid.* p. 81.) *Concil. gener.* T. VIII, p. 696, 739, etc. *Epist. Nicolai I*, 22, 23. *Concil. gener.* T. VIII, p. 394.

856–869. bitieux que le sien, l'esprit moins arrogant, les connoissances moins étendues. Hincmar, qui étoit le principal conseiller de Charles-le-Chauve, et qui se regardoit comme chef de tout le clergé des Gaules, fut plus d'une fois tenté de s'opposer aux usurpations du pape. La lutte entre ces deux redoutables champions auroit décidé si l'Église seroit gouvernée en monarchie ou en république. Hincmar avoit plus d'habileté en politique, mais moins de bonne foi que le pape. Les religieux bénédictins qui ont recueilli les monumens de l'histoire de France, ont relevé dans ses écrits plus d'une impudente falsification. Mais Hincmar, lorsqu'il donnoit plus d'extension à son autorité, étoit bientôt appelé à se justifier devant le saint-siége : c'est ainsi qu'après avoir déposé l'évêque de Soissons Rothad, il fut contraint par le pape à le rétablir. Dans toutes ces contestations, il finissoit toujours par céder à l'autorité du saint-siége, soit qu'il fût réellement convaincu, soit qu'il craignît de donner occasion à la cour de Rome d'attaquer sa propre élection. En effet, sa nomination pouvoit n'être pas regardée comme canonique, puisqu'elle étoit fondée sur la déposition d'Ebbon, son prédécesseur, qu'un parti avoit jugé indigne de l'épiscopat, à cause de sa conduite envers Louis-

le-Débonnaire (1). Hincmar sembla vouloir se venger sur Lothaire des humiliations qu'il éprouvoit dans ses démêlés avec le pape. 856—869.

Charles-le-Chauve contribua de toute sa puissance à persécuter son neveu et à protéger sa femme contre lui. Il lui avoit des obligations essentielles; le jeune Lothaire lui avoit donné un refuge en 859, lors de l'invasion de Louis-le-Germanique; il lui avoit donné une armée pour recouvrer son royaume, et une puissante assistance dans les négociations qui l'avoient ensuite affermi sur le trône; mais l'on a souvent remarqué que les rois pardonnent bien moins les bienfaits que les offenses, parce qu'ils leur font bien plus sentir les bornes de leur puissance. Charles allégua des motifs de conscience pour sévir contre son bienfaiteur, et quoiqu'il fît au besoin servir la religion à satisfaire ses passions les plus odieuses, on ne doit point en conclure que dans cette circonstance il ne fût pas de bonne foi. Tous les esprits étoient également soumis; pour tous la religion étoit devenue la première affaire de la vie, et les ministres de cette religion paroissoient des organes de la Divinité.

(1) Les querelles d'Hincmar avec Rothad occupent un grand espace dans les historiens ecclésiastiques de cette époque. On a sur ce sujet des lettres de Nicolas I à Hermentrude, à Hincmar, aux évêques du synode de Soissons. (*Concil.* T. VIII, p. 422 seq. — *Script. rer. Gallic.* T. VII, p. 394.)

856-869. Une crainte superstitieuse courboit toutes les consciences, elle ne permettoit aucun examen, elle flétrissoit toute résistance du nom de rébellion. Les prêtres ne se contentoient pas, pour entretenir les terreurs des rois et des grands, de présenter sans cesse à leur imagination des tableaux de l'enfer, de rappeler à leurs auditeurs ces tourmens, ces flammes vengeresses, ces douleurs éternelles où l'intensité de la peine est encore aiguisée par sa durée sans fin; ils ne se contentoient pas de ne montrer le Dieu auquel ils donnoient cependant le nom de père, que comme le plus implacable et le plus cruel des persécuteurs; ils savoient que l'homme oublie quelquefois un avenir qu'il ne voit jamais, et que ce jugement éternel, malgré toutes ses terreurs, n'arrête pas toujours les passions d'un moment : c'étoit sur une crainte plus immédiate qu'ils fondoient leur pouvoir; c'étoit dans cette vie même qu'on voyoit, par des miracles journaliers, les ennemis du clergé punis de maladies effrayantes ou de morts subites. Les exemples en étoient si fréquens, les victimes étoient quelquefois si éminentes en dignité, qu'on ne sauroit révoquer en doute les faits eux-mêmes qu'attestent les écrivains ecclésiastiques, et l'on est réduit à supposer que les prêtres aidoient, par des fraudes pieuses, l'accomplissement de cette justice du ciel qu'ils invoquoient contre

les rebelles. Le roi de Lorraine, Lothaire, fut lui-même peut-être l'exemple le plus frappant du danger attaché à la lutte contre l'autorité ecclésiastique. 856-869.

Lothaire, parmi ces princes religieux, paroît avoir été lui-même un des plus religieux et des plus timides. L'autorité du saint-siége étoit à ses yeux égale à celle de Dieu même, et tout en sentant l'injustice des persécutions auxquelles il étoit exposé, il commençoit par se soumettre avec humilité aux ordres de l'Église. Il sacrifia même, avec une foiblesse que le scrupule religieux peut seul excuser, les deux archevêques de Trèves et de Cologne, parens de Valdrade, que le pape avoit excommuniés pour avoir soutenu son parti (1). Ce n'étoit point la débauche, mais un amour délicat et pur qui l'avoit attaché à Valdrade. Il avoit conçu au contraire, pour Theutberge, une haine rendue plus invétérée par les persécutions qu'il avoit éprouvées à son sujet, et par le scandale de ses confessions publiques. En 864, l'abbé Hubert son frère, avec lequel elle vivoit, ayant été tué dans une querelle pour la possession des biens du couvent de Saint-Maurice (2), elle fut obligée de recou-

(1) *Epist. Lotharii ad Nicolaum papam*, *ann.* 864. *Concil. gener.* T. VIII, p. 499. *Script. franc.* p. 567. — *Annal. Bertiniani*, p. 86, *ann.* 864.

(2) Hubert, quoique prêtre et abbé de Saint-Martin, étoit

856—869. rir de nouveau à la protection de Charles-le-Chauve; et celui-ci faisant valoir en même temps l'autorité de Rome et celle du clergé de France, contraignit son neveu à la reprendre encore en 865. Theutberge fut remise aux archevêques du royaume de Lorraine, et douze comtes sujets de Lothaire promirent par serment que leur roi la tiendroit pour femme légitime, sous peine d'excommunication dans cette vie et de damnation dans l'autre. En même temps Valdrade avoit été éloignée de la cour, avec ordre de se rendre à Rome pour justifier sa conduite. (1)

Mais si cette cohabitation de deux époux qui se détestoient, faisoit cesser ce qu'on appeloit un scandale public, elle augmentoit dans le cœur de l'un et de l'autre le ressentiment et la haine. Lothaire ne cessoit de solliciter la permission de se rendre à Rome pour expliquer sa conduite et se justifier, tandis que Nicolas la lui refusoit avec hauteur. Theutberge demandoit

marié; il s'étoit emparé du couvent de Saint-Maurice, contre la volonté de l'empereur Louis II qui en étoit souverain, et ce fut par les hommes de cet empereur qu'il fut tué en 864. (*Annales Bertiniani*, p. 88.)

(1) *Nicolai P. Epist.* 58. *Concil. gen.* T. VIII, p. 453. — *Ejusd. Epistola ad episcop. Italiæ Germaniæ, Neustriæ et Galliæ de Sententia in Waldradam lata. Baron. Annal.* 866, p. 327, T. X. — *Script. franc.* T. VII, p. 413. — *Annales Bertiniani*, p. 90. — Fleury, *Histoire ecclés.* Liv. L, ch. 40.

elle-même à se séparer d'un époux qu'elle ren- 866–869.
doit malheureux, et avec qui elle ne pouvoit être heureuse. Voici quelle fut la réponse de Nicolas : « Nous sommes également étonné, « lui dit-il, des expressions de tes lettres et du « langage de tes députés; et en remarquant un « changement si complet et dans ton style et « dans tes demandes, nous n'oublions point que « dans les temps précédens tu ne nous avois « rien annoncé de semblable........ Chacun nous « atteste que tu succombes sous une affliction « sans relâche, une oppression intolérable, une « violence odieuse; et toi au contraire tu af- « firmes que personne ne te contraint lorsque « tu demandes à être dépouillée de la dignité « royale......... Quant au témoignage que tu « offres en faveur de Valdrade, en déclarant « qu'elle a été la femme légitime de Lothaire, « c'est en vain que tu t'efforces de l'établir, per- « sonne n'a besoin ici de ton témoignage : c'est « à nous de savoir ce qui est juste, à nous à « distinguer ce qui est équitable; et toi-même « tu serois réprouvée, tu serois morte, que nous « ne permettrions jamais à Lothaire de pren- « dre sa maîtresse Valdrade pour femme. » (1)

Valdrade n'osoit point se rendre à Rome; mais

(1) *Nicolai Epist. ad Theutbergam regin. du 9 des kalend. de février* 867. *Concil. gen.* T. VIII, p. 425. — *Scr. franc.* p. 417, et toutes les lettres suivantes jusqu'à la page 438.

866-869. quoiqu'elle ne s'approchât plus de la cour, elle conservoit toujours le même crédit sur son amant. Enfin, Nicolas Ier mourut le 13 septembre 867; et vers le même temps, Lothaire, à la sollicitation de l'empereur Louis son frère, entra en Italie avec une armée, pour le seconder dans la guerre qu'il faisoit alors aux Sarrasins du duché de Bénévent (1). Les deux frères rendirent de grands services au saint-siége, menacé par les Musulmans jusqu'aux portes mêmes de Rome; et Adrien II, qui avoit succédé à Nicolas, et qui paroissoit doué d'un caractère plus conciliant, montra quelque indulgence à Lothaire. Il lui permit, en 868, de venir à Rome, pour se purger des accusations qui pesoient contre lui, ou s'il étoit coupable, pour s'en laver par la pénitence. Adrien écrivit même à Valdrade, pour l'absoudre de l'anathème et de l'excommunication dont elle avoit été frappée. (2)

Mais lorsqu'au mois de juin 869, Lothaire rentra en Italie pour se présenter en effet au pape, il trouva les dispositions de celui-ci changées. Adrien II avoit rejeté les instances de Theutberge, venue elle-même à Rome pour solliciter la dissolution de son mariage. Il avoit ensuite paru avoir quelques égards pour les

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 868, p. 98.

(2) *Hadriani papæ II*, *Epistola ad Waldradam* 14. *Concil. gen.* T. VIII, p. 913. — *Script. francor.* T. VII, p. 441.

instantes recommandations de l'impératrice 856—869.
Engelberge, qui lui avoit présenté Lothaire au mont Cassin, et qui avoit obtenu du pape qu'il chantât lui-même la messe devant le roi, et qu'il lui offrît la communion. Mais lorsque Lothaire, sur cette assurance, fit son entrée à Rome, il put s'apercevoir que la vengeance de l'Église pesoit déjà sur sa tête. « Tandis que le « pape Adrien rentroit à Rome, disent les « annales de Saint-Bertin, qu'on croit avoir été « écrites à cette époque par Hincmar, Lothaire « qui le suivoit arriva à l'église de Saint-Pierre; « mais aucun clerc ne se présenta pour le rece- « voir, et ce fut seul avec les siens qu'il s'avança « jusqu'au tombeau de l'apôtre. Il entra ensuite « dans un appartement attenant à cette église, « pour y habiter; mais il ne le trouva pas « même balayé. Il se figuroit que le lendemain, « qui étoit un dimanche, on chanteroit la messe « devant lui; mais il ne put jamais l'obtenir du « pape. Il entra cependant à Rome le jour sui- « vant, et dîna avec le pape lui-même dans le « palais de Latran, et ils se firent mutuellement « des présens. » (1)

Adrien invita ensuite Lothaire et toute sa cour à une communion solennelle; mais ce fut avec des clauses qui devoient le frapper de terreur. « Après la messe finie, le souverain pon-

(1) *Annales Bertiniani*, p. 103.

866-869. « tife prenant en ses mains le corps et le sang « du Seigneur, appela le roi à la table du Christ, « et lui parla ainsi: *Si tu te reconnois pour innocent du crime d'adultère, pour lequel tu fus « interdit par le seigneur Nicolas, et si tu as « bien arrêté dans ton cœur de ne jamais plus, « dans tous les jours de ta vie, avoir un commerce coupable avec Valdrade ta maîtresse, « approche-toi avec confiance, et reçois ce sacrement de salut, qui sera pour toi le gage « de la rémission de tes péchés, et de ton salut « éternel. Mais si dans ton âme tu t'es proposé « de céder de nouveau aux séductions de ta « maîtresse, garde-toi de prendre ce sacrement, « de peur que ce que le Seigneur a préparé pour « remède à ses fidèles, ne se change pour toi en « châtiment* (1). Lothaire, avec l'esprit égaré, « reçut, sans se rétracter, la communion des « mains du pontife. Après quoi, Adrien se tournant vers les compagnons du roi, leur offrit à

(1) Cette adjuration est exprimée presque dans les termes qu'adressoit le prêtre au champion qui subissoit quelqu'une des épreuves des jugemens de Dieu. L'attente d'un miracle rendoit indifférent pour la conscience du prêtre que la chose présentée fût salubre ou mortelle. L'aliment le plus sain devoit se changer en poison pour le coupable, le poison versé dans la coupe devoit devenir un breuvage salutaire pour l'innocent. Si les ministres de la cour de Rome aidèrent les jugemens du ciel, peut-être n'en conçurent-ils pas plus de remords que s'ils avoient soumis Lothaire à l'épreuve de l'eau bouillante, que le champion de sa femme avoit subie.

« chacun la communion en ces termes : *Si tu* 856—869.
« *n'as point prêté ton consentement aux fautes*
« *de ton roi Lothaire, et si tu n'as point com-*
« *munié avec Valdrade, ou avec les autres que*
« *le saint-siége a excommuniés, puisse le corps*
« *et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ te*
« *servir pour la vie éternelle.* Chacun d'eux se
« sentant compromis, prit la communion avec
« une audace téméraire ; chacun mourut par
« un jugement divin, avant le premier jour de
« l'année suivante. Il y en eut un très-petit
« nombre qui évitèrent de prendre la commu-
« nion, et qui réussirent ainsi à se soustraire
« à la mort. Lothaire lui-même, en sortant de
« Rome, fut atteint de la maladie, et en arrivant
« à Plaisance, il y mourut le 8 août. Tout le
« peuple de ce roi fut en même temps frappé
« d'un tel fléau, qu'on auroit dit que toute la
« noblesse du royaume, au lieu de succomber
« à la peste, avoit péri par le fer ennemi. » (1)

De quelque manière que la vengeance du ciel, que la cour de Rome sembloit appeler, fût attirée sur Lothaire, elle ne fut pas différée longtemps. C'étoit au mois de juin qu'il étoit arrivé à Ravenne ; il étoit allé ensuite joindre son frère à Bénévent ; après quelque séjour dans cette ville, il étoit revenu avec l'impératrice au mont Cassin, où il avoit donné rendez-vous

(1) *Annales Metenses, ann.* 869, p. 196.

856—869. au pape, et où il avoit aussi séjourné. Ce n'étoit donc pas avant la fin de juillet qu'il reçut du pape, au moment de son départ, cette communion solennelle, suivie en moins de huit jours par la mort de presque tous ceux qui y avoient participé. Un des historiens de la Vie des Saints assure que « le désastre lamentable des siens « commença presque aux portes de Rome. Il « n'y avoit pour les mourans ni repos ni délai; « cependant Lothaire se pressoit d'avancer, et « il n'arriva à Plaisance qu'avec un petit nom-« bre de serviteurs, les autres ayant tous « péri (1). » Enfin, l'annaliste de Saint-Bertin ajoute que « ce fut à Lucques que Lothaire fut « atteint de la fièvre; en même temps le fléau « frappoit les siens qu'il voyoit mourir en foule « sous ses yeux. Cependant il ne voulut point « reconnoître la main de Dieu qui le frappoit, « et il poursuivit sa route jusqu'à Plaisance, où « il arriva le 6 août : y ayant passé la journée « du lendemain qui étoit un dimanche, il per-« dit tout à coup connoissance vers l'heure de « none, et il mourut de bonne heure le len-« demain matin. Ceux de ses serviteurs qui « survivoient encore, en petit nombre, l'en-« sevelirent dans un petit monastère auprès de « la ville. » (2)

(1) *Historia translationis sanctæ Glodesindis*, p. 333.

(2) *Annales Bertiniani*, *ann.* 869, p. 104.

CHAPITRE X.

Fin du règne de Charles-le-Chauve ; il s'élève sur les ruines de tous les princes de sa famille. 862 — 877.

La troisième et dernière période du règne de Charles-le-Chauve ne fut ni moins désastreuse pour la France, ni moins honteuse pour la famille royale que celles qui l'avoient précédée. Aucune des souffrances des peuples ne fut soulagée, aucune des insultes des ennemis ne fut réprimée ou punie, et les calamités privées des Carlovingiens allèrent de pair avec les calamités publiques des Français. Cependant, durant toute cette dernière partie de son règne, Charles-le-Chauve ne cessa d'ajouter de nouvelles provinces à sa domination, de recueillir couronne après couronne, et de s'élever enfin vers cette monarchie universelle qu'avoit fondée son illustre aïeul, et qu'il atteignit lui-même avant de mourir. Mais cet éclat impérial dont il jouissoit seul ne changeoit point la condition des peuples. Incapable d'administrer son royaume ou de le défendre ; se laissant enlever ses provinces par ses vassaux, et ravager toute l'étendue de

ses possessions par une poignée de pirates, il ne pouvoit espérer de satisfaire son ambition que par les calamités de ses proches, et ce genre de bonheur ne lui fut pas refusé.

863. Son neveu, Charles, roi de Provence, fils de l'empereur et frère du roi Lothaire, mourut le premier en 863, après avoir été long-temps malade d'épilepsie. Nous n'avons aucun monument qui nous fasse connoître ou le caractère ou les actions de ce Charles, qui ne vécut pas long-temps, et qui ne laissa point d'enfans. Pendant son règne de huit ans environ, la Provence fut à plusieurs reprises ravagée par les Sarrasins et par les Normands. Les comtes qui avoient été institués pour en gouverner les divers districts, s'y étoient rendus plus indépendans encore que ceux de Charles-le-Chauve, et l'autorité royale s'anéantissoit en Provence comme dans tout l'empire d'Occident. On ne sait point quelle fut la résidence plus habituelle de ce premier roi de Provence; le petit nombre de diplômes de lui qui ont été conservés sont datés de divers châteaux dans le voisinage de Lyon et de Vienne; et c'est aussi à Lyon qu'il fut enseveli dans un couvent de religieuses (1). Il est probable que, comme les autres rois carlovingiens, il évitoit le séjour des villes, et

(1) *Diplomata Caroli provinciæ regis. Scr. franc.* T. VIII, p. 396-403.

cette vie errante qu'ils menoient de châteaux 863.
en châteaux, selon qu'ils y étoient appelés par l'abondance des provisions, ou par les saisons favorables à la chasse, contribuoit à les rendre étrangers au gouvernement et inconnus à leurs peuples. Dès la première nouvelle de la mort de Charles de Provence, Charles-le-Chauve voulut s'emparer de son royaume, mais il fut prévenu par les deux frères du défunt, dont il avoit lui-même reconnu les droits. Ceux-ci partagèrent son héritage. La Provence, le Dauphiné et la Savoie échurent à Louis II, empereur et roi d'Italie, qui joignit à ses titres celui de roi de Provence; le Lyonnais, la Bourgogne transjurane, le Viennois, le Vivarais et le pays d'Usès demeurèrent à Lothaire, sous le titre de royaume de Bourgogne. (1)

Charles-le-Chauve fut à cette époque obligé d'ajourner ses prétentions sur le royaume de son neveu, parce qu'il étoit réduit à tourner ses armes contre ses fils eux-mêmes. Louis et Charles, dont le plus jeune avoit à peine quinze ans, s'étoient mariés sans son consentement: les parens de leurs femmes, les comtes d'Auvergne et de Bourges les avoient ensuite poussés à la révolte, et leur avoient fait contracter alliance

(1) *Annal. Bertiniani, ann.* 863, p. 80. — Bouche, *Histoire de Provence*, Liv. V, sect. 11, p. 728-732. — Histoire génér. du Languedoc, Liv. X, ch. 86, p. 565.

863. avec Salomon, roi ou duc des Bretons. Le but de ces intrigues nous est mal connu; il semble se lier avec la jalousie qu'excitoit chez les comtes riverains de la Loire, la grandeur naissante de Robert, comte d'Anjou, qu'on a surnommé le *Fort*, comme le seul entre les seigneurs français qui se soit fait à cette époque une réputation de vaillance. Les historiens postérieurs qui ont vu dans ce Robert la souche de la troisième maison de France, fixent leurs yeux avec complaisance sur lui. Les victoires qu'il avoit remportées dans quelques petits combats contre les Bretons et les Normands, lui avoient valu une récompense magnifique, un duché qui s'étendoit de la Seine à la Loire, et qu'il tenoit de la munificence de Charles; en retour, il attaqua son fils Louis, le vainquit, et le contraignit à rentrer dans le devoir (1). Charles-le-Chauve récompensa la soumission de son fils aîné, par la concession du comté de Meaux et de l'abbaye de Saint-Crispin. Il auroit voulu se réconcilier aussi avec le second, Charles, roi d'Aquitaine: il eut avec lui une conférence à Melun-sur-Loire, et n'ayant pu l'engager à se soumettre, il rassembla une armée avec laquelle il s'avança jusqu'à Nevers. Le jeune Charles d'Aquitaine se rendit enfin dans cette ville à la fin de l'année 863, avec les principaux seigneurs de son

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 862, p. 78, 79.

parti, et il implora son pardon (1). Sous un 863.
prince foible, toute résistance est sûre d'être récompensée. Les Aquitains obtinrent de nouvelles grâces. Le roi de France ne pouvoit rien refuser à ces puissans seigneurs, qui ne recouroient le plus souvent à lui que pour lui faire confirmer des usurpations qu'ils avoient accomplies avec leurs épées (2). Charles d'Aquitaine avoit passé peu de mois à la cour de son père, lorsqu'un jour en s'exerçant aux armes avec un jeune homme de ses amis, il fut frappé d'un coup de sabre qui lui partagea la tête. Après cette blessure, il traîna plus de deux ans encore sa misérable existence, affoibli dans ses facultés intellectuelles, et sujet à des attaques d'épilepsie; il mourut enfin le 29 septembre 866, et il fut enseveli dans l'église de Saint Sulpice, près de Bourges. (3)

Le rival de Charles d'Aquitaine, Pepin II, n'éprouvoit pas une fortune moins contraire. Il n'avoit pas su régner, et il n'avoit pas pu se résigner à la dépendance d'une cour dont il n'étoit point le chef, ou à la mollesse et à

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 863, p. 83.

(2) De grandes concessions furent faites par le roi à Salomon, roi ou duc de Bretagne, qui avoit si long-temps infesté les frontières; à Gozfrid, Roric et Hérivée, qui avoient poussé ses deux fils à la révolte. (*Annal. Bertiniani, ann.* 863, p. 80.)

(3) *Annales Bertiniani, ann.* 864 et 866. p. 94.

863. l'ennui d'un couvent. Après s'être soumis à son oncle, il s'étoit échappé de nouveau, il avoit été solliciter l'intérêt de ses partisans en Aquitaine, qui commençoient à se sentir fatigués d'une querelle étrangère à leurs intérêts. Ne pouvant les armer en sa faveur, il avoit imploré l'assistance des ennemis de sa race, de sa religion et de son pays. Aux yeux d'un roi dépossédé, tout moyen semble honnête pour remonter sur le trône, et le désir de régner prend la place de tous les devoirs. Pepin II appela les Normands, il conduisit lui-même leurs bandes dévastatrices : on assure que pour leur plaire il avoit embrassé leur religion. A leur tête il s'empara de Poitiers en 863. Il épargna la ville moyennant une grosse rançon, mais il brûla l'église cathédrale, consacrée à saint Hilaire, l'un des sanctuaires pour lesquels les Français avoient la plus haute vénération. Il pénétra avec les Normands dans le Limousin et l'Auvergne; Étienne, comte de ce dernier pays, fut tué dans un combat, en le défendant contre lui. Clermont, sa capitale, fut pillée; et le butin enlevé dans ces montagnes fut transporté jusqu'aux rivières éloignées où les Normands avoient laissé leur flotte. Pepin II avoit ensuite assiégé avec eux Toulouse, sans pouvoir s'en rendre maître. Le comte de Poitiers, Rainulfe, lui fit alors demander une conférence, se dé-

clarant prêt à embrasser son parti; et Pepin, 863.
qui trahissoit son pays, ne songea point à se tenir en garde contre la trahison; il fut arrêté par Rainulfe, et présenté à Charles-le-Chauve, à la diète que celui-ci avoit assemblée au mois de juin 864, dans son palais de Pistes, sur la Seine. 864.
Les Français condamnèrent à mort le roi Pepin II, comme apostat, et ennemi de la patrie et de la chrétienté; la sentence ne fut cependant pas exécutée, et l'arrière-petit-fils de Charlemagne, enfermé dans un cachot du couvent de Senlis, n'y périt qu'après avoir long-temps gémi dans les horreurs d'une prison perpétuelle. (1)

Cette diète de Pistes qui condamna Pepin II, est au nombre des plus remarquables entre les assemblées législatives de la seconde race. Le capitulaire qu'elle publia, et qui est fort long, est destiné à porter la réforme dans toutes les parties de la législation, et il est assez détaillé pour faire connoître beaucoup des anciens usages, beaucoup des anciens abus auxquels on prétendoit remédier. Les provinciaux dont les maisons avoient été incendiées, dont toutes les propriétés avoient été détruites par les Normands, se livroient fréquemment au brigan-

(1) *Annal. Bertiniani, ann.* 864, p. 87. — *Hincmari Opuscula*, p. 829. — Hist. génér. du Languedoc, Liv. X, chap. 94, p. 569.

864. dage, et comme ils ne donnoient plus de garantie à la société, ils échappoient le plus souvent à l'action des lois. L'édit de Pistes voulut que chaque comte pût désormais sommer un Franc, sur la terre où précédemment il avoit eu une maison. *La loi,* dit-il, *étoit instituée par le consentement du peuple et la constitution du roi.* La loi pouvoit en effet changer la procédure, mais on ne voit pas comment elle rendoit amenable en justice ceux qui, n'ayant plus de biens ou de domicile, s'étoient adonnés au vagabondage. (1)

Un grand désordre s'étoit introduit dans les monnoies du royaume; beaucoup de deniers d'argent faux ou légers étoient en circulation; beaucoup étoient frappés dans des lieux où la fabrication des monnoies n'étoit pas légalement établie. L'édit de Pistes ordonna une refonte générale des monnoies; il limita à dix villes seulement le droit de battre monnoie : il en fixa l'empreinte, il garantit le rapport du denier, douzième partie du sou, avec la livre de douze onces ou de vingt sous d'argent pur; il établit le rapport de l'or et de l'argent en raison de douze livres d'argent pour une livre d'or; il défendit le mélange des deux métaux, et il établit des peines contre les falsifications et les faux

(1) *Capitularia Caroli Calvi*, tit. 36. *Edictum Pistense*, §. 6, p. 177. *Baluzii*, T. II.

monnoyeurs. Tous ces règlemens cependant ne devoient s'appliquer qu'aux provinces qui suivoient les lois des barbares ; *car quant aux pays qui suivent la loi romaine*, dit Charles, *ni nos prédécesseurs ni nous-mêmes n'avons jamais établi aucun capitulaire qui regarde cette loi ou qui lui soit contraire* (1). On voit que dès cette époque en France on commençoit à regarder les lois ou romaine ou barbare comme appartenant, non aux races d'hommes, mais aux diverses provinces. 864.

Beaucoup de fraudes s'étoient introduites dans le commerce, beaucoup de vexations avoient été la conséquence du désordre ou de la misère du temps. L'édit de Pistes s'efforça d'y remédier, comme les législateurs barbares le tentent d'ordinaire, par des règlemens arbitraires. L'évêque, l'abbé ou le comte de chaque ville devoient fixer le nombre de pains du prix d'un denier que le boulanger devoit faire avec chaque boisseau de blé. Les mêmes supérieurs devoient veiller ensuite à la police des marchés et à la vérification des mesures. (2)

La diminution ou la disparition des hommes libres qui devoient composer les armées, étoit encore le mal le plus universellement senti, celui qui compromettoit le plus la défense du royaume. L'édit de Pistes chercha de plusieurs

(1) *Capitularia*, *ib*. §. 7 à 20, p. 178.
(2) *Ibid*, §. 20, p. 182.

864. manières à y porter remède; il ordonna un nouveau recensement des hommes libres obligés au service militaire; il punit de peines plus sévères ceux qui les priveroient de leurs chevaux ou de leurs armes; il poursuivit ceux qui, par une dévotion intéressée, se donnoient à une maison religieuse, pour se soustraire au service; et il ne leur permit point de vouer à Dieu ce qui n'étoit pas à eux, les droits de la patrie sur leur personne. Il apporta du soulagement à la misère de ceux que la famine avoit contraints à se vendre comme esclaves, et il voulut qu'ils pussent toujours se libérer de l'esclavage, en payant à leurs maîtres un sixième en sus de la somme qu'ils auroient reçue d'eux. L'édit de Pistes étendit sa protection jusqu'aux colons fugitifs qui s'étoient dérobés au fer des Normands, et qui souvent, dans les lieux où ils s'étoient réfugiés, tomboient au pouvoir de ceux qui leur avoient donné un asile. Mais quant aux anciens colons qui résistoient à l'introduction de coutumes plus oppressives, qui ne vouloient pas se prêter à des travaux nouveaux, et auxquels leurs maîtres n'avoient point songé dans le contrat primitif, l'assemblée de Pistes, qui n'étoit guère composée que de ces maîtres, décida en leur faveur contre les colons. (1)

(1) *Capitularia Caroli Calvi*, tit. 36. *Edictum Pistense*, §. 26 à 37, p. 186.

Les brigandages des Normands, les dangers effroyables auxquels chaque Franc étoit sans cesse exposé, avoient récemment engagé quelques propriétaires à fortifier leurs maisons, à les entourer d'une enceinte, et à leur donner l'apparence d'un château; mais ces lieux forts avoient presque aussitôt été convertis en retraites de brigands, et des plaintes universelles s'élevoient contre les seigneurs de château; l'édit de Pistes ordonna que tous ceux qui avoient été construits sans la permission du roi, fussent rasés avant le 1er août suivant (1). Le moment n'étoit pas encore venu, mais il approchoit, où ces mêmes fortifications privées devoient se multiplier dans tout le royaume, où elles devoient anéantir les restes de l'autorité royale, donner une nouvelle indépendance à la noblesse, retremper son caractère, et rendre à la nation française les vertus militaires qu'elle perdoit sous le gouvernement des prélats. 864.

Mais Charles, qui faisoit raser les forteresses privées, avoit enfin songé à élever, pour l'avantage public, des fortifications à l'entrée des rivières, afin de repousser les débarquemens des Normands. Il avoit aussi formé des corps de soldats destinés à faire la garde auprès des grands fleuves; surtout il avoit comblé d'honneurs et de pouvoirs Robert-le-Fort, comte d'Anjou,

(1) *Additamenta ad Edictum Pistense*, cap. 1. p. 195.

864. le plus vaillant des seigneurs de cette époque, et le seul qui eût, à plusieurs reprises, remporté des avantages sur les Normands. Chaque année Charles ajoutoit à ses gouvernemens de nouveaux fiefs, ou l'avouerie de nouvelles églises; car les bénéfices ecclésiastiques étoient la récompense dont les rois disposoient le plus facilement. Mais ces mesures de sûreté étoient trop tardives, la population étoit tellement détruite, ceux qui survivoient étoient devenus si lâches, les Normands étoient si enhardis par leurs succès, qu'ils ne se laissoient ni arrêter par les estacades plantées dans les fleuves, ni écarter par les soldats. Ils ne craignoient point de faire de longs trajets par terre, pour surprendre les districts éloignés des rivières où l'on se figuroit être à l'abri de leurs attaques. Et ce n'étoit pas des armées nombreuses qui insultoient ainsi à la nation, au cœur même de la France; quelques centaines de Normands à cheval s'éloignoient jusqu'à quarante et cinquante lieues de leurs vaisseaux, pour piller et mettre à contribution les villes et les monastères. Dans les plus grandes victoires qu'on nous raconte de Robert-le-Fort, deux ou trois cents Normands, tout au plus, étoient restés sur le champ de bataille.
865. Cinq cents Normands, en 865, pillèrent le pays Chartrain; deux cents Normands, au mois de septembre de la même année, entrèrent à Paris

pour y enlever du vin dont leurs compatriotes 865.
avoient besoin, et ils en ressortirent sans que les habitans de cette grande ville eussent osé les attaquer (1). Le 20 octobre, une autre troupe de Normands, qui probablement n'étoit guère plus considérable, s'empara du couvent de Saint-Denis, et y passa vingt jours dans les festins. Les celliers des moines fournissoient richement à leur bonne chère, et leurs chevaux étoient chaque jour employés à porter aux vaisseaux des ravisseurs les riches dépouilles qui avoient été accumulées dans ce sanctuaire par tant de rois. Aucun homme d'armes ne parut dans le voisinage pour les forcer à se retirer. Toute la noblesse du cœur de la France, tous ces preux chevaliers qui s'étoient réservé comme un privilége exclusif la bravoure et la profession des armes, n'osèrent point disputer aux païens le premier sanctuaire de leur patrie. Mais les moines abandonnés ne s'abandonnèrent pas eux-mêmes. Les hôtes qu'ils avoient reçus malgré eux, furent bientôt attaqués de maladies aussi rapides qu'effrayantes; leurs corps se couvrirent de pustules; des accès de rage indiquèrent leurs souffrances; bientôt ils rendirent leurs intestins avec leurs alimens; presque tous moururent, et les moines célé-

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 865, p. 91.

brèrent le pouvoir de Saint-Denis qui, par un miracle, avoit vengé son couvent. (1)

866. Les circonstances n'étoient pas toujours favorables pour faire intervenir l'aide des saints d'une manière aussi efficace. En 866 les Normands avoient remonté la Seine jusqu'à Melun, tandis que deux corps de garde-côtes suivoient leur flotte de l'un et de l'autre côté de la rivière : tout à coup ils étoient tombés sur le plus fort de ces deux corps que commandoient les comtes Robert et Eudes; ils l'avoient mis en fuite, et ils avoient ensuite regagné leurs quartiers avec un immense butin. Charles-le-Chauve, découragé par cet échec, conclut avec eux le traité le plus honteux auquel la France se fût encore soumise. Il leur paya quatre mille livres pesant d'argent, pour qu'ils cessassent leurs déprédations : en même temps ils convint que tous les Français que les Normands avoient enlevés et réduits en esclavage, et qui depuis avoient trouvé moyen de s'échapper, ou leur seroient rendus, ou payeroient leur rançon au prix que leur maître voudroit y mettre. D'autre part, il promit de payer une composition pour chaque Normand qui auroit été tué par ses sujets; admettant ainsi que les Normands pouvoient abuser contre les Français de toutes

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 865, p. 92.

les rigueurs des droits de la guerre, sans qu'il fût permis aux Français, ou de se défendre, ou de se venger. 866.

Pour rassembler ces quatre mille livres d'argent, il fallut recourir à des exécutions extraordinaires. « Chaque manse ou métairie appar-« tenant à un homme libre, dut payer six « deniers, et trois seulement lorsqu'elle étoit « occupée par un esclave. On perçut un denier « de chaque *accola*, un demi-denier de chaque « *hospitius* (c'étoient les ouvriers domiciliés ou étrangers qu'on employoit à la culture). « On leva la dîme sur toutes les propriétés des « marchands, le tribut sur les prêtres, à pro-« portion de leurs richesses, et l'hériban sur « tous les Francs. De nouveau, on redemanda « encore un denier pour chaque manse ou in-« génue ou servile, et par deux fois on appela « tous les grands du royaume à contribuer, « ou en argent ou en vin, à proportion de « leurs fiefs, pour acquitter aux Normands ce « qui leur avoit été promis » (1). La difficulté de former la somme demandée, indique la pauvreté extrême à laquelle le royaume étoit réduit, et la destruction de la population; car deux cent mille manses ou familles de cultivateurs, dont une moitié auroit été esclave, et l'autre libre, auroient produit plus que la

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 866, p. 92.

866. somme dont on avoit besoin (1). Il est vrai qu'on a vu plus d'une fois les rois profiter des calamités publiques pour demander à leurs sujets des subsides extraordinaires dont ils détournoient ensuite la plus grande partie, l'ôtant aux besoins de l'état, pour l'employer à la gratification des plaisirs du monarque.

Après avoir reçu l'argent qui leur avoit été promis, les Normands quittèrent au mois de juillet les rives de la Seine, et Charles fit construire, auprès de son palais de Pistes, dans le voisinage de Rouen, une estacade pour les empêcher de remonter de nouveau la rivière. Mais il ne semble pas que les Normands qui ravageoient alors les bords de la Loire fussent compris dans le traité que le roi venoit de conclure. Ceux-ci s'étant joints à quelques Bretons, s'avancèrent à cheval jusqu'au Mans, au nombre de quatre cents environ. Robert-le-Fort,

(1) La livre d'argent se divisoit alors comme elle se divise encore aujourd'hui en 240 deniers, en sorte que 4,000 livres d'argent faisoient 960,000 deniers.

100,000 manses d'hommes libres, à 6 deniers, en auroient produit	600,000
100,000 manses d'esclaves, à 3 deniers	300,000
La surtaxe d'un denier par manse demandée ensuite	200,000
Ce qui feroit une somme de 4,583 liv. d'argent ou deniers.	1,100,000

sans tenir compte de la taxe sur les journaliers, les marchands, les prêtres et les nobles.

comte d'Anjou, Rainulfe, comte de Poitou, et deux autres comtes nommés Godfrid et Hérivée, ayant rassemblé leurs hommes d'armes, s'approchèrent pour leur livrer bataille. Quelques centaines d'hommes seulement en venoient aux mains, et cependant la France entière regardoit ce fait d'armes comme important, tellement elle étoit alors pauvre en guerriers. Il le fut en effet par ses rapports avec l'histoire de la troisième dynastie; le seigneur de qui elle tire son origine y périt. L'armée des quatre comtes fut battue, Robert-le-Fort fut tué, Rainulfe blessé mortellement, Godfrid et Hérivée blessés et mis en fuite, et les Normands vainqueurs mirent leur butin en sûreté. (1) 866.

Pendant les deux années suivantes, la France entière ne parut occupée que des démêlés et des droits des deux femmes de Lothaire, de la réconciliation de ce monarque avec le saint-siége, et de la catastrophe qui mit fin à son règne et à sa vie. L'attention des écrivains ecclésiastiques est partagée entre ces mêmes événemens, les démêlés du saint-siége avec Photius, patriarche de Constantinople, qui commença le schisme des Grecs, et la conversion des Russes, des Bulgares, des Moraves et des Croates : le christianisme faisoit alors des progrès rapides à l'orient de l'Europe; mais on eût dit que tout 867—868.

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 866, p. 94.

l'occident fixoit ses regards sur des querelles de femme.

869. Charles-le-Chauve étoit à Senlis lorsqu'il apprit la mort de Lothaire; il envoya aussitôt à tous les sanctuaires du royaume des sommes considérables, afin d'y fonder des prières pour le bien de l'âme de celui qu'il avoit contribué à faire mourir désespéré. L'annaliste de saint Bertin, qu'on croit être Hincmar, remarque que la plupart des richesses qui retournoient ainsi aux églises leur avoient été enlevées par le même roi, soit lorsque sous prétexte de contenter les Normands, il avoit levé sur tout le royaume une imposition générale, soit lorsqu'il s'étoit institué lui-même abbé de plusieurs des plus riches monastères de France, et tout dernièrement encore de celui de Saint-Denis (1). Mais si Charles s'occupoit réellement du salut éternel de Lothaire, il songeoit davantage encore aux moyens de recueillir son héritage, qui cependant, d'après la convention qu'il avoit conclue à Mersen, avec ses deux frères, auroit dû passer sans partage à l'empereur Louis II, frère du défunt. Louis II, qui jusqu'alors n'avoit eu presque aucune relation avec la France, étoit peut-être, entre les rois carlovingiens, celui qui avoit manifesté le plus de talens et de vertus. Mais attaqué dans l'Italie

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 869, p. 104.

méridionale par les Sarrasins, embarrassé dans 869.
les intrigues des Grecs et des Lombards de Bénévent, il rassembloit tout ce qu'il avoit de forces pour sauver Rome des attaques des Musulmans ou des Grecs schismatiques, et il ne s'étoit jamais approché de la Lorraine échue en partage à son frère. Ce pays, situé entre les états de ses deux oncles Charles et Louis-le-Germanique, sembloit bien plus exposé à leur agression, quoique ni l'un ni l'autre n'y eût aucun droit. Louis-le-Germanique étoit alors retenu à l'extrémité orientale de sa monarchie, par une guerre contre les Venèdes. Charles-le-Chauve n'étoit distrait par aucun intérêt, et il se rendit à son palais d'Attigny, sur la frontière du royaume qu'il convoitoit.

Plusieurs prélats et plusieurs grands de Lorraine vinrent à la rencontre de Charles jusqu'à ce palais. Dans une audience publique, ils le sommèrent, au nom de tous leurs compatriotes, de respecter les droits d'un royaume indépendant, et de s'abstenir de dépasser ses frontières, jusqu'à ce que les prétentions réciproques eussent été fixées, non avec l'empereur Louis II que les Lorrains sembloient oublier, mais avec Louis-le-Germanique. En même temps plusieurs des mêmes seigneurs, préférant l'avantage du moment, et les faveurs qu'ils pouvoient obtenir de la cour, à la mission dont ils étoient

869. chargés, invitèrent secrètement Charles-le-Chauve à se rendre immédiatement à Metz, pour prendre possession du royaume, lui représentant qu'une fois qu'il seroit reconnu, Louis ne pourroit l'attaquer sans désavantage. En effet, Charles entra aussitôt en Lorraine. Les évêques de Verdun et de Toul l'attendoient à Verdun; ceux de Metz, de Tongres et plusieurs autres, à Metz; tous se recommandèrent à lui comme à leur nouveau souverain; et le 9 septembre ils le couronnèrent de la couronne de Lorraine, dans la basilique de Saint-Étienne. (1)

Les discours qui furent prononcés par les évêques dans cette cérémonie nous ont été conservés; ils sont remarquables par l'adroit mélange que faisoient les prélats dans leur langage sacré, des droits de Charles, comme héritier légitime de la couronne, de ceux que lui conféroit l'élection du peuple, et de ceux que lui accordoient les évêques par le sacre et le couronnement. Aucune des doctrines monarchiques, républicaines ou théocratiques n'étoit réprouvée, personne n'avoit le droit de se plaindre; cependant le clergé, qui devoit ensuite être chargé d'expliquer les formules dont il faisoit usage, pouvoit toujours les invoquer, quelque

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 869, p. 104.

hardies que fussent ses prétentions futures. (1) 869.

Les deux concurrens de Charles n'étoient cependant pas disposés à consentir à son usurpation. Louis-le-Germanique se hâta de faire la paix avec les Venèdes, et il marchoit à grandes journées vers l'Occident, lorsqu'il fut arrêté à Ratisbonne par une sévère maladie, dont son frère crut long-temps qu'il ne réchapperoit pas. D'autre part, l'empereur Louis II, qui étoit alors à Bari occupé à défendre la chrétienté contre les attaques des Musulmans, recourut au pape Adrien II, pour que le pontife, qu'il protégeoit alors, le protégeât à son tour. Adrien envoya deux légats auprès de Charles-le-Chauve, avec des lettres adressées aux évêques et aux barons de France, dans lesquelles il fulminoit l'excommunication contre quiconque envahiroit, troubleroit ou tâcheroit de s'approprier l'héritage d'un empereur qui, au lieu de combattre comme d'autres, des chrétiens et des serviteurs de l'Église, étoit alors même engagé, pour la sûreté du saint-siége, à repousser les Sarrasins, les propres fils de Bélial. « Que celui qui « l'osera, dit le pape, soit chargé des liens de « l'anathème; qu'il soit privé du nom de chré« tien, et relégué avec le diable! » Mais dans une religion qui fait un devoir de la soumission de la raison, on ne peut jamais prévoir d'avance

(1) *Capitularia Caroli Calvi*, tit. XLI, cap. 2, p. 217, etc.

869. quand cette raison se soumettra en effet, ou quand au contraire la cupidité, l'ambition, l'intérêt personnel, opposant autorité à autorité, anathème à anathème, se révolteront contre les ordres reçus. Hincmar, archevêque de Reims, opposa son crédit à celui du pape. Charles, rassuré par cette controverse, renvoya les légats du saint-siége et les messagers de l'empereur, et il s'avança dans l'Alsace, pour la réduire à son obéissance. (1)

870. Louis-le-Germanique distribua tout l'or et l'argent assemblé dans les trésors de son royaume, aux couvens et aux sanctuaires; et c'est ainsi, à ce qu'assure le cardinal Baronius, qu'il recouvra la santé (2). Il menaça alors de se faire, par la force des armes, le partage dans l'hérédité de son neveu, que la cupidité de son frère lui refusoit : la négociation fut longue, les menaces réciproques, et l'on crut quelque temps qu'une seconde guerre civile alloit éclater entre les deux frères; mais les Francs montroient peu de zèle pour les querelles de leurs rois, et peu d'envie de verser leur sang dans des batailles;

(1) *Annal. Bertiniani*, *ann.* 869, p. 107.—*Annal. Fuldens.* p. 174. — *Annales Metenses*, p. 196. — *Epistola Hadriani papæ II, ad proceres regni Caroli Calvi.* T. VIII. *Concil.* p. 918. — *Ejusd. ad Carol. Calvum, ad episcopos, ad Ludov. German. reg. ep.* 20 *ad* 28, p. 918-929. — *Baronii Annales eccles. ann.* 869, T. X, p. 446.

(2) *Baronii Annales eccles.* T. X, p. 450.

des commissaires furent nommés par les deux souverains pour diviser le royaume de Lothaire; puis Louis et Charles se rencontrèrent sur la Meuse, à égale distance entre les palais d'Héristal et de Mersen, le 8 août 870. Le partage que les commissaires s'étoient engagés par serment à rendre égal, fut publié sous la forme d'un capitulaire, et les deux rois, aussitôt après l'avoir accepté, se hâtèrent de se séparer. Charles acquit dans cette occasion le Dauphiné, le Lyonnois, la plus grande partie de la Bourgogne, du pays de Liége et du Brabant, tandis que les provinces germaniques de la France, en Alsace, en Lorraine et sur le Rhin, tombèrent en partage à Louis. (1) 870.

Si cet arrangement étoit contraire aux droits de l'empereur Louis II, il étoit plus convenable aux peuples que celui que réclamoit le pape. Selon le droit des traités et celui de l'hérédité, une langue de pays longue et étroite, s'étendant entre la France et la Germanie jusqu'à l'embouchure du Rhin, auroit dû appartenir au souverain de l'Italie; elle fut partagée au contraire en telle sorte que les peuples parlant français furent réunis aux Français, les peuples germains aux Germains. Cette convenance n'auroit point suffi, il est vrai, pour dé-

(1) *Capitularia Caroli Calvi*, tit. XLII et XLIII, p. 221. — *Annales Bertiniani, ann.* 870, p. 109.

870. terminer Louis II à renoncer à ses droits; mais ce monarque ne pouvoit s'éloigner de l'Italie méridionale, où il faisoit la guerre au prince sarrasin, qui s'étoit emparé de la Capitanate. Il l'assiégea dans Bari, et l'y fit enfin prisonnier
871. en 871. Cette victoire même de l'empereur d'Occident sur le sultan de Bari, du souverain de l'Italie sur celui d'une seule ville, après une longue guerre dans laquelle le premier avoit recouru à l'assistance des Lombards de Bénévent et des Grecs, donnoit la mesure de la décadence de l'empire. Basile-le-Macédonien, qui régnoit alors avec assez de gloire à Constantinople, demanda à son collègue d'Occident, de renoncer à un titre et des prétentions qui convenoient mal à un Franc. Louis répondit, pour justifier les droits à l'empire romain qui lui avoient été transmis par son aïeul Charlemagne. La lettre du monarque franc est celle d'un critique instruit et judicieux; il s'appuie, pour se faire appeler *imperator* en latin, *basileus* en grec, sur la grammaire, sur l'usage commun, sur l'histoire, qui justifient ses droits; et en effet il dit qu'il a beaucoup lu, qu'il lit beaucoup encore pour éclaircir cette question (1). Mais à peu près à l'époque où il la discutoit comme un point curieux d'érudition, un événement inattendu montra ce qu'étoit devenu entre ses mains l'em-

(1) *Baronii Annal. eccles. ann.* 871. T. X, p. 486.

pire de Charlemagne. Adelgise, duc de Béné- 871.
vent, qu'il étoit venu secourir contre les Sarrasins, mais que l'impératrice Angilberge avoit poussé à bout par son orgueil et son avarice, le fit prisonnier dans son palais, et l'y retint quarante jours; lorsqu'il le relâcha ensuite au mois de septembre, ce fut après avoir exigé de lui des sermens solennels qu'il ne tireroit point vengeance de l'affront qu'il avoit reçu. (1)

Lorsque la nouvelle de la captivité de l'empereur Louis fut apportée en France, Charles-le-Chauve, auquel on annonça d'abord qu'il étoit mort, se flatta de l'espérance de recueillir un nouvel héritage; il accourut en hâte à Besançon, tandis qu'il envoya en Italie des députés chargés de lui préparer les voies : son frère Louis-le-Germanique prenoit du côté de l'Allemagne des mesures semblables; tous deux se retirèrent avec quelque confusion quand ils apprirent ensuite que leur neveu étoit sain et
en liberté. L'impératrice Angilberge demanda, 872.
l'année suivante, une entrevue à l'un et à l'autre, pour régler avec ses deux oncles les droits de son époux. Louis-le-Germanique, ayant eu à Trente une conférence avec elle, consentit à lui restituer la partie de l'héritage de Lothaire que Charles-le-Chauve lui avoit cédée. Celui-ci se

(1) *Erchemperti Hist. princip. Langobard.* Cap. 34. *Script. ital. Murat.* T. II, p. 245. — *Annales Bertiniani*, p. 114.

872. plaignit hautement de cette restitution, comme si son frère, en se montrant juste, avoit violé le traité tout récemment conclu avec lui; il refusa de se trouver à Saint-Maurice, qu'Angilberge lui avoit assigné comme lieu de rendez-vous, et il ne voulut se prêter à aucune restitution. Les guerres que l'empereur Louis II eut à soutenir dans le midi de l'Italie, pendant les trois ans qu'il vécut encore, ne lui permirent jamais de vider cette querelle par les armes. (1)

Pendant les dernières années du règne de Charles-le-Chauve, la France paroît avoir été moins cruellement tourmentée par les invasions des Normands. Leurs chefs avoient déjà vécu si long-temps dans un pays riche et en partie civilisé, qu'ils commençoient à être eux-mêmes amollis par les jouissances du luxe. Une indépendance absolue du gouvernement de leur patrie les avoit laissés exposés aux séductions des intrigues étrangères, et de leurs propres passions. Loin d'être toujours prêts à se secourir les uns les autres, ils avoient quelquefois tourné leurs armes contre leurs compatriotes pour le compte des rois de France, et vers cette époque Charles sut exciter et mettre à profit la jalousie de deux de leurs chefs nommés Roric et Rodolphe (2). Plusieurs de ceux qui avoient

(1) *Annales Bertiniani*, 872, p. 114.
(2) *Ibid.* p. 115.

long-temps vécu de pillage sur les côtes de 873.
France, prêtèrent aussi l'oreille aux prédications des missionnaires, ou furent convertis par les miracles dont ils furent témoins. Déjà nourris par leurs superstitions septentrionales, dans la croyance à un ordre surnaturel, ils écoutoient avec une foi avide le récit des prodiges que tout un peuple croyoit; et lors même qu'ils voyoient un ennemi dans le Dieu des chrétiens, ils ne soupçonnoient jamais ses prêtres de fraude.

Ceux qui avoient si long-temps dévasté 873.
tout le cours de la Loire, s'étoient fortifiés à Angers; ils en avoient brûlé les couvens et les églises, et ils avoient converti toutes les campagnes voisines en solitude. Charles-le-Chauve vint les y assiéger, de concert avec Salomon, roi ou duc souverain de Bretagne. Il les contraignit à une capitulation, ensuite de laquelle ceux qui s'étoient convertis au christianisme eurent seuls la permission de demeurer à Angers, tandis que les autres dûrent quitter la France au mois de février suivant, en s'engageant, sous serment, à n'y jamais rentrer (1). Ce fut au reste le dernier fait militaire de Salomon. Ce souverain, qui avoit affermi l'indépendance de la Bretagne déjà établie par ses deux prédécesseurs, qui avoit été reconnu sous le titre de roi par Charles-le-Chauve et par la

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 873, p. 117.

cour de Rome, et qui dès lors avoit travaillé à rendre l'Église de Bretagne aussi indépendante de celle de France, que sa couronne l'étoit de
874. celle des rois carlovingiens (1), fut exposé l'année suivante à une révolte de ses sujets. Il chercha un refuge dans le sanctuaire d'un petit couvent de Brest : ses deux lieutenans Wurfaud et Pascuethan, qui s'étoient mis à la tête des rebelles pour le tirer de cet asile, s'engagèrent, par serment, à ce qu'aucun Breton ne porteroit les mains sur lui; mais ils le livrèrent au Franc Fulcoald, qui lui arracha les yeux d'une manière si cruelle, que Salomon fut trouvé mort le lendemain. Les lieutenans de Salomon ne purent ensuite s'entendre sur le partage de l'autorité : leur rivalité excita une guerre civile en Bretagne, qui affoiblit ce nouveau royaume et le ramena bientôt au niveau des autres provinces de France. (2)

Nous avons jusqu'à présent donné peu d'attention au caractère domestique de Charles-le-Chauve. Ce prince sans talens, sans élévation d'âme, sans caractère, disparoît durant son

(1) Voyez la correspondance des papes Nicolas I et Adrien II avec Salomon, roi des Bretons. En s'adressant aux rois de France, les papes les appeloient alors *Dilectio vestra*, tandis qu'ils appellent le roi des Bretons *Gloria vestra*. (*Concil. gen.* T. VIII, p. 509. — *Script. franc.* T. VII, p. 406 et 596.)

(2) *Annales Bertiniani*, *ann.* 874, p. 118. — *Chron. Namnetense*, p. 220. — *Annales Metenses*, p. 200.

propre règne, où l'on ne voit guère que ce que 874.
la nation souffrit à cette époque, non ce qu'elle fit, ou ce que fit son roi. Dans une histoire où nous avons eu jusqu'ici le malheur de trouver peu de personnages sur lesquels nous pussions arrêter nos regards avec satisfaction, c'étoit du moins un objet d'intérêt que de suivre ceux qui montroient quelque vigueur, quelque originalité dans le crime ; ce contentement même nous est refusé quant à Charles-le-Chauve, qui ne donne pas plus de motif de le haïr ou de le mépriser complétement, que de l'aimer.

Les mœurs de Charles peuvent être considérées comme bonnes, ou du moins comme conformes aux enseignemens de son confesseur. L'influence de l'Église avoit opéré une réforme très-sensible dans la nation et dans ses chefs, quant au libertinage, et elle contraste avec la domination que conservoient toujours les autres passions honteuses, que le clergé étoit moins intéressé à combattre. Charles avoit épousé, le 14 décembre 842, Hermentrude, fille d'Eudes, comte d'Orléans, avec laquelle il vécut vingt-sept ans en bonne intelligence, et de laquelle il eut quatre fils et trois filles. Elle mourut le 6 octobre 869, et à peu de jours de distance il se hâta de prendre, pour concubine, Richilde, fille de Beuves, comte d'Ardenne, sœur de Richard duc de Bourgogne, et de Boson Ier, de-

874. puis roi de Provence (1). Quelques mois devoient s'écouler avant qu'il pût l'épouser sans scandale ; il le fit le 22 janvier suivant, et il eut d'elle un fils et une fille qui ne vécurent pas.

Les fils de sa première femme ne se montrèrent pas moins disposés à la désobéissance et à l'ingratitude, que ne l'avoient été ses frères et les autres princes de sa race ; et dans ses querelles avec eux, Charles-le-Chauve montra toute la foiblesse, mais non toute l'indulgence de Louis-le-Débonnaire ; l'aîné de ces fils, connu depuis sous le nom de Louis-le-Bègue, et qui étoit né le 1[er] novembre 846, fut, à ce qu'on croit, couronné de bonne heure par son père, sous le titre de roi de Neustrie (2). Peu après il se maria contre son aveu, à Ansgarde, fille du comte Harduin, et il fut engagé dans une révolte, où il combattit à plusieurs reprises contre le comte Robert-le-Fort. Le second fils, nommé Charles, qui fut donné pour roi à l'Aquitaine, en 855, et qui mourut avant son père en 866, eut aussi le temps, dans sa courte vie, de se montrer rebelle à l'autorité royale et paternelle ; de se marier à la veuve du comte Humbert, contre les ordres de son père, et de s'associer à son frère Louis pour lui faire la guerre. Le royaume d'Aquitaine, après la mort de Charles, fut

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 869, p. 107.

(2) *Translatio sancti Ragnoberti episc. Baiocensis*, p. 367.

transmis à ce même Louis son frère aîné. Le troisième fils se nommoit Lothaire, il étoit boiteux; et comme une des manières les plus commodes pour les rois et les pères, d'expier leurs propres péchés, étoit d'enfermer leurs fils dans un couvent pour en faire pénitence, Charles consacra Lothaire à la vie religieuse; il l'enferma en 861 au couvent de Moutier-Saint-Jean; ensuite il l'éleva à la dignité d'abbé de ce couvent et de celui de Saint-Germain-d'Auxerre; mais Lothaire y mourut en 866, la cinquième année de sa réclusion. Il restoit un quatrième fils, nommé Carloman, que Charles, par le même motif et pour le salut de son âme, avoit consacré à Dieu dès l'an 854, dans le couvent de Saint-Médard, quoique Carloman, qui fut aussi peu de temps après nommé abbé de cette communauté, montrât très-peu de goût pour la vie recluse. Peut-être fût-ce par indulgence pour les penchans plus mondains de Carloman, que Charles donna, en 868, une troupe de gens de guerre à cet abbé, pour combattre les Normands, de concert avec Salomon, roi de Bretagne (1). Quoique les canons de l'Église ne permissent point aux religieux de porter les armes, ceux-ci se faisoient à peine un scrupule d'y désobéir, et ce fut un des points dans lesquels la religion ne put jamais l'emporter sur les intérêts personnels ou 874.

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 866, p. 102.

874. les habitudes populaires. Carloman n'eut pas de succès contre les Normands, mais il semble qu'il prit dans cette campagne le goût d'une vie plus licencieuse, et qu'il chercha dès lors à rentrer dans le siècle. Il étoit déjà abbé de plusieurs couvens, lorsqu'en 870 il fut accusé d'avoir conjuré contre son père, arrêté, dépouillé de ses bénéfices, et retenu prisonnier à Senlis (1). Charles l'ayant remis en liberté au bout de peu de mois, Carloman s'enfuit dans la Belgique, où il rassembla une bande de soldats et de brigands, avec laquelle il dévasta cruellement cette province.

Le roi ne sachant comment punir son fils, ou réprimer ses désordres, recourut contre lui à l'autorité ecclésiastique. Les évêques de la province de Senlis l'avoient ordonné prêtre; ce fut à eux qu'il demanda justice. En effet, tous les compagnons et les complices de Carloman furent frappés d'excommunication, et condamnés, s'ils étoient pris, à perdre la tête. En attendant de pouvoir les arrêter, Charles se hâta de confisquer leurs biens (2). Pendant ce temps, Carloman quittant la Belgique pour la Lorraine, avoit ravagé le voisinage de Toul; puis il avoit passé le Jura, pour piller aussi la

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 870, p. 109.

(2) *Annal. Bertin. ann.* 871, p. 112. — *Hincmari archiep. Remens. Epist.* T. II, p. 353. — *Script. franc.* p. 556.

Bourgogne. Enfin, soit qu'il ne pût résister plus long-temps aux troupes chargées de le poursuivre, ou qu'il se fiât aux promesses de pardon que lui faisoit faire son père, il revint auprès de lui en 871, et fut de nouveau mis en prison à Senlis. Un synode assemblé dans cette ville en 873, le dégrada de la prêtrise. Carloman et ses associés parurent se réjouir de cette sentence qui, en le rendant à l'état séculier, lui ouvroit le chemin du trône, car ses deux frères étoient morts dans cet intervalle, et Louis-le-Bègue demeuroit seul entre la couronne et lui. Aussi tous ceux qui l'avoient secondé dans ses précédens désordres, se rapprochèrent-ils de lui, et parurent-ils former de nouvelles intrigues. Mais les mêmes évêques qui l'avoient dégradé, offensés de ce qu'il prenoit leurs châtimens pour des bienfaits, le remirent une seconde fois en jugement, bien déterminés à lui faire mieux sentir leur puissance. « Ils le rappelèrent au milieu d'eux », dit Hincmar, l'âme de tous leurs conseils, « et déclarant que « selon les lois divines il étoit digne de mort, « ils prononcèrent cependant sur lui une sentence plus douce, pour lui donner le temps « et le lieu de se repentir ; et par une acclamation universelle, ils le condamnèrent à perdre « les yeux. » (1) 874.

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 873, p. 116.

874. Avant de se rendre prisonnier, et pendant sa fuite en Belgique, ce malheureux prince, forcé peut-être à des hostilités contre son père, par des intrigues de cour qui nous sont mal connues, avoit, par un appel, porté sa cause au tribunal du pape Adrien II, et celui-ci avoit aussitôt embrassé la protection du fugitif avec un ton de hauteur et de véhémence que la cour de Rome n'avoit encore pris vis-à-vis d'aucun roi. Il écrivoit à Charles, le 13 juillet 871 : « Adrien, « évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à « Charles, roi. En même temps que tu crois « t'être approprié les biens d'autrui que tu usur- « pes, on range aussi au nombre de tes excès, « que surpassant la cruauté des brutes elles- « mêmes, tu ne redoutes point de sévir contre « tes propres entrailles, contre ton fils Car- « loman : tu imites donc l'autruche, ainsi que « nous l'apprenons du saint livre de Job; tu « endurcis comme elle ton cœur contre ton fils, « comme s'il n'étoit point à toi. Non-seulement « tu l'as privé de la faveur paternelle et de ses « bénéfices, mais tu l'as chassé des limites de « ton royaume, et tu as recherché, ce qui est « plus impie encore, de le faire soumettre à « l'excommunication. Mais Carloman a recouru « au siége apostolique, par ses députés; il « nous a interpelé, par les lettres qu'il nous « a adressées; aussi en vertu de l'autorité apos-

« tolique, nous mettons un frein à tes entre- 874.
« prises ; nous t'exhortons ensuite, pour ton
« propre salut, à ne pas provoquer la colère de
« ton fils contre l'apôtre lui-même. Rends-lui
« plutôt ta faveur, comme il convient à un
« père ; reçois-le avec une affection paternelle,
« comme ton propre fils ; remets-le en posses-
« sion des bénéfices et des honneurs dont il
« jouissoit, du moins jusqu'à ce que les messa-
« gers de notre siége apostolique se soient rendus
« auprès de toi, et qu'ils aient ordonné et dis-
« posé, sauf votre honneur à tous deux, ce
« qui paroîtra plus salutaire à son égard. Garde-
« toi d'ajouter péché sur péché ; amende-toi de
« tes précédentes usurpations et de ton avarice ;
« efforce-toi, de toute ta puissance, d'obtenir le
« pardon apostolique, en faisant voir que tu te
« perfectionnes sous la correction ; combats
« enfin jusqu'au bout, pour ne pas périr tout
« entier. Alors le terme de tes forfaits sera aussi
« le terme de mes reproches ; et avec l'aide de
« Dieu, tu atteindras en même temps la fin de
« la coulpe, et celle de la peine. » (1)

L'audace inouïe de ce langage, adressé par un prêtre et par un sujet à un puissant monarque, petit-fils du souverain et du bienfaiteur de l'église de Rome, révolta même le pusillanime

(1) *Labbei Concil. gen.* T. VIII, p. 929. — *Script. franc.* T. VII, p. 452.

871. Charles, tout comme le clergé ambitieux dont il étoit entouré. D'autres lettres d'Adrien avoient été adressées aux comtes des deux royaumes de France et de Lorraine, pour leur interdire de prendre les armes contre Carloman; aux évêques de ces mêmes royaumes, pour leur interdire de l'excommunier. Dans toutes, le pape s'exprimoit sur les crimes du roi avec la même hauteur et le même mépris. L'archevêque de Reims, Hincmar, qui ne le cédoit à Adrien, ni en sciences canoniques, ni en arrogance, se chargea d'y répondre. (1)

« Vous nous forcez, écrivoit-il au nom de « Charles-le-Chauve, vous nous forcez, par des « lettres indécentes pour la puissance royale, « inconvenantes de la part de la modestie apos- « tolique, remplies d'affronts et d'opprobres, à « vous répondre avec un esprit moins pacifique « que nous ne voudrions. Il est temps que vous « fassiez attention que quoique nous soyions « sujet aux passions humaines, nous sommes « cependant un homme créé à l'image de Dieu; « qu'avec la grâce de Dieu nous tenons de l'hé- « ritage de notre père et de notre aïeul le senti- « ment du nom royal et de notre dignité; que, « ce qui est plus encore, nous sommes chré- « tien, attaché à la foi orthodoxe et catholi-

(1) *Labbei Concil. gen.* T. VIII, p. 920-931. — *Scr. franc.* p. 453.

« que, instruit dès notre enfance dans les saintes 874.
« lettres et dans les lois tant ecclésiastiques « que séculières ; que nous n'avons été accusé « légalement et régulièrement d'aucun crime « public, dans l'audience des évêques, et moins « encore convaincu....... et cependant vous « nous avez, dans vos dernières lettres, qua- « lifié de parjure, de tyran, de perfide, de spo- « liateur des biens ecclésiastiques. » (1)

Il y a quelque chose d'assez noble dans un roi qui se défend des accusations et des reproches, non point en se couvrant de sa dignité royale, mais en invoquant ses droits comme homme, comme chrétien, comme accusé qui doit être présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit jugé. Peut-être aussi cette manière de repousser les attaques d'une autorité qui s'appuie sur l'opinion populaire, est-elle la plus prudente. Les Français devoient être peu touchés de la prétention d'un roi de France à ne pouvoir être excommunié à cause de la dignité de sa couronne; mais ils devoient voir en lui le protecteur de leurs droits, lorsqu'il demandoit à être respecté comme homme, épargné comme chrétien, accusé seulement en forme, et entendu avant d'être jugé. Adrien, étonné de la résistance du monarque, de l'appui qu'il trouvoit dans son clergé, et

(1) *Hincmari operum. Epist.* T. II, p. 701. — *Scr. franc.* p. 542.

874. probablement aussi dans le peuple, prit tout à coup avec lui un langage plus affectueux. Il lui reprocha avec douceur de n'avoir point encore une charité parfaite, puisqu'il se roidissoit contre des avertissemens et des corrections que l'autorité pontificale ne lui adressoit que pour son bien (1). En même temps il abandonna la protection de Carloman dont il ne parla plus dans les deux lettres suivantes, pour ne s'occuper que d'une autre discussion entre lui et le roi, sur la déposition d'Hincmar le jeune, évêque de Laon; il ajouta même, sous le sceau du secret, comme gage de réconciliation, que si Charles venoit à survivre à l'empereur Louis II, en vain tout autre offriroit au pape plusieurs boisseaux d'or, jamais Adrien ne reconnoîtroit d'autre empereur romain que Charles-le-Chauve. (2)

L'harmonie fut rétablie entre le roi et le pape, mais le malheureux Carloman fut sacrifié. Le conseiller de Charles, Hincmar de Reims, étoit l'ennemi le plus acharné de son fils. Hincmar de Laon, au contraire, neveu de l'archevêque, et persécuté par lui, étoit l'associé de Carloman. Leur chute fut commune. L'évêque avoit refusé de signer la censure prononcée

(1) *Labbei Concil. gener.* T. VIII, p. 934. —*Script. franc. Epist.* 18 et 19, p. 455.

(2) *Concilior.* T. VIII, p. 936. — *Script. franc.* p. 457.

contre le prince; il fut déposé et jeté en prison. 871.
Carloman, de son côté, après qu'on lui eut arraché les yeux par l'ordre des évêques, fut enfermé au couvent de Corbie. Ses partisans trouvèrent ensuite moyen de l'enlever et de le conduire à Louis-le-Germanique, qui, ému de pitié pour lui, le nomma abbé d'Esternach; mais le malheureux fils de Charles ne survécut pas long-temps au supplice qu'il avoit éprouvé. (1)

Quoiqu'il semblât peu naturel de promettre 875.
d'avance à un oncle l'héritage de son neveu, l'attente du pape Adrien II fut remplie, non pas il est vrai de son vivant. L'empereur Louis II mourut dans le territoire de Brescia, le 12 août 875, ne laissant qu'une fille nommée Ermengarde, qui, d'après les coutumes des Francs, ne pouvoit avoir aucune prétention à la succession. Ainsi s'éteignoit la branche aînée de la famille carlovingienne : Lothaire II et Charles de Provence, frères de Louis, n'avoient laissé aucun enfant. Tout l'héritage du premier Lothaire, qui, après lui, avoit formé trois royaumes, devoit revenir à ses deux frères. Louis-le-Germanique avoit pour lui les droits de la primogéniture; mais Charles-le-Chauve étoit appuyé par l'alliance du pape Jean VIII, qui en 872 avoit succédé à Adrien II, et qui étoit tout

(1) *Chron. Centulense cum epitaphio Karlomanni*, p. 246.

875. dévoué au roi de France. Les convenances des peuples d'Italie leur auroient peut-être fait désirer leur réunion aux Français plutôt qu'aux Germains; mais elles étoient peu consultées. Ce n'est pas qu'une diète des ducs, marquis et comtes d'Italie ne se fût réunie à Pavie au commencement de septembre, en présence de l'impératrice Angilberge, veuve de Louis. Mais ces seigneurs, déjà en possession d'une indépendance presque absolue, songeoient bien moins à choisir le souverain qui auroit le mieux protégé l'Italie, qu'à les opposer l'un à l'autre, pour affoiblir toujours plus le pouvoir royal. « Par « un conseil funeste, dit un historien italien « et contemporain, ils envoyèrent offrir la cou« ronne à tous deux en même temps; en sorte « que Charles-le-Chauve se mit en mouvement « sans savoir rien de Louis son frère, et Louis « fit partir l'un de ses fils, connu depuis sous le « nom de Charles-le-Gros, sans savoir ce que « faisoit Charles-le-Chauve. » (1)

Les trois divisions de l'empire de Charlemagne n'avoient pas éprouvé un sort semblable. La France, sous Charles-le-Chauve, étoit tombée au pouvoir des évêques; la noblesse y étoit languissante, l'armée sans vigueur, et la population rurale presque anéantie. L'Italie, sous Lo-

(1) *Andreæ presbyteri breve Chronic. in Antiquit. italic. Murator*. T. I, p. 50.

thaire et Louis, n'avoit point accordé autant de 875.
crédit ou des domaines si étendus aux prélats. Mais de puissans ducs y avoient été établis dans de vastes et riches gouvernemens qu'ils avoient rendus presque héréditaires dans leurs familles; et quoique le pays ne prospérât pas sous leur administration, ils avoient maintenu au-dessous d'eux une population libre et militaire dans les châteaux, et quelque opulence dans les villes. L'Allemagne enfin, sous Louis-le-Germanique, avoit conservé plus d'esprit militaire que les deux autres divisions, une population proportionnellement plus nombreuse, et plus d'hommes libres en comparaison avec les esclaves; en sorte que la France étoit alors une théocratie, l'Italie une fédération de princes, et l'Allemagne un gouvernement presque républicain. Les ducs italiens ne désiroient se soumettre ni aux prélats de France, ni aux soldats de Germanie; mais en les mettant aux prises les uns avec les autres, ils comptoient secouer le joug de tous deux.

Charles-le-Chauve n'avoit pas attendu l'invitation de la diète de Pavie pour se mettre en route à la recherche d'une nouvelle couronne. Il avoit appris, à son palais de Douzy près des Ardennes, la mort de son neveu Louis II; il en partit le 1er septembre, se dirigeant sur Langres, Saint-Maurice en Valais, et le Saint-Bernard,

875. et invitant tous ses feudataires à le suivre ou à le joindre sur la route : l'amour de la nouveauté, une expédition dans un pays opulent, l'assurance de se procurer toujours l'hospitalité à main armée, la chance d'obtenir d'un nouveau souverain des grâces et des bénéfices, attirèrent sous les drapeaux de Charles plus d'aventuriers qu'il n'en trouvoit pour défendre la patrie contre les Normands. Charles-le-Gros et Carloman, les deux fils de Louis-le-Germanique, qui furent successivement envoyés par leur père en Italie pour en disputer la possession à Charles-le-Chauve, ou ne réunirent point autant de forces, ou ne s'accordèrent point entre eux, ou, comme l'affirme l'annaliste de Fulde, furent gagnés par les présens de Charles, et trompés par ses faux sermens; en sorte qu'ils se retirèrent dans la persuasion que ce roi se retireroit aussi. (1)

Charles-le-Chauve, au contraire, après avoir, sans tirer l'épée, écarté les armées allemandes, s'avança de la Lombardie vers Rome, où il fit son entrée le 17 décembre. Le pape Jean VIII, qui avoit envoyé au-devant de lui quatre évêques en députation, lui donna avec empressement la couronne impériale le jour de Noël suivant. « Nous l'avons élu, écrivit-il ensuite

(1) *Annal. Bertiniani, ann.* 875, p. 118.—*Fuldenses*, 875. p. 180.

« au synode assemblé à Pavie, nous l'avons 875.
« approuvé avec le consentement de nos frères « les évêques, des autres ministres de la sainte « Église romaine, du sénat et du peuple ro- « main (1). » C'est ainsi que le pape s'attribuoit le droit de disposer de la couronne impériale, et qu'il se substituoit à toute cette *nation décorée de la toge*, dont il se disoit le représentant, et au nom de laquelle il invoquoit les anciennes coutumes, pour donner un nouveau maître à la terre. Jamais le plus grand des princes francs n'avoit été loué, n'avoit été présenté pour modèle à tous les hommes, comme le fut, par le pape, le foible Charles-le-Chauve. En effet, celui qui toute sa vie avoit tremblé dans l'obéissance devant les prélats de son propre royaume, devoit paroître à Jean VIII le meilleur des souverains, dès qu'il étoit le plus soumis à l'Église romaine.

Charles-le-Chauve ne resta à Rome que jus- 876.
qu'au 5 janvier. Il revint ensuite à Pavie, où il assista, au mois de février, à une diète du royaume de Lombardie, composée de dix-huit évêques et dix comtes, sous la présidence d'Anspert, archevêque de Milan, et de Boson, frère de Richilde, seconde femme du nouvel empereur. Cette diète se ressaisissant d'une autorité qui avoit autrefois appartenu à la nation

(1) *Annales eccles. Baronii, ann.* 876, p. 514.

876. des Lombards, mais qu'elle n'avoit plus exercée depuis la conquête de Charlemagne, au lieu de reconnoître Charles comme son souverain héréditaire, déclara « qu'elle l'élisoit d'une voix « unanime, pour protecteur, seigneur et dé- « fenseur, et pour roi du royaume d'Italie (1). » En retour, chacun des grands du royaume d'Italie obtint quelque grâce du nouveau souverain : Boson fut entre autres décoré du titre de duc de Lombardie : cependant ces grands feudataires étoient déjà assez puissans pour que les concessions royales n'ajoutassent plus que des titres à un pouvoir qu'ils ne tenoient pas de la couronne.

L'empereur Charles-le-Chauve étoit pressé de rentrer en France, car il apprenoit qu'en son absence son frère Louis-le-Germanique, indigné de la supercherie par laquelle ses deux fils avoient été renvoyés d'Italie, avoit, pour s'en venger, passé le Rhin avec son troisième fils Louis de Saxe, et s'étoit avancé jusqu'au palais d'Attigny, après avoir ravagé plusieurs provinces. Cependant les Francs, très-empressés à se piller réciproquement, évitoient autant qu'ils pouvoient de verser leur sang dans les guerres civiles. Ceux qui suivoient Louis-le-Germanique reculèrent à mesure qu'ils appri-

(1) *Acta Concilii Ticinensis Muratori. Script. ital.* T. II, §. 2, p. 143.

rent que ceux de Charles s'avançoient; et le roi 876.
d'Allemagne étoit rentré à Francfort, comme le nouvel empereur roi de France arrivoit à Saint-Denis pour y célébrer la Pâques. Charles, qui sembloit avoir pris goût aux couronnemens, convoqua ensuite à Pontyon, entre Châlons et Langres, une diète générale où assistèrent quarante-neuf évêques et cinq abbés, des provinces de France, de Bourgogne, d'Aquitaine, de Septimanie, de Neustrie et de Provence. Il se présenta à eux, revêtu de la chlamyde et des habits grecs des empereurs d'Orient; il discuta avec eux des points de dogme et de discipline ecclésiastique, et en retour, il fut pour la seconde fois proclamé par eux comme empereur d'Occident. (1)

Tandis que Charles-le-Chauve s'enivroit de vanité par l'acquisition de tant de couronnes nouvelles et la conquête de tant d'états, les peuples, et surtout le pape qui l'avoit couronné, commençoient à s'apercevoir que dans un temps de dangers ce n'étoit point assez de donner à la monarchie un chef pieux, timide et obéissant, un chef qui ne chicaneroit sur aucune usurpation, qui ne réprimeroit aucun abus. Chacun auroit voulu se soustraire au pouvoir national dirigé par le monarque; mais chacun auroit

(1) *Acta Synodi Pontigonensis. Scr. fr.* T. VII, p. 690. — *Annales Bertiniani, ann.* 876, p. 119.

876. voulu cependant que ce pouvoir national existât pour le défendre. Toute force dont Charles-le-Chauve devenoit dépositaire, se trouvoit anéantie. Les Sarrasins, que Louis II avoit combattus avec tant de persévérance dans le duché de Bénévent, menaçoient la capitale même de la chrétienté, depuis que le roi des Français étoit devenu empereur. « Les païens, écrivoit « Jean VIII à Charles-le-Chauve, et des chré- « tiens iniques, sans crainte de la Divinité, « nous accablent de tant de maux, que la mé- « moire des hommes n'y trouve rien de com- « parable. C'est dans les murailles de la ville « sainte que se sont retirés les restes du peuple; « ils y luttent avec une pauvreté inexprimable, « tandis que tout ce qui est en dehors de ces « murailles est dévasté et réduit en solitude. Il ne « nous reste plus qu'un seul malheur à craindre, « et que Dieu veuille le détourner ! c'est la prise « et la ruine de Rome elle-même. » (1)

Dans le même temps, vers le milieu de septembre 876, les Normands étoient entrés dans la Seine avec une centaine de bâtimens que, selon Hincmar, on commençoit alors à nommer barques. On croit qu'à leur tête étoit le redoutable Rollo, en faveur duquel fut fondé plus tard le duché de Normandie. Ils se rendirent

(1) *Johannis VIII, Epist.* 30. *Labbei Concil. gen.* T. IX, p. 26. — *Script. franc.* p. 473.

maîtres de Rouen, et ils étendirent leurs dévastations sur tous les bords de la rivière, sans que le nouvel empereur rassemblât quelques compagnies de soldats pour les combattre, ou qu'il sût trouver d'autre moyen pour se soustraire à leur brigandage, que de leur offrir un tribut. (1) 876.

Au lieu de songer à résister à ses vrais ennemis, Charles dirigeoit tous ses efforts contre les fils de son frère Louis-le-Germanique. Il venoit de lui envoyer des ambassadeurs pour lui offrir des conditions de paix, lorsqu'il apprit que ce monarque étoit mort à Francfort, le 28 août 876. Louis avoit, en mourant, partagé ses états entre ses trois fils : à Carloman il avoit laissé la Bavière, à Louis la Saxe et la Thuringe, et à Charles-le-Gros la Souabe. Le plus rapproché des frontières de France étoit dans ce moment Louis, qui, avec une armée de Saxons et de Thuringiens, étoit campé sur la rive du Rhin. Ce nouveau souverain envoya demander à l'empereur son oncle, l'amitié et la protection que des chrétiens et des proches parens se devoient l'un à l'autre, au moment où une perte commune les plongeoit tous deux dans le deuil ; mais Charles-le-Chauve n'avoit vu dans la mort de son frère, que l'occasion de s'élever à une grandeur nouvelle; il se crut

(1) *Annal. Bertiniani*, p. 121.—*Chron. Britanniæ*, p. 222.

876. destiné à réunir tout l'héritage de Charlemagne sous son sceptre ; il renvoya avec hauteur les ambassadeurs de son neveu ; il sollicita les seigneurs allemands de le reconnoître pour roi, et il leur offrit, en récompense, d'augmenter tous leurs priviléges aux dépens de l'autorité royale. (1)

Louis de Saxe avoit peu de confiance dans la fidélité de ses sujets au commencement d'un nouveau règne. Il craignoit que les grands ne résistassent point à des offres qui venoient si récemment de séduire ceux de l'Italie ; plutôt que de recourir aux armes, il invoquoit la foi des traités, la justice, le jugement de Dieu. Il ne demandoit plus à entrer en partage des états d'Italie, mais seulement à conserver les provinces que son père lui avoit laissées ; et pour prouver la justice de ses droits, il envoya au camp de son frère trente champions, dont dix devoient se soumettre à l'épreuve de l'eau froide, dix à l'épreuve de l'eau chaude, et dix à l'épreuve du fer chaud. Les annalistes assurent qu'aucun d'eux n'éprouva dans ces épreuves le moindre dommage. Cependant Charles-le-Chauve consentit à un armistice, et Louis, qui étoit sur la gauche du Rhin, s'étoit avancé jusqu'à Andernach ; mais son oncle comptoit pro-

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 876, p. 122. — *Annal. Fuld.* p. 182.

fiter de sa sécurité pour le surprendre. Au milieu de la nuit du 7 octobre, l'empereur fit lever les drapeaux, et s'avança par des chemins difficiles et peu praticables vers l'armée du roi de Saxe. Une pluie froide ne cessoit de tomber sur ses soldats ; ils cheminoient péniblement dans des boues profondes, et lorsqu'ils arrivèrent en vue d'Andernach, les hommes et les chevaux étoient également rendus de fatigue. L'armée qu'ils comptoient surprendre étoit rangée en bataille, en belle ordonnance; Gilibert, évêque de Cologne, avoit donné avis à Louis de l'approche de son oncle, et dès le premier choc, les Français furent renversés par les Allemands. L'empereur, qui s'avançoit avec la réserve, fut mis en déroute par la rencontre de ses propres fuyards, avant d'avoir atteint les ennemis. L'armée refoulée sur les chemins étroits par lesquels elle étoit venue, y trouva ses propres bagages qui lui fermoient la retraite, ou qui la rendoient beaucoup plus dangereuse. Quelques comtes, plusieurs évêques et abbés, et un grand nombre de soldats furent tués ou pris sur le champ de bataille et dans la forêt voisine. Tous les équipages, tous les magasins des marchands furent pillés par les vainqueurs, et les fuyards, auxquels les paysans enlevoient jusqu'à leurs habits, furent réduits à se former des ceintures de paille pour couvrir leur nudité. Charles-le- 876.

876. Chauve avoit laissé sa femme, l'impératrice Richilde, au palais d'Héristal; celle-ci étoit parvenue au dernier terme de sa grossesse : cependant à la nouvelle de la défaite de l'armée, le surlendemain elle prit aussi la fuite; mais pendant la nuit elle fut surprise par les douleurs de l'enfantement, et elle accoucha dans les bois, au point du jour, d'un enfant qu'un serviteur porta ensuite avec elle, jusqu'à ce qu'elle eût rejoint son mari à Antenai, dans le diocèse de Reims. Le danger n'étoit cependant pas proportionné à la terreur des fuyards : Louis de Saxe ne les poursuivoit point; après avoir eu à Coblentz une conférence avec son frère Charles-le-Gros, il retourna en Allemagne, tandis que le troisième frère, Carloman, soutenoit contre les Venèdes une guerre difficile, et que Charles-le-Chauve tenoit à Samouci, près de Laon, une diète du royaume de France. (1)

877. La fortune avoit semblé se complaire à élever Charles, pour rendre plus sanglantes les humiliations auxquelles elle l'exposoit, et à entasser les couronnes sur sa tête, pour en arracher tous les lauriers. Il exerçoit, sans concurrens, sur toute l'Italie et toute la France, ce pouvoir qui, pendant toute la première partie de son règne, avoit été partagé entre des rois d'Aqui-

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 876, p. 122. — *Fuldenses*, p. 182. — *Metenses*, p. 202.

taine, de Neustrie, de Lorraine, de Provence 877.
et d'Italie. Mais en réunissant tous leurs titres, il n'en étoit pas devenu plus redoutable à ses ennemis, plus respecté de ses sujets. Le pouvoir s'échappoit de toutes parts de ses foibles mains. Boson, frère de l'impératrice Richilde, qu'il avoit laissé en Lombardie avec le titre de duc, pour y faire respecter son autorité, ne songeoit déjà plus qu'à sa propre grandeur. Il venoit d'empoisonner sa femme pour épouser Hermengarde, fille de l'empereur Louis II, et ses noces avoient été célébrées avec une pompe sans égale (1). Dans la même Italie, Bérenger, duc de Frioul, fils de Gisèle sœur de Louis II, avoit embrassé, contre Charles-le-Chauve, les intérêts des fils de Louis-le-Germanique; tous les autres ducs, tous les autres princes de cette contrée s'étoient rendus presque absolument indépendans, chacun dans son gouvernement. En France, l'anarchie étoit encore redoublée par les ravages des Normands. Charles lui-même avoit été réduit à fixer les tributs que quelques provinces payeroient aux Normands de la Seine, et d'autres aux Normands de la Loire, pour arrêter leurs déprédations, tandis que ceux de la Garonne avoient

(1) *Annal. Bertiniani, ann.* 876, p. 119. — *Regino Chron.* p. 203. — *Chronic. Centulense*, p. 243. — *Annales Fuldens.* T. VIII, p. 38. — *Muratori Annal. ad ann.* 877.

877. réduit l'Aquitaine dans un état si affreux, que le pape transféra l'archevêque Frothaire, de l'église de Bordeaux, à celle de Bourges, *parce que la province de Bordeaux étoit rendue entièrement déserte par les païens.* (1)

Dans ce moment où l'empire sembloit de toutes parts tomber en dissolution, Charles-le-Chauve, pour se dérober peut-être au spectacle des désordres plus rapprochés de lui, résolut de faire un second voyage en Italie. Il assembla auparavant les états de la France à Kiersy, le 14 juin 877, et il y publia un capitulaire qui fait époque dans l'histoire du droit féodal, comme signalant toujours plus l'anéantissement de la puissance royale. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre. En même temps il nomma Louis-le-Bègue, le seul de ses fils qui lui eût survécu, son lieutenant en France pendant son absence, puis il partit en traversant la Bourgogne avec l'impératrice Richilde, et il fit porter avec lui, en Italie, une grande quantité de meubles et de vases précieux, pour donner plus d'éclat aux fêtes par lesquelles il vouloit qu'on célébrât sa venue. A Verceil, il rencontra le pape Jean VIII, qui étoit venu au-devant de lui, et le pape et l'empereur firent ensemble leur entrée à Pavie. (2)

(1) *Epistola Johannis VIII ad Carolum. Labbei Concilior.* T. IX, p. 11, 12, 33.

(2) *Annales Bertiniani, ann.* 877, p. 123.

Ils n'y étoient établis que depuis peu de jours, et le pape, auquel Charles avoit offert de magnifiques présens, avoit eu à peine le temps de sacrer Richilde comme impératrice, quand on leur annonça que Carloman s'approchoit avec une armée considérable, pour disputer à Charles, et l'héritage de Louis II, et la couronne impériale. Les trois fils de Louis-le-Germanique avoient eu l'année précédente une conférence à Saalfeld, dans la Rhétie, où ils avoient partagé l'héritage de leur père. La Bavière, la Pannonie, la Carinthie, la Bohême et la Moravie étoient échues en partage à Carloman, qui étoit l'aîné. C'étoit la région la plus orientale de l'empire des Francs; cette partie, habitée presque uniquement par des peuples slaves récemment subjugués, avoit conservé une population militaire assez considérable, et les Hongrois, qui avoient commencé à y porter leurs ravages dès l'année 862, n'y avoient point encore fait autant de dommage que les Sarrasins dans le Midi, ou les Normands dans l'Occident. (1) 877.

L'armée que commandoit Carloman étoit redoutable, et en effet elle inspira de la terreur à Charles-le-Chauve, que les historiens germaniques accusent d'une constante lâcheté. « Aussi-« tôt qu'il apprit l'approche de Carloman, dit « l'annaliste de Fuldes, il prit la fuite selon

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 862, p. 79.

877. « son habitude; car dès le commencement de « sa vie, toutes les fois qu'il avoit été nécessaire de résister à ses adversaires, il n'avoit « jamais manqué de tourner ouvertement le « dos, ou de se dérober secrètement à son « armée. » (1) En effet l'empereur fit d'abord repartir l'impératrice Richilde, avec tous ses trésors; elle repassa les Alpes, et se mit en sûreté dans la Maurienne. Pour lui, il se retira d'abord à Tortone, avec le pape; il y avoit donné rendez-vous au duc Boson et aux seigneurs de Lombardie; mais voyant que ceux-ci ne lui amenoient point de soldats, soupçonnant même que plusieurs d'entre eux étoient déjà d'intelligence avec Carloman, il se sépara du pape, qui reprit en toute hâte la route de Rome, tandis que lui-même il s'achemina par le Mont-Cenis, pour rejoindre sa femme en Savoie.

C'étoit la dernière des humiliations auxquelles devoit être soumis le petit-fils de Charlemagne, qui avoit laissé dépérir son empire entre ses mains. Arrivé dans la montagne à un lieu nommé Brios, il y fut atteint d'une fièvre violente qui le força à s'arrêter et à faire venir sa femme auprès de lui. Il y fut soigné par un médecin juif attaché à sa personne, et nommé Sédécias. Les Juifs qui étudioient alors en Espa-

(1) *Annal. Fuldenses, ann.* 877, p. 183. —*Annal. Metens.*, p. 203.

gne, dans les universités des Arabes, avoient en 877.
médecine des connoissances fort supérieures à celles des Francs; mais ils étoient pour cette raison même en butte à la haine et à la jalousie d'un peuple ignorant et superstitieux. Sédécias fut accusé d'avoir donné, le 26 septembre, un poison à Charles-le-Chauve, sans qu'on indiquât aucun motif pour le déterminer à ce crime qui devoit lui enlever toute sa fortune, en le privant de son bienfaiteur. Charles mourut cependant le 6 octobre, et son corps subit presque aussitôt une décomposition si rebutante, qu'après de vains efforts pour le conduire au tombeau des rois à Saint-Denis, on fut obligé de le laisser sept ans dans le cimetière d'un couvent à Nantua, avant de pouvoir transporter ses os au dernier lieu de leur repos. Il étoit, à sa mort, âgé de cinquante-quatre ans, et il en avoit régné trente-sept, depuis la mort de son père. (1)

(1) *Annales Bertiniani*, p. 124. — *Fuldenses*, p. 183. — *Metenses*, p. 203.

CHAPITRE XI.

Décadence rapide de la race carlovingienne ; règnes de Louis-le-Bègue, Louis III, Carloman, et Charles-le-Gros. 877 — 888.

Les annales des Français contiennent pendant deux siècles une si longue répétition d'actes de foiblesse ou de crimes; la nature humaine, la nation, à qui nous demandons des souvenirs de gloire, des émotions fortes et généreuses, se présentent à nous au contraire sous un aspect si dégradant; de quelque côté qu'on tourne ses regards, on rencontre tant de souffrances, tant de vices, tant de passions honteuses ou antisociales, qu'on seroit volontiers tenté de repousser cet affligeant tableau, et de passer rapidement aux temps d'héroïsme ou de chevalerie que beaucoup de traditions nous font attendre, que beaucoup de souvenirs poétiques entourent d'une auréole de gloire.

C'est avec un autre but, c'est dans un autre esprit que nous avons entrepris cette histoire; c'est pour nous enrichir de l'expérience des temps passés, pour nous faire découvrir l'enchaînement des conséquences dans la pratique

des sciences sociales, pour tenir registre de toutes les épreuves auxquelles nos pères ont été soumis dans la manière de les gouverner, et pour lier dans chaque occasion les effets avec leurs causes. Nous comprenons le dégoût qui a décidé tant d'historiens à s'éloigner avec empressement de ces siècles que nous nous efforçons de bien étudier; nous le partageons peut-être; mais nous ne croyons pas qu'on connoisse la France, qu'on connoisse le progrès de ses institutions, si l'on s'abandonne à cette répugnance. Tout ce qui nous rebute, tout ce qui nous offense dans cette honteuse période n'est point uniforme. Nous nous ferions la plus fausse idée des Carlovingiens, si nous croyions pouvoir faire entrer la décadence de leur gouvernement dans un seul tableau. Les princes, les sujets, les lois changeoient rapidement, quoiqu'ils ne s'amendassent point; le caractère national tel qu'il se présente à une époque, ne se retrouve plus dans une autre; le pouvoir passe tour à tour des rois aux armées, aux évêques, aux grands, aux seigneurs de château; l'essence même du gouvernement est changée, et ce qu'on nomme toujours une monarchie est tantôt une république, tantôt une théocratie, tantôt une fédération.

Nous avons vu l'établissement de la monarchie universelle, et quelles en furent les fu-

nestes conséquences pour l'esprit national, la population et le courage. Nous avons vu, après la suppression des intérêts nationaux, de honteuses disputes de partage entre les princes, allumer des guerres auxquelles le patriotisme ne pouvoit plus s'associer. Nous avons vu la déplorable foiblesse de cet immense empire exposé sans défense à tous les brigandages. Dans les douze années que comprend ce chapitre, nous verrons l'extinction rapide de la dynastie carlovingienne, dont tous les princes disparoissent, à la réserve d'un seul rejeton, longtemps méconnu et repoussé du trône. Cet héritier unique de tant de gloire, puis de tant de honte, replaça, il est vrai, la couronne de France sur son front au bout de quelques années, et la dynastie carlovingienne est supposée avoir régné un siècle encore sur les Français, depuis qu'elle avoit perdu les trônes d'Allemagne et d'Italie. Ce siècle d'agonie cependant fut bien plutôt un long interrègne, pendant lequel le seul titre royal étoit conservé à de petits seigneurs sans crédit, sans puissance; tandis que la nation laissée à elle-même commençoit à se réformer, et que de nouveaux corps sociaux naissoient des débris du grand empire. Si la France employa un siècle de plus que les états voisins à se reconstituer, c'est qu'entre les pays soumis au sceptre de Charlemagne, c'étoit celui

où la puissance nationale étoit le plus complétement anéantie, et où il restoit le moins d'élémens d'un nouvel ordre social après que l'ancien avoit été renversé.

Dans la période que nous avons parcourue, les diverses parties de l'empire sembloient n'avoir aucun sentiment de leurs intérêts séparés, de leurs souvenirs, de leurs droits. Aucune famille, aucun grand nom, n'attiroient nos regards, rien ne fixoit jamais notre attention sur les provinces, sur les sentimens individuels, sur les intérêts locaux. Si cette apathie universelle rendoit l'histoire moins dramatique, d'autre part, notre œil moins distrait pouvoit mieux suivre les désastres communs et les convulsions générales de l'empire. Cette apathie va bientôt cesser. Nous sommes arrivés au terme d'où l'on voit commencer toutes les grandeurs nouvelles, toutes les familles puissantes, toutes les souverainetés provinciales, tous les droits, tous les titres qu'on a opposés dix siècles aux prétentions de la couronne et aux droits de la nation. Le nom de noblesse a pu se présenter déjà dans l'histoire; mais la vraie noblesse telle qu'elle a existé, telle qu'elle s'est maintenue comme un ordre dans l'état, ne peut faire remonter aucun de ses titres plus haut que cette époque d'anéantissement du pouvoir social. De même nous avons déjà vu le nom de fief et de bénéfice, et

l'indication de quelques devoirs féodaux ; mais le système féodal ne commença qu'après cette période d'anarchie ; c'étoit le principe d'un ordre nouveau qu'on substituoit à une confusion et à une souffrance cent fois pires que celles que ce système laissa subsister.

A partir de cette époque, notre attention doit se disséminer sur un nombre presque infini de petits souverains, de petits états, presque sans liaison les uns avec les autres, dont aucun ne nous est suffisamment connu pour exciter un grand intérêt, dont aucun n'annonce ces vertus, ces talens, cette force de caractère qui motiveroient une étude approfondie, dont aucun ne possède dès cette époque reculée assez de monumens pour nous familiariser avec ses principaux personnages. L'histoire de France au dixième siècle se présente à nous comme un labyrinthe ; avant de nous y engager, il convient de donner un moment d'attention à la révolution opérée dans les prétentions et les droits des seigneurs, par l'édit que Charles-le-Chauve avoit publié à Kiersy le 14 juin 877. Cet édit consacra et rendit légale la succession héréditaire dans les comtés, et il anéantit ainsi les restes de l'autorité royale sur les provinces.

877. Dès la première invasion des Francs, la propriété foncière avoit été considérée comme une partie des dépouilles de guerre enlevées sur les

vaincus; le roi ou plutôt le général d'armée avoit fait le partage de ce butin comme des autres; seulement, cette terre conquise par les armes avoit été considérée comme particulièrement consacrée à la défense de la société; l'obligation de fournir un soldat avoit été intimement liée à la concession de l'héritage. Les *sortes*, les lots de terre des hommes libres n'étoient point demeurés soumis aux lois générales de la succession. Chez les Saliens, aucune terre salique n'avoit pu passer aux femmes (1). Chez les autres peuples germains, les femmes, sans être aussi sévèrement exclues, ne succédoient qu'à défaut des hommes, à ces propriétés essentiellement militaires (2). Le législateur avoit ainsi voulu pourvoir à ce que la nation eût toujours à peu près le même nombre de guerriers, à ce que les terres essentielles à sa défense ne passassent jamais aux mains des ennemis. Mais cette précaution étoit demeurée vaine : la réunion de plusieurs *sortes*, de plusieurs *aleux* par un seul propriétaire, n'avoit point été interdite. Elle s'opéra rapidement; elle fut la conséquence tantôt de l'extinction des familles, tantôt de leur état d'oppression, tantôt des achats faits par les 877.

(1) *Lex salica*, tit. 62, §. 6.

(2) *Lex Anglorum*, tit. 6, §. 1. — *Lex ripuariorum*, tit. 56, §. 4. — *Lex Saxonum*, tit. 7, §. 1 et 8. — *Lex Alemannor* tit. 57, etc.

877. grands seigneurs, tantôt des efforts faits par les hommes libres, pour transmettre leurs propriétés à leurs filles. Toutes ces circonstances réunies, et d'autres encore que nous avons déjà indiquées dans notre récit, diminuèrent tellement la classe des hommes libres, et l'appauvrirent si fort, qu'elle ne parut plus suffisante pour la défense de la patrie.

Ce fut en partie le motif qui détermina Charles Martel et ses successeurs à faire aux hommes qui se dévouoient à eux, de nouvelles concessions de terre, sous des conditions différentes, mais qui peut-être aussi avoient déjà été quelquefois usitées sous les premiers rois mérovingiens. Les nouveaux partages n'étoient plus des lods, *sortes*, dus à chaque soldat, mais des bienfaits (*beneficia*); ce n'étoit plus des aleux, mais des fiefs; celui qui les recevoit ne s'engageoit plus simplement à défendre son pays, mais à accompagner son chef dans ses expéditions; il ne prenoit plus la qualité d'homme de l'armée (*heer man*) ariman, mais celle de compagnon ou suivant (leude); et pour qu'il ne pût pas oublier ces obligations plus précises, la concession qui étoit faite au leude par son chef, finissoit avec la vie du concessionnaire; son héritage retournoit à sa mort à son chef, pour qu'il en disposât en faveur d'un autre.

Cette règle pouvoit, il est vrai, être établie

par les lois, mais elle est trop contraire à la nature même de la propriété foncière, et aux habitudes des peuples au milieu desquels les Francs s'étoient établis, pour demeurer longtemps en vigueur. S'il y eut des concessions faites à ces conditions par les premiers rois mérovingiens, comme on a d'autant plus lieu de le croire, que le nom même de leudes se retrouve habituellement dans leur histoire, elles étoient déjà devenues héréditaires longtemps avant la fin de la première race. Les concessions semblables faites par Charles Martel, les nouveaux fiefs, les nouveaux bénéfices, au moyen desquels il créa son armée, étoient presque tous devenus héréditaires dès le temps de Charlemagne. 877.

Les terres cependant qui se transmettoient ainsi à titre de bénéfice, et surtout les vastes concessions par lesquelles les rois avoient enrichi leurs courtisans, étoient toujours garnies d'esclaves, et même de villageois ou de colons à moitié libres, qui les cultivoient sous de certaines conditions; en sorte que la propriété territoriale comprenoit toujours un certain pouvoir sur la vie des hommes, et se rapprochoit des magistratures. Ce fut ce rapport entre le baron, le seigneur, ou riche propriétaire, et le comte, qui fit bientôt étendre jusqu'au comte le même système d'hérédité. Le comte cependant n'étoit point un

877. propriétaire, mais un officier royal, un magistrat préposé temporairement au gouvernement d'un certain district, au commandement de ses milices, à l'administration de sa justice. Il est vrai que le comte trouvoit le plus souvent moyen d'étendre ses possessions propres dans un comté, qu'il s'y présentoit alors en même temps comme maître de ses esclaves, magistrat de ses paysans et lieutenant du roi sur les hommes libres; que ces diverses qualifications se confondoient en lui, et qu'il devenoit aussi difficile pour le roi de lui reprendre ce qu'il lui avoit donné, que pour les sujets de lui résister dans ce qu'il n'avoit point droit à prétendre.

Par l'édit de Kiersy le roi s'engagea à donner toujours au fils d'un comte, et comme un héritage légal, la magistrature, l'*honneur* du comté qui avoit appartenu au père : il ne se réserva de nommer un nouveau comte que lorsque le défunt n'auroit point laissé d'enfans; auquel cas, dit-il, « celui qui aura été temporairement « choisi pour gouverner ce comté, ne devra « point ressentir de colère, si nous le donnons « à un autre, et à qui il nous plaira plutôt qu'à « lui. » Par cet abandon que fit Charles-le-Chauve, du droit de nommer ses lieutenans, presque toute différence entre les comtes et les autres seigneurs fut supprimée aux yeux du peuple. La magistrature fut toujours plus consi-

dérée comme une propriété, le sort des hommes 877.
libres fut rendu plus fâcheux, puisqu'il ne leur resta plus de protecteur contre les grands propriétaires; et ces derniers usurpant presque tous les comtés, la France se trouva divisée en autant de souverainetés indépendantes qu'elle avoit compté auparavant de lieutenances du roi. L'édit de Kiersy confondit lui-même les comtes avec les propriétaires et les seigneurs de fiefs, lorsqu'il ajouta : « Nous voulons et nous « ordonnons que tant les évêques que les abbés, « les comtes et le reste de nos fidèles obser-« vent la même règle à l'égard des hommes qui « relèvent d'eux. » (1)

Tandis que les droits héréditaires des comtes et de tous les dépositaires inférieurs de l'autorité acquéroient la sanction des lois, le droit héréditaire du monarque étoit méconnu, et le chef de la nation, au lieu d'élire les comtes ses lieutenans, devoit au contraire se faire élire par eux. Charles-le-Chauve n'avoit laissé qu'un fils, Louis-le-Bègue, né le 1er novembre 846, et âgé de trente-un ans à la mort de son père. Il est vrai que Charles se flattant encore, à son départ pour l'Italie, d'avoir un autre fils de sa seconde femme, avoit montré dans les capitulaires de Kiersy, bien plus de défiance de ce fils

(1) *Capitulare Caroli Calvi*, tit. 52, §. 9, p. 263; et 3, p. 269.

877. que de désir d'assurer sa succession (1). La nouvelle cependant fut apportée en France, que l'empereur étoit mort au passage du Mont-Cenis; et Louis-le-Bègue, sentant le besoin de se concilier la faveur des grands pour succéder à son père dont il étoit le seul héritier, se hâta de distribuer des abbayes, des comtés, des seigneuries ou *villes* à tous ceux qui l'approchoient, selon que chacun les demandoit (2). Mais cette prodigalité même donna lieu aux plaintes de ses ennemis.

Boson, frère de la seconde femme de Charles-le-Chauve, que cet empereur avoit créé marquis de Provence et duc de Lombardie, et qu'il avoit employé dans toutes les affaires importantes, sembloit vouloir se mettre à la tête des ennemis du nouveau roi. Depuis qu'il avoit épousé la fille de l'empereur Louis II, il avoit commencé à compter bien plus sur ses propres partisans, sur ses propres richesses, que sur les faveurs de la cour : il avoit contracté une alliance avec Bernard, marquis de Gothie, et Bernard, comte d'Auvergne, deux des plus puissans seigneurs de la France méridionale : tous trois avoient assemblé des soldats ; mais au lieu de les amener à Charles-le-Chauve en Italie, comme ils en avoient été sommés à l'approche de Carloman,

(1) *Capitulare Caroli Calvi*, tit. 32, §. 4, p. 260.

(2) *Annales Bertiniani*, *ann.* 877. T. VIII, p. 26.

ils s'étoient tenus à l'écart, et avoient causé 877.
ainsi la dernière déroute de l'empereur, et probablement sa mort. Lorsqu'ils surent que Louis avoit, sans les consulter, disposé de fiefs considérables, ils déclarèrent que ce prince avoit violé ainsi les capitulaires publiés à Kiersy, peu de mois auparavant, et ils refusèrent de le reconnoître. L'impératrice Richilde se joignit aux mécontens, aussi-bien que l'abbé Gauzelin, chancelier de France.

D'autre part, le vieux archevêque de Reims, Hincmar, se déclara en faveur du fils de Charles-le-Chauve, auquel il s'étoit toujours montré fidèle; mais les conseils qu'il adressa alors à Louis-le-Bègue font connoître la diminution de l'autorité royale, et l'ambition croissante des prélats. « Prenez garde autant que vous le « pourrez, lui écrivoit-il, à ce qu'au commen« cement de votre règne, il ne s'élève entre les « grands aucune discorde, quant à votre gou« vernement, car vous ne pourriez l'apaiser « ensuite sans une extrême difficulté. Ainsi « donc, que les princes du royaume qui sont « à présent avec vous, se contiennent eux« mêmes et modèrent leurs volontés, de peur « que leur cupidité ou leur négligence ne pro« voque à quelque scandale les autres primats du « royaume. » Hincmar exhorte encore le roi à promettre une observation scrupuleuse des der-

877. niers capitulaires de Kiersy, et une déférence complète aux conseils des prélats de l'Église. C'est sous ces conditions que Louis doit convoquer les évêques à une diète générale du royaume, et sous ces conditions, Hincmar promet de s'y rendre lui-même. (1)

Louis-le-Bègue se conforma avec déférence aux conseils de l'archevêque de Reims; celui-ci de son côté écrivit au chancelier Gauzelin, qui, comme abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, et comme oncle de Bernard, marquis de Gothie, étoit un des plus puissans et des plus opulens seigneurs du royaume (2). Les seigneurs mécontens qui s'étoient avancés jusqu'à Avenay en Champagne, en ravageant le pays autour d'eux, consentirent alors à rencontrer pacifiquement leur roi à Compiègne : ils l'obligèrent à confirmer toutes les anciennes lois, tous les anciens priviléges de l'Église et des grands; ils exigèrent de lui une amnistie pour tous ceux qui s'étoient armés contre lui; ils lui firent promettre de maintenir la discipline de l'Église, de s'intituler *roi par la miséricorde de Dieu et l'élection du peuple*, et ils consentirent enfin à ce que Hincmar le cou-

(1) *Hincmari archiep. rem. opera*. T. II, p. 179, §. 6. — *Script. franc*. T. IX, p. 254.

(2) *Frodoardi Hist. eccles. rem*. Lib. III, cap. 24. — *Scr. franc*. T. VIII, p. 154.

ronnât, le 8 décembre, au nom des évêques, abbés, grands (*primores*), et autres assistans. Richilde remit en même temps à Louis un testament de son père qui l'appeloit à la couronne, et tous les ornemens royaux dont elle étoit dépositaire. (1) 877.

La santé de Louis-le-Bègue fut toujours chancelante; on croit aussi que sa tête étoit foible, et son caractère plus foible encore; mais il régna trop peu de temps pour qu'on pût distinguer si l'anarchie où tomba la France fut en partie sa faute, ou uniquement celle des circonstances. Richilde lui avoit apporté les ornemens royaux de son père, mais il s'en fallut de beaucoup que Louis succédât à tous ses états ou à toute son autorité. Carloman, roi de Bavière, à l'approche duquel Charles s'étoit enfui d'Italie, avoit été couronné à Pavie, dans l'automne de la même année, avec l'assentiment des seigneurs lombards, et il portoit le titre de roi d'Italie. Il est vrai que cette expédition n'avoit été guère plus heureuse pour lui que pour son rival; la peste s'étoit mise dans son armée, lui-même avoit été atteint d'une maladie de langueur qui se changea ensuite en paralysie, et le mit enfin au tombeau le 22 mars 880. (2)

(1) *Annales Bertin.* T. VIII, p. 26. — *Conventus compendiensis.* Duchesne, *Script. franc.* T. II, p. 473. — Bouquet, T. IX, p. 300.

(2) *Annales Fuldenses*, *ann.* 877, 878. T. VIII, p. 38. —

877. La Lorraine, ou cette partie considérable de la France orientale qui étoit échue successivement en partage aux deux Lothaire, ne voulut point reconnoître Louis; un fils de Lothaire-le-Jeune et de Valdrade, nommé Hugues, que l'Église considéroit comme bâtard, mais que tous les anciens partisans de Valdrade et de sa puissante famille se plaisoient à reconnoître comme légitime héritier du trône, rassembla une troupe nombreuse, ravagea les bords du Rhin, et se mit en possession de la souveraineté, malgré les exhortations répétées d'Hincmar et des autres évêques (1). Dans le même temps cependant, les trois fils de Louis-le-Germanique prétendoient que ce même royaume leur appartenoit, et en partagèrent entre eux les provinces; et Louis-le-Bègue, au lieu de pouvoir les leur disputer, envoya des ambassadeurs à Louis de Saxe, pour le prier de mettre en oubli la conduite de son père, et de conclure avec lui un nouveau traité de paix. (2)

L'occident de la France n'étoit pas mieux soumis à Louis. En Bretagne, Alain qu'on a surnommé le Grand, sans nous faire connoître quelle pouvoit être sa grandeur, après avoir

Muratori Annal. d'Ital. 877, *et Antiquit. italic. Dissert.* 66, 70, 73.

(1) *Baronii Annal. eccles.* 877, p. 530.

(2) *Annales Fuldenses, ann.* 877, p. 58.

succédé au comté de Vannes, s'étoit emparé de 877.
force de celui de Rennes, et avoit dès lors pris le titre de roi des Bretons qu'il conserva trente ans, jusqu'en 907. En Gascogne, Sanche, auquel on donna le surnom arabe de Mittara, ou *ravage*, fut appelé de Castille par les peuples qui avoient été autrefois gouvernés par son aïeul Loup-Centulle, et reconnu pour duc sans aucune intervention de l'autorité royale; dès lors le nouveau duché fut pour lui et ses descendans absolument indépendant de la couronne de France. (1)

La Neustrie, l'Aquitaine et la Provence demeuroient nominativement soumises à Louis-le-Bègue; mais la Provence étoit exclusivement gouvernée par Boson, frère de sa belle-mère; l'Aquitaine, par les deux Bernard, l'un marquis de Gothie, et l'autre comte d'Auvergne; la Neustrie, par les abbés Gauzelin et Hugues, ou par Conrad, comte de Paris. Entre ces seigneurs et les autres qui portoient presque indifféremment les titres de comtes, marquis ou ducs, il est fort difficile de distinguer ceux qui s'étoient réconciliés au roi, de ceux qui persistoient dans leur rébellion, tant les obligations auxquelles les premiers étoient assujettis demeuroient vagues. La confusion est augmentée par

(1) *Annales Metenses ad ann.* 890, p. 71. — *Chron. Namnetense*, p. 275. — Histoire de Béarn, Liv. III, ch. 3, p. 197.

877. la ressemblance des noms propres. Les noms de famille usités par les Romains n'avoient point été adoptés par les Barbares, et ceux-ci, choisissant par dévotion des noms de saints, avoient renoncé aux noms nationaux qu'ils portoient autrefois. Jamais on n'avoit vu plus d'hommes dans des circonstances semblables porter le même nom; et en effet, de l'impossibilité de s'entendre, de la confusion universelle, naquirent bientôt après les surnoms, puis les noms de terre, et enfin les noms de famille. La fin du neuvième et le commencement du dixième siècle sont l'époque sur laquelle cette ressemblance des noms jette le plus d'obscurité. On ne sait comment distinguer tous les Bernard et tous les Hugues. Deux Bernard surtout occupèrent, par leur rivalité, le court règne de Louis II.

Issus d'un même sang, l'un des Bernard étoit comte d'Auvergne, et l'autre marquis de Gothie; l'un réconcilié avec Louis-le-Bègue, l'autre en rébellion ouverte contre lui. La domination de tous deux s'étendoit fort au-delà des limites que sembloient indiquer les titres qu'ils portoient. Bernard II, marquis de Gothie ou de Septimanie, possédoit encore le duché d'Aquitaine, le comté de Poitiers, le comté d'Autun, et il s'empara de vive force du comté de Bourges. Bernard d'Auvergne n'étoit déjà guère

moins puissant, avant même que par une 877.
sentence de la diète du royaume assemblée à Troyes, le marquisat de Gothie, enlevé à son rival en punition de sa révolte, lui eût été transmis. L'histoire de ces grands feudataires, bien plus puissans que le roi lui-même, seroit la vraie histoire de France, si nous avions assez de documens pour l'écrire. (1)

Tandis que la France étoit réduite à cet état d'anarchie, le pape Jean VIII débarquoit à Arles le 11 mai 878, et il y fut bientôt joint par Boson, duc de Provence, et Hermengarde, sa femme. Jean VIII, en favorisant les prétentions de Charles-le-Chauve à l'empire, s'étoit attiré l'inimitié de Carloman qui lui avoit succédé. A l'instigation de celui-ci, Lambert, duc de Spolète, et Adalbert, duc de Toscane, entrèrent à Rome, à main armée, arrêtèrent le pontife, et contraignirent les Romains à prêter serment de fidélité à Carloman, roi d'Italie. Jean VIII venoit de s'échapper de leurs mains lorsqu'il débarqua en Provence (2). Mais le pays où il cherchoit un asile montra plus d'empressement encore à lui obéir, qu'il ne pouvoit avoir de désir d'y commander.

(1) Histoire générale du Languedoc, Liv. XI, chap. 1-17, p. 1-9, T. II.

(2) *Annal. Fuldens.* 878. T. VIII, p. 38. *Muratori Annal. d'Ital. ad ann.*

877. La souffrance étoit excessive en France ; les Normands ravageoient tout l'Occident, les Sarrasins tout le Midi ; l'autorité royale étoit anéantie ; celle des barons, qui s'emparoient de la souveraineté, n'étoit point assez bien établie pour devenir protectrice ; des plaintes s'élevoient de toutes parts ; tous les malheureux, tous ceux qui se croyoient vexés, s'adressèrent au pape, et celui-ci, comme s'il étoit le chef légitime de la monarchie, commença aussitôt à donner des ordres aux différens seigneurs, aux différens prélats, à tancer les uns, à encourager les autres, à promettre des punitions et des récompenses ; enfin, pour mettre la dernière main à l'ordre qu'il établissoit, il convoqua à Troyes une assemblée du royaume, pour le 11 août 878. (1)

878. Louis-le-Bègue étoit alors malade ; il ne put point se rendre à Troyes pour l'ouverture de la diète : il n'y arriva que quelques semaines après. Le pape consentit à le couronner le 7 septembre, mais il ne voulut point accorder le même honneur à sa femme Adélaïde, parce que Ansgarde, que le même Louis avoit épousée précédemment, de qui il avoit eu deux fils, et qu'il avoit renvoyée ensuite par obéissance pour son père, étoit toujours vivante. Jean VIII

(1) *Johannis VIII Epistolæ* 91 et seq. p. 76 et seq. T. IX, *Concilior. Labbei.*

frappa ensuite d'excommunication le marquis Bernard de Gothie, pour ne s'être pas rendu à l'assemblée, quoiqu'il eût été convoqué deux fois par le pape, et une fois par le roi; il chargea l'autre Bernard, comte d'Auvergne, avec les seigneurs voisins, de mettre cette sentence à exécution, en se partageant les fiefs qu'ils ôteroient au rebelle (1). Enfin Jean VIII prit sur lui de changer le code des Visigoths, auquel le roi ni le royaume ne croyoient pas avoir le droit de toucher, et d'y ajouter une loi contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. (2) 878.

Louis-le-Bègue assistoit aux conseils dans lesquels le pape gouvernoit son royaume, sans résister, sans se plaindre, sans indiquer aucune vue déterminée, et peut-être sans moyen d'en mettre aucune à exécution. Il faisoit la cour à quelques-uns de ses grands sujets, comme pour chercher en eux un appui qu'il ne trouvoit pas en lui-même. Dans ce but, il fit épouser à son fils Carloman la fille de Boson, le plus puissant et le plus ambitieux des feudataires qui s'étoient partagé les provinces de France (3). Il recher-

(1) *Johannis VIII Epistolæ* 112, 120, 123, p. 86, seq.

(2) *Annales Bertiniani*, 878. T. VIII, p. 29. — *Concil. Tricassinum* II. *Concilior.* T. IX, p. 307. — *Johannis VIII Epist. ib.* p. 314. — Hist. générale du Languedoc, Liv. XI, chap. 11, p. 6.

(3) *Annales Bertiniani*, 878, p. 31.

878. cha aussi l'amitié de son cousin Louis, roi de Saxe, avec lequel il eut une conférence le 1er novembre 878, à Foron, près de Maestricht. Les bases d'une alliance entre les deux princes furent alors arrêtées; cependant le partage de l'héritage de l'empereur Louis II, aussi-bien que celui de l'ancien royaume de Lothaire, donnoient lieu à des questions qu'on jugea ne pouvoir être éclaircies que dans une conférence des quatre princes carlovingiens; Louis de France d'un côté, Louis de Saxe, Charles-le-Gros et Carloman de l'autre. Elle fut indiquée pour le 6 février suivant, à Gondreville sur la Moselle; le roi de Bavière et d'Italie, Carloman, et le roi de Souabe ou d'Allemagne, Charles-le-Gros, furent invités à s'y rencontrer avec leur frère et leur cousin. (1)

879. Mais les rois carlovingiens, qui s'étoient donné rendez-vous pour le printemps suivant, avoient compté sur une santé et une durée de vie que le ciel ne leur réservoit pas. Carloman, dès son retour d'Italie, deux années auparavant, avoit toujours été malade. Vers cette époque une attaque de paralysie le priva de la parole : la santé de Louis-le-Bègue n'étoit pas moins languissante; on prétendit même qu'il avoit été empoisonné, quoiqu'il n'y eût peut-être en France personne d'intéressé à ce que ce

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 878. T. VIII, p. 31.

foible monarque perdît la vie. Louis, qui vouloit se rendre, de Pontyon dans les Ardennes, à Autun, pour prendre part à la guerre entre les deux Bernard, fut arrêté à Troyes par la violence de la maladie; il se fit ensuite transporter à Compiègne, où il mourut le 10 avril 879, après avoir envoyé les ornemens royaux à son fils aîné, Louis III, et l'avoir recommandé à la protection de Bernard, comte d'Auvergne, de l'abbé Hugues, fils de Conrad, comte d'Auxerre, et de Boson, duc de Provence. (1) 879.

La maladie de Carloman et la foiblesse de Louis avoient déjà déterminé le pape Jean VIII à retourner en Italie avec Boson, duc de Provence, qu'il avoit adopté comme fils, et qu'il avoit intention de faire roi d'Italie, peut-être empereur, dès la mort de Carloman (2). La France se trouvoit donc, à la mort de son roi, privée de cette espèce d'appui qu'elle avoit rencontré l'année précédente dans l'autorité de l'Église. Louis III, l'aîné des deux fils de Louis-le-Bègue, étoit né probablement au commencement de l'année 863, en sorte qu'il avoit tout au plus dix-sept ans (3). Les seigneurs qui ne

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 879, p. 33.

(2) *Annales Fuldenses*, *ann.* 878, p. 38. — *Annal. Murat.* 878. T. VII, p. 233.

(3) Son père s'étoit marié au commencement du carême de l'an 862, lorsqu'il n'étoit lui-même âgé que de seize ans. (*Annal. Bertiniani*, 862. T. VII, p. 69.)

879. regardoient plus la couronne de France comme héréditaire, et qui avoient déjà obligé Louis-le-Bègue à déclarer qu'il la devoit à l'élection du peuple, avant de se décider à la déférer à ses enfans, songèrent aux moyens d'en disposer de la manière la plus avantageuse pour eux-mêmes. Deux factions se mirent en opposition, et toutes deux convoquèrent une diète, l'une à Creil-sur-Oise, l'autre à Meaux. La première étoit dirigée par Gauzelin, chancelier de France, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain, et plus tard évêque de Paris : il comptoit sur l'appui de son neveu Bernard, marquis de Gothie, de Conrad, comte de Paris, et de plusieurs autres seigneurs. En leur nom, il offrit la couronne de France à Louis, roi de Saxe, qui peu de mois auparavant s'étoit engagé à garantir les droits du fils de son cousin Louis-le-Bègue, et qui cependant s'avança avec une armée allemande jusqu'à Metz et à Verdun, dévastant tout sur son passage avec non moins de barbarie qu'auroient pu le faire les Normands. (1)

D'autre part, Hugues, abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Martin de Tours, auquel Louis avoit recommandé ses enfans en mourant, avoit convoqué à Meaux ses partisans, qui étoient les mêmes que ceux de Boson de

(1) *Annales Bertiniani*, *ann.* 879, p. 33.

Provence, et de Théoderic, comte d'Autun. 879.
L'assemblée de Meaux fit offrir au roi Louis de Saxe de lui abandonner tous les droits que Charles-le-Chauve avoit fait valoir sur la Lorraine. Le monarque saxon, qui croyoit à cette époque son frère Carloman aux portes du tombeau, et qui vouloit se trouver prêt pour recueillir son héritage, accepta ces conditions, et se retira avec son armée. Alors l'abbé Hugues se hâta de conduire les deux jeunes princes, fils de Louis-le-Bègue, Louis III et Carloman, à l'abbaye de Ferrières, auprès de Paris, et de les y faire couronner par Anségise, archevêque de Sens. (1)

Mais les seigneurs qui procurèrent aux deux jeunes princes la couronne de France, songeoient à leur propre indépendance, beaucoup plus qu'à celle de leurs rois. L'abbé Hugues les défendoit seul de bonne foi, parce qu'il demeuroit seul dépositaire de leur pouvoir. L'abbé Gauzelin et le comte de Paris, Conrad, avoient été joindre Louis de Saxe, pour lui reprocher de n'avoir point saisi la couronne qu'ils lui offroient. Ils étoient revenus ensuite dans l'Ile-de-France avec quelques soldats, ravageant tout sur leur passage, et annonçant la prochaine arrivée de ce même monarque, qui n'attendoit que la mort de son frère Carloman pour venir

(1) *Annales Bertiniani, ann.* 879, p. 34.

879. ensuite recueillir l'hommage des Français. Boson, duc de Provence, enfin, dont le crédit avoit le plus contribué à faire couronner les deux jeunes princes, travailloit alors même à se faire un royaume avec leurs dépouilles.

La femme de Boson, Hermengarde, fille de l'empereur Louis II, qui avoit été promise à Constantin, empereur d'Orient, ne pouvoit se résigner à demeurer l'épouse d'un sujet; elle excitoit encore l'ambition inquiète de son mari. Celui-ci avoit d'abord tourné ses vues vers le royaume d'Italie, et le pape Jean VIII, qui s'étoit toujours montré ennemi de la famille de Louis-le-Germanique, secondoit Boson de tout son pouvoir, pour repousser les Allemands hors d'Italie. Jean VIII avoit adopté Boson, et en annonçant cette adoption au roi de Souabe, Charles-le-Gros, il lui avoit écrit « qu'il lui « recommandoit de se contenter désormais des « bornes de son royaume, et d'y demeurer en « repos, car dorénavant il excommunieroit tous « ceux qui auroient l'audace de prendre les « armes contre son fils adoptif. » (1)

C'étoit par une diète du royaume d'Italie que Jean VIII comptoit pouvoir faire déférer la couronne à son favori Boson. Il en convoqua une en effet à Pavie, et il y invita Anspert, archevêque de Milan, Béranger, duc de Frioul,

(1) *Johannis VIII Epist.* 119. *Concil. gen.* T. IX, p. 89.

les évêques de Parme, Plaisance, Modène, Reggio, et beaucoup de comtes (1). Mais le pouvoir dont il venoit tout récemment d'user en France, fut méconnu de l'Italie. Malgré ses citations répétées, malgré l'état de maladie de Carloman, qui, ayant déjà perdu la parole, ne pouvoit plus se faire craindre, personne ne vint au rendez-vous : l'autorité royale n'étoit point anéantie chez les Lombards comme elle l'étoit en France, et aucun des grands ou des prélats ne vouloit prendre part à une entreprise qui sembloit un attentat contre le souverain. Jean VIII se vit forcé de s'en retourner à Rome, et Boson en Provence; mais là il commença aussitôt à pratiquer avec les prélats du midi et de l'orient de la Gaule, pour les engager à fonder pour lui un nouveau royaume. 879.

Dans ce but, il leur distribua ou leur promit un grand nombre d'abbayes ou de bénéfices ecclésiastiques, qu'il leur permit de réunir à leur siége pastoral. Lorsqu'il se crut ainsi assuré de leurs suffrages, il les convoqua pour le mois d'octobre 879, à une diète qu'il assembla au bourg de Mantaille, entre Vienne et Valence. Les six archevêques de Vienne, de Lyon, de Tarentaise, d'Aix, d'Arles et de Besançon, s'y trouvèrent réunis avec dix-sept évêques de

(1) *Johannis VIII Pont. Epist.* 126 et seq. *Concil. gener.* T. IX, p. 92.

879. Provence, de Dauphiné, de Savoie et de Bourgogne. Des comtes et des seigneurs laïques paroissent aussi avoir assisté à cette assemblée; mais ils étoient dans une telle dépendance des prélats, qu'on ne les appela pas même à en signer les actes, et qu'on n'y fit aucune mention de leur nom. (1)

Dans ces actes, les prélats déclarent qu'ils se sont assemblés pour délibérer sur les moyens de pourvoir à la défense de leurs églises, qui depuis la mort du roi sont exposées non-seulement aux attaques de satan, mais aussi à celles d'ennemis visibles et corporels. Dans ce but, disent-ils, ils ont élu pour roi, Boson, sujet déjà distingué par les faveurs de Charles, de Louis et de Jean VIII, et qui s'en étoit montré digne. Ils ne font à cette occasion aucune mention des enfans de Louis-le-Bègue, aucune allusion à leurs droits; ils n'exposent aucun motif pour les écarter, aucun pour se séparer du reste de leurs compatriotes : ils n'indiquent point les limites du royaume qu'ils fondent; ils ne lui donnent point de nom, ni celui d'une nation ni celui d'une province; ils laissent tout dans le vague, comme s'ils avoient eu l'intention d'étendre sur toute la France, selon les circonstances, la domination de Boson.

Les députés du concile adressèrent à Boson,

(1) *Concilium Mantalense. Concil. gener.* T. IX, p. 331.

un discours qui nous a été aussi conservé, dis- 879.
cours tout rempli de protestations de leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut de la chrétienté. La réponse de Boson est la plus humble et la plus soumise qui jamais ait été adressée par un roi à une diète; elle semble convenir plutôt à un pape élevé au gouvernement de l'Église par le suffrage des cardinaux, qu'à un guerrier qui reçoit le sceptre des Francs. « C'est « la ferveur de votre charité, leur dit-il, qui, « inspirée par la Divinité, vous engage à m'é- « lever à cet office, pour que, dans ma foiblesse, « je puisse combattre au service de ma sainte « mère qui est l'église du Dieu vivant; mais je « connois ma condition; je ne suis qu'un vase « fragile de terre, bien inférieur à une si haute « charge; aussi n'aurois-je pas hésité à refuser, « si je n'étois convaincu que c'est la volonté de « Dieu qui vous a donné pour cette résolution « un seul cœur et une seule âme. Reconnois- « sant donc avec certitude qu'il faut obéir, tant « à des prêtres inspirés par la Divinité, qu'à « nos amis et nos fidèles, je ne lutte point; je « n'oserois le faire pour me soustraire à vos « ordres. Et comme vous m'avez donné vous- « mêmes les règles de la conduite que je dois « suivre dans mon gouvernement futur, et « que vous m'avez instruit par les dogmes

879. « sacrés, j'entreprends ce grand œuvre avec « confiance. » (1)

Ainsi fut fondé le nouveau royaume d'Arles ou de Provence, qui détacha du sceptre des Carlovingiens une grande partie de la France, et qui, après avoir prétendu à une indépendance absolue, fut regardé plus tard comme un membre de l'empire d'Occident, lorsque ses souverains crurent avantageux d'opposer les prétentions des empereurs germaniques, trop éloignés pour les opprimer, aux droits plus réels de leurs puissans voisins les rois de France. (2)

Les deux jeunes rois de la France occidentale ne se résignèrent pas cependant sans quelques efforts, à la perte d'une aussi grande partie de leurs états. Ils se flattèrent de trouver quelque appui dans les autres princes carlovingiens, puisque tous avoient un même intérêt à ce que les peuples ne s'accoutumassent point à choisir des souverains hors de leur famille. Mais Louis de Saxe, excité surtout par sa femme, n'avoit point renoncé à ses prétentions sur la France. Carloman de Bavière étoit toujours accablé par

(1) *Bosonis regis electi responsio. Concil. gener.* T. IX, p. 333. — *Script. franc.* T. IX, p. 304.

(2) Rhegino assigne pour motif à l'élection de Boson, la bâtardise des fils de Louis-le-Bègue. Leur mère avoit en effet été répudiée par les ordres de Charles-le-Chauve, et une autre épousée à sa place. Les Actes du Concile ne font cependant aucune mention de cette bâtardise. (*Regin. Chron.* 879, p. 61.)

la maladie, et quoiqu'il n'expirât que le 22 879.
mars 880, on le regardoit déjà comme mourant. Le troisième frère, Charles-le-Gros, roi de Souabe, prétendoit au royaume d'Italie que Carloman alloit laisser vacant et que Boson avoit voulu usurper. Ce fut à lui que les deux fils de Louis-le-Bègue s'adressèrent. Il s'étoit mis en marche à la tête d'une armée pour se faire reconnoître par l'Italie : ses deux neveux l'attendirent à son passage à Orbe, et eurent avec lui une conférence. (1)

Charles promit de donner des secours aux rois français à son retour d'Italie, où il se rendoit pour recevoir la couronne des mains d'une diète des seigneurs Lombards. Au commencement de l'année suivante, les deux rois des Français 880.
furent empêchés de tourner leurs armes contre Boson, d'abord par une attaque des Normands, qu'ils repoussèrent, puis par une nouvelle tentative de Louis de Saxe pour se faire reconnoître comme roi de France. Celui-ci ce-

(1) *Annales Bertiniani*, 879, p. 34. — Le savant Muratori, dont l'exactitude est si rarement en défaut, s'est trompé dans cette occasion, lorsqu'il a supposé que les rois Louis et Carloman, qui eurent à Orbe une conférence avec Charles, étoient ses frères, non ses cousins de même nom. Des premiers, Carloman étoit mourant, et Louis étoit auprès de lui en Bavière, occupé de recueillir son héritage; tandis que Louis et Carloman de France conclurent avec Charles-le-Gros une alliance dont nous verrons bientôt les effets. (*Muratori, Annali d'Italia*, 879, T. V, p. 141.)

880. pendant s'étant avancé jusqu'à Attigny sur les bords de l'Oise, sans voir se manifester en sa faveur ces mouvemens que Conrad, comte de Paris, et l'abbé Gauzelin lui avoient annoncés, crut plus sage de se retirer, après avoir ratifié de nouveau la paix qu'il avoit déjà conclue avec ses cousins l'année précédente. En vertu de cette paix, ceux-ci avoient renoncé à tout ce qui leur restoit du royaume de Lorraine. (1)

Les fils de Louis-le-Bègue songèrent ensuite, d'après le conseil des grands et des prélats qui leur étoient demeurés attachés, à partager entre eux la portion du royaume de France qui leur étoit restée. Ils y procédèrent à Amiens, au mois de mars 880. Louis III eut pour sa part la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine. Ces deux royaumes occidentaux étoient ceux qui avoient essuyé, de la part des Normands, les dévastations les plus cruelles; à peine contenoient-ils une province, une ville, un couvent, qui n'eût éprouvé leurs ravages. Les deux jeunes princes, après avoir pris quelques mesures pour mettre leurs côtes en état de défense contre ces brigands, marchèrent en Bourgogne avec leur petite armée, et y rencontrèrent leur oncle Charles-le-Gros, qui revenoit d'Italie. Ils attaquèrent de concert Boson, qui n'essaya point de tenir contre

(1) *Annales Bertiniani*, 880, p. 34. — *Fuldenses*, p. 39. — *Metenses*, p. 61.

eux la campagne. Mâcon fut pris; Vienne, où 880.
la reine Hermengarde s'étoit enfermée, fut assiégée sans succès; puis l'armée française se sépara; les jeunes princes se retirèrent dans leurs terres, et Charles-le-Gros rentra en Italie, où le pape Jean VIII lui accorda la couronne impériale, à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante. (1)

Depuis quelques années les ravages des Normands occupoient moins de place dans les annales de la France; mais à peine ce silence sur leurs dévastations doit-il être considéré comme un symptôme de la diminution des souffrances du peuple; d'une part, il est possible, en effet, que les Normands visitassent moins fréquemment des provinces si complétement ravagées qu'ils n'y trouvoient plus de butin à enlever; mais de l'autre les monumens français recommencent à nous manquer pour notre histoire. Les chroniques des couvens étoient à peu près les seuls mémoires qu'on s'efforçât de conserver pour les âges à venir; mais les couvens étoient pillés par les Normands, les moines étoient en fuite, les archives jetées au vent, et le travail commencé pour la postérité étoit interrompu. Nous trouvons cependant encore à cette époque qu'en 881, les Normands s'établirent à

(1) *Annales Bertiniani*, p. 35. — *Muratori Annali d'Ital.* 880, 881. — *Pagi critica*, p. 729.

881. Corbie, à Amiens, et qu'ils mirent en fuite Louis III qui vouloit les en chasser ; que ce roi ayant élevé ensuite une redoute en bois pour arrêter leurs ravages, il ne trouva dans sa noblesse aucun chevalier qui voulût en accepter le commandement ; en sorte qu'il fut obligé d'abandonner sans combat cette redoute aux Normands qui l'occupèrent (1). La même année on assure cependant que Louis III remporta au mois d'août une grande victoire sur les Normands, dans un lieu nommé Saulcourt-en-Vimeu ; mais ses conséquences furent peu importantes (2). Les Normands, à qui l'annaliste de Fulde prétend que Louis III tua neuf mille cavaliers, tournèrent immédiatement leurs armes contre Louis de Saxe ; ils pillèrent Cambrai, Trèves et Aix-la-Chapelle, où ils changèrent en écurie la chapelle même du roi ; ils remontèrent

(1) *Annales sancti Bertini, ann.* 881, p. 35.

(2) *Annal. Vedastini, ann.* 881, p. 82. — *Chron. de Gestis Normannor.* p. 94. Une chanson allemande contemporaine nous a été conservée comme célébrant cette victoire. Peut-être cette chanson fut-elle destinée à répandre en Saxe la réputation de Louis, lorsqu'il chercha, l'année suivante, à recueillir l'héritage de son cousin. Les premiers mots, *Je connois un roi nommé le seigneur Louis, qui sert Dieu volontiers, et que Dieu récompense*, semblent en effet mis dans la bouche de ses partisans plutôt que de ses sujets, et cette conjecture expliqueroit pourquoi la chanson est en allemand, tandis que les Neustriens de Louis III parloient incontestablement le roman, et forcèrent même les Normands à l'apprendre. (*Mabillonii Annal. Benedict.* T. III, p. 684. — *Script. francor.* T. IX, p. 99.)

le Rhin jusqu'à Cologne et à Bonne, et les fuyards de tous les pays, les moines et les religieuses emportant avec eux les châsses des saints et les trésors des églises, ne trouvèrent d'autre refuge contre eux que les murs de Mayence où ils s'enfermèrent. (1) 881.

Depuis que Charles-le-Gros avoit reçu à Rome la couronne impériale, la monarchie entière des Francs en Allemagne, en Italie et dans les Gaules, commença à le regarder comme son chef. Quoique Louis III et Carloman portassent le titre de rois en Neustrie et en Aquitaine, la foiblesse de leurs états et leur grande jeunesse les engageoient eux-mêmes à reconnoître leur dépendance de leur oncle. Le bâtard de Lorraine, Hugues, fils de Valdrade, qui continuoit à réclamer par les armes l'héritage de son père, n'ayant point voulu se contenter des comtés et des abbayes que Louis de Saxe lui avoit offerts en partage, les rois des Français avoient été sommés de concourir pour le faire rentrer dans le devoir, et ils avoient combattu contre lui, moins en souverains qu'en lieutenans de l'empereur. Dans la Neustrie même et l'Aquitaine, il n'étoit pas rare d'indiquer dans les diplômes l'année du règne de l'empereur plutôt que celle des rois de France. (2)

(1) *Annales Fuldenses, ann.* 881, p. 40.

(2) *Capitul.* T. II, p. 1513. — Hist. génér. du Languedoc, Liv. XI, ch. 25, p. 14.

881. Au reste, aucun usage n'avoit le temps de s'affermir durant les règnes si courts des derniers Carlovingiens. Louis-le-Bègue n'avoit régné que deux ans, son fils Louis III ne demeura non plus guère que deux ans sur le trône, et Carloman, qui avoit d'abord partagé la royauté avec Louis III, ne survécut que deux ans à son frère. La même fatalité poursuivit tous les princes de cette race; la branche qui régnoit en Allemagne y succomboit tout aussi rapidement que celle de France: il ne semble pas cependant que le libertinage et la débauche crapuleuse qui avoient accourci la vie des Mérovingiens, fussent aussi constans dans la seconde race. Les fils de Louis-le-Germanique furent adonnés aux plaisirs de la table, ceux de Charles-le-Chauve se marièrent fort jeunes, et lorsqu'ils étoient à peine sortis de l'enfance; mais on ne nous parle point de leurs maîtresses ou de leurs fils naturels, et l'autorité toujours menaçante du clergé avoit apporté une réforme sensible dans les mœurs des princes.

Carloman, roi de Bavière, étoit mort après de longues infirmités, le 22 mars 880; il n'avoit point laissé d'enfant légitime, mais seulement un bâtard, Arnolphe, duc de Carinthie, que nous verrons plus tard élevé à l'empire. Louis, roi de Saxe, obligé de se divorcer d'une première femme qu'il avoit épousée sans le consen-

tement de son père, n'eut de Luitgarde, fille 881.
de Ludolphe, duc de Saxe, qu'un fils qui, encore en bas âge, tomba d'une fenêtre du palais de Ratisbonne, et se tua. Il avoit eu aussi d'une maîtresse, un fils nommé Hugues qui fut tué vers le même temps dans un combat contre les Normands, près de la forêt Carbonaria. Ayant survécu à ses deux fils, Louis de Saxe, qui n'étoit probablement pas arrivé à sa cinquantième année, tomba malade, et mourut à Francfort
le 20 janvier 882. (1) 882.

En même temps que Louis III reçut la nouvelle de la mort de son cousin Louis de Saxe, il fut invité par plusieurs seigneurs allemands à se présenter sur leurs frontières, pour recueillir une couronne qu'une partie de la nation s'empresseroit de lui déférer. Louis III craignit d'exciter ainsi le ressentiment de l'empereur Charles-le-Gros, qui prétendoit retenir sans partage l'héritage de son frère. Il se contenta donc d'envoyer en Allemagne le comte Theuderic, avec une troupe de soldats français, sous prétexte de combattre les Normands, mais dans le fait pour profiter des circonstances si elles lui étoient favorables; tandis qu'il prit la route de Tours, où il invita les princes bretons à un rendez-vous, et d'où il promettoit de passer

(1) *Annales Metenses*, 879, 882, p. 62, 63. — *Fuldenses*, p. 41.

882. ensuite en Aquitaine pour y combattre les Normands, que le redoutable Hasting commandoit au midi de la Loire (1). Louis III avoit déjà amené Hasting à signer un traité, lorsqu'un jour qu'il étoit à cheval, il rencontra la fille d'un seigneur franc nommé Germond, dont la beauté étoit remarquable; il l'appela, mais la jeune fille, effrayée de ses propos et des familiarités royales, au lieu de lui répondre, s'enfuit dans la maison de son père; Louis III voulut la suivre, et piquant son cheval, il s'élança vers la porte qui étoit demeurée ouverte; mais il n'avoit pas bien mesuré la hauteur du seuil; il le frappa de la tête, tandis que l'arçon de la selle contre lequel il étoit repoussé lui brisoit les reins. Il fut renversé. Il se fit transporter ainsi blessé au couvent de Saint-Denis, espérant y recouvrer la santé par l'intercession des saints, mais il y mourut le 5 août 882. (2)

Carloman, roi d'Aquitaine, étoit le successeur naturel de son frère; il fut donc appelé immédiatement par les seigneurs de Neustrie; ceux mêmes de la Germanie méridionale et des bords du Rhin s'adressèrent à lui pour qu'il les secourût contre les Normands dont les ravages s'étendoient chaque jour plus loin. D'autres députés des mêmes provinces étoient allés en

(1) *Annales Bertiniani*, 882, p. 36.

(2) *Annales Vedastini*, 882, p. 82.

Italie, auprès de l'empereur Charles-le-Gros, pour lui adresser les mêmes demandes; et Charles étoit en effet revenu à Worms où il avoit, au mois de mai, tenu une grande diète du royaume de Germanie : une des plus nombreuses armées qu'on eût vu dans ce siècle s'étoit rassemblée sous les ordres de l'empereur; et les Normands, réunis sous leur roi Godfrid, étoient assiégés dans une forteresse, et paroissoient prêts à succomber. Mais Charles n'avoit pas le cœur de profiter de ses avantages; au lieu d'en venir à un combat, il se hâta d'accepter des propositions de paix; il reçut de Godfrid un prétendu hommage qui ne l'obligeoit à rien, et une promesse de conversion qui n'étoit pas plus sincère, tandis qu'il lui laissa enlever tous les trésors des villes ouvertes, et qu'il y ajouta encore, à titre de rançon, ceux de Metz et des autres villes fermées où les Normands n'avoient pu pénétrer. (1) 882.

La honte même dont Charles-le-Gros s'étoit couvert dans cette occasion, redoubloit le désir des Francs et des Germains d'élever le jeune Carloman à sa place. Celui-ci laissa une partie de son armée sous les murs de Vienne en Dauphiné, qu'il avoit assiégée depuis long-temps,

(1) *Annales Bertiniani*, 882, p. 36. — *Annal. Fuldenses*, p. 41. — *Continuat.* p. 43. — *Pagi critica ad ann.* 882, p. 733, §. 14.

882. et que la reine Hermengarde défendoit contre lui, tandis que son mari Boson s'étoit retiré dans les montagnes de Provence. A peine Carloman étoit arrivé dans la Neustrie, qu'il apprit que Vienne avoit capitulé au mois de septembre, et qu'Hermengarde étoit demeurée sous la garde de son frère Richard, comte d'Autun. Dans le même temps, d'autres messagers annoncèrent que Hasting, avec les Normands cantonnés au midi de la Loire, s'étoit rembarqué, en quittant l'Aquitaine qu'ils avoient ravagée si long-temps (1). Ces premiers succès sembloient de bon augure, et plus de soldats vinrent se ranger sous les drapeaux de Carloman, sur les bords de la Somme, que les rois français n'en avoient réuni depuis long-temps.

Les Normands paroissoient, il est vrai, s'effrayer bien peu de l'approche de cette armée : leur roi Godfrid avoit fait profession du christianisme, sous condition que l'empereur Charles-le-Gros lui abandonnât la souveraineté de la Frise, et lui donnât en mariage Gisèle, fille du roi Lothaire et de Valdrade, et sœur de cet Hugues, comte d'Alsace ou abbé, qui avoit si long-temps désolé la Lorraine qu'il réclamoit en héritage (2). Mais ni le mariage, ni la conversion de Godfrid, ni les grâces accordées

(1) *Annales Bertiniani*, p. 36.
(2) *Annales Metenses*, *ann.* 882, p. 64.

à son beau-frère, ne l'avoient fait renoncer à ses déprédations. Il avoit seulement quitté la Germanie pour les Gaules. Son approche de Reims détermina le vieux archevêque Hincmar, qui dans les règnes précédens avoit eu une si grande part au gouvernement, à se retirer à Epernay-sur-la-Marne, avec les ornemens de son église, et le corps de saint Remi. Ses infirmités le contraignirent à s'y faire porter sur une chaise; et il est probable que l'inquiétude et la fatigue de ce voyage abrégèrent ses jours. Il mourut en effet le 23 décembre 882, et sa mort priva l'histoire de France d'un de ses guides les plus assurés. Les Annales de saint Bertin, qu'il composoit lui-même, ou qui du moins s'écrivoient par ses ordres, finissent avec lui (1). La mort du pape Jean VIII, survenue à Rome le 15 ou 16 décembre de la même année, et qu'on assure avoir été empoisonné et ensuite assommé par ses parens, nous prive à la même époque d'une autre source de documens, dans les nombreuses lettres qu'il écrivoit à tous les princes français. (2) 882.

(1) *Frodoardi Historia eccles. Remens.* Lib. III, cap. 30, p. 155.—*Annal. Bertin.* T. VIII, p. 37. Ces mêmes Annales, dont les fragmens sont distribués dans divers volumes de la Collection des Bénédictins, se trouvent réunies en un seul corps. (*Script. rer. italic.* T. II, p. 495-576.)

(2) *Annales Fuldens. Continuatio à Freherio edita*, p. 47. Trois cent vingt lettres du pape Jean VIII sont imprimées au tome IX de la Collection des Conciles.

882. Carloman, qui suivoit les Normands, avoit bien remporté sur eux quelque avantage à un lieu nommé Avaux, non loin de Reims, où l'on prétendit qu'ils laissèrent mille morts sur le champ de bataille. Cependant ils n'avoient fait dès lors que redoubler d'audace et de fureur, tandis que Carloman s'étoit retiré à Com-
883. piègne, pour y passer l'hiver (1). L'abbé Hugues, fils de Valdrade, avoit en même temps recommencé ses ravages dans la Lorraïne, en sorte que de toutes parts on n'entendoit plus annoncer que des massacres et des pillages, et qu'on ne savoit trouver nulle part un gouvernement protecteur.

L'autorité royale étoit si foible, que Engelvin, évêque de Paris, étant mort, on lui donna pour successeur ce même Gauzelin, abbé de Saint-Germain et de Saint-Denis, dont l'inimitié avoit à deux reprises attiré Louis de Saxe en France, contre les fils de Louis-le-Bègue. Carloman à qui les prélats ne montroient aucune déférence, que les grands méconnoissoient chacun dans leur gouvernement, que les hommes libres refusoient de venir servir, n'ayant plus ni places fortes, ni trésor, ni armée, abandonnoit la défense d'un royaume qui sembloit destiné à périr, et ne songeoit plus qu'à prendre les plaisirs de la chasse, dans

(1) *Annales Vedastini*, 882, p. 82.

les forêts qui chaque jour acquéroient une plus grande étendue, par la ruine de l'agriculture. Les historiens ne font plus mention de résistance; ils représentent les Normands se répandant dans les provinces des bords de la Somme et de l'Aisne, comme des bêtes féroces altérées de carnage, qui massacroient de lâches ennemis lors même qu'ils ne résistoient point, et qui incendioient leurs maisons et leurs églises. « Dans les « villes, dans les villages, dit l'annaliste de « Saint-Vaast, il n'y avoit pas de place où l'on « ne vît chaque jour quelques cadavres gisans; « tantôt c'étoit un prêtre, tantôt un noble « laïque, un bourgeois, une femme ou un en« fant à la mamelle. Les grands chemins, les « lieux écartés étoient également souillés par « des corps morts. » (1) 883.

Cependant on accusoit de ces maux la jeunesse du roi, comme s'il avoit été possible à Carloman de défendre une nation qui ne faisoit rien pour se secourir elle-même. Les seigneurs, les princes de la France se rassemblèrent auprès de lui à Compiègne, pour délibérer sur le parti qu'il y avoit à prendre. Ils convinrent d'envoyer aux Normands, dont le quartier-général étoit alors à Amiens, un Danois converti et fidèle à la France, pour essayer si l'offre d'une grosse rançon et d'un tribut annuel, les déci- 884.

(1) *Annales Vedastini, ann.* 884, p. 83.

884. deroit à se retirer. La négociation présenta quelques difficultés, et le Danois Siegfrid dut, à plus d'une reprise, passer d'Amiens à Compiègne. Enfin les Normands promirent de se retirer au mois d'octobre, si on leur payoit douze mille livres pesant d'argent, et de s'abstenir jusqu'alors de ravager les rives de l'Oise. La capitulation ne comprenoit point cependant une autre armée normande qui étoit alors campée sur l'Escaut, et qui ne discontinua pas ses ravages.

Ce fut avec une peine extrême, et en dépouillant le petit nombre de sanctuaires que les Normands n'avoient pu atteindre, qu'on réunit les douze mille livres d'argent qui leur avoient été promises. L'armée française s'assembla ensuite au mois d'octobre, pour mettre la capitulation à exécution; elle avançoit à mesure que les Normands reculoient. Ceux-ci ayant brûlé leur camp, s'étoient retirés à Boulogne-sur-mer; ensuite, après avoir reçu leur payement, les uns s'étoient embarqués pour l'Angleterre, les autres pour Louvain, où ils devoient retrouver une partie de leurs compatriotes qui ravageoient les états de Charles-le-Gros, lorsque Carloman, qui les avoit toujours suivis, chassant un jour au sanglier dans la forêt de Baisieu, fut blessé involontairement par l'épée d'un de ses compagnons de chasse. La jambe du roi

étoit absolument déchirée, la gangrène s'y déclara, et au bout de sept jours il mourut dans le même lieu, le 6 décembre 884, âgé seulement de dix-huit ans. (1) 884.

Ni Louis III, ni Carloman, n'avoient laissé d'enfans; il restoit cependant un autre fils de Louis-le-Bègue, né de son second mariage avec Adélaïde, et frère consanguin de ces princes; c'étoit celui qu'on nomma depuis Charles-le-Simple; mais il étoit alors dans l'enfance, et jamais la France n'avoit eu plus besoin d'un homme fait pour mettre en usage ses ressources. D'ailleurs le pape s'étoit refusé à couronner Adélaïde; il n'avoit voulu reconnoître qu'Ansgarde pour femme légitime de Louis-le-Bègue; les Français avoient en quelque sorte sanctionné cette décision, en prenant pour rois les deux fils d'Ansgarde. Charles, fils d'Adélaïde étoit donc considéré comme bâtard, et de toute la descendance légitime de Charlemagne, il ne restoit plus d'autre survivant que l'empereur Charles-le-Gros.

Ce fut en effet à l'empereur Charles-le-Gros que les Français députèrent le comte Théodoric, chambellan de la couronne, pour l'inviter à venir prendre les rênes de l'état. Ce monarque, qui avoit réuni successivement les couronnes de Bavière, de Souabe, de Saxe ou

(1) *Annales Vedastini, ann.* 884, p. 84.

884. de la France orientale et d'Italie, en y joignant encore celle de la France occidentale, se voyoit reconnu par tous les états qu'avoit gouvernés Charlemagne; mais on ne pouvoit établir aucune autre comparaison entre ces deux hommes. La corpulence du dernier qui lui avoit fait donner en latin le surnom de *Crassus*, qu'on auroit pu traduire par celui d'*Épais*, sembloit en effet l'épaisse enveloppe d'un esprit lent et imbécille. Il paroissoit à peine susceptible d'autre désir ou d'autre pensée que d'un goût immodéré pour la table; et la France, qui l'avoit déjà vu commander des armées, avoit pu se convaincre de son imprudence et de sa lâcheté.

885. Charles-le-Gros étoit encore en Lombardie où il tint une diète de ce royaume, le jour de l'Épiphanie; il se mit ensuite en route pour la France, au travers de l'Allemagne, et il tint à Worms une seconde diète des états de Germanie. Pendant ce temps, l'abbé Hugues, fils de Lothaire et de Valdrade, faisoit de nouvelles dispositions pour se rendre maître du royaume de Lorraine. La mort de tous les autres princes de sa famille sembloit augmenter ses droits. Il recourut au chef des Normands, Godfrid, auquel le duché de Frise avoit été tout récemment accordé par Charles-le-Gros, et qui avoit épousé sa sœur Gisèle. Godfrid, en effet, pour avoir

occasion de prendre de nouveau les armes, demanda à Charles de céder à ses compatriotes quelques-uns des cantons de vignobles situés le long du Rhin. Il croyoit ou que l'empereur, en le refusant, lui donneroit un prétexte pour recommencer les hostilités, ou qu'en accédant à ses vœux, il introduiroit les Normands jusqu'au centre de l'empire. Mais Charles, d'après les conseils du duc Henri de Saxe, préféra accabler par la trahison celui qu'il n'osoit pas combattre, et qu'il n'avoit pas pu vaincre. Il invita le duc des Normands à le rencontrer dans le Bétaw, à la séparation du Rhin d'avec le Wahal. Pour lui inspirer plus de confiance, il envoya au-devant de lui le vénérable archevêque de Cologne Willibert, qui devoit répondre de sa sûreté; puis au moment de la conférence, il le fit assassiner par le comte Éverhard et les satellites du duc Henri : tous les Normands qui se trouvoient dans le Bétaw furent massacrés en même temps. Hugues, qui fut pris avec eux au mépris d'un sauf-conduit sanctionné par des sermens, fut conduit à Gondreville, où l'empereur s'étoit avancé pour recevoir le serment de fidélité des seigneurs français, et où on lui arracha les yeux; après quoi on l'enferma dans le couvent de Saint-Gal. Ce fut avec la souillure de cette double trahison que Charles-le-Gros ceignit pour

885. la première fois sur son front la couronne de France. (1)

L'empereur ne s'avança pas dans les Gaules au-delà de Pontyon, et presque aussitôt après il reprit la route de la Germanie. Seulement il donna à ses nouveaux sujets l'ordre de rassembler leur armée pour marcher contre Louvain où les Normands s'étoient fortifiés, et de les y attaquer. L'expédition mal conduite eut une issue honteuse. Les Français se retirèrent sans avoir combattu. Les Normands qui les poursuivoient, reconnoissant les drapeaux de Neustrie, et les chefs qu'ils avoient vaincus sur les bords de la Seine, leur crioient souvent : « Quoi donc, êtes-vous venus nous chercher ici, « pour que nous retournions dans votre pays ; « tant de peine de votre part n'étoit pas néces-« saire ; nous vous connoissions bien, et nous « n'y aurions pas manqué. » (2) En effet, l'armée des Normands, plus redoutable que jamais, s'avança de la Belgique dans la Gaule, pour justifier ces sarcasmes : elle entra, le 25 juillet 885, dans Rouen : les vaisseaux normands qui devoient remonter la Seine n'y étoient point encore arrivés, mais les Normands passèrent la rivière sur les bateaux de la ville. Sur son autre bord, les seigneurs de la Neustrie et de la Bour-

(1) *Annales Metenses*, 885, p. 65 *et Regino.*

(2) *Annales Vedastini, ann.* 885, p. 84.

gogne s'étoient rassemblés en armes avec leurs vassaux, et ils paroissoient prêts à livrer une grande bataille pour la défense de leur patrie; mais dès que Raynold, duc du Maine, vit les Normands sur le bord méridional de la Seine, il prit la fuite sur le champ de bataille, et son exemple fut aussitôt imité par tous les autres chefs : l'armée entière se dissipa sans avoir combattu, et les Normands se répandant dans la province, semblèrent redoubler de fureur contre d'aussi lâches ennemis. (1) 883.

Les seigneurs francs, les évêques et les abbés auxquels la défense du royaume étoit abandonnée par l'incurie de Charles-le-Gros, recommencèrent leurs préparatifs militaires; et n'osant plus rencontrer les Normands en rase campagne, ils préférèrent d'élever des fortifications sur les rivières que les flottes ennemies paroissoient vouloir remonter. En même temps Gauzelin, abbé de Saint-Germain, qui l'année précédente avoit été promu à l'évêché de Paris, fortifioit cette ville : mais les châteaux forts sont de peu de ressource pour un pays, quand les soldats manquent de courage. Au mois de novembre, les Normands remontant l'Oise, attaquèrent une redoute qu'on avoit récemment construite à Pontoise, et dont le commandement avoit été confié à un gentilhomme

(1) *Annales Vedastini, ann.* 885, p. 84.

885. nommé Alédran. Les assiégés, quoiqu'ils fussent au bord de la rivière, furent bientôt privés d'eau, parce qu'ils n'osoient en puiser s'il falloit pour cela s'exposer à aucun danger. Ils demandèrent et obtinrent de sortir la vie sauve. Ils se retirèrent à Beauvais, et la redoute qui avoit coûté beaucoup de frais et de peine, et dans laquelle les Parisiens reposoient leur espérance, fut brûlée par les ennemis. (1)

Les Normands ne tardèrent pas ensuite à paroître devant Paris. Cette ville, loin de s'accroître sous le règne des Carlovingiens, avoit vu au contraire diminuer sa population et ses richesses ; elle étoit de nouveau enfermée tout entière dans l'île de la Seine, qui par deux ponts étoit liée au continent ; et chaque pont étoit défendu par une tour, le grand et le petit Châtelet. Trois puissans seigneurs s'en partageoient le commandement, savoir, Eudes, comte de Paris, qu'on croit être fils de Robert-le-Fort ; Gauzelin, évêque de Paris et abbé de Saint-Germain, et Hugues, fils de Conrad comte d'Auxerre, abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Martin de Tours. Ces trois seigneurs, comptant sur les fortifications de Paris, sur le lit de la rivière, et plus encore sur les processions, et l'exposition des reliques de saint Germain et de sainte Geneviève, entreprirent la

(1) *Annal. Vedastini*, p. 84. — *Chron. Normannic.* p. 96.

défense d'une ville qui, malgré l'abandon où 886.
elle avoit été laissée, étoit encore la seule capitale de la France.

Le siége dura une année, et la défense de Paris peut être considérée comme honorable, puisque ce fut le seul lieu où les Français, à couvert derrière leurs murailles, osèrent opposer aux Normands une résistance obstinée. Ce siége a été célébré par un poète contemporain; mais malheureusement ses vers sont si barbares, qu'ils nous présentent des énigmes à résoudre plutôt que des faits (1). Le 6 février une inondation emporta le petit pont qui unissoit Paris au rivage méridional de la Seine; et la tour ou le petit Chatelet qui en défendoit la tête, se trouvant séparée de la ville, fut prise le même jour, et rasée par les Normands (2). Sur les pressantes sollicitations des assiégés, Henri, duc de Saxe ou d'Austrasie, car il est désigné tour à tour sous l'un et l'autre nom, s'approcha de Paris au mois de février pour en faire lever le siége; mais il n'osa point attaquer les Normands, et il se retira sans avoir rien fait d'honorable ou d'utile, après avoir ravagé les campagnes de ceux qu'il venoit secourir. L'état de ces campagnes étoit déplorable : les Normands, irrités de

(1) *Abbonis monachi de Bellis Paris. urbis Libri duo. Scr. franc.* T. VIII, p. 1-26.

(2) *Annales Vedastini*, p. 85.

886. la résistance inattendue de la capitale, sembloient vouloir s'en venger sur le pays environnant. Tous les habitans qui tomboient entre leurs mains étoient victimes de leurs fureurs; ils incendioient les maisons et les arbres, ils détruisoient tout signe de culture, et ils paroissoient vouloir faire un désert de la partie autrefois la plus populeuse de la France. Cependant leur sécurité étoit telle, que sous les murs mêmes de Paris ils se livroient aux plaisirs de la chasse, comme s'ils y avoient vécu en pleine paix. (1)

Paris, capitale d'un grand royaume associé à l'empire d'Occident, étoit abandonné à ses seules ressources, comme si sa destinée n'avoit intéressé que ses seuls habitans. Charles-le-Gros tenoit tour à tour des diètes à Ratisbonne et à Pavie; il traitoit avec le pape Étienne V sur la translation des évêques dont le siége avoit été détruit, à une ville nouvelle, tandis que les Parisiens étoient réduits aux abois. La noblesse à qui tout le territoire de la France avoit été distribué, et qui a prétendu depuis que c'étoit la récompense légitime des hauts faits par lesquels elle s'engageoit à le défendre, regardoit avec indifférence le sort des malheureux Parisiens: personne ne levoit des troupes pour les secourir, personne ne s'avançoit de la Bourgogne,

(1) *Annales Fuldenses*. p. 46.

de la Provence ou de l'Aquitaine à l'aide des Neustriens. Pendant ce temps leurs chefs, qui presque tous étoient des prêtres, succomboient les uns après les autres à des inquiétudes et des fatigues inaccoutumées. L'abbé Hugues et l'évêque de Paris, Gauzelin, moururent presque en même temps, le premier à Auxerre, le second au milieu de son troupeau. « Ils étoient, dit « l'annaliste de Fulde, les plus considérables « des ducs et des abbés de toute la région des « Gaules, et l'espérance des Gaulois contre « les Normands ne reposoit qu'en eux (1). » Évrard, archevêque de Sens, qui de son côté avoit opposé aux Normands une vigoureuse résistance, mourut vers le même temps. Eudes, comte de Paris, restoit seul pour faire tête aux Barbares. Il s'étoit vainement adressé à l'empereur Charles-le-Gros pour obtenir du secours. Le successeur de Charlemagne n'avoit dans ses vastes états pas une province qui ne réclamât un défenseur : Rome même étoit menacée par les Sarrasins établis sur le Garigliano, et la capitale de la chrétienté sembloit, tout aussi-bien que celle de la France, sur le point de tomber aux mains des infidèles. 886.

Cependant Charles, dont les gardes prenant dispute avec les bourgeois de Pavie avoient pillé cette capitale des Lombards, reprit enfin

(1) *Annales Fuldenses, ann.* 886, p. 46.

886. par la Savoie le chemin de la France. En traversant le royaume de Lorraine, il cherchoit à rassembler autour de lui une armée, et il tint aussi dans ce but une diète à Metz, au mois de juillet; mais il sembloit hésiter à s'approcher des ennemis, et le comte Eudes de Paris, désespérant de le déterminer par ses messagers, se rendit lui-même à Metz pour presser sa venue, quoique son départ de la ville assiégée, répandît la terreur parmi les bourgeois qui se crurent abandonnés. Lorsqu'ils le virent revenir ensuite, ils jugèrent cet acte d'héroïsme trop brillant pour ne pas l'attribuer à quelque miracle. Les Normands, prévoyant sa venue, avoient placé une garde en face de la tour qui servoit de porte à Paris. Eudes lançant son cheval à pleine course, et s'ouvrant un chemin avec son épée, passa au milieu de leurs rangs. (1)

La rentrée du comte Eudes dans Paris fut bientôt suivie de l'approche de l'armée impériale. Cependant Charles-le-Gros passa le mois d'août dans les maisons royales de Kiersy ou d'Attigny, et il se contenta d'envoyer en avant le duc Henri d'Austrasie sur les hauteurs de Montmartre pour reconnoître les positions des Normands. Ce duc, le même qui l'année précédente avoit tué en trahison Godfrid, chef des Normands en Frise, tomba avec son cheval dans une des

(1) *Annales Vedastini, ann.* 886, p. 85.

fosses dont les assiégeans avoient entouré leurs quartiers, et il y fut tué. Ce fut pour les Normands un grand sujet de joie, et pour les Parisiens, de terreur. En effet, le lâche empereur n'avoit plus auprès de lui aucun chef capable de lui inspirer de la résolution ou d'obtenir la confiance de l'armée. (1) 886.

Charles-le-Gros s'avança cependant enfin, mais ce fut pour négocier et non pour combattre. Les Normands, à son approche, avoient réuni toutes leurs troupes sur la gauche de la Seine, tandis que l'empereur étoit entré par la rive droite dans Paris, où il signa plusieurs diplômes qui nous ont été conservés (2); mais Sigefrid, roi des Danois ou Normands, ne paroissoit point vouloir s'éloigner, et l'empereur n'osoit point le combattre. Enfin, ce dernier qui languissoit de retourner en Germanie, offrit à l'ennemi une grosse somme d'argent, pour l'engager à quitter les environs de Paris qu'il avoit ruinés, et à transporter la guerre en Bourgogne sur la Haute-Seine et sur l'Yonne, où personne ne devoit se présenter pour lui tenir tête. Après avoir signé cet infâme traité, le monarque de presque tout l'Occident se retira précipitamment vers l'Alsace, toujours harcelé dans sa marche par Sigefrid, qui paroît avoir jugé au-

(1) *Annales Vedastini*, p. 85.

(2) *Caroli Crassi imper. Diplom.* T. IX, n° 19, p. 351, seq.

dessous de lui de s'engager à la paix comme le reste de ses compatriotes. (1)

887. Charles-le-Gros n'avoit rien fait dans tout son règne de digne de son rang, du nom qu'il portoit, ou de la confiance d'une grande nation. On l'avoit vu en toute occasion reculer devant des ennemis moins puissans que lui, ou acheter la paix par des concessions honteuses. Il n'avoit pas montré plus de talens pour l'administration que pour la guerre, et sa corpulence sembloit indiquer que les plaisirs de la table le dédommageoient de tous les soucis du trône. Sa retraite de Paris acheva de le décréditer aux yeux des trois nations qu'il devoit gouverner. Il semble qu'il en sentit la honte, et que ce fut la cause de la maladie dangereuse qui le retint pendant l'hiver en Alsace. (2)

Il commençoit à se rétablir, lorsqu'il tint au printemps deux diètes de la nation germanique, l'une à Gueiblingen, l'autre à Kirkheim : à la seconde, Louis, fils de Boson, roi de Provence, se présenta à lui. Son père étoit mort le 11 janvier 887, et l'avoit laissé âgé seulement de neuf ou dix ans (3). Boson pendant son règne ne commanda point les armées, ou ne fit

(1) *Annales Vedastini*, p. 86. — *Annales Metenses*, p. 67. — *Annales Fuldenses*, p. 46.

(2) *Annales Fuldenses*, p. 50.

(3) *Annales Fuldenses et Epitaphium Bosonis*, p. 50.

rien qui pût lui acquérir quelque réputation 887.
comme général ; il se retiroit dans les montagnes quand il étoit attaqué, et ses lieutenans défendoient les villes et les forteresses de la Provence : cependant quelque récompense qui leur fût offerte, à quelque danger qu'exposât la fidélité envers un roi que les Carlovingiens considéroient comme rebelle, Régino assure qu'il ne fut jamais trahi, que sa prudence ne fut jamais trompée, et qu'il gagna l'amour et la confiance de ses sujets (1). Si, lorsqu'il mourut, laissant son fils en bas-âge, il avoit eu toujours les mêmes ennemis, le royaume de Provence qu'il avoit fondé ne lui auroit pas survécu longtemps; mais la France n'avoit plus de roi; Charles-le-Gros, seul héritier des Carlovingiens d'Allemagne et d'Italie, n'avoit point d'enfans; au défaut de mâles les fils des princesses carlovingiennes commençoient à attirer les regards; le jeune Louis, fils de Boson, petit-fils, par sa mère, de l'empereur Louis II, fut reçu avec affection par Charles, traité comme son fils adoptif, admis à faire hommage à la couronne impériale pour ses fiefs de Provence, et renvoyé dans le royaume de son père, où le concile de Valence lui déféra, trois ans plus tard, la royauté. (2)

(1) *Reginonis Chronic. ad ann.* 879, p. 61.

(2) *Diploma apud Bouche*, Histoire de Provence, Lib. VI, p. 773.

887. Charles-le-Gros dénonça à la diète de Kirkheim, son archichancelier Liutward, évêque de Verceil, qui jusqu'alors avoit agi comme son premier ministre, et qui paroît avoir longtemps abusé de son pouvoir sans bornes pour enrichir sa famille. Les peuples et les grands lui reprochèrent ses exactions, et le mariage forcé de plusieurs filles nobles avec ses parens; les évêques prétendirent qu'il étoit tombé dans quelque hérésie peu intelligible, sur l'union des deux natures dans Jésus-Christ. Charles-le-Gros enfin l'accusa d'avoir séduit l'impératrice Richarde son épouse; Liutward fut dépouillé de ses dignités et renvoyé dans son diocèse. L'impératrice Richarde, obligée à son tour de se justifier du crime d'adultère, non-seulement protesta de son innocence en présence de toute l'assemblée, mais elle ajouta que, quoique mariée depuis plus de dix ans, elle avoit toujours conservé sa virginité auprès de Charles-le-Gros, et elle offrit d'en faire la preuve si son mari vouloit bien le permettre, soit en présentant des champions pour un combat judiciaire, soit en se soumettant elle-même à l'épreuve de marcher sur des socs de charrue ardens. La diète germanique et l'empereur n'insistèrent point pour qu'elle produisît ses preuves, l'opinion publique les jugeoit surperflues; mais les deux époux ne pouvoient plus vivre ensemble après cet éclat, et

Richarde se retira dans le couvent des cha- 887.
noinesses d'Andlaw en Alsace, qu'elle avoit fondé. (1)

Tout sembloit concourir pour rendre méprisable et ridicule le dernier des empereurs carlovingiens. Sa santé toujours plus chancelante auroit pu déterminer les peuples à attendre le terme prochain de sa vie. Mais l'affoiblissement de sa raison imposoit aux grands le devoir de régler le gouvernement futur de l'empire. La race de Charlemagne ne présentoit plus, après le souverain actuel, que des bâtards; car Charles-le-Simple, alors élevé chez Ramnulfe, duc d'Aquitaine, et âgé de moins de neuf ans, étoit comme les autres censé illégitime, et de plus, sa grande jeunesse empêchoit qu'on ne songeât à lui. Charles-le-Gros avoit convoqué une diète des Francs, c'est-à-dire des peuples de la Germanie, au palais de Tribur sur le Rhin, afin d'y faire reconnoître pour son successeur son fils naturel, Bernard. Mais entre les bâtards qui prétendoient au trône, les Allemands donnèrent la préférence à Arnolphe, duc de Carinthie, fils naturel de Carloman. Celui-ci étoit arrivé à la diète avec une troupe considérable formée de Slaves et d'habitans du Norique. L'évêque de Verceil, Liutward, s'étoit joint à lui, et lui avoit assuré l'appui de ses nombreux

(1) *Annales Metenses*, p. 67.

887. partisans parmi les Saxons, les Thuringiens, les Bavarois et les Allemands ou Souabes. Charles-le-Gros, qui étoit encore à Francfort, se vit tout à coup abandonné par tous les seigneurs de sa suite. Dans l'espace de trois jours, tous ses courtisans, et même tous ses ministres, passèrent de sa cour à celle d'Arnolphe, à Tribur. Le vieux empereur fut tellement délaissé, qu'à peine lui resta-t-il quelques serviteurs pour lui rendre les plus communs offices de l'humanité, et que l'évêque Liutbert, de Mayence, fut obligé de pourvoir à sa dépense. Charles, qui avoit d'abord songé à faire quelque résistance, fut bientôt réduit à implorer la miséricorde de son neveu. Il lui envoya l'évêque Liutbert, avec une relique de la vraie croix, sur laquelle Arnolphe lui avoit auparavant prêté serment de fidélité, lui demandant en même temps de pourvoir à sa subsistance et à celle de son fils. Le nouveau monarque pleura, dit-on, en voyant cet exemple frappant des vicissitudes humaines. Il lui accorda, aussi-bien qu'à Bernard, quelques revenus en Souabe; mais Charles n'en jouit que peu de semaines; il mourut le 12 janvier 888, à un
888. château nommé Indinga en Souabe, et il fut enseveli dans le couvent de Reichenaw, près de Constance. (1)

(1) *Annales Fuldenses, Lambeciani*, p. 47. — *Id. Frehe-*

Si les sujets de Charles, ceux que l'imbécillité de l'arrière-petit-fils de Charlemagne avoit réduits à la condition la plus déplorable, s'en vengèrent en l'accablant de leurs mépris, le clergé jugeoit d'après une autre règle des vertus d'un roi, et il honora Charles-le-Gros presque comme un saint. « Ce fut, dit Regino, « un prince très-chrétien, craignant Dieu et « obéissant de tout son cœur à ses ordres. Il « obéissoit aussi avec la plus profonde dévo- « tion aux ordres des ecclésiastiques; il abondoit « en aumônes; il étoit constamment occupé « d'oraisons et du chant des psaumes, infati- « gable à répéter les louanges de Dieu, et il « plaçoit dans les faveurs divines toutes ses es- « pérances et tout son conseil...... Aussi re- « garda-t-il ses dernières tribulations comme « une épreuve purifiante qui lui assuroit la « couronne de vie (1). » Les annales de Fulde racontent même qu'on vit le ciel s'ouvrir pour le recevoir, « afin de montrer que celui que les « hommes avoient méprisé, étoit le souverain « le plus acceptable à la Divinité. » (2) 888.

riani, p. 51. — *Annal. Metenses*, p. 67. — *Annal. Vedastini*, p. 86.

(1) *Regino et Annales Metenses*, p. 68.

(2) *Annales Fuldenses*, p. 51.

CHAPITRE XII.

Règne d'Eudes ; commencemens de Charles-le-Simple ; établissement des Normands dans la Neustrie. 888 — 912.

La déposition de Charles-le-Gros, sa mort et l'extinction de la race carlovingienne, renversèrent le colosse que Charlemagne avoit élevé sous le nom d'empire d'Occident, et donnèrent lieu, pour le partage de ses provinces, à des guerres presque universelles, à une anarchie, à une confusion de droits et de prétentions, qui, au premier aspect, semblent avoir dû aggraver encore la condition déjà si misérable des peuples. Aussi presque tous les modernes s'accordent-ils à représenter la déposition de Charles-le-Gros, et le premier interrègne qui le suivit dans l'empire d'Occident, comme une grande calamité qui replongea l'Europe dans la barbarie d'où Charlemagne avoit commencé à la tirer (1). De plus, les monumens historiques nous abandonnent de nouveau à cette époque,

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 888. — *Annal. eccles. Baronii ann.* 888, p. 620. — *Pagi critica*, p. 749. — Schmidt, *Histoire des Allemands*, Liv. III, ch. VI, T. II, p. 96.

et nous avons à parcourir un siècle dans une obscurité presque aussi grande que celle qui précéda le règne de Charlemagne.

Cependant c'est au milieu de cette obscurité que des états nouveaux et nombreux se formèrent, qu'une population presque détruite recommença à se multiplier ; que quelques vertus, les vertus féodales tout au moins, redevinrent en honneur; que le courage national, qui sembloit éteint, recouvra au contraire tout son éclat parmi la noblesse. Le premier siècle du gouvernement des Carlovingiens détruisit l'ancienne France ; le second siècle, qui porte également leur nom, quoique le pouvoir de Charles-le-Simple et de ses enfans ne fût plus qu'une ombre, recréa la France nouvelle.

La période que nous venons de parcourir ne pourroit peut-être se comparer à aucune autre pour les calamités, la foiblesse et la honte. Quoique la valeur guerrière soit bien loin d'être la première des vertus sociales, son anéantissement complet est peut-être le signe le plus certain de la destruction de toutes les autres ; il jette en même temps la nation dans un tel état de dépendance de toutes les chances et de tous les ennemis, que s'il étoit possible de réunir avec la lâcheté du peuple tous les avantages du meilleur gouvernement, tous ces avantages seroient inutiles, car ils n'auroient aucune garantie.

Mais l'histoire de l'univers ne présente aucun exemple de pusillanimité qu'on puisse comparer à celle des sujets de l'empire d'Occident, lorsqu'ils se laissèrent piller, réduire en captivité, égorger par les Normands. Ce n'étoit point un grand peuple qui se jetoit sur eux, ce n'étoient point ces flots de Barbares septentrionaux qui se versèrent sur l'empire romain, mais au contraire des poignées de brigands, des aventuriers qui arrivoient sur leurs rivages, dans des barques découvertes, armés à la légère, et presque toujours sans chevaux. Dans des temps moins éloignés de nous, on a vu les florissans empires du Mexique et du Pérou ravagés, puis conquis par des bandes d'aventuriers qui n'étoient pas plus nombreuses; mais les Espagnols portoient des armes à feu, des cuirasses et des casques impénétrables aux flèches des Indiens; des sabres de l'acier le plus fin, qui tranchoient toutes les armures des Américains. Ils avoient des chevaux belliqueux qui s'animoient durant le combat, qui transportoient leurs cavaliers avec une rapidité effrayante, pour un ennemi toujours à pied, loin du lieu où ils auroient succombé, vers celui où ils pouvoient le plus nuire; ils avoient enfin des vaisseaux que les Mexicains prenoient pour des monstres ailés, vomissant des feux et des flammes. Ce n'est point ainsi que les Normands

débarquoient de leurs bateaux d'osier, sur les rives de la Seine et de la Loire. Leurs corps étoient à moitié nus. La trempe de leurs armes étoit inférieure à celle qu'employoient des peuples plus civilisés. Encore étoient-ils supérieurs en vertu militaire aux deux autres peuples vagabonds qui ravageoient l'empire. Les Sarrasins avoient perdu leur fanatisme conquérant et leur amour de la gloire, pendant la décadence de l'empire des khalifes; et leurs expéditions en Italie et en Provence n'avoient plus d'autre stimulant que l'amour du butin. Les Hongrois qui répandoient tant de terreur en Allemagne, montoient de petits chevaux qu'un soldat franc auroit dédaignés; ils portoient une pelisse au lieu d'une cuirasse, et une lance légère remplaçoit pour eux le sabre ou l'épée. Mais les Sarrasins, les Hongrois, les Normands attaquoient des paysans désarmés et avilis par la servitude, ou une noblesse dégénérée. Ils trouvoient des victimes dans l'empire d'Occident, ils ne trouvoient pas d'ennemis.

C'est moins dans les institutions publiques que dans l'intérêt personnel des grands propriétaires qu'il faut chercher l'explication de cette double révolution morale, qui au neuvième siècle anéantit le courage national, et détruisit la population, et qui, au dixième, multiplia les hommes et ennoblit leur caractère. La réunion

de l'empire de Charlemagne en un seul corps avoit éloigné de l'esprit des grands propriétaires l'attente d'une guerre prochaine. Ils n'avoient nullement songé aux moyens de se défendre, ou de multiplier les guerriers qui vivoient sur leurs terres : toute leur attention s'étoit portée au contraire sur les moyens d'en tirer les plus gros revenus; et en tout temps, en tout pays, les maîtres ont toujours été disposés à croire qu'ils s'enrichissoient en faisant avec leurs paysans de meilleures conditions, en chargeant ceux-ci de plus gros droits, de plus rudes redevances. C'est ainsi que la grande masse de la population fut asservie. Bientôt l'esclavage et les extorsions produisirent leur effet accoutumé; les familles s'éteignirent ou s'enfuirent, la population disparut, et la plus grande partie de la France fut changée en déserts. Les grands propriétaires virent sans regret abandonner les *manses* ou habitations, pour chacune desquelles ils étoient obligés de fournir un soldat au roi. Ils crurent trouver plus de profit en substituant les pâturages aux champs, et en multipliant les troupeaux, comme les hommes diminuoient. Ils ne surent pas comprendre qu'un pays ne peut être riche, quand il n'a plus de consommateurs, quand il ne nourrit plus une nation. C'est la même erreur où nous voyons tomber de nos jours les Lairds du nord de l'Écosse.

L'extinction rapide de la population rurale fut la grande cause qui, sous le règne des Carlovingiens, ouvrit l'empire aux brigands qui le dévastèrent. Les monumens nous manquent, il est vrai, complétement, pour connoître cette fluctuation de la population; les historiens du temps n'ont jamais songé à en rendre compte; mais en lisant leur récit des événemens, il est impossible de n'être pas atteint d'un sentiment de solitude. On diroit qu'il n'existe plus en France que des couvens disséminés au milieu des forêts. Les villes, au neuvième siècle, ont perdu l'importance qu'elles avoient encore sous la première race. Il n'est plus question pour elles ni de factions intestines, ni d'émeutes, ni de gouvernement municipal, ni de la résistance qu'elles peuvent opposer à un ennemi; leurs portes sont toujours ouvertes à quiconque veut y entrer. Souvent, il est vrai, les chroniques nous apprennent qu'elles sont brûlées par les Normands: mais leurs auteurs, dans ce cas, représentent toujours le dommage comme moins grand, ou le butin enlevé comme moins considérable que lorsque les mêmes Normands brûlent un couvent. L'existence des paysans est aussi complétement oubliée que celle des troupeaux avec lesquels ils restent confondus. On voit seulement que la défiance de leurs maîtres ne leur avoit laissé aucun moyen

de résistance. Aussi les Normands, après avoir enlevé les femmes et les filles des villageois, après avoir massacré leurs vieillards ou leurs prêtres, s'égaroient-ils sans crainte, seuls ou par petites bandes, dans les forêts, pour s'y donner le plaisir de la chasse. Même dans la haute noblesse et le haut clergé, on est confondu du petit nombre de personnages qui paroissent en même temps sur la scène. Un seul comte réunit les titres d'un grand nombre de comtés; un seul prélat, les revenus d'un grand nombre d'abbayes; et lorsque l'abbé Hugues est appelé par les historiens du temps *l'espérance des Gaules*, on sent la nation française dégradée au rang des hommes de mainmorte d'un couvent.

Lorsque la nation étoit réduite à un tel état de foiblesse, d'ignorance de la politique, d'opposition entre les intérêts des grands et ceux de la population, un gouvernement central ne pouvoit être d'aucun avantage à la France ou à l'Europe; il ne servoit qu'à maintenir cette dégradation universelle. Ce fut donc un événement heureux pour l'humanité, que la rupture du lien social, lors de la déposition de Charles-le-Gros, et le partage de l'Occident en plusieurs monarchies qui bientôt se partagèrent de nouveau en un nombre infini d'états plus petits. Lorsque la civilisation a fait déjà de

grands progrès, la formation de vastes états présente de très-grands avantages : les lumières s'y accroissent et s'y répandent plus rapidement, le commerce y est plus actif, plus régulier, et plus indépendant des erreurs de la politique; la puissance, la richesse, les talens qui sont à la disposition du gouvernement, sont beaucoup plus considérables, et s'il sait en faire un bon usage, l'avancement de l'espèce humaine en sera beaucoup plus rapide. Mais d'autre part, c'est un problème beaucoup plus difficile à résoudre d'établir une constitution sage, tutélaire et libre, dans un grand que dans un petit état, tandis qu'il est beaucoup plus facile à un grand qu'à un petit de se passer de tous ces avantages. Un grand empire se maintient long-temps par sa masse en dépit d'abus presque intolérables, tandis qu'un petit ne peut espérer aucune durée, s'il n'est garanti par un peu de patriotisme, par un peu de prospérité. Le gouvernement des Carlovingiens avoit survécu à plus de calamités qu'il n'en auroit fallu pour renverser dix fois les gouvernemens qui lui succédèrent; s'il succomba enfin, c'est qu'il étoit arrivé au dernier degré de honte et d'imbécillité. Ceux qui en recueillirent les débris n'étoient peut-être supérieurs ni en talens, ni en vertus, ni en énergie aux misérables empereurs qui l'avoient laissé périr; mais plus leurs intérêts propres étoient rapprochés

d'eux, et plus tôt ils arrivèrent à les comprendre. Lorsque pour se défendre ils eurent besoin de force plus encore que de richesse, il ne leur fallut pas un haut degré de perspicacité pour apercevoir qu'ils se donneroient de la force en soignant la prospérité de leurs sujets.

Il n'y avoit guère plus de vingt ans que l'édit de Pistes avoit fait raser les fortifications que quelques seigneurs avoient fait élever autour de leurs châteaux pour se défendre contre les Normands. A cette époque la propriété qui donnoit le droit de justice sur les vassaux, le droit de vie et de mort sur les esclaves, ne se réalisoit point encore en force politique, n'assuroit point encore les moyens de se défendre ou de se faire respecter. Mais après la déposition de Charles-le-Gros, aucune autorité sociale n'apporta plus d'obstacle à ce que chacun se mît en défense avec ses propres moyens, à ce que chacun cherchât dans ses propriétés sa sûreté d'abord, et bientôt des moyens de se faire craindre. Alors on vit les ducs, les comtes, les marquis et les abbés, qui s'étoient partagé toute l'étendue du territoire, changer de but et de politique, substituer l'ambition à la cupidité, et demander à la terre des hommes, pour maintenir leurs droits et leur existence, plutôt que de la richesse. Celle-ci ne se présentoit déjà plus comme un avantage, qu'autant qu'elle pouvoit se chan-

ger en population ; la valeur d'une étendue de pays fut estimée, non d'après le nombre de livres d'argent contre lesquelles ses produits pourroient se vendre, mais d'après le nombre de soldats qui pourroient en sortir, pour suivre la bannière du seigneur et défendre son château dès qu'il seroit menacé.

Ainsi, cette époque de troubles et de désordres qui sembloient menacer de destruction les misérables restes de la population gauloise, fut en même temps l'époque d'une grande et bienfaisante révolution économique, qui releva cette population de son abaissement. Partout le seigneur offrit la terre au vassal qui se montroit prêt à la cultiver ; partout il se contenta, en retour, d'une légère prestation en argent ou en denrées ; mais il lui demanda, au lieu de rente, des services personnels. Ces concessions si multipliées furent faites à des conditions différentes, et à des hommes d'ordre différent. Les cadets des familles nobles, les hommes libres, les bourgeois, les colons, les affranchis, les serfs eux-mêmes, furent admis, dans une subordination qu'ils ne méconnoissoient jamais, à se partager la terre et à la remettre en valeur. Tous ces hommes, dont la plupart avoient été destinés à vieillir dans le célibat, furent appelés au mariage, et purent voir avec satisfaction leur famille se multiplier autour

d'eux. Les plus élevés en rang formèrent de nouveau ces ordres intermédiaires de gentilshommes, de leudes, d'hommes libres, qui avoient presque disparu (1). Les derniers eux-mêmes se relevèrent au lieu de s'abaisser dans l'échelle sociale. Le paysan étoit, il est vrai, dans une dépendance absolue de son seigneur. Il n'avoit contre lui aucune protection de ses droits, de sa liberté, de son honneur, de sa vie même, et toutefois il étoit rarement exposé à les voir compromis par les violences de ses chefs. Il regardoit ceux-ci comme ses juges et ses protecteurs; il avoit pour eux ce respect,

(1) Ce fut surtout alors qu'on vit les restes des hommes libres, qu'on nommoit arimans, changer les aleux dont ils étoient propriétaires, en fiefs qu'ils consentoient volontairement à tenir d'un seigneur. Cet échange de la liberté contre une certaine dépendance, accompagnée d'une certaine protection, est connu dans les anciennes lois sous le nom d'*oblatio feudis*; il a été fréquent dans le moyen âge, et a contribué à faire disparoître de quelques provinces les propriétés libres, au point qu'on en est venu à établir le principe, *point de terre sans seigneur*. Au reste, avant même cette époque, l'oblation de fief, l'abandon d'une propriété alodiale faite par un homme libre à un puissant voisin, sous condition que ce voisin le lui rendît en fief, et que l'ancien propriétaire devenu vassal rendît à son seigneur foi et hommage, avoit souvent été pratiquée, mais elle étoit alors le résultat de l'injustice et de l'oppression. Depuis que les seigneurs, au contraire, sentirent l'importance de multiplier leurs vassaux militaires, et de se faire aimer d'eux, l'oblation de fief fut souvent un contrat non moins avantageux à l'ariman qui devenoit vassal, qu'au seigneur. (Voyez Meyer, *Instit. judiciaires*, Liv. I, ch. 14, p. 208.)

et même cet amour que les foibles accordent si aisément à ceux qu'ils croient d'une race supérieure. L'usage des armes qui lui avoit été rendu, avoit relevé à ses yeux sa propre dignité, et lui avoit fait recouvrer quelques-unes des vertus que l'esclavage anéantit. Il ne combattoit pas à cheval comme les nobles et les hommes libres, mais enfin il combattoit; la résistance lui étoit permise, et le sentiment de la force lui donnoit la mesure des égards qu'il pouvoit exiger. La rapidité avec laquelle la population s'accrut par ces diverses causes, du dixième au douzième siècle, est prodigieuse; chacun des grands comtés se morcela dans le cours de deux ou trois générations, en un nombre infini de comtés ruraux, de vicomtés et de seigneuries; chacune de celles-ci se divisa de même; chaque désert vit naître un village avec son seigneur; chaque communauté eut son fort et ses moyens de défense; et en moins de deux cents ans, un comte de Toulouse, un comte de Vermandois, un comte de Flandre, devinrent plus puissans, ils commandèrent à des armées plus vaillantes, plus disciplinées, plus nombreuses même que n'avoient fait Charles-le-Gros ou Louis-le-Débonnaire, monarques de tout l'Occident.

Mais cet état prospère de la population agricole ne dura qu'aussi long-temps que les seigneurs sentirent le besoin qu'ils avoient d'elle.

Le joug de fer de l'oligarchie avoit été allégé quand les grands propriétaires s'étoient arrogé le droit des guerres privées; il retomba plus rudement sur les épaules du peuple, dès que l'ordre général fut assez rétabli pour qu'on n'osât plus recourir à la force. Dès que les seigneurs n'eurent plus besoin de soldats, ils crurent avoir d'autant plus besoin d'argent, et ils recommencèrent à opprimer les campagnes. Ce fut alors que les *vilains* furent réduits à une dégradation honteuse; ce fut alors que le système féodal pesa sur les peuples comme la plus intolérable des oppressions. Il avoit apporté quelque ordre, quelques vertus et quelque bonheur dans une turbulente anarchie; mais dès que le gouvernement fut rétabli, il ne fit plus qu'ajouter son joug au joug des lois, et les deux ensemble étoient trop pesans. A mesure que nous verrons tour à tour se développer ses avantages, puis ses inconvéniens, nous chercherons à les signaler à nos lecteurs, sans prévention et sans esprit de système.

888. Les peuples avoient été si long-temps accoutumés à l'hérédité du pouvoir monarchique, qu'à l'extinction de la famille de Charlemagne, ils hésitèrent quelque temps encore avant de se choisir des chefs qui prétendissent au trône par aucun autre titre. Les premiers à se disputer le pouvoir royal, furent ceux qui descendoient

de Charlemagne ou par des bâtards ou par des femmes. Bernard, qui avoit été écarté du trône à la dernière diète germanique, étoit bâtard de Charles-le-Gros; Arnolphe, qui fut élu à la même diète, étoit bâtard de Carloman. Charles-le-Simple, qui régna plus tard dans la France occidentale, et qui étoit alors laissé de côté en raison de sa trop grande jeunesse, étoit communément regardé comme bâtard de Louis-le-Bègue, car le mariage de sa mère Adélaïde, pendant qu'une première femme de Louis étoit encore vivante, n'avoit été reconnu ni par l'opinion publique ni par le pape. Ou Ansgarde ou Adélaïde devoit être regardée comme une concubine; et si Louis III et Carloman étoient légitimes, Charles-le-Simple ne devoit pas l'être; en sorte que le règne de ses frères avoit décidé la question contre lui. 888.

D'autre part, Bérenger, duc de Frioul, fils de Gisèle, fille de Louis-le-Débonnaire, commandant un des districts les plus importans et les plus belliqueux de l'Italie, aspira à devenir roi de cette contrée, et se fit couronner à Pavie, par Anselme, archevêque de Milan, au commencement de l'année 888. Dans le même temps, Guido, duc de Spolète, mais Français de nation, et descendant de la famille impériale, d'une manière qui ne nous est point connue, fut appelé en Belgique et dans le royaume de Lor-

888. raine où il avoit des fiefs, par Foulques, archevêque de Reims. Une assemblée de ses partisans fut convoquée à Langres, et quoiqu'elle se trouvât bien moins nombreuse qu'il ne l'avoit espéré, Guido fut proclamé roi des Francs dans cette assemblée, et sacré par Geilon, évêque de Langres (1). Cependant il ne tarda pas à reconnoître qu'aucun grand seigneur français ne se déclaroit en sa faveur; il abandonna donc ce premier objet de son ambition, et repartit en hâte pour l'Italie, afin d'en disputer la couronne à Bérenger.

En Provence, Louis, fils de Boson, et petit-fils de l'empereur Louis II, régnoit avec le titre de duc sur tous les états que son père avoit usurpés. Sa mère Hermengarde portoit le titre de régente, et suppléoit à la jeunesse de Louis, dans les occasions peu nombreuses où le chef de l'état étoit appelé à avoir une volonté. Elle voulut qu'il portât le titre de roi comme l'avoit porté son père; mais elle jugea convenable de faire aussi concourir à son élévation le pape et le roi de Germanie. Elle envoya l'archevêque de Vienne au premier, pour obtenir son consentement; elle se rendit elle-même à la cour du second, avec des présens considérables; elle lui promit que le nouveau roi de Provence seroit,

(1) *Annales Vedastini*, p. 87. — *Liutprandi Ticinens. Hist.* Lib. I, cap. 6, p. 429. *Scriptor. Rer. italic.* T. II.

selon le langage du temps, son homme et 888.
l'homme de l'empire ; et ayant terminé avec succès toutes ces négociations, aussi-bien que d'autres non moins délicates avec les seigneurs et les prélats de ces provinces, elle convoqua une assemblée de ces derniers, à Valence sur le Rhône, avant le mois de juillet 890. Cette assemblée élut Louis pour roi, « afin qu'il pût « protéger le pays contre les incursions des Nor-« mands et des Sarrasins; » en même temps, elle le mit, à cause de son jeune âge, sous la protection du duc Richard de Bourgogne son oncle. (1)

Il y avoit en même temps un autre duc de Bourgogne; c'étoit Rodolphe, fils de Conrad, dont le gouvernement portoit le nom de Bourgogne transjurane, et s'étendoit sur les Alpes suisses et allobroges. La grandeur de Conrad datoit de l'année 866, dans laquelle il avoit tué l'abbé Hubert, frère de Theutberge, et ennemi du roi Lothaire. Il paroît que dès lors il avoit succédé à tous les gouvernemens de cet abbé belliqueux (2). Rodolphe étoit en même temps neveu de cet abbé Hugues, mort au siége de

(1) *Acta Concilii Valentini in concilior. Labbei.* T. IX, p. 424. — Histoire générale du Languedoc, Liv. XI, ch. 48, p. 27. — *Hugonis Flaviniac. Chron. Virdunense*, p. 286. — Plancher, *Hist. de Bourgogne*, Liv. IV, p. 164.

(2) *Annales Metenses*, T. VII, p. 194.

888. Paris, qu'on regardoit comme le plus puissant des prélats et des seigneurs des Gaules : ainsi que lui, il avoit quelque rapport de parenté qui ne nous est point connu avec la famille de Charlemagne. Rodolphe en profita pour assembler, à Saint-Maurice en Valais, une diète des seigneurs et des prélats de la Bourgogne orientale, des bords du Rhin aux sources de l'Isère. Cette diète le nomma roi de la Bourgogne transjurane, et sa domination s'étendit sur la Suisse, les Grisons, le Valais et Genève. Il élevoit aussi des prétentions sur l'ancien royaume de Lothaire, ou la Lorraine : il y avoit gagné des partisans par de brillantes promesses, et il paroît qu'il y fut couronné à Toul, par Arnold, évêque de cette ville; mais ces provinces étoient réclamées par Arnolphe, roi de Germanie, qu'on regardoit comme le chef de tout l'empire, et qui ne consentit à reconnoître Rodolphe que lorsque celui-ci se fut retiré de la Lorraine, et lui eut fait hommage pour la Bourgogne transjurane. (1)

La Neustrie et l'Aquitaine virent aussi s'élever des prétendans au trône. Le comte Eudes, qui s'étoit signalé deux ans auparavant à la défense de Paris, assembla une diète à Compiè-

(1) *Annal. Fuldenses*, p. 51.—*Metenses*, p. 68.—*Vedastini*, p. 87. — *Concilia gener.* T. IX, p. 400. — Plancher, *Hist. de Bourgogne*, Liv. IV, p. 183.

gne, où Gauthier, archevêque de Sens, lui mit 888.
la couronne sur la tête. Mais parmi les Neustriens, d'autres s'étoient déclarés pour Guido, duc de Spolète; d'autres encore avoient recouru à Arnolphe, roi de Germanie; deux de ces derniers, Rodolphe, abbé de Saint-Vaast d'Arras, et Foulques, archevêque de Reims, sembloient devoir entraîner tous les autres, dans un temps où la France n'étoit gouvernée que par les gens d'église. Sur ces entrefaites, le roi Eudes eut le bonheur de remporter une petite victoire sur les Normands, près de Montfaucon en Argonne: ses partisans eurent soin d'en exagérer l'importance, et ils décidèrent ainsi l'opinion en sa faveur. Baudouin-le-Chauve, comte de Flandre, qui avoit d'abord embrassé un parti contraire, se déclara pour lui, et l'accompagna à une diète qu'Arnolphe, roi de Germanie, avoit convoquée à Worms. Quoique Arnolphe ne fût point encore empereur, tous les autres rois n'hésitoient point à reconnoître la supériorité que lui assuroient l'étendue de ses états et la bravoure de ses troupes. Eudes lui fit hommage pour sa couronne, et il ne commença à la croire affermie sur sa tête que lorsqu'il fut, à ce prix, reconnu et protégé par son puissant voisin. (1)

Le royaume d'Eudes ne s'étendoit que de la Meuse à la Loire; mais les Normands étoient

(1) *Annales Vedastini*, p. 87. —*Annal. Metenses*, p. 68.

883. toujours cantonnés au centre même de sa domination; leurs flottes remontoient toutes les rivières, leurs ravages atteignoient d'une frontière à l'autre de la Neustrie; ils ne sembloient point encore avoir en vue une conquête, mais ils poursuivoient leurs dévastations d'une manière systématique, attaquant et ruinant tour à tour le petit nombre de places qui jusqu'alors leur avoient échappé. Cette même année ils firent le siége de Meaux, que le comte Theutbert défendit avec courage. Ce comte ayant été tué avec ses plus vaillans compagnons d'armes, l'évêque et les bourgeois offrirent de capituler. Ils abandonnèrent aux Normands la ville et tout ce qu'elle contenoit, sous condition qu'on leur permît de se retirer la vie sauve. Ils sortirent en effet sans armes et sans emporter aucune partie de leurs richesses; mais à peine ces fugitifs avoient-ils fait quelques lieues sur l'autre rive de la Marne, quand ils furent atteints par les Normands qui les chargèrent de fers avec leur évêque, et les ramenèrent dans leur patrie, pour être témoins de sa destruction (1). Eudes avoit, pendant ce temps, rassemblé quelques troupes; toutefois il n'osa point les conduire à la délivrance de Meaux : il se contenta de les retenir auprès de Paris pour mettre cette ville à l'abri d'un second siége. Lorsqu'il sut ensuite que les

(1) *Annales Vedastini*, p. 87.

Normands avoient gagné les bords de la Loire, 888.
il se rendit à Reims, où l'archevêque Foulques consentit à le couronner le jour de Noël, témoignant ainsi qu'il cessoit de soutenir les prétentions de Guido, duc de Spolète, pour lequel il s'étoit d'abord déclaré.

L'autorité du nouveau roi Eudes n'étoit point reconnue par l'Aquitaine. Le plus puissant seigneur de toute cette partie de la France, située au midi de la Loire, étoit alors Rainulfe II, qui portoit les titres de duc d'Aquitaine et de comte de Poitiers, et qui étoit fils de ce Bernard, déposé dix ans auparavant au concile de Troyes. Il prétendoit aussi descendre de Charlemagne par les femmes, et il en profita pour prendre le titre de roi d'Aquitaine : les actes de sa nomination et le lieu de sa consécration ne nous sont point connus, et comme il continua à gouverner les mêmes provinces avec le titre de comte de Poitiers, après avoir renoncé à la dignité royale, la durée de son règne est aussi incertaine que son commencement, et tout est obscur dans son histoire. (1)

Il ne falloit plus compter comme appartenans à la monarchie française, ni Alain-le-Grand, roi des Bretons, ni Sanche Mitarra, duc des Gascons, qui n'avoient point reconnu l'auto-

(1) *Annales Vedastini*, p. 88. — Histoire générale du Languedoc, Liv. XI, ch. 42, p. 23.

888. rité des derniers descendans de Charlemagne, et qui, séparés des Français par la langue, par les mœurs, par les souvenirs héréditaires, se mêlèrent à peine des affaires des Gaules. Alain, avec les Celtes de Bretagne, ne combattoit guère que contre les Normands; Sanche, avec les Basques des Pyrénées, ne s'étoit distingué que contre les Sarrasins qui lui avoient donné le surnom de *Mitarra*, le dévastateur : l'histoire de France n'est plus appelée à s'occuper d'eux. (1)

Mais à partir de cette époque nous commençons à pouvoir suivre la succession de ces grands seigneurs, de ces comtes, que l'édit de Kiersy avoit, douze ans auparavant, rendus héréditaires, et que l'anéantissement de l'autorité impériale ou royale rendoit souverains. Chacune de leurs dynasties remonte à peu près à cette époque; chacune mérite désormais notre attention, puisque se gouvernant par des intérêts propres, des motifs nés d'une politique personnelle, elles sortent de cette uniformité à laquelle tout sembloit soumis dans le siècle précédent, et elles influent inégalement sur le développement et sur le bonheur du peuple dans leurs divers gouvernemens. Au reste, si dans ce siècle de barbarie l'empire d'Occident avoit

(1) *Annal. Metenses*, 890, p. 71. — *Chron. Namnetense*. p. 275. — *Probationes novæ Histor. Britann.* T. I, p. 144. — Pierre de Marca, *Hist. de Bearn*, Liv. III, ch. 5, p. 197.

manqué d'historiens, on ne doit pas s'étonner 888.
que tant de petits états en manquassent davantage encore. C'est dans les provinces, et non autour des rois, que pendant deux ou trois siècles nous devrions chercher la nation française; souvent nous l'y chercherons en effet sans réussir à la trouver.

L'un des plus puissans parmi ces seigneurs étoit alors Baudouin II, comte de Flandre, qui régna de 879 à 917 sur le pays situé entre l'Escaut, la Somme et la mer : il étoit fils d'un autre Baudouin, également comte de Flandre, qui avoit enlevé Judith, fille de Charles-le-Chauve et veuve du roi d'Angleterre, et qui n'avoit pas craint de braver pour elle la puissance du roi des Français. Baudouin II, non moins orgueilleux que son père, consentit cependant à reconnoître Eudes comme roi. Des concessions nouvelles lui étoient promises en échange d'un simulacre d'obéissance; mais Eudes s'étant refusé à séculariser pour lui l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, Baudouin lui déclara la guerre en 892, et le repoussa de ses frontières. (1)

On pouvoit encore ranger parmi les grands seigneurs de Neustrie, Héribert Ier, comte de Vermandois, dont la capitale étoit Saint-Quen-

(1) *Annales Vedastini*, p. 89.

888. tin, où il régna de l'an 888 à 902, et Foulques Ier, comte d'Anjou, de 888 à 938, qui soutint, contre les Normands et les Bretons, plusieurs guerres dans lesquelles il signala autant l'adresse de son esprit que son courage. Le roi Eudes fut reconnu par l'un et par l'autre; il le fut aussi par Richard Ier, duc de Bourgogne (de 877 à 921), frère de Boson, auquel il avoit cependant fait la guerre, et tuteur du jeune Louis, roi de Provence. Les états de ces quatre feudataires, avec le gouvernement propre d'Eudes, comme comte de Paris, composoient presque seuls le royaume de France. Ce n'est pas qu'au midi de la Loire le nom du roi Eudes ne fût aussi quelquefois invoqué, surtout par deux frères, Alduin, comte d'Angoulême (886-916), et Guillaume Ier, comte de Périgord (886-920), qui opposoient ses prétentions à celles de Rainulfe II, duc d'Aquitaine. Par le même motif de jalousie de famille, Guillaume-le-Pieux, comte d'Auvergne et marquis de Gothie (886-918), préféra inscrire sur ses actes les titres du roi de Paris, plutôt que ceux du roi de Poitiers; mais l'autorité de l'un et de l'autre étoit également méconnue dans tous ces grands fiefs; elle l'étoit peut-être davantage encore dans ceux d'Odon, comte de Toulouse, de Rouergue, de l'Albigeois et du Quercy (875-918), parce qu'il étoit plus éloigné. Les descendans de cet Odon

eurent plus tard une grande influence sur le 888.
sort de la Gaule méridionale. (1)

Il fallut un espace de temps assez long avant que la multiplication des états et des souverains renouvelât la population et augmentât les moyens de défense. Son effet ne pouvoit commencer à se faire sentir qu'après une génération tout au moins, et ce n'étoit qu'à la seconde ou à la troisième qu'on pouvoit se flatter de voir mettre à l'abri des invasions, des provinces si long-temps ravagées. Cependant il ne fallut pas si long-temps avant qu'on vît renaître parmi les Français la valeur guerrière. Les premiers symptômes de cet esprit nouveau se manifestèrent dès l'époque de la déposition de Charles-le-Gros, parce que des chefs qui devoient la couronne au choix de leurs compagnons d'armes étoient appelés à s'en montrer dignes par des efforts plus soutenus que les nonchalans descendans de Charlemagne. Les Normands continuèrent, il est vrai, à ravager les Gaules; mais pour s'y maintenir, ils furent appelés, pendant les dix ans que régna Eudes, à livrer plus de batailles qu'ils n'en avoient livré durant le long règne de Charles-le-Chauve. Après le siége de Paris, ils s'étoient cantonnés sur la Haute-Seine et sur l'Yonne : pendant six mois ils avoient renou-

(1) Voyez, sur le commencement de toutes ces dynasties, *l'Art de vérifier les dates.*

velé leurs attaques contre Sens, dont ils ne réussirent point à se rendre maîtres; mais en même temps ils avoient étendu leurs ravages sur la plus grande partie de la Bourgogne (1).
889. Dans l'automne de l'année 889, ils voulurent redescendre vers la mer; mais les ponts fortifiés de Paris les arrêtèrent au passage; ils attaquèrent de nouveau cette ville, et furent de nouveau repoussés. Alors ils remontèrent avec leurs bateaux de la Seine dans la Marne; ils brûlèrent Troyes, et, étendant leurs courses de ce bassin dans celui de la Meuse, ils ravagèrent tout le pays jusqu'à Toul et à Verdun (2). Revenant ensuite à leurs bateaux qu'ils avoient laissés dans la Marne, ils redescendirent jusqu'à
890. Paris dans l'été de 890, et assiégèrent cette ville pour la troisième fois. « Mais, dit Regino, les « bourgeois qui s'étoient endurcis par les tra« vaux continuels des gardes et des veilles, et « qui s'étoient exercés par des combats journa« liers, résistèrent avec tant d'audace, que les « Normands, désespérant de les vaincre, traî« nèrent leurs barques par terre avec une fa« tigue infinie, pour les remettre à flot au« dessous de Paris. » (3)

Après avoir descendu la Seine jusqu'à la mer,

(1) *Annales Metenses*, p. 69.
(2) *Regino et Annales Metenses*, *ann.* 889, p. 70.
(3) *Regino Annales Metenses*, 890, p. 71.

les Normands débarquèrent dans le diocèse de Coutance, qui appartenoit alors au roi de Bretagne, et ils assiégèrent le château de Saint-Lô, dont les habitans, privés d'eau, se rendirent sous la promesse d'avoir la vie sauve : ils furent cependant massacrés avec l'évêque de Coutance qui se trouvoit parmi eux. Une guerre civile entre deux princes bretons, Alain-le-Grand et Judicaël II, paralysoit alors les forces de la Bretagne ; elle permit aux Normands de pousser leurs ravages jusqu'au Blavet, au-delà de Vannes. Les deux chefs résolurent enfin de renoncer à leur discorde pour repousser l'ennemi commun. Judicaël fut tué dans un premier combat où il avoit cependant remporté l'avantage. Alain, réunissant alors les forces de son rival aux siennes, attaqua à son tour les Normands, et les mit dans une entière déroute. (1) 890.

Un autre corps de Normands avoit remonté l'Oise et avoit été prendre ses quartiers d'hiver à Noyon, tandis que leur compatriote Hastings, en remontant la Somme, s'étoit rapproché d'eux. Le roi Eudes, avec son armée, vint s'établir sur les bords de l'Oise, pour les empêcher de pénétrer plus avant. Mais l'armée royale étoit toujours composée de cette même noblesse qui

(1) *Annales Metenses*, p. 71. — *Chronic. Normannorum*, p. 97. — *Chronic. Turonense*, T. IX, p. 48.

890. s'étoit si souvent déshonorée sous le règne de Charles-le-Gros et de ses prédécesseurs ; elle n'avoit point de confiance en elle-même, elle en accordoit fort peu à son roi ; et Eudes, qui n'osoit ou ne pouvoit combattre, qui déjà l'année précédente avoit écarté les Normands de Paris par de riches présens, plutôt que par ses armes, eut de nouveau recours aux négociations. Celles-ci, appuyées de la présence d'une armée, déterminèrent enfin les Normands à
891. quitter les rives de l'Oise. Durant l'été de 891, ils étendirent leurs ravages de la Meuse jusqu'à l'Escaut, dans une province qui ne relevoit pas du roi Eudes, mais d'Arnolphe, roi de Germanie et de Lorraine. Le premier, qui s'applaudissoit du départ de ces hôtes dangereux, les avoit probablement écartés par le payement d'une grosse rançon. (1)

Les états de Lorraine, et peut-être aussi ceux de Germanie, étoient assemblés à Aix-la-Chapelle, le 24 juin 891, pour la fête de Saint-Jean-Baptiste, quand les seigneurs et les prélats furent avertis que les Normands avoient passé la Meuse à Liége, et qu'ils s'avançoient sur eux. La terreur et l'étonnement furent grands parmi les princes assemblés ; le roi Arnolphe n'étoit point parmi eux, il combattoit alors sur les frontières de la Moravie, à la tête des Bava-

(1) *Annales Vedastini*, p. 88, 89.

rois. Dans la diète, les uns proposoient de se retirer sur Cologne; les autres, d'avancer vers Maestricht, lieu indiqué pour le rassemblement de l'armée de Germanie. Le dernier parti fut adopté, et le 26 juin au matin les seigneurs austrasiens, avec leur suite qui formoit une armée, étoient parvenus sur la petite rivière de Geul, à moitié chemin entre Aix-la-Chapelle et Maestricht, lorsque les Normands parurent. L'ordre du combat, qui avoit été réglé par les chefs, ne fut point observé par la multitude; une attaque inconsidérée fut commencée par tous les corps de troupes à la fois; la confusion d'un engagement désordonné se changea bientôt pour les Francs en terreur panique; l'armée entière prit la fuite. L'évèque de Mayence et les comtes Sunderolt et Arnolphe furent tués, avec un nombre considérable de nobles hommes et de soldats chrétiens. Les Normands massacrèrent leurs prisonniers, pillèrent le camp des Francs, et regagnèrent ensuite leurs vaisseaux qu'ils chargèrent de riches dépouilles. (1) 891.

Au mois de novembre, les Normands s'établirent autour de Louvain, pour y passer l'hiver. Ils tracèrent leur camp entre la Dyle et un marais, et ils le fortifièrent, selon leur usage, avec des haies et des abatis d'arbres.

(1) *Regino Annal. Metenses*, p. 72. — *Annal. Fuldenses*, p. 53. — *Sigeberti Chron.* p. 310.

891. Pendant ce temps, Arnolphe, impatient de venger l'affront que ses troupes avoient reçu, revint de Moravie pour les attaquer. Il forma son armée de Francs orientaux et d'Allemands ou Souabes ; mais les derniers, atteints d'une maladie épidémique, le quittèrent à moitié chemin, et regagnèrent leurs foyers. Arnolphe continua cependant sa route, et il arriva près de Louvain où les Normands ne l'attendoient pas. Mais lorsqu'il examina leur camp, il éprouva une grande inquiétude. Les marais, la Dyle et les abatis d'arbres qui couvroient ce camp, le rendoient inattaquable à la cavalerie; et les Francs, dit l'annaliste de Fulde, n'étoient point dans l'usage de combattre à pied. Il semble qu'ils obéissoient déjà au préjugé qui, dans les siècles suivans, réserva les chevaux aux seuls gentilshommes, et forma l'infanterie de serfs et de vilains dont on n'attendoit presque aucun service. Arnolphe hésita quelque temps avec anxiété sur ce qu'il devoit faire; enfin, appelant à lui les plus considérables des Francs, il leur dit : « Hommes qui honorez le Seigneur, « et qui, par la grâce de Dieu, fûtes toujours « invincibles en défendant votre patrie, con- « sidérez dans vos âmes si vous voulez venger « le sang de vos parens, que ces païens, vos « ennemis furieux, ont versé; si vous voulez « venger les temples de votre Créateur, élevés

« en l'honneur des saints, et que vous avez vus 891.
« renversés dans votre patrie, avec leurs saints
« ministres massacrés. Soldats, vous avez de-
« vant vous les auteurs de tous ces crimes; vou-
« lez-vous me suivre, si le premier je descends
« de cheval, en portant nos étendards à la
« main? Attaquons-les ces ennemis, au nom de
« notre Dieu; car ce n'est pas notre injure que
« nous allons venger, c'est celle de celui qui
« peut toute chose (1). » Ce discours enflamma tellement les Francs, que jeunes et vieux descendirent également de cheval, et se déclarèrent prêts à combattre à pied. Ils demandèrent seulement que le roi tînt en réserve un corps de cavalerie, pour les couvrir par-derrière, et empêcher toute surprise; puis ils marchèrent au combat. Les deux armées se rencontrèrent en poussant à l'envi l'une de l'autre des cris furieux. Les combattans s'étoient joints avec leurs épées. Comme les Normands, qui jusqu'alors n'avoient point été vaincus, avoient chargé les

(1) *Annales Fuldenses*, p. 53. Nous nous sommes fait la règle invariable de ne jamais composer de discours, de ne jamais mettre nos propres pensées ou nos propres paroles dans la bouche d'un personnage historique; mais lorsque nous rencontrons un discours dans un auteur contemporain, surtout à cette époque où aucune affectation d'éloquence ne détruit la vérité de l'histoire, nous croyons qu'il nous fait mieux connoître les mœurs et les opinions des temps passés que dix récits de bataille.

891. plus braves d'entre eux de la défense de l'enceinte, le combat fut âpre et sanglant, mais de courte durée. Les Francs forcèrent enfin le retranchement; alors les Normands trouvèrent leur mort dans la rivière qu'ils avoient regardée comme leur défense : précipités par centaines dans ses flots, ils s'y faisoient obstacle les uns aux autres pour nager, et, se saisissant par les bras ou les jambes, ils s'y noyoient ensemble. Deux rois des Normands, Sigefrid et Godfrid, furent tués dans cette déroute, et seize de leurs drapeaux présentés à Arnolphe furent transportés en Bavière. (1)

Ceux que l'annaliste de Fulde appelle les Francs, étoient ses compatriotes, les habitans de cette partie de la Germanie située entre la Saxe et le Rhin, et dont le nom s'est conservé dans celui de Franconie. De tous les sujets de l'empire d'Occident, c'étoient ceux qui à cette époque avoient le mieux conservé leur antique valeur; aussi Arnolphe, qui régnoit sur eux, étoit-il reconnu comme supérieur par tous les autres rois qui s'étoient partagé les débris de l'empire de Charles-le-Gros. Eudes, roi de Paris ou de Neustrie, n'avoit ni les mêmes succès, ni le même crédit. Après la défaite que les Normands avoient éprouvée à Louvain, il

(1) *Annalium Fuldensium continuatio à Freherio vulgata*, p. 53.

s'approcha d'un autre corps de leur armée qui avoit pris ses quartiers d'hiver à Amiens ; mais il n'osa pas les attaquer, ou s'il le fit, il fut repoussé avec désavantage. Peu de jours après il se laissa surprendre par eux dans le Vermandois, et son armée fut dissipée et mise en fuite. (1) 891.

Le peu de succès qu'avoit eu Eudes dans toutes ses guerres, depuis qu'il portoit le titre de roi des Francs, avoit détaché de lui ses partisans. La famine désoloit la Neustrie ; les Normands, souffrant à leur tour des fléaux qu'ils avoient attirés sur les peuples, avoient quitté la France pour s'y dérober, et s'étoient jetés sur l'Angleterre, où le grand Alfred luttoit péniblement contre leurs invasions. Les ennemis secrets d'Eudes lui persuadèrent de s'en éloigner aussi avec ses troupes, pour soulager le pays ; de ramener sous son autorité les provinces au midi de la Loire, et de prendre ses quartiers en Aquitaine (2). Rainulfe, comte de Poitiers, qui 892.

(1) *Annales Vedastini*, p. 89.

(2) Les Annales de Saint-Vaast disent expressément, *ut relicta Francia peteret Aquitaniam* : elles appellent constamment *France* la Neustrie, par opposition à l'Aquitaine, la Bourgogne, la Provence ; les Annales de Metz donnent de même le nom de *Francia* à la Neustrie, mais elles l'étendent aussi au *regnum Lotharii* ou *Lotharingia*, dont Metz étoit une des villes principales ; les Annales de Fulde, enfin, réservent le nom de *Francia* à cette partie de la Germanie située au nord

892. lui avoit disputé la couronne, étoit mort, et l'on prétend qu'il avoit été empoisonné par les ordres d'Eudes (1). Mais son frère Gauzbert, et son fils naturel Ebles, abbé de Saint-Germain et de Saint-Denis, continuoient à gouverner l'Aquitaine, sans vouloir y reconnoître l'autorité d'Eudes. Celui-ci suivit le conseil qui lui avoit été donné; il passa la Loire avec ses soldats, et les mit en cantonnement dans le Poitou. L'abbé Ebles, vers le même temps, fut tué d'un coup de pierre devant le château de Brillac qu'il assiégeoit; Gauzbert périt également; et le roi, sans avoir de combats à livrer, fut reconnu au midi de la Loire. (2)

893. Mais ses ennemis profitèrent de son absence pour mettre à exécution le projet qu'ils avoient formé. Foulques, archevêque de Reims, et Héribert, comte de Vermandois, les convoquèrent à Reims, pour la fête de la Purification de la Vierge : ils leur présentèrent le jeune Charles, fils posthume de Louis-le-Bègue, qui n'étoit encore âgé que de quatorze ans. Ils affirmèrent qu'il étoit bien réellement fils de Louis; que

du Rhin, tandis qu'Eudes y est toujours nommé *Odo rex Galliæ*. Dans leurs diplomes, Eudes, Arnolphe et tous les autres s'intitulent le plus souvent rois, sans indiquer ni nation ni royaume : quelquefois aussi cependant chacun d'eux s'intitule *Rex Francorum*.

(1) *Ademari Cabannensis Chronic.* p. 232.

(2) *Annales Vedastini*, 891, p. 89, 90.

quiconque le voyoit et avoit vu son père, ne pouvoit s'y méprendre; qu'il portoit d'ailleurs des gages de son père par lesquels il pouvoit prouver son origine; que le roi Guido étoit retenu en Italie; que le roi Eudes leur commandoit des choses insupportables; que le roi Arnolphe, seul survivant avec ce jeune homme de la race de Charlemagne, n'avoit point désiré leur couronne; en conséquence ils proposèrent de l'élire pour leur roi, et l'assemblée y ayant donné son consentement, l'archevêque lui donna l'onction royale le 28 janvier 893, et le plaça sur le trône. (1) 893.

Les partisans du jeune Charles se mirent en mouvement après cette cérémonie, pour aller combattre Eudes. Ils comptoient sur l'appui de Richard, duc de Bourgogne, de Guillaume, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, et d'Adémar, comte de Poitiers. Mais le jeune roi qu'ils avoient choisi ne tarda pas à faire connoître que ce n'étoit pas sans raison que ses contemporains lui donnoient indifféremment les épithètes de *simplex* et de *stultus*, de simple ou d'idiot. Son imbécillité faisoit plus que compenser tous les avantages de sa position. Il est probable que ceux qui se rangeoient d'abord sous ses étendards, ne tardoient pas à les abandon-

(1) *Concilium Remense ex Flodoardo*. Lib. IV, cap. 1. — *Concilia generalia*. T. IX, p. 435.

893. ner, après avoir eu des preuves de son incapacité. Nous n'avons, au reste, aucun détail sur la guerre civile qui s'alluma à cette époque, et qui fut signalée par fort peu de combats. Un héraut d'armes du roi Eudes, s'étant présenté au camp de Charles, somma les seigneurs qui suivoient le second, de se rappeler le serment qu'ils avoient prêté au premier ; il assura que celui-ci étoit prêt à tout oublier, s'ils rentroient dans le devoir ; et ce simple avertissement suffit pour dissiper une armée qui s'étoit préparée à la guerre civile. Tous les seigneurs se retirèrent. Charles, abandonné, vers l'époque de la moisson, fut obligé de sortir du royaume, et Eudes vint tenir les états de Neustrie à Compiègne. Mais au moment où l'on s'y attendoit le moins, Charles rentra au mois de septembre en Neustrie, avec une petite armée. Il n'y eut point de combat cependant, et l'automne s'écoula en négociations ; un armistice jusqu'aux fêtes de Pâques de l'année suivante, fut conclu entre les deux rois, et Eudes se fixa pour l'hiver à Compiègne, tandis que Charles se retira à Reims, auprès de l'archevêque Foulques. (1)

894. Celui-ci avoit cherché à assurer à Charles-le-Simple la protection d'Arnolphe, le puissant roi de Germanie. Il lui avoit écrit pour justifier

(1) *Annales Vedastini*, p. 90. — *Regino Annal. Metenses*, p. 75.

son élection, pour lui représenter que Charles 891.
et lui demeuroient seuls de la race de Charlemagne; que si Arnolphe venoit à mourir, Charles seroit le protecteur naturel de ses enfans; que les doutes qu'on élevoit sur sa naissance n'avoient aucun fondement, et qu'il suffisoit d'avoir vu Louis-le-Bègue, pour reconnoître dans son fils sa vivante image (1). Bientôt Charles fut obligé de recourir en personne à cette protection, car Eudes s'étant approché de Reims, le roi et ses partisans ne se sentirent pas en état de soutenir un siége, et ils se retirèrent en Germanie.

Arnolphe se préparoit alors à passer en Italie: ce beau pays, ravagé depuis plusieurs années par les guerres civiles entre Bérenger qui avoit été couronné comme roi des Lombards, et Guido et son fils Lambert, qui portoient le titre d'empereurs, ne sembloit pas en état de résister aux soldats de la Germanie, déjà illustrés par plusieurs victoires. Arnolphe, qui avoit auparavant conclu une alliance avec Eudes, ne résista point aux présens que lui offrit Charles, et qu'il accepta comme un tribut des Gaules. Il lui accorda la couronne, regardant son élection précédente comme une usurpation, et il donna ordre aux comtes et aux évêques qui habitoient les bords de la Meuse, de lui former une armée

(1) *Frodoardi Historia Remensis*, Lib. IV, cap. 5, p. 158.

894. pour le reconduire en Neustrie (1). Les deux compétiteurs se rencontrèrent sur les bords de l'Aisne ; mais les vassaux d'Arnolphe qui accompagnoient Charles, se trouvoient justement liés d'amitié avec Eudes, en sorte qu'au lieu de vouloir combattre, ils entamèrent de nouvelles négociations, après lesquelles Charles-le-Simple alla chercher un refuge chez le duc de Bourgogne, Richard ; et les vassaux d'Eudes ne permirent point à leur roi de l'y poursuivre. Cette seconde campagne se termina donc comme la précédente, sans effusion de sang. (2)

Les partisans Neustriens de Charles, qui s'étoient retirés en Bourgogne à sa suite, s'y trouvèrent bientôt sans argent, parce que Eudes avoit séquestré tous leurs revenus. Pour subsister, ils se mirent à piller le pays qui leur avoit ouvert un asile ; alors une clameur universelle s'éleva contre les auteurs de la guerre civile ; de toutes parts on recourut à Arnolphe, qui s'élevoit toujours plus au-dessus des autres rois ses contemporains, et qui venoit, dans une courte campagne, de joindre la couronne d'Italie à celle d'Allemagne. Arnolphe somma les deux prétendans au trône de se rendre aux états qu'il convoqua à Worms, pour les fêtes de Pâques
895. de 895. Les conseillers de Charles-le-Simple

(1) *Regino Annales Metenses*, p. 73.
(2) *Annales Vedastini*, p. 90.

l'empêchèrent de s'y rendre : peut-être avoient-ils été frappés de ce qu'Arnolphe, appelé en Italie par Bérenger pour combattre Guido, avoit dépouillé Bérenger et Guido également, s'étoit attribué la couronne du premier, et avoit même, selon quelques-uns, attenté à la liberté de sa personne (1). Eudes montra plus de confiance, il se rendit à Worms et s'en trouva bien. Il fut reçu avec honneur par Arnolphe, qui parut sentir qu'un homme fait, et entouré de la confiance des soldats, étoit plus propre à défendre une partie de la France sans cesse exposée aux ravages des Normands, qu'un jeune homme sans talens et sans expérience, qu'on accusoit d'ailleurs d'avoir demandé aux Normands eux-mêmes de l'aider à remonter sur le trône. (2) 895.

Les ordres, il est vrai, qu'Arnolphe donnoit relativement à la France, étoient fort mal exécutés. Lorsqu'il avoit voulu accorder des secours à Charles, ses vassaux s'étoient rangés du parti d'Eudes ; aux états de Worms il résolut au contraire de soutenir Eudes sur le trône, et il en donna la commission à son fils naturel Zwentibold, que dans la même diète il fit reconnoître comme roi de Lorraine ; mais Zwentibold ne

(1) *Danduli Chronic.* Lib. VIII, cap. 9, §. 7, p. 193. *Scr. rer. ital.* T. XII.

(2) *Frodoardi Historia Remensis.* Lib. IV, cap. 5, p. 160.

895. fut pas plus tôt couronné, qu'il contracta alliance avec son cousin Charles-le-Simple. Ensemble, ils mirent le siége devant Laon, tandis que Eudes, dont les troupes étoient fatiguées, repassa la Seine, et les laissa maîtres de la campagne. Jamais dans les guerres civiles on n'avoit montré plus de craintes que dans ce siècle, d'en venir à une bataille. Il est vrai qu'il suffisoit presque de laisser un parti à lui-même, pour le voir se dissiper. Dans le camp même des deux rois qui assiégeoient Laon, Baudouin, comte de Flandre, Rodolphe son frère, comte de Cambray, et Renier, comte de Hainault, rebutés sans doute par la sottise de Charles, déclarèrent qu'ils renonçoient à son obéissance, et qu'ils se mettoient avec leurs fiefs sous la protection de Zwentibold. D'autres suivirent leur exemple, et Charles, dans son camp même, se trouva bientôt délaissé; il eut aussi lieu de craindre que son cousin ne songeât à le faire périr, pour s'emparer de sa couronne. Il aima mieux se confier à son ennemi qu'à de tels alliés. Il fit demander à Eudes de lui céder au moins une partie du royaume sur lequel son père avoit régné, pour rendre la paix au reste. Eudes se montra disposé à traiter : un armistice, qui devoit durer jusqu'aux fêtes prochaines de Pâques, fut conclu entre les deux concurrens; et comme la résistance des habitans de Laon avoit

forcé Zwentibold à lever le siége de cette ville, 895.
et à se retirer dans son royaume de Lorraine, Charles-le-Simple s'établit sur la Moselle pour passer l'hiver, et Eudes dans le voisinage de Paris. (1)

La paix ne put point se faire cependant; Char- 896.
les, ou plutôt les grands qui combattoient en son nom, ne se contentèrent pas des conditions offertes par Eudes, et celui-ci entreprit alors de les soumettre successivement. Il attaqua l'un après l'autre Héribert, comte de Vermandois; Erenger, comte de Melun, et enfin Foulques, archevêque de Reims; il les dépouilla de tous leurs châteaux, et il les força à lui promettre obéissance. Il ne paroît pas que Charles prit aucune part à cette guerre. Il alla chercher un refuge dans les états de Zwentibold; mais ne se trouvant nulle part en sûreté, et voyant diminuer chaque jour sa petite troupe, il recourut de
nouveau, en 897, à la générosité de son rival. 897.
Pendant ce temps les Normands, qui avoient laissé quatre ans la France en repos, avoient reparu dans la Seine, et ils donnoient au roi de Paris une inquiétude sérieuse. Arnolphe, d'autre part, avoit reçu la couronne impériale

(1) *Annal. Vedastini*, p. 91.—*Annal. Fuldenses*, p. 56.—*Annal. Metenses*, p. 74. Dans toute cette période, les Annales de Metz ne sont qu'une copie de la Chronique contemporaine de Regino, abbé de Pruim.

897. à Rome, au mois de mai 896, et il prétendoit avoir par là acquis des droits sur tout l'Occident. Il étoit de retour en Allemagne, et quoique atteint d'une paralysie qui le mit au tombeau le 8 décembre 899, il n'avoit encore rien perdu de la vigueur de son caractère, et son ambition étoit toujours redoutable à tous ses voisins. Eudes ne se soucioit point de lui laisser régler le partage de la France. Il préféra mettre fin lui-même aux guerres civiles en accordant à son rival des termes avantageux. Il l'invita à se rendre auprès de lui, et le reçut d'une manière honorable; il lui accorda un apanage que les historiens du temps ne nous ont point fait connoître, tandis que ceux qui sont venus ensuite ont prétendu, sans fondement, qu'il lui avoit cédé toute la Neustrie. Il se réconcilia aussi avec le comte Baudouin de Flandre. Au lieu d'attaquer les Normands qui ravageoient alors les bords de la Seine, il leur envoya une somme d'argent considérable, pour les engager à prendre leurs quartiers d'hiver sur la Loire, où sans doute son autorité n'étoit alors pas reconnue; puis il vint s'établir au château de la Fère, où il tomba gravement malade. Il paroît qu'il n'avoit pas de fils, et il ne songeoit point à transmettre la couronne à son frère Robert, qui porta le titre de duc de France. On assure en effet qu'il recommanda à tous ceux qui l'ap-

prochoient de reconnoître Charles pour roi 898.
après sa mort. Il expira le 1[er] ou le 3 janvier 898; et tandis que son corps fut enseveli avec honneur à Saint-Denis parmi ceux des rois carlovingiens, les grands Neustriens s'accordèrent pour déférer la couronne à Charles-le-Simple, qui fut pour la seconde fois placé à Reims sur le trône. (1)

Les quatorze premières années du règne de 898—911.
Charles-le-Simple sont peut-être la période de l'histoire de France sur laquelle nous avons le moins de renseignemens. Les Annales de Saint-Vaast d'Arras, qui pour les derniers temps nous donnent le plus de lumières sur la Neustrie, finissent à l'année 900. Les Annales de Fulde finissent à la même époque; d'ailleurs dans les dernières années du neuvième siècle, elles ne donnent aucun détail sur la France romane, dont les intérêts se séparoient toujours plus de ceux de la Germanie. Regino, abbé de Pruim, dans le diocèse de Trèves, dont la chronique a été copiée dans les Annales de Metz, s'arrête à l'an 907; mais toute la dernière partie de son récit est étrangère à la France. Aucun autre des écrivains qui nous ont été conservés n'est contemporain, jusqu'à Frodoard, dont la chronique ne commence qu'en 919; et quant à

(1) *Regino Chronic. et Annal. Metenses*, p. 75. — *Annal. Vedastini*, p. 92.

898—911. ceux qui dans les siècles suivans ont voulu remplir cette lacune, les erreurs grossières dans lesquelles nous pouvons reconnoître qu'ils sont tombés, doivent nous faire recevoir avec beaucoup de défiance les faits qui reposent sur leur seul témoignage.

Cet espace de temps ne fut cependant pas absolument perdu pour la défense de la France. Dans une histoire de l'église de Reims, le meilleur livre du temps qui nous soit demeuré, nous trouvons que l'archevêque Hérivée, qui succéda en l'an 900 à Foulques, assassiné par ordre de Baudouin, comte de Flandre, fit bâtir les châteaux forts de Mouson et de Coucy, pour mettre à l'abri des courses des païens les églises avec les reliques qu'elles contenoient, tout comme les habitans de la campagne qui s'y réfugioient. Bientôt après il fit fortifier Épernay sur la Marne. (1)

Ce que nous apprenons ici d'un seul prélat, étoit également vrai de tous les évêques et archevêques, de tous les ducs et de tous les comtes. Le premier fruit de leur indépendance, le premier usage qu'ils faisoient de leurs revenus, étoit toujours de bâtir des châteaux, d'élever des tours, de se préparer une retraite pour le moment du danger. Dans les chartes de Charles-le-Simple qui nous ont été conservées, il est

(1) *Frodoardi Historia Remens.* Lib. IV, cap. 13, p. 162.

souvent question de châteaux, de fortifications, 898—911.
de murs, construits pour la défense des villes et des couvens (1). Le danger contre lequel on vouloit ainsi se mettre en garde, se faisoit sentir d'une extrémité à l'autre de l'Europe. Les Normands avoient, il est vrai, donné quelque repos à la France, depuis qu'en 893, Hastings, le plus redoutable de leurs chefs, avoit rassemblé tous les guerriers de sa nation sur trois cent trente vaisseaux, et les avoit transportés sur les côtes de Kent.

Alfred-le-Grand régnoit alors en Angleterre (871-900); il opposoit sa valeur et son génie à ce torrent dévastateur, qui du nord se répandoit également sur la France et l'Angleterre; mais les établissemens que les rois Français avoient laissé faire aux Normands pendant un siècle sur leurs côtes, ceux que les Anglais et Alfred lui-même leur avoient accordés dans le Northumberland et l'Est-Anglie, rendoient la défense beaucoup plus difficile. Les forces des Normands étoient devenues bien supérieures à celles que le Danemarck seul auroit pu fournir. Les colonies militaires de ces peuples que les Anglais désignoient toujours par le nom de Danois, s'étoient en vain engagées à faire profession du christianisme, et à respecter les propriétés de leurs plus proches voisins; l'appel

(1) *Caroli Simplicis Diplomata.* T. IX, p. 492, etc.

898–911. d'un chef entreprenant les déterminoit toujours à recommencer leurs pirateries. Hastings, en arrivant sur les côtes d'Angleterre avec ces vieux guerriers qui avoient si long-temps dévasté la France, détermina aussitôt les Danois d'Est-Anglie et de Northumberland à prendre les armes. Il fut vaincu par Alfred; mais après sa défaite, et les soldats qui l'avoient suivi dans son invasion, et ceux qui, établis depuis long-temps en Angleterre, avoient été par lui déterminés à la révolte, se rejetèrent sur les côtes de France.

Après la mort d'Alfred, le 25 octobre de l'an 900, la guerre civile entre Ethelwald et Edouard l'Ancien, prétendant au trône d'Angleterre, eut les mêmes conséquences; elle attira d'abord de France dans l'île voisine tous les Normands qui se déclarèrent pour Ethelwald; elle les rejeta ensuite sur la France, lorsque Ethelwald fut vaincu. Dans tous les pays où le nom de Charles-le-Simple étoit inscrit sur les actes publics, et c'étoit à peu près à cela que se bornoit son pouvoir; dans tous ceux encore qu'Arnolphe avoit cédés à son fils Zwentibold, il n'y avoit aucun district si reculé, qu'il ne fût exposé à voir les Normands y pénétrer; il n'y en avoit aucun où le seigneur, s'il vouloit dérober sa femme, ses enfans, ses trésors à la rage de ces cruels ennemis, ne sentît la nécessité d'élever une forteresse.

Dans le même temps les états de Louis, roi de Provence, n'étoient pas moins exposés aux ravages des Sarrasins : tantôt ceux-ci débarquoient sur les côtes, et se retiroient ensuite avec leur butin; tantôt ils partoient des retraites qu'ils s'étoient ménagées dans les montagnes. Celle qui, pendant le plus long temps, fut le centre de leurs déprédations, fut leur colonie que les historiens latins nomment *Fraxinetum*, peut-être Fraînet, près de Fréjus. Une barque poussée par la tempête y débarqua vingt Sarrasins d'Espagne qui, trouvant au pied de Monte-Moro un bon abordage, et tout autour des forêts épineuses presque impénétrables, s'y établirent, y appelèrent leurs compatriotes, louèrent d'abord leurs services à quelques seigneurs provençaux qui se haïssoient et vouloient se nuire, sans avoir le courage ou les moyens de se faire la guerre; et, devenus ensuite plus puissans ou plus assurés de la lâcheté de leurs voisins, étendirent leurs dévastations également dans la Provence et l'Italie, sur les confins desquelles ils se trouvoient situés. (1) 898—911.

Ce fut sans doute en profitant de l'inimitié entre les rois ou les seigneurs voisins, que les Sarrasins osèrent s'aventurer entre les frontières des uns et des autres, suivre les Alpes

(1) *Liutprandi Ticinensis Historia*. Lib. I, cap. 1, T. II, *Rer. italic.* p. 425.

893–911. jusqu'à une grande distance de la mer, et se fixer enfin dans le pays le moins propre, par son climat, par la force des lieux, et l'âpreté de ses montagnes, aux vagabonds de l'Afrique. Ils finirent par s'établir à ce même bourg de Saint-Maurice en Valais, où Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, avoit été couronné. (1)

Ce royaume de Rodolphe, situé au milieu des Hautes-Alpes, et à une grande distance de la mer, sembloit devoir être la forteresse de l'Europe, et demeurer à l'abri des attaques de ces peuples dévastateurs qui arrivoient en même temps du Levant, du Nord et du Midi. Cependant les Normands, les Sarrasins et les Hongrois pénétrèrent tous également jusqu'à ses frontières. Les derniers, qui lui brûlèrent en 937 le couvent de Saint-Gall (2), s'étoient récemment répandus dans toute l'Allemagne méridionale et toute l'Italie. On accusoit l'empereur Arnolphe de leur avoir, en 894, ouvert les portes de l'Occident, lorsqu'il les avoit déchaînés contre les Moraves auxquels il faisoit la guerre. Les Hongrois sortis des plaines de la Scythie, n'ayant d'autre domicile que les chariots où ils enfermoient leurs femmes et leurs enfans, combattant sur de petits chevaux armés à la légère, avec des arcs et des flèches

(1) *Chronicon Frodoardi ad ann.* 940. T. VIII, p. 194.

(2) *Hermanni contracti Chronic.* p. 250.

seulement, et non moins redoutables quand ils fuyoient que quand ils attaquoient, passoient encore, s'il est possible, les Normands en cruauté. (1) 898—911.

Pendant ce temps, des révolutions rapides changeoient les chefs de la chrétienté. Arnolphe, qui avoit été couronné empereur par le pape Formose, étoit mort le 8 décembre 899. Son fils Louis IV, âgé seulement de sept ans, lui succéda dans le royaume de Germanie qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue le 21 novembre 911. Il n'avoit alors pas encore vingt ans, et l'autorité royale s'affoiblit chez les Francs orientaux, pendant sa longue minorité, comme elle s'étoit déjà affoiblie chez les Francs occidentaux. Zwentibold, fils naturel d'Arnolphe, qu'il avoit fait roi de Lorraine, périt le 19 août de l'an 900, dans un combat sur les bords de la Meuse, contre ses sujets révoltés, et son royaume fut réuni à celui de Germanie. (2)

Guido, duc de Spolète, et son fils Lambert avoient tous deux reçu la couronne impériale des mains du pape Étienne V, le 21 février 891. Mais tous deux étoient morts avant Arnolphe, et le trône de l'empire étoit de nouveau vacant.

(1) *Regino Annal. Metens. ann.* 889, p. 69 et 894, p. 74. — *Liutprandi Histor.* Lib. I, cap. 5, p. 428.

(2) *Annales Fuldenses*, p. 60. — *Annal. Metenses*, p. 76.

898—911. Louis, fils de Boson, roi de Provence, sur le gouvernement duquel nous n'avons presque aucun renseignement, profita de cet interrègne pour entrer en Italie avec une armée. Une diète des prélats et des comtes ennemis de Bérenger, l'autre roi d'Italie, l'accueillit à Pavie au mois d'octobre de l'an 900, et lui décerna la couronne de Lombardie. Nous ne connoissons point les détails de la guerre que Louis, à la tête de ses Provençaux, fit à Bérenger, que secondoient surtout ses propres vassaux du duché de Friuli (1). Il semble seulement que Louis eut des succès brillans, puisqu'il osa s'avancer jusqu'à Rome, où le pape Benoît IV lui accorda, le 12 février 901, la couronne impériale. Mais peu après il fut obligé de reculer devant Bérenger, et d'évacuer l'Italie, en faisant serment de ne jamais y rentrer. Ce serment n'empêcha point Louis de Provence de tenter de nouveau, dans l'automne de l'an 904, la conquête de l'Italie. Tout parut d'abord lui réussir à souhait; il s'empara même du Friuli, patrimoine de Bérenger, son adversaire, et il s'étoit établi dans Vérone, sa ville la plus fidèle, quand il fut surpris, au mois de juillet 905, par ce roi des Lombards qui, en punition de son parjure, lui fit arracher les yeux et le remit ensuite

(1) *Anonymus Panegyricum Berengarii Augusti.* Lib. IV, T. VIII, *Script. franc.* p. 125.

en liberté. L'aveugle roi de Provence revint 898–911.
dans ses états, où il ne semble pas qu'aucun ennemi profitât de son infortune pour lui disputer la souveraineté. Il continua, tout aveugle qu'il étoit, à régner dans cette partie des Gaules, jusqu'à la fin de l'année 923 qu'il mourut. (1)

Au commencement du dixième siècle, Charles-le-Simple régnoit dans les provinces qu'on nommoit la France romane; Alain-le-Grand, dans la Bretagne; Louis IV, dans la Lorraine unie à la Germanie; Louis-l'Aveugle, dans la Provence, et Rodolphe, dans la Bourgogne transjurane : tous les cinq portoient le titre de rois, tandis que beaucoup de seigneurs aussi puissans qu'eux, mais qui s'intituloient seulement ducs ou comtes, gouvernoient d'autres provinces. Cependant cette division même avoit tellement affoibli la France, qu'on la comptoit à peine parmi les puissances dont les volontés influoient sur le sort de l'Europe; et Liutprand, évêque de Crémone, faisant, au commencement de son histoire, l'énumération des princes qui gouvernoient la chrétienté, ne nomme pas même les rois des Français. (2)

(1) *Chron. Reginonis ann.* 904, p. 77.—*Carmen de Laudibus Berengarii Augusti.* Lib. IV, p. 125.—*Muratori Antiq. ital. Dissertat.* 14. T. I, p. 780. — *Annali d'Italia ad ann.* 901, 902, 905. — *Liutprandi Hist.* Lib. II, cap. 10 et 11, p. 459.

(2) *Liutprandi Ticinensis Historia.* Lib. I, cap. 2, p. 426. *Script. ital.* T. II.

898—911. Mais dans cette partie de la France romane, la plus épuisée par de longues calamités, la plus affoiblie, la plus oubliée par les historiens, s'accomplissoit alors une révolution importante qu'un siècle de désastres avoit rendue nécessaire; c'étoit l'établissement des Normands ou Danois dans la contrée qu'ils avoient si long-temps ravagée.

Parmi les chefs des Normands, l'un des plus redoutés étoit Rollon, qu'on a aussi nommé Raoul, quoique ce nom fût plus souvent la traduction de celui de Rodolphe. Si l'on peut en croire une chronique d'Angoulême, Rollon vint pour la première fois en France, dès l'an 876; mais il est difficile de suivre ses pas au milieu des armées de ses compatriotes. Son nom ne se trouve point parmi ceux des chefs qui, dix ans plus tard, assiégèrent Paris; et comme les hauts faits des Normands ne nous sont racontés que par leurs ennemis, ceux-ci n'ont pas pris la peine de nous faire connoître les progrès du jeune guerrier. Rollon, comme Sigfrid, Godfrid et Hastings, portoit alternativement ses armes dévastatrices dans la Neustrie, l'Aquitaine, la Lorraine et l'Angleterre, et les malheureux qui le voyoient arriver sur leurs côtes, savoient rarement où il avoit été auparavant, où il iroit ensuite. Mais Rollon s'étoit enfin élevé au premier rang entre ses compa-

triotes, lorsqu'en 911 il ramena d'Angleterre une armée nombreuse de Normands avec laquelle il remonta la Seine et vint mettre le siége devant Paris, en même temps que d'autres chefs, qui sembloient reconnoître son autorité, s'avançoient, les uns par la Loire, les autres par la Garonne, et répandoient la terreur dans toutes les provinces occidentales. (1) 911.

L'attaque de Rollon fut suspendue pendant trois mois, par une trève que lui demanda Charles-le-Simple; mais quand il reprit les armes, ce fut pour pousser plus loin ses ravages. Un corps de troupes qu'il avoit détaché de sa principale armée, après avoir remonté l'Yonne, parvint jusqu'aux bords de la Saône, dévasta la plus grande partie de la Bourgogne, et à son retour, après s'être réuni à Rollon, vint mettre le siége devant Chartres. Richard, qu'on a surnommé le Justicier, duc de Bourgogne, ayant rassemblé quelques troupes, et remporté à Argenteuil un avantage sur un parti de Normands, vint se réunir à Robert, frère du roi Eudes, qui lui avoit succédé dans le comté de Paris, et qui prenoit alors le titre de duc de France. Les deux ducs attaquèrent les Normands près de Chartres, remportèrent sur eux une

(1) *Willelmi Gemetic. Hist. Normannor.* Lib. II, cap. 13, p. 256.

911. petite victoire qu'on fit sonner bien haut, et les forcèrent à lever le siége. (1)

Cet échec, que Rollon avoit reçu devant Chartres, ne servit qu'à redoubler sa fureur; pour s'en venger, il traita les provinces qu'il parcouroit, avec une cruauté inouïe; ses Normands brûloient les églises, massacroient les prêtres, et de toute la population, n'épargnoient que les femmes qu'ils emmenoient captives. Une clameur universelle s'éleva alors contre le roi qui ne faisoit rien pour défendre son peuple. On ne le voyoit nulle part à la tête des armées, nulle part occupé ou d'élever des forteresses, ou de fermer les rivières par des estacades, ou d'organiser des troupes, ou de diriger vers un but commun les efforts de ses sujets. En effet, si les chartes qu'il accordoit à divers couvens, pour confirmer leurs priviléges, et qui sont datées de Laon, de Compiègne, ou de quelqu'une de ses maisons royales, ne nous révéloient son existence, à peine aucun autre souvenir indiqueroit-il qu'il y avoit alors un roi en France (2). Les plaintes du peuple le firent enfin sortir de sa nonchalance. Il envoya à

(1) *Chronic. sancti Benigni Divionens.* p. 241. — *Chronic. Andegavense*, p. 252. —*Willelmi Gemeticensis Histor. Normannor.* Lib. II, cap. 16, p. 256.

(2) *Caroli Simplicis Diplomata.* T. IX, p. 468, seq.

Rollon l'archevêque de Rouen, nommé Francon, pour lui offrir de lui abandonner une vaste province de France où il pourroit s'établir avec ses guerriers, s'il vouloit à ce prix renoncer à dévaster le reste du royaume, et reconnoître la souveraineté de la couronne de France. 911.

Rollon parut séduit par ces offres, et un armistice de trois mois fut conclu entre les Français et les Normands, pour donner le temps d'arrêter les conditions du prochain traité. La première qu'exigèrent les évêques chargés de le négocier, fut que Rollon et ses soldats feroient profession du christianisme. Cette conversion d'une armée et d'un peuple qui s'étoient si long-temps signalés par leur acharnement contre les églises et les prêtres, ne présenta point les difficultés qu'on auroit pu en attendre. Il y avoit près d'un siècle que les Normands vivoient au milieu des chrétiens ou de France ou d'Angleterre, et qu'ils avoient perdu de vue et leurs prêtres et les temples de leurs dieux. Ils regardoient le christianisme comme la religion de la civilisation. Plusieurs de leurs chefs l'avoient successivement embrassé, lorsque Louis-le-Débonnaire et ses successeurs leur avoient offert aux mêmes conditions des terres en Frise ou sur le Rhin : Alfred-le-Grand avoit trouvé la même complaisance dans les Danois auxquels il avoit accordé des établisse-

911. mens dans l'Est-Anglie et le Northumberland. Cette première condition étant admise, Charles se montra facile sur toutes les autres : il donna à Rollon sa propre fille Gisèle en mariage ; il abandonna à ses soldats toute la province qu'on a nommée d'après eux Normandie, depuis la rivière Epte qui se jette dans la Seine, au-dessous de la Roche-Guyon, jusqu'à la mer. Et comme ce pays avoit été rendu complétement désert par les ravages des Normands, qu'on n'y voyoit plus de traces de culture, et que de hautes forêts remplaçoient partout les champs abandonnés, Charles obligea Bérenger, comte de Rennes, et Alain, comte de Dol, à s'engager à fournir des vivres aux Normands. Il paroît qu'il céda en même temps à ces derniers toutes les prétentions de la couronne sur toute la partie de la Bretagne qui ne reconnoissoit plus l'autorité des rois français. (1)

Après que les conditions de l'établissement des Normands dans la Neustrie maritime furent arrêtées, le roi Charles se rendit avec Robert, comte de Paris et duc de France, à un lieu nommé Saint-Clair, sur la rive gauche de l'Epte, tandis que Rollon, entouré de ses soldats, se présenta sur la rive droite. La paix fut

(1) *Willelmi Gemeticensis Histor.* Lib. II, cap. 17, p. 257. — *Fragment. Histor. Franciæ.* T. VIII, p. 302. — *Hugo Floriacens.* p. 318.

alors confirmée par des sermens mutuels; Rollon 911.
jura fidélité au roi Charles, et celui-ci en retour lui remit sa fille, et l'investit du duché de Normandie. Les évêques dirent alors à Rollon qu'il ne pouvoit recevoir un don d'un si grand prix, sans baiser en retour les pieds du roi. C'étoient toujours eux qui introduisoient dans la féodalité ces formes serviles si éloignées des mœurs barbares. Ils les avoient empruntées aux monarques d'Orient pour les faire passer dans leur église, et ils les rendoient ensuite aux rois de l'Occident, soit qu'ils y tinssent par habitude, soit qu'ils se plussent à humilier les grands qui leur disputoient le premier rang dans l'état. « Jamais, répondit Rollon, je ne « courberai mes genoux devant les genoux de « personne, ou je ne baiserai le pied d'un mor- « tel. » Cependant, comme les évêques français continuoient à le presser, il ordonna à un de ses soldats de baiser pour lui le pied du roi. Celui-ci, sans se baisser, saisit à l'instant le pied de Charles, et le porta si rudement à sa bouche qu'il jeta le roi à la renverse. Les Normands accueillirent par des éclats de rire cette offense faite à la royauté. Le peuple assemblé s'agitoit et se troubloit comme si c'étoit le prélude d'une attaque nouvelle; les seigneurs de Charles crurent plus prudent de ne point manifester leur mécontentement, et la cérémonie

911. continua. Ces seigneurs furent appelés à leur tour, après le roi et le duc Robert, à prêter serment de garantir au duc Rollon et à ses héritiers, de génération en génération, la possession de la terre qui lui étoit concédée. Les comtes, les courtisans, les évêques et les abbés, prêtèrent tous serment; après quoi le roi retourna en France, et Rollon, avec le duc Robert, partit pour Rouen. (1)

912. Ce Robert, fils de Robert-le-Fort, et frère du roi Eudes, étoit alors le plus puissant des seigneurs français : aussi portoit-il le titre de duc de France, car à peu près tout ce qui restoit de la France romane lui étoit soumis; l'Aquitaine, la Provence, la Bourgogne, la Normandie et la Bretagne n'étoient plus désignées par ce nom générique. Robert avoit été le médiateur de la pacification des Normands; il devoit aussi être le parrain du nouveau converti. En effet Rollon fut présenté au baptême par le duc Robert qui lui donna son nom, et il fut baptisé en 912 par l'archevêque Francon, dans la cathédrale de Rouen. Pendant les sept jours que Rollon porta la robe blanche des catéchumènes, les évêques qui l'instruisoient l'engagèrent à donner chaque jour une portion de terre à quelque église de Normandie. Ce furent là ses premières inféodations. Lorsqu'une fois il eut reçu le baptême,

(1) *Willelmi Gemeticensis Histor.* Lib. II, cap. 17, p. 257.

il partagea le reste de son duché entre les officiers de ses troupes. Chacun de ces districts reçut le nom de comté, et le Normand qui en étoit investi le partagea ensuite entre ses soldats. Le système féodal s'étoit lentement affermi dans le reste de l'Europe; les droits et les devoirs réciproques des seigneurs et de leurs vassaux avoient commencé à se régulariser par l'usage : l'autorité des comtes qui représentoient le roi avoit cessé d'être en opposition avec celle des seigneurs; la fonction des *missi dominici* étoit tombée en désuétude; les différentes tenures des terres, les propres, les âleux, les bénéfices qui se trouvoient juxtà posés, après avoir causé une extrême confusion, commençoient aussi à se classer. Rollon, en introduisant en Normandie le système féodal tout à la fois, en profitant de toutes les lumières que l'expérience avoit fournies jusqu'alors, en donnant une même origine à toutes les propriétés, put assurer à la législation une régularité qu'on ne lui avoit encore vue nulle part, et cette province, la plus récemment constituée, put bientôt servir de modèle aux autres. 912.

Ce peuple de guerriers se mit alors à défricher la terre avec autant d'ardeur qu'il l'avoit auparavant ravagée. Les étrangers de tous les pays furent invités à venir s'établir en Normandie : des lois rigoureuses furent promulguées et sévè-

912. rement maintenues pour la protection de la propriété; tous les voleurs furent punis de mort, et, par une sorte de bravade, Rollon suspendit à un chêne, dans une forêt près de la Seine, des bracelets d'or qui y demeurèrent trois ans, sans que personne osât les toucher. En même temps le nouveau duc releva les églises que ses compatriotes avoient détruites; il entoura les villes de murs, il ferma l'embouchure des fleuves par des barricades, et il se mit en état de défense contre de nouveaux pirates qui suivroient la route que lui-même avoit si longtemps suivie. Reconnoissant aussi que les fortifications ne sauroient protéger un peuple sans la bravoure des soldats, il continua la guerre sur ses frontières, pour maintenir dans ses sujets les habitudes militaires. D'après son traité, il ne pouvoit tourner ses armes contre les Français, mais il attaqua Gurmhaillon, comte de Cornouailles, qui, en 907, avoit succédé à Alain-le-Grand dans la souveraineté de la Bretagne; il le battit à plusieurs reprises, et il força enfin les Bretons à se soumettre pour la première fois à une autorité étrangère. (1)

(1) *Willelmi Gemeticensis.* Lib. II, cap. 20, 21, p. 258.

CHAPITRE XIII.

Fin du règne de Charles-le-Simple; règnes de Robert et de Rodolphe. 912—936.

La conversion du duc Rollon, et son établissement avec les Normands dans cette partie de la Neustrie maritime qui reçut d'eux son nom, est sans doute l'événement le plus important de l'histoire de France au dixième siècle; celui qui eut les conséquences les plus graves et les plus durables. Il mit fin à cette guerre de dévastation et de brigandage qui pendant un siècle avoit dépeuplé l'Allemagne occidentale, la Belgique, la Gaule et l'Angleterre; il permit à ces provinces de rendre à la culture leurs campagnes abandonnées, de se vouer de nouveau aux arts de la paix, de relever leurs temples détruits et les murailles abattues de leurs villes. Surtout il retrempa en quelque sorte le caractère national. Le mélange d'un peuple nouveau, fier, entreprenant, intrépide, parmi les Français, leur communiqua cet esprit aventureux qui distingua toujours les Normands, des bords de la Baltique, d'où ils étoient partis, jusqu'à leurs dernières conquêtes dans les Deux-Siciles, ou à celle de la principauté d'Edesse.

La langue maternelle des Normands, le danois, n'étoit qu'un dialecte de cette grande langue teutonique répandue dans toute la Germanie, dont les Francs parloient un autre dialecte, et qui, quoique abandonnée pour le roman ou le français naissant dans les états de Charles-le-Simple, étoit encore entendue par les princes, et conservée avec une sorte de respect, comme la langue des vainqueurs. Aussi est-il assez extraordinaire que les Normands, au lieu de confondre leur dialecte avec celui des Francs-Tudesques, aient adopté le français roman. Il faut sans doute attribuer ce phénomène aux enseignemens du clergé qu'ils trouvèrent établi en Normandie, et auquel ils confièrent leur éducation nouvelle. Les Normands adoptèrent de bonne foi le christianisme, et, s'y portant avec cette ardeur qu'ils mettoient à toute chose, ils fréquentèrent les écoles, les catéchismes, les sermons; ils voulurent entendre leurs prêtres, et dès la seconde génération, le français roman se trouva être devenu pour eux une langue maternelle. Mais ils transportèrent dans cette langue cet esprit de vie qui les accompagnoit partout, et qu'ils avoient aussi donné à la discipline militaire des Français. Le roman rustique, le patois que l'ignorance avoit créé de la corruption du latin, devint pour les Normands une langue régulière,

une langue écrite, et propre à la législation comme à la poésie. Un siècle après leur établissement en France, les Normands l'employèrent pour un code de lois, et pour des romans de chevalerie; ils furent les premiers entre les Français à en faire cet usage, et la poésie romane reçut d'eux son caractère et son aptitude aux récits d'imagination.

Les Normands n'apportèrent point dans les Gaules les lois de la Scandinavie; ils adoptèrent les usages, les devoirs, la subordination que les capitulaires des empereurs et des rois avoient institués. Ils se mirent vis-à-vis de leur seigneur direct, vis-à-vis de leur suzerain, dans les mêmes rapports où ils trouvèrent placés les autres vassaux de la monarchie. Mais ce qu'ils apportèrent dans l'application de ces lois, ce fut l'esprit de vie, l'esprit de liberté, l'habitude de la subordination militaire, et l'intelligence d'un état politique qui conciliât la sûreté de tous avec l'indépendance de chacun. Ce fut à l'aide de ces qualités, que le chaos des lois françaises devint pour eux le système féodal, et qu'en imitant des institutions qui n'avoient jusqu'alors produit que confusion et que désordre, ils assurèrent le respect des lois, le respect des droits de tous, et la prospérité dans leur nouvelle patrie.

C'est ainsi que, sous tous les rapports, com-

mença en France, dès cette époque, un progrès vers un ordre meilleur; tandis qu'à partir de la fin du règne de Dagobert, l'Europe n'avoit jusqu'alors fait, pendant trois siècles, que des pas rétrogrades. L'éclat du règne de Charlemagne avoit dissimulé, mais n'avoit point arrêté cette décadence intérieure.

Le traité que fit Charles-le-Simple avec Rollon, fut sans doute jugé honteux, parce qu'il sanctionnoit les usurpations de la vaillance sur la foiblesse. Il étoit cependant conforme à une sage politique et à l'intérêt de tous. Le roi des Français ne cédoit aux Normands que ce qu'ils tenoient déjà, que ce qu'ils avoient rendu de nulle valeur par leurs ravages, tandis qu'il acquéroit un défenseur en échange de son plus mortel ennemi. La rapidité avec laquelle la Normandie fut remise en culture et repeuplée par une troupe très-redoutable, sans doute, si elle se présentoit comme bande de soldats ou de brigands, mais très-peu considérable si elle formoit toute la nation, est une preuve nouvelle de la puissance réparatrice des générations humaines, lorsqu'un mauvais gouvernement ne s'oppose pas à leur essor. Dans la plus terrible de leurs invasions, les Normands avoient rassemblé trois cent cinquante vaisseaux. C'est le terme le plus élevé auquel on puisse évaluer leurs forces. Mais ces vaisseaux, construits moins

pour tenir la mer, que pour remonter toutes 912.
les rivières, pour entrer de la Seine dans l'Oise, dans la Marne, dans l'Yonne, seroient regardés aujourd'hui comme des bateaux : ils n'étoient pas même pontés, et ils ne portoient chacun que de soixante à soixante-dix hommes, surtout lorsqu'on y avoit réservé la place de quelques chevaux. Sur cette base on doit rectifier les exagérations des chroniqueurs ou des écrivains de légendes, qui se plaisent à représenter comme innombrables les ennemis devant lesquels leurs héros ont fui, ou ceux que le bras de Dieu a renversés par l'intervention de leurs saints. C'est admettre le plus grand nombre possible que de supposer que Rollon s'établit en Normandie avec trente mille guerriers. Mais ceux-ci furent bientôt les pères d'un grand peuple, et la race dégénérée qui se cachoit dans les bois de la Neustrie, ou qui trembloit dans ses cités, fut renouvelée et rendue aux vertus militaires, par son union avec ces vaillans soldats.

D'autres princes avoient déjà tenté, à plusieurs reprises, en Allemagne, en France et en Angleterre, de rappeler les Normands du brigandage à l'agriculture, en leur abandonnant une province, et leur permettant d'y vivre sous leurs propres chefs et leurs propres lois; mais le moment n'étoit pas encore venu; aussi les Normands avoient chaque fois aban-

912. donné leurs nouvelles demeures au bout de peu d'années, et ils étoient retournés à cette vie aventurière qu'ils regardoient comme plus glorieuse et plus douce en même temps. Le changement de deux circonstances essentielles détermina les Normands de Rollon à entrer franchement dans la carrière de la civilisation. D'une part, ce fut la désolation de tous les pays situés sur la mer de Bretagne; de l'autre, l'indépendance des seigneurs et la résistance qu'ils commençoient à opposer dans chaque province. Lorsque les Normands débarquoient sur une côte, loin d'être sûrs de trouver du butin de quoi charger leurs bateaux, ils avoient souvent beaucoup de peine à rassembler assez de vivres pour se nourrir. Il leur falloit s'engager dans les épaisses forêts que l'abandon de l'homme avoit laissé croître, dans les marais qu'avoient formés les rivières abandonnées à elles-mêmes; il falloit se rapprocher des montagnes dont chaque défilé pouvoit cacher une embuscade; et comme les pouvoirs locaux avoient partout pris la place d'une administration centrale, il n'y avoit aucune province où ils ne trouvassent un chef intéressé à les réprimer ou à les surprendre, et des paysans que le désespoir avoit contraints à s'armer et à se ranger autour de lui. Le butin étoit en même temps trop pauvre et trop chèrement acheté, et les Normands com-

mencèrent à s'apercevoir qu'il leur faudroit 912.
moins de travail pour obtenir les richesses que recéloit le sol de la Normandie, que pour aller disputer celles que possédoient encore les paysans de la Bourgogne.

L'année même où Charles-le-Simple accorda la Normandie à Rollon, fut marquée par d'autres événemens importans dont les conséquences réagirent sur la France. La mort de Rodolphe I[er], roi de la Bourgogne transjurane, qu'on croit devoir rapporter au 25 octobre 911 ou 912, peut à peine se ranger parmi ces grands événemens: Nous ne connoissons presque rien du caractère ou du gouvernement d'un roi qui demeura vingt-quatre ans sur le trône, et auquel obéissoit, avec toute la Suisse, la Franche-Comté et une partie de la Bourgogne jusqu'à la Saône. L'évêque de Sion, son chancelier, fut son principal ministre. Le règne de son fils Rodolphe II, qui lui succéda, n'est guère enveloppé de moins d'obscurité. (1)

Mais la mort de Louis IV, roi de Germanie et de Lorraine, survenue le 21 novembre 911, étoit bien autrement importante par ses consé-

(1) *Hermanni contracti Chronicon*, p. 250. — Muller, *Geschicthe der Schweiz*, a rassemblé tout ce qu'il est possible de savoir sur le règne du premier Rodolphe, Liv. I, chap. 12, T. I, p. 233-236. — Histoire de Bourgogne, par un religieux Bénédictin (le P. Plancher). T. I, Liv. IV, p. 183-185.

912. quences. Louis IV, fils d'Arnolphe, n'étoit pas encore sorti de l'adolescence lorsqu'il mourut après une longue minorité. En lui s'éteignoit la branche bâtarde des descendans de Charlemagne, qui avoit conservé la couronne d'Allemagne après l'extinction de la branche légitime. De tous les Carlovingiens, Charles-le-Simple avoit seul survécu à tant de rois, et Charles étoit d'un esprit si obtus, que sa stupidité étoit passée en proverbe. Le règne d'Arnolphe avoit relevé le pouvoir royal chez les Francs orientaux; celui de Louis IV, au contraire, anéantit l'unité de la monarchie. Pendant sa longue minorité, les seigneurs de l'Allemagne s'arrogèrent tout à la fois cette indépendance que les seigneurs de France avoient lentement usurpée sous Charles-le-Chauve et ses successeurs; et justement parce que l'Allemagne étoit plus peuplée, parce qu'elle étoit plus belliqueuse, parce que les armées royales étoient mieux exercées, les ducs, qui sous Arnolphe n'étoient que des lieutenans du roi, se rendirent plus redoutables sous Louis, lorsqu'ils devinrent propriétaires des armées et des provinces. Les Francs orientaux ou Franconiens, les Saxons, les Souabes, les Bavarois et les Lorrains, réunis sous autant de ducs indépendans, parurent comme autant de nations prêtes à se faire la guerre. Si leurs longues

hostilités contre les Slaves, que les peuples germaniques avoient réduits au désespoir par une excessive oppression; si les attaques des Hongrois, qui avoient déjà conquis toute la Marche de l'est, ou l'Autriche actuelle, ne leur avoient fait sentir le besoin de s'unir pour leur défense, Louis IV n'auroit probablement pas eu de successeur. 912.

Aussi long-temps que la race de Charlemagne avoit subsisté, l'élection avoit été combinée avec l'hérédité pour donner un chef à la Germanie; mais à la mort de Louis IV, les Allemands, qui avoient vu dans les dernières années de son règne les Hongrois pénétrer tour à tour dans la Bavière, la Souabe, la Thuringe et la Franconie, ne songèrent pas même à offrir leur couronne à l'imbécille roi de la France romane. Ils s'adressèrent d'abord à Othon, duc de Saxe, et celui-ci s'en étant excusé sur son grand âge, et ayant désigné à leurs suffrages Conrad, duc de Franconie, ce dernier fut élu unanimement. (1)

Mais les Lorrains, qui se trouvoient unis à la Germanie, se sentoient, par leurs inclinations, leurs mœurs et leur langage, beaucoup plus rapprochés de la France romane. Raynier, comte de Mons, qu'on désignoit aussi par le

(1) *Vitichindus*, Liv. I, p. 634. — *Ditmarus*, p. 325. — *Mascovii Commentar. de rebus imper. German.* Lib. I, p. 7.

912. titre de duc de Lorraine, vint offrir à Charles-le-Simple la couronne de ce royaume, et Charles en prit occasion d'ajouter dans ses diplômes un nouveau titre à ceux qu'il portoit déjà (1). Il gouverna même dès lors la Lorraine, autant qu'il pouvoit gouverner, c'est-à-dire qu'il fut reconnu par le duc et les comtes de ce royaume, et que dans les combats son nom fut opposé à celui de Conrad.

912—918. Conrad, dont on vante la bravoure et la politique, n'auroit pas laissé au foible roi des Français un royaume auquel lui-même avoit des droits, non plus que les titres vains que ce royaume lui donnoit occasion de prendre, si pendant les sept années de son règne il n'avoit été distrait par des guerres plus importantes. Tantôt l'invasion des Hongrois, tantôt le soulèvement de la Souabe et de la Bavière, tantôt la guerre que lui déclara Henri, duc de Saxe, qui, le 30 novembre 912, succéda à son père Othon, ne permirent point à Conrad de suivre ses premiers projets, et le forcèrent, en 913, à ressortir de Lorraine, sans y conserver d'autres

(1) Charles datoit ses diplômes de son premier couronnement durant la guerre civile; du second, après la mort d'Eudes; et de son nouvel héritage. *Datum indictione* XIV, *anno* XVIIII, *regnante Karolo rege gloriosissimo, redintegrante* XIV, *largiore verò hereditate indepta.* 1. T. IX, *Scriptor. franc.* p. 514, seq.

partisans que les comtes d'Alsace et l'évêque d'Utrecht. (1) 912—918

Charles-le-Simple, au contraire, obtenoit même en Allemagne des succès auxquels son incapacité ne sembloit pas l'avoir destiné. Les ennemis de Conrad en Souabe et en Bavière recouroient à lui; Henri, duc de Saxe et de Thuringe, vivement pressé par Conrad, demanda son assistance : si l'on peut en croire une chronique saxonne, Charles entra en Saxe en 915; il la parcourut sans éprouver de résistance, et après s'être rendu maître des villes, des châteaux forts et des palais de cette province, qui apparemment s'étoit soulevée contre son duc, il les restitua tous à Henri (2). Celui-ci vint pour l'en remercier à la diète d'Aix-la-Chapelle, que Charles-le-Simple présida aux fêtes de Pâques de 917, et dans laquelle il investit du duché de Lorraine Gislebert, fils aîné du duc Raynier, mort peu auparavant. C'étoit à lui que Charles devoit tout son crédit dans cette province. Le frère de Gislebert, Raynier-au-long-col, fut investi du comté de Hainault, qu'il transmit à ses descendans. (3)

Charles-le-Simple, dès l'année 913, s'étoit

(1) *Chronic. sancti Galli ad ann.* 913, p. 101. — *Mascov. Comment.* Lib. I, p. 5.

(2) *Chronic. saxonic.* p. 224.

(3) *Mascov. Comment.* Lib. I, cap. 9, p. 7.

[illegible]—918. entièrement abandonné aux conseils d'un favori de basse naissance, nommé Haganon, qui peut-être communiquoit un but, des projets, et une certaine consistance de conduite, à un homme incapable d'avoir par lui-même aucune suite dans ses volontés; mais, d'autre part, Haganon offensoit les grands par son insolence, et les faveurs qu'il exigeoit pour lui-même. A la diète d'Aix-la-Chapelle, où Robert, frère d'Eudes et duc de France, et Henri, duc de Saxe, avec un grand nombre des plus hauts seigneurs des deux royaumes, s'étoient rendus pour conférer avec Charles, ces deux seigneurs l'attendirent quatre jours à la porte de son appartement, sans que Haganon leur permît de le voir. Le duc de Saxe s'écria alors que bientôt Haganon régneroit au lieu de Charles, ou qu'il tomberoit avec Charles dans une condition privée, et il partit indigné pour ses états. L'archevêque de Reims, Hérivée, parvint cependant à l'apaiser et à le ramener auprès du roi. (1)

Dans les siècles précédens l'histoire de la Germanie ne nous étoit presque connue que par les historiens français; dans le dixième, au contraire, c'est le tour de la Germanie d'éclairer la France. Cette dernière, abandonnée aux prêtres et aux moines, épuisée, déserte, gouvernée par un souverain imbécille, n'avoit aucun

(1) *Chronic. saxonic. ann.* 917, p. 225.

intérêt à attirer sur elle les yeux de la posté- 912—918.
rité, à conserver des souvenirs dont elle ne pouvoit que rougir. L'histoire, au contraire, étoit écrite avec plus de vie et de sentiment par un peuple neuf qui s'élevoit alors au pouvoir et à la gloire, et qui voyoit à sa tête une famille de héros. Les Saxons, que Charlemagne avoit conquis, alloient succéder à l'empire qu'il avoit fondé.

Conrad I[er], roi de Germanie, mourut le 23 décembre 918, et comme il n'avoit point d'enfans, il imita la générosité du duc Othon, à son égard; il recommanda aux suffrages des Allemands son rival Henri, duc de Saxe, auquel il chargea son frère Eberhard, duc de Franconie, de remettre les ornemens royaux. Henri I[er], qu'on a surnommé l'Oiseleur, fut en effet élu peu après par la diète de Fritzlar, et l'Allemagne se trouva avoir en lui pour chef un grand prince (918-936) qui la délivra, par ses victoires, des ravages des Hongrois, qui rétablit au dedans l'ordre et la sécurité, et qui la fit respecter au dehors. (1)

Dès le moment du couronnement de Henri- 918—923.
l'Oiseleur, Charles-le-Simple commença à perdre le crédit qu'il avoit jusqu'alors conservé en Lorraine. Tous les seigneurs, tous les pré-

(1) *Luitprandi Ticinensis*, Lib. II, cap. 7, p. 437. — *Vitichindus*, p. 637.

918–923. lats de ce pays tournèrent les yeux vers un prince plus sage, plus brave, et plus en état de les protéger. Gislebert, lui-même, fils du duc Raynier, qui avoit donné cette couronne à Charles, entra en négociation avec Henri. Le roi des Français essaya cependant d'affermir par les armes son autorité sur la Lorraine. Il la parcourut en 921, mais il accepta ensuite un armistice qui lui fut proposé par Henri ; il rentra en Alsace en 923, et s'avança de là jusqu'au voisinage de Mayence; puis, sur la nouvelle que les grands de Germanie étoient assemblés à Worms, il s'enfuit d'une manière honteuse. Henri, qui le poursuivit, assiégea la ville de Metz et la força à reconnoître son autorité. Il soumit ensuite presque toute la Lorraine, et il eut enfin à Bonne une conférence avec le roi des Français, dans laquelle les deux princes se reconnoissant réciproquement, l'un pour roi des Francs occidentaux, l'autre des Francs orientaux, se promirent l'un à l'autre leur amitié, et convinrent, quant à la Lorraine, d'y conserver chacun les feudataires qui se seroient volontairement attachés à eux. (1)

Avant que cette pacification eût fixé le sort de la Lorraine, les Hongrois profitant sans doute des guerres civiles de l'Allemagne, où les ducs

(1) *Chronic. saxon.* p. 225. — *Mascov. Comment.* Lib. I, cap. 14, p. 12.

de Bavière et de Souabe ne vouloient pas reconnoître l'autorité du roi Henri, pénétrèrent jusqu'au Rhin, le franchirent, et entrèrent dans les états de Charles-le-Simple où ils commirent d'horribles brigandages. Le roi des Français demanda les secours des grands de ses états pour repousser ces barbares, mais aucun d'eux ne tint compte de cette sommation, à l'exception d'Hérivée, archevêque de Reims, qui lui amena environ 1500 soldats. Avec cette foible troupe, Charles n'osa point s'écarter de la montagne de Laon, sa résidence habituelle, et il attendit que les Hongrois, chargés de butin, se fussent retirés d'eux-mêmes. L'année suivante, ces mêmes seigneurs qui n'avoient pas voulu le défendre, s'assemblèrent à Soissons pour le déposer. L'insolence d'Haganon leur étoit insupportable; ils accusoient ce favori de tous les désordres du royaume, et ils jugeoient Charles trop foible pour pouvoir ou le contenir, ou se passer de lui. L'archevêque Hérivée, toujours fidèle au roi, l'aida à sortir de Soissons où il semble que Charles se trouvoit au milieu des factieux; il le conduisit d'abord à un château appartenant à son église, puis à Reims, où il le garda sept mois, tandis qu'il travailloit à le réconcilier avec les mécontens. (1)

919.

920.

(1) *Frodoardi presbyteri Hist. Remensis*, Lib. IV, cap. 15, p. 163. — *Ejusd. Chronic.* p. 176.

Quelques détails sur cette conspiration des seigneurs à Sois-

920-923. Chaque traité entre le roi et ses sujets devoit amener de nouvelles concessions de la part du premier. Comme il n'avoit aucune force réelle, il achetoit leur assistance par des priviléges, et, sacrifiant toujours l'avenir au présent, il dépouilloit la couronne à perpétuité de ses prérogatives, pour obtenir une aide momentanée. C'est ainsi que les rois avoient abandonné aux gouverneurs des provinces le droit de lever des troupes sans leur consentement, de faire la paix ou la guerre, de battre monnoie, de rendre la justice, d'exercer enfin tout ce qu'on nommoit cependant les droits régaliens, comme s'ils étoient demeurés exclusivement au roi. Les concessions de domaines, de palais, de châteaux, avoient bientôt suivi celles des priviléges. Une victoire n'étoit guère moins ruineuse qu'une défaite pour le pouvoir royal, parce qu'il falloit alors récompenser ses partisans. Les rois se trouvant étrangers dans les grands fiefs, parce qu'ils n'y conservoient presque aucun rapport avec le peuple, et qu'ils n'y pouvoient étendre leur pro-

sons, ont passé de la Chronique d'Ademar de Chabannes dans les historiens modernes; mais ils sont mêlés de tant d'anachronismes qu'on ne peut guère leur accorder de confiance. On y trouve que les seigneurs, après avoir reproché au roi sa foiblesse, rompirent et jetèrent en l'air des brins de paille qu'ils tenoient à la main : c'étoit le symbole par lequel on déclaroit publiquement qu'on renonçoit à son allégeance. La phrase proverbiale, *rompre la paille*, est venue de là. (*Ademari Cabannens*, p. 233.)

tection jusqu'à leurs arrière-vassaux, s'étoient dégoûtés du séjour de toutes les terres inféodées. Le duché de France et la ville de Paris devenus la propriété du duc Robert, frère d'Eudes, n'offroient plus à Charles-le-Simple une résidence convenable : aussi vivoit-il le plus habituellement à Laon, seule ville qu'il n'eût point donnée en fief, et où, par conséquent, il sentit qu'il étoit chez lui. Se rendant de cette manière étranger à l'administration, et se laissant oublier par le peuple, il put pendant deux ans temporiser avec la diète de Soissons, et demeurer roi malgré la délibération des grands qui avoit ébranlé son trône. 920—923.

Mais la prodigalité de Charles n'étoit pas toujours la suite de sa dépendance, elle tenoit aussi à l'empire qu'exerçoit sur lui son favori; et alors elle provoquoit le ressentiment de ceux qui croyoient avoir plus de droit à ses grâces que ce parvenu. Il dépouilla Hérivée, archevêque de Reims, du titre de grand chancelier, pour le donner à Roger, archevêque de Trèves; bientôt après il donna l'abbaye de Chelles à son favori Haganon, quoique cette abbaye appartînt à Rothilde, belle-mère du comte Hugues-le-Blanc, fils de Robert, duc de France. Robert et Hugues étoient alors les deux plus puissans seigneurs de la France, surtout les deux plus rapprochés du roi, et ceux dont le ressentiment

920-923. étoit le plus à craindre; leur vengeance en effet ne se fit pas long-temps attendre.

Hugues, que les historiens contemporains appellent tour à tour le comte-abbé le Blanc, et le Grand, s'avança avec deux mille guerriers vers Laon, pour forcer le roi à révoquer la concession de l'abbaye de Chelles. Charles-le-Simple, qui n'étoit pas en état de faire résistance, s'enfuit avec Haganon de l'autre côté de la Meuse, où quelques Lorrains se rangèrent sous ses étendards. Cependant Robert, comte de Paris et duc de France, s'étoit allié à Rodolphe, duc de Bourgogne, fils de Richard, qui étoit mort l'année précédente; et ces deux puissans seigneurs pouvoient aisément ôter ou rendre la couronne au foible souverain du Laonnois. Leur armée fut campée pendant une semaine au-dessus d'Épernai, à trois lieues de distance de Charles-le-Simple; mais quoiqu'ils eussent pris les armes contre lui, et qu'ils lui refusassent toute obéissance, il semble qu'ils éprouvoient quelque scrupule à lui livrer bataille. Charles, averti que ses ennemis avoient pris Laon et qu'ils avoient pillé son trésor et celui d'Haganon, se rapprocha de cette ville, dont les portes lui furent fermées. Il établit ensuite son camp dans le voisinage de la Fère, où Robert le suivit encore, sans oser l'attaquer. Il est vrai que pour le vaincre, il n'étoit pas

nécessaire de le combattre. Les partisans du roi ne pouvoient voir long-temps de près sa *simplicité*, et l'insolent empire que Haganon exerçoit sur lui, sans se dégoûter de leur cause. Ils le quittoient les uns après les autres, pour passer au camp de Robert. Charles se sentit enfin effrayé de la solitude où on l'avoit laissé; il s'enfuit de son quartier général; il passa la Meuse et gagna la Lorraine, sans que personne songeât à l'arrêter. Sa retraite délivra Robert du scrupule qui jusqu'alors paroît l'avoir retenu, en portant les armes contre le roi. Dans les longues guerres civiles qui avoient déchiré la monarchie depuis l'établissement de la maison carlovingienne, il n'y en avoit encore eu aucune où l'armée qui résistoit à un roi, n'eût pas un autre roi à sa tête. Robert, qui n'estimoit pas, ne respectoit pas, et ne craignoit pas Charles, ne pouvoit cependant s'abstenir de se regarder comme un rebelle. Mais la fuite du monarque lui parut équivaloir à une abdication; dès lors il se crut libre, et il se fit proclamer roi par les Français rassemblés autour de lui. L'archevêque de Reims, Hérivée, plaça la couronne sur sa tête, dans l'église de Saint-Remi, avec l'assentiment des évêques et des princes de son parti. Trois jours après ce couronnement, Hérivée mourut le 2 juillet 922. (1)

920—923.

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 922, p. 178.

923. Après avoir été élu par l'armée et couronné par l'Église, Robert se regarda comme complétement devenu l'égal du descendant des Carlovingiens, et il n'éprouva plus de scrupule à lui faire la guerre. Il envoya d'abord son fils Hugues en Lorraine, avec une armée, pour forcer Charles à lever le siége d'un château nommé Chévremont, qu'il avoit entrepris. Hugues, après avoir fait reculer l'armée du roi, s'avança sur la Roër, où il eut, ainsi que son père, une conférence avec Henri-l'Oiseleur, roi de Germanie. Il paroît qu'ils le détournèrent de donner aucun secours à leur antagoniste. Charles, cependant, avoit demandé et obtenu un armistice; mais il le viola dès qu'il eut trouvé moyen de rassembler une nouvelle armée en Lorraine, et il parut sur l'Oise, au mois de juin 923, comme on s'y attendoit le moins. Il atteignit Robert qui se trouvoit à la tête de peu de monde, entre Soissons et Saint-Médard, le dimanche 15 juin, à une heure déjà avancée : la bataille s'engagea immédiatement, et le nouveau roi, comte de Paris, y fut tué à coups de lance (1). Quelques écrivains amis du merveilleux, qui ont écrit plus tard et loin du lieu du combat, ont prétendu que Robert

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 923, p. 179. — *Chron. Turonense*, T. IX, p. 51. — *Chronic. sancti Medardi Suession.* p. 56.

avoit été tué de la main même de Charles-le-Simple (1), et cette circonstance invraisemblable a été recueillie avec avidité par plus d'un historien du siècle passé. (2) 923.

Cependant la bataille n'étoit point gagnée; la plupart des soldats de Robert n'y avoient pas pris part. Hugues, son fils, les rassemblant et se mettant à leur tête, attaqua à son tour les troupes de Charles et les mit en déroute. Il auroit pu tirer un plus grand parti de sa victoire, si la mort de son père n'avoit refroidi le courage de ses soldats, et arrêté leur poursuite. L'armée de Charles ne fut pas troublée dans sa retraite, par l'ennemi qu'elle venoit de combattre, mais son sort n'en fut pas plus heureux; les bourgeois de Soissons qui accoururent sur le champ de bataille, et les paysans dont les fuyards traversoient les campagnes, tombèrent sur eux avec acharnement : quand ils passèrent devant les murs de Laon, le comte Roger leur enleva le reste de leurs bagages. Les Lorrains, qui jusqu'alors avoient suivi Charles, l'abandonnèrent et se retirèrent dans leur pays. Le roi fugitif s'adressa à Héribert, comte de

(1) *Chron. saxon.* p. 225. — *Chron. Turonense*, p. 51. — *Chron. Sithiense*, p. 77.—*Chron. Ademari Cabannens.* p. 234. Ce dernier dit que Robert fut tué par le porte-étendard de Charles, comte Fulbert.

(2) Velly, *Histoire de France*, p. 389. — Mézerai, Liv. X, p. 635.

923. Vermandois, à Séulfe, nouvel archevêque de Reims, et aux autres grands avec lesquels il avoit eu de précédentes liaisons; mais tous refusèrent de l'écouter. Il s'adressa aussi à Rollon, duc des Normands, qui avoit profité de la guerre civile pour recommencer ses ravages: mais les Français du comte Hugues, fortifiés par l'arrivée du duc Rodolphe de Bourgogne, se placèrent sur l'Oise, entre Charles et les Normands; en sorte que celui-ci se voyant sans ressources, se retira de nouveau en Lorraine. (1)

Le seigneur qui venoit de remporter cette victoire sur le monarque carlovingien, Hugues, qu'on nommoit le Blanc, sans doute d'après la couleur de ses armes, et pour le distinguer de deux autres Hugues, également puissans dans les Gaules, étoit alors maître de Paris, de presque tout le pays entre la Seine et la Loire, qu'on nommoit le duché de France, et du territoire et des trésors de plusieurs couvens dont il étoit abbé séculier; il étoit reconnu pour chef par les autres seigneurs de la France romane, et s'il avoit voulu mettre sur sa tête la couronne qu'avoient portée son père Robert et son oncle Eudes, il n'y auroit éprouvé aucune difficulté. Mais de peur que la guerre civile ne semblât une querelle privée entre sa maison et celle de Charles, il crut devoir donner à son parti une base plus

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 923, p. 179.

large, en y associant son beau-frère Rodolphe, 923.
fils de Richard duc de Bourgogne. On dit que sa sœur Emma, femme de Rodolphe, contribua à le décider, en lui disant qu'elle se sentoit prête à baiser les genoux de son mari (c'étoit l'hommage qu'on rendoit aux rois), mais non pas ceux de son frère (1). En effet Rodolphe, que les historiens français ont plus communément nommé Raoul, fut proclamé roi par les seigneurs rassemblés dans le camp de Hugues, et le 13 juillet 923, il fut sacré dans l'église de Saint-Médard de Soissons, par Gaulthier, archevêque de Sens. Après ce couronnement, la guerre civile auroit pu se prolonger long-temps encore; mais Héribert, comte de Vermandois, qui, quoiqu'il eût pris les armes contre Charles, lui avoit dans d'autres occasions rendu de grands services, l'attira à lui par des offres brillantes, le trompa par de faux sermens, et après l'avoir séparé de toute sa suite, à Péronne, l'arrêta et le retint prisonnier à Château-Thierry (2). Lorsque Odgive, troisième femme de Charles-le-Simple, et fille d'Edouard-l'Ancien, roi d'Angleterre, apprit la captivité de son mari, elle se retira auprès d'Athelstan, son frère, qui régnoit alors sur les Anglo-Saxons, et elle y conduisit

(1) *Rodulphi Glabri Histor.* Lib. I, cap. II, p. 238.

(2) *Frodoardi Chronicon*, p. 180. — *Chronic Virdunense*, p. 288. — *Hugo Floriacens.* p. 318.

avec elle son fils Louis, âgé de neuf ans, qui plus tard reçut de cette circonstance le surnom de Louis-d'Outre-mer. (1)

923—927. La captivité de Charles-le-Simple acheva d'anéantir l'autorité royale dans tous les pays situés au midi de la Loire. Déjà ils n'avoient pu prendre aucune part à la guerre civile, parce que le roi carlovingien, réduit à quelques cantons de la Champagne et de la Lorraine, se trouvoit séparé d'eux par toute l'étendue des fiefs de ses ennemis, les ducs de France et de Bourgogne. Les seigneurs aquitains ne l'avoient pas défendu; ils songèrent moins encore à le venger. Cependant Raymond II, comte de Toulouse; son frère Ermengaud, comte de Rouergue; son fils Raymond Pons III, Guillaume II, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, et Acfred son frère et son successeur, ne prirent aucune part aux élections de Robert ou de Rodolphe, et ils ne voulurent jamais reconnoître leur autorité : même pendant la captivité de Charles-le-Simple, tous les actes dans la Gaule méridionale portèrent toujours pour indication l'année de son règne; mais aussi c'étoit à cette formalité que se bornoit l'obéissance des grands vassaux à son égard. L'autorité souveraine étoit pour eux complétement anéantie : ils s'accou-

(1) *Chron. saxon.* p. 228. — *Willelmi Gemeticens.* Lib. II, cap. 11, p. 258.

tumèrent, pendant cette espèce d'interrègne, à ne plus recourir au trône en aucune occasion; et lors même que la couronne fut rendue à un prince qu'ils reconnurent pour légitime, ils ne lui laissèrent plus aucune prérogative à exercer chez eux. (1) 923—927.

Le nouveau roi, Rodolphe de Bourgogne, content d'avoir ajouté un titre plus élevé à celui qu'il tenoit de son père, d'être invoqué quelquefois par les églises qui lui demandoient des priviléges (2), et d'être traité avec plus de respect par les seigneurs de fiefs, s'étoit retiré en Bourgogne, et se mêloit à peine du gouvernement du royaume. Le comte Hugues administroit sans contrôle la plus grande partie de la France romane, et le comte Héribert de Vermandois, quoique moins puissant que lui, avoit cependant, comme gardien du roi captif, le moyen de se faire craindre. La Gaule n'étoit plus qu'une fédération de princes indépendans, qui n'avoient pas même beaucoup de communications l'un avec l'autre. Toutefois les habitudes acquises pendant le règne de Charlemagne et de ses premiers successeurs, avoient lié tous les princes de l'Occident comme s'ils appartenoient à une même famille, et avoient étendu

(1) Histoire génér. du Languedoc, Liv. XII, ch. 15, p. 62. — *Monitum in Diplomata Rodulphi regis*. T. IX, p. 561.

(1) *Diplomata Rodulphi regis*, p. 563, seq. — Plancher, *Histoire de Bourgogne*, Liv. V, p. 236.

923—927. l'influence des révolutions d'un pays sur le pays voisin. Chaque roi se regardoit comme pouvant prétendre à tous les trônes de la succession de Charlemagne, et aucun seigneur ne rougissoit d'armer un roi étranger contre son roi légitime ; ou plutôt les idées d'étranger et de national s'étoient presque anéanties. Quoique la séparation des langues romane-vallonne, provençale, italienne et teutonique, qui commençoient à se former, fût assez d'accord avec la limite des gouvernemens, elle étoit sans cesse mise en oubli, tandis que l'ancien empire d'Occident étoit toujours, malgré sa dissolution, regardé comme un seul corps politique.

Pendant la captivité de Charles-le-Simple et le règne de Rodolphe, cet empire fut attaqué, soit en Aquitaine, soit en Neustrie, par les Normands. Ceux-ci ne s'étoient pas si bien soumis aux lois qu'ils n'essayassent de profiter des troubles du royaume. Un nouveau chef, nommé Ragénold, étoit entré dans la Loire avec une flotte partie des côtes de Danemarck. Après avoir débarqué ses troupes, il avoit pénétré jusqu'en Auvergne, en ravageant tout autour de lui. Cependant il y fut attaqué par Raymond Pons, comte de Toulouse, et Guillaume II, duc d'Aquitaine, et il fut défait, à ce qu'assure Frodoard, avec une grande perte (1). Ragénold,

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 923, p. 179.

avec les débris de son armée, se retira en Normandie, où un grand nombre des sujets de Rollon s'engagèrent sous ses étendards pour réparer les pertes qu'il avoit faites. Quelques partisans de Charles-le-Simple l'invitèrent alors à entrer en Neustrie; et en effet il s'avança jusqu'aux bords de l'Oise, en rassemblant un butin considérable; mais il y fut attaqué par les comtes Héribert de Vermandois, Roger et Ingobrand, qui lui enlevèrent toutes les richesses dont il s'étoit chargé. 923—927.

Ragénold, plus irrité qu'abattu, redoubla de cruauté; il entra dans le duché de France, et Hugues-le-Blanc, pour le défendre, fut obligé d'avoir recours à Rodolphe, qui accourut en effet à son aide. La guerre se continua dans toute la Gaule occidentale avec des succès variés. Au commencement de l'année 926, les Normands, qui s'étoient établis pour l'hiver dans le voisinage d'Arras, et qui avoient fortifié leur camp, y furent assiégés par Rodolphe; mais ils le surprirent dans une sortie qu'ils firent au milieu de la nuit, ils le blessèrent grièvement, et ils furent sur le point de le faire prisonnier. Plusieurs des plus braves officiers du roi furent tués, son armée fut mise en déroute, et les Normands recommencèrent leurs ravages avec plus de fureur que jamais (1). Cependant la France

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 926, p. 184.

923–927. entière étoit armée, chaque comté résistoit de son côté aux brigandages; les Normands de Rollon ayant obtenu quelques concessions nouvelles, entre autres celle de Bayeux, séparèrent leur cause de celle des aventuriers récemment arrivés du Nord, et ces derniers, après avoir pendant sept ans exercé leurs ravages, furent enfin presque détruits dans un combat que leur livra Rodolphe dans le voisinage de Limoges. (1)

Durant le même temps l'attention de toute la partie orientale des Gaules se dirigeoit presque uniquement sur l'Italie. Les rois et les seigneurs de la Bourgogne transjurane et de la Provence, après avoir pris une part active aux révolutions de cette contrée, attirèrent ensuite sur eux-mêmes, et jusque sur la France occidentale, une partie des fléaux qui la ravageoient. Loin de croire qu'ils ne faisoient qu'un seul peuple avec les Neustriens, ils songeoient à peine à l'existence de Charles et de Rodolphe, pour ne s'intéresser qu'aux guerres civiles de Bérenger, de Guido, et de leurs successeurs.

La ressemblance des noms propres jette sur toute cette partie de l'histoire une confusion à laquelle il est fort difficile d'échapper. Avant d'entrer dans le détail des événemens, tâchons

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 930, p. 186. — *Fragmentum Histor. Franc.* p. 298.

de bien distinguer les personnages. Trois rois 923—927.
Rodolphe, trois comtes Hugues, se présentent à peu près dans le même temps et le même pays ; essayons de ne les pas confondre. Rodolphe II avoit succédé en 911 à Rodolphe Ier dans le royaume de la Bourgogne transjurane ; Adélaïde, sœur de Rodolphe Ier, avoit épousé Richard-le-Justicier, duc de la Bourgogne cisjurane ; elle en eut pour fils le troisième Rodolphe, qui fut duc de la même Bourgogne, puis roi de France, et Hugues-le-Noir, qui fut comte de Bourgogne, ou premier souverain de la Franche-Comté. Rodolphe, roi de France, qui avoit pour frère Hugues-le-Noir, avoit épousé la sœur d'Hugues-le-Blanc, comte de Paris et duc de France. Le troisième Hugues étoit plus communément désigné par le surnom de fils de Berthe ; il prit tour à tour les titres de comte, marquis et duc de Provence, et il fut ensuite roi d'Italie. Cette Berthe, dont Hugues de Provence portoit le nom plutôt que celui de son père Thibaut, comte d'Arles, étoit elle-même fille du roi Lothaire et de Valdrade, en sorte qu'elle descendoit, quoique d'une manière illégitime, de la maison carlovingienne. Après la mort de son premier mari, elle avoit épousé Adalbert II, marquis de Toscane, de qui elle eut Lambert, à son tour marquis de Toscane, et Ermengarde, mariée au marquis d'Ivrée ; elle mourut le 8 mars

923—927. 925 (1). Hugues, qui avoit succédé à Thibaut son père dans le comté d'Arles, et peut-être dans celui de Vienne, étoit devenu le principal ministre et le confident de Louis-l'Aveugle, roi de Provence, après son fatal retour d'Italie en 905. Il profita si bien de la dépendance où son aveuglement avoit placé ce malheureux roi, que lorsque celui-ci mourut en 923, Hugues trouva moyen de succéder à tous les états que Louis avoit possédés sur la gauche du Rhône, et d'en dépouiller son fils Charles-Constantin, qui ne fut jamais élevé au trône de Provence. Pour s'affermir mieux dans ces états usurpés, Hugues en fit hommage à Rodolphe, roi de France, sans se croire pour cela plus obligé de lui obéir. (2)

Bérenger, duc de Friuli, proclamé roi d'Italie en 888, et empereur en 915, avoit porté seize ans, sans rivaux, la couronne d'Italie, depuis la retraite de Louis-l'Aveugle, en 905, jusqu'à l'an 921, et il avoit employé ce temps de repos à rétablir l'empire des lois et la sécurité dans cette contrée. De tous les princes élevés sur les débris du trône des Carlovingiens, c'étoit celui

(1) *Muratori Annali d'Ital. ann.* 925, p. 450.

(2) Histoire génér. du Languedoc, Liv. XII, ch. 8, p. 57, et note 5, p. 528. —Bouche, *Histoire de Provence*, Liv. VI, p. 780 et 785. — Histoire de Bourgogne, Liv. IV, chap. 32, p. 169.

qui avoit le plus mérité le respect et l'amour de ses sujets. Il avoit relevé l'esprit militaire dans son royaume, il avoit montré des talens pour le gouvernement, autant que pour la guerre; il avoit enfin manifesté ces vertus personnelles, cette générosité, cette franchise, cette confiance dans la loyauté d'autrui, qui gagnent les cœurs et qui élèvent les âmes. Mais les seigneurs turbulens de l'Italie, toujours jaloux de la puissance royale, craignirent de perdre tous leurs priviléges s'ils devoient les défendre contre un roi que le peuple commençoit à chérir. Ils cherchèrent parmi les princes francs quel rival ils pourroient lui donner. Henri-l'Oiseleur étoit trop éloigné, trop distrait par ses guerres contre les Hongrois et les Slaves; Rodolphe de France et Charles-le-Simple avoient épuisé leurs forces l'un contre l'autre dans la guerre civile; Rodolphe II de Bourgogne leur parut réunir le double avantage d'être le plus proche et d'avoir les sujets les plus belliqueux. La Suisse et une partie peu considérable de la Gaule lui étoient soumises; en 919 il avoit été défait à Winterthur par Burchard, duc d'Allemagne; mais il s'étoit réconcilié ensuite avec ce redoutable guerrier, fondateur de la maison de Souabe, et il avoit épousé sa fille Berthe (1). 923–927

(1) *Hermanni contracti ann.* 919, p. 250. — Histoire de Bourgogne, Liv. IV, ch. 68, p. 186.

923—927. Dès lors il étoit en paix avec tout le monde, et les habitans des montagnes auxquels il commandoit étoient endurcis à la fatigue, et accoutumés à mépriser le danger.

L'archevêque de Milan, le marquis d'Ivrée et d'autres seigneurs italiens envoyèrent à Rodolphe II, pour lui offrir la couronne d'Italie. La députation fut probablement reçue par le monarque du Jura, dans l'automne de 922. Tandis qu'il rassembloit ses Bourguignons à Genève, Bérenger découvrit le complot formé contre lui, et il fit attaquer, par des Hongrois qu'il avoit pris à sa solde, ses ennemis rassemblés sur la montagne de Brescia. Le plus actif d'entre eux, le comte Gilbert, maltraité par les barbares, entre les mains desquels il étoit tombé, fut amené en sa présence. Déjà les courtisans rioient de le voir aux genoux de son roi, en chemise et couvert non d'habits, mais de sang et de fange ; Bérenger, au contraire, fut si touché de sa condition, qu'il lui dit seulement : « Tu « es libre, comte Gilbert ; je ne te demande « aucun nouveau serment, ta parole me suffit. » Et ce même Gilbert courut au-devant des Bourguignons, leur déclarer que s'ils ne se pressoient, tous les cœurs seroient bientôt à Bérenger. (1)

(1) *Liutprandi Ticinensis*. Lib. II, cap. 16 et 17, p. 442. *Script. ital.* T. II.

Ils se pressèrent en effet, et Rodolphe étant entré en Italie par le marquisat d'Ivrée, reçut à Pavie, de l'archevêque de Milan, la couronne de Lombardie, tandis que Bérenger rassembloit son armée dans son duché de Friuli et à Vérone. La bataille décisive fut différée jusqu'au 29 juillet 923; elle se livra dans les champs de Firenzuola. Déjà Bérenger l'avoit gagnée, lorsque Boniface, marquis de Spolète, qui avoit épousé une sœur de Rodolphe II, tomba par surprise sur les vainqueurs fatigués, et les mit en déroute. Bérenger, qui, laissé sur le champ de bataille, s'y cacha sous son bouclier parmi les morts, s'enfuit pendant la nuit à Vérone, et peu de mois après il y fut assassiné par un homme qu'il avoit comblé de bienfaits. (1) 923—927.

Rodolphe II fut dès lors reconnu comme roi d'Italie, et il réunit, pendant quatre ou cinq ans, les deux couronnes de Bourgogne et de Lombardie. Mais sa grandeur nouvelle ne fut profitable ni aux Italiens, ni aux Français. Bérenger, qui avoit eu déjà, à plusieurs reprises, des Hongrois à son service, les appela, dans les derniers mois de sa vie, à venger sa défaite, et leur ouvrit les portes de l'Italie dont il dis-

(1) *Liutprandi*, Lib. II, cap. 18, 19, 20, p. 443. — *Muratori Annal. ad ann.* 922, 923. — *Muller Geschichte der Schweiz.* B. 1, cap. 12, p. 242. — Hist. de Bourgogne, Liv. IV, ch. 76, p. 189.

923—927. posoit. Les Madschars, auxquels on avoit donne le nom de Hongrois (*ungren* , étrangers), avoient été chassés trente ans auparavant des montagnes de l'Asie septentrionale, d'où coule le Jaïc; ils avoient fait le tour de la mer Noire, et traversant le Don, forçant les passages des monts Krapach, il s'étoient établis dans la Pannonie, et dans les pays que les Huns avoient habités avant eux. Une des plus redoutables armées qu'ils eussent encore envoyées dans les pays civilisés, traversa les défilés du Friuli, au mois de février 924, et se présenta devant Pavie le 12 mars de la même année. Cette ville, qui peut-être alors étoit la seconde de l'empire d'Occident, et en population et en richesses, fut réduite en cendres; quarante-trois églises y furent détruites, tous les habitans furent passés au fil de l'épée, et de l'immense population qu'elle contenoit, on assure qu'il n'échappa que deux cents personnes. (1)

Après cette effroyable boucherie, les Hongrois, au lieu de regagner la Pannonie avec les dépouilles dont ils s'étoient chargés, poussèrent en avant vers les Alpes. Leur intention étoit probablement d'entrer dans le royaume de Rodolphe II, qui s'y étoit retiré. Mais celui-ci ayant réuni ses forces à celles de Hugues, comte

(1) *Liutprandi,* Lib. III, cap. 1, 2, p. 444. — *Frodoardi Chron. ann.* 924, p. 181.

de Provence, les arrêta quelque temps au milieu des Alpes, et se flatta de les y contenir jusqu'à ce qu'ils périssent de famine. Alors les Hongrois, tournant plus au midi, se répandirent comme un torrent dans les plaines de Provence. Après avoir passé le Rhône au-dessus d'Arles, ils se jetèrent sur Nîmes (1) qu'ils pillèrent, et ils arrivèrent enfin dans la Gothie qu'ils mirent à feu et à sang. Ils s'avancèrent jusqu'au voisinage de Toulouse : tout ce qui ne pouvoit pas fuir étoit massacré. La Gothie entière, à ce qu'assurent les évêques de la province de Narbonne, dans une lettre au pape Jean X, demeura déserte. Enfin une épidémie qui attaqua les barbares, et qui se manifestoit par une tumeur à la tête, rendit aux peuples voisins le courage de les attaquer. Les Hongrois furent défaits par Raymond Pons, comte de Toulouse et marquis de Gothie; et ils périrent presque tous, sans pouvoir repasser les Alpes. (2) 923—927.

L'influence des révolutions de l'Italie sur la France méridionale ne finit pas avec l'invasion des Hongrois. Rodolphe II et Hugues de Provence, qui leur avoient résisté en commun, de-

(1) Histoire de la ville de Nîmes, Liv. II, T. I, p. 143, et preuves.

(2) *Frodoardi Chron. ann.* 924, p. 181. — *Catellus Histor. Comitum Tolosæ.* Lib. I, cap. 14. — Histoire génér. du Languedoc, Liv. XII, ch. 12, p. 60.

923—927. vinrent bientôt rivaux pour la couronne d'Italie, que les ennemis de Rodolphe offrirent à Hugues. La marquise d'Ivrée, sœur du comte Hugues, avoit réussi par ses galanteries à brouiller Rodolphe avec les grands de ses états, et à l'engager à placer en elle une confiance qu'elle ne méritoit pas. Tandis que la révolte éclatoit à Milan et dans presque toute la Lombardie, et que Rodolphe invoquoit l'aide de son beau-père Burchard, duc de Souabe, qui fut tué dans une embuscade entre Novarre et Ivrée; Hugues, accompagné de quelques milices provinciales, débarqua à Pise, au mois de juin 926. Le roi Bourguignon opposa peu de résistance au comte provençal, qui fut probablement couronné à Pavie, avant la fin du même mois. (1)

Il ne paroît point que Rodolphe II livrât aucun combat en Italie pour repousser Hugues, ou pour tâcher de reconquérir ce pays; mais les deux rois confinoient l'un avec l'autre dans le Lyonnois, le Dauphiné et la Savoie. De ce côté, Hugues se croyoit plus exposé aux attaques de son rival; et comme il avoit jugé avec raison qu'il ne conserveroit la couronne d'Italie qu'en restant toujours au milieu des Italiens, il sacrifia son ancien héritage à la garantie de ses nouvelles conquêtes. Il s'adressa d'abord à Ro-

(1) *Liutprandi*, Lib. III, cap. 3 et 4, p. 445. — *Muratori Annali ad ann.* 926.

dolphe, roi des Français, sous la protection duquel il mit la Provence en 928. Il la partagea même en deux comtés; celui de Vienne, qu'il céda à Eudes, fils du comte de Vermandois, et celui d'Arles, qu'il céda à Boson, troisième frère du roi Rodolphe. Lorsque plus tard il s'aperçut que le roi des Français étoit hors d'état de le secourir, parce que la Neustrie étoit désolée par des guerres civiles, il se réconcilia avec Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane; et pour l'engager à ne point descendre en Lombardie où les Italiens l'appeloient, il lui céda en 930 son comté de Provence, avec toutes les provinces qu'il possédoit en-deçà des Alpes. Ce traité, qui réunit la Bourgogne transjurane à la Provence, fonda le nouveau royaume d'Arles, qui s'étendoit dans la Suisse et la Gaule orientale, des sources du Rhin jusqu'à l'embouchure du Rhône. Le cours de ce fleuve et celui de la Saône séparoient les états de Rodolphe II d'avec ceux de son beau-frère Rodolphe de France. Le reste de la vie du roi d'Arles ne fut troublé par aucune guerre; il mourut en 937. (1) 923–930.

L'autre Rodolphe, qui portoit le titre de roi

(1) Hist. de Bourgogne, Liv. IV, ch. 88, p. 195. — *Liutpr.* Lib. III, cap. 13, p. 451. — Histoire générale du Languedoc, Liv. XII, ch. 16, 18, p. 63, 64. — Bouche, *Histoire de Provence*, Liv. VI, p. 793. — *Muller Geschichte der Schweitz.* B. 1, cap. 12, p. 247.

927–930. des Français, abandonnoit pour l'ordinaire la Neustrie au gouvernement du comte Hugues de Paris, et du comte Héribert de Vermandois. Il résidoit le plus souvent dans son duché propre de Bourgogne; la plupart de ses diplômes sont datés d'Autun, de Châlons, de Dijon, d'Auxerre ou des châteaux du voisinage de ces villes (1). Il ne s'en étoit éloigné que pour tenir tête aux Normands, ou pour attaquer sur les bords de la Loire Guillaume, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne, qu'il força à le reconnoître pour roi. Mais il étoit difficile de contenter long-temps d'orgueilleux et avides grands vassaux, qui croyoient n'avoir jamais reçu assez de grâces. Rodolphe eut à disposer, en 927, du comté de Laon; il le donna à Roger, fils du dernier comte de Laon du même nom, tandis que le comte de Vermandois le demandoit pour son fils Eudes. Le monarque, dans cette occasion, n'avoit fait que se conformer à la loi qui avoit rendu les grands fiefs héréditaires; mais Héribert, qui se croyoit assez puissant pour n'éprouver jamais l'injustice qu'il vouloit faire à d'autres, demandoit que Rodolphe se souvînt seulement qu'il l'avoit placé sur le trône, et qu'il fît céder à la faveur ou à la reconnoissance toutes les lois de l'état. De même Héribert avoit, deux ans auparavant, pris le

(1) *Diplomata Rodulphi regis.* T. IX, p. 563, seq.

gouvernement du temporel de l'archevêché de Reims à la mort de l'archevêque Séulfe, et il avoit, au mépris de toutes les lois canoniques, fait conférer ce siége vacant au second de ses fils, Hugues, qui n'étoit encore âgé que de cinq ans. (1) 927—930.

Héribert, dans son mécontentement, fit demander une entrevue à Henri-l'Oiseleur, roi de Germanie, qui avoit déjà attaché à son parti le duc de Lorraine Gislebert et l'archevêque de Trèves, et qui recherchoit l'occasion de soumettre à sa couronne le reste des seigneurs lorrains. En même temps Héribert resserra son alliance avec Hugues-le-Grand, comte de Paris; il fit tenir à Frosley un synode de six évêques, en dépit des ordres de Rodolphe, qui l'avoit sommé lui-même de se rendre à Compiègne; il essaya de se rendre maître de Laon par surprise, et n'ayant pu réussir, il remit Charles-le-Simple en liberté, et le conduisit avec lui à Saint-Quentin. Il eut au château d'Eu une conférence avec Guillaume-Longue-Épée, auquel Rollon, son père, accablé de vieillesse, avoit, dans cette même année 927, cédé le gouvernement du duché de Normandie (2); et le jeune duc, en faisant alliance avec Héribert, avoit

(1) *Chronic. Frodoardi ann.* 925, p. 183; *ann.* 927, p. 185.

(2) *Willelmi Gemeticensis Histor. Normannorum*, Lib. II, cap. 22, p. 258.

928. promis fidélité à Charles; mais il est probable que cet infortuné monarque avoit perdu dans sa captivité le peu d'intelligence dont il avoit été doué. Il ne fit aucun usage de la liberté qui lui avoit été rendue.

Héribert essaya d'intéresser, en faveur de Charles, Henri-l'Oiseleur, qui à cette époque même avoit passé le Rhin pour ramener à l'obéissance les comtes Boson, Raynier-au-long-Col, et Gislebert; car ces seigneurs commençant à trouver trop rude le joug du roi de Germanie, s'étoient déclarés hommes du roi de France; mais Henri se contenta d'assiéger leurs châteaux, et de les amener ainsi à composition; et il ne crut point devoir allumer la guerre entre deux nations, pour un prince imbécille (1). Héribert avoit aussi recouru au pape Jean X, pour qu'il soutînt la cause du roi légitime, du descendant des Carlovingiens, par des excommunications contre l'usurpateur de sa couronne; mais Jean X venoit lui-même d'être arrêté par Guido, duc de Toscane, frère du roi Hugues, et par l'ambitieuse Marozia, et il finit sa vie en prison. (2)

Pendant ce temps, Rodolphe étoit entré dans le duché de France et le dévastoit avec une

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 928, p. 185. — *Mascovius Comment.* Lib. I, cap. 20, p. 19.

(2) *Liutprandi Ticinens.* Lib. III, cap. 12, p. 450.

armée de Bourguignons. Toute l'activité du comte de Vermandois, toute l'étendue de ses alliances ne semblent point l'avoir mis en état de lever une armée capable de tenir tête au roi; aussi le comte Hugues de Paris jugea-t-il plus prudent d'aller au-devant du dernier, et de se rendre médiateur entre lui et le comte Héribert. La paix se fit en effet, mais ce fut aux dépens de la justice et de la dignité royale. Le comte de Vermandois fut mis en possession de Laon, et en retour il enferma de nouveau Charles-le-Simple. Héribert, réconcilié à Rodolphe, l'accompagna en Bourgogne; il assista à la conférence de ce monarque avec Hugues, roi d'Italie; et il accepta pour son fils le comté de Vienne que Rodolphe lui donna, après l'avoir reçu de Hugues, dans l'espoir qu'à ce prix il s'attacheroit pour jamais ce puissant feudataire. Rodolphe toutefois se montra généreux envers Charles-le-Simple; il voulut qu'il fût remis en liberté; il alla le voir à Reims, il lui fit des présens, et l'établit dans le palais d'Attigny, où le descendant de Charlemagne crut régner. Charles mourut l'année suivante auprès de Péronne, le 7 octobre 929. (1) 928. 929.

Cependant le droit ou l'abus des guerres privées s'établissoit toujours plus. Les seigneurs avoient commencé par faire, pour leur propre

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 928, p. 185.

929. compte, la guerre aux ennemis de l'état, ou par s'engager séparément dans les guerres civiles; mais sous le règne de Rodolphe ils commencèrent aussi à s'attaquer pour leurs intérêts privés, tandis que le reste du royaume étoit en paix. Au moment où le comte de Vermandois et le comte de Paris s'étoient réconciliés au roi Rodolphe, ils attaquèrent le comte Boson, son frère, pour décider à qui appar-
930. tiendroit l'héritage de l'abbesse de Chelle, qui étoit disputé entre eux. Peu après Hugues et Héribert se brouillèrent; alors ils cherchèrent réciproquement à s'enlever des vassaux, en offrant des fiefs ou des châteaux aux partisans plus signalés de leur adversaire. Rodolphe, qui peut-être étoit jaloux de l'un et de l'autre, n'intervint point dans leur querelle. Il jugeoit sans doute que ces deux grands vassaux s'affoiblissoient mutuellement; tandis qu'au contraire ils s'accoutumoient au siége et à la défense des places; ils aguerrissoient leurs paysans, et ils faisoient renaître dans leurs petits états cet esprit d'entreprise, ce dévouement et ce courage qu'une longue servitude avoit éteints. (1)

930–936. Pendant ce temps le roi des Français soumettoit les Normands de la Loire, qu'il vainquit près de Limoges; il affermissoit Charles-Constantin, fils de Louis-l'Aveugle, dans le

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 929, 930, p. 186.

comté de Vienne, qu'il avoit repris sous quelque 930–936.
prétexte au fils du comte de Vermandois; il visitoit le sanctuaire de Tours; il engageoit enfin Raymond et Ermengaud, l'un comte de Toulouse, et l'autre de Rouergue, à le reconnoître pour roi. Lorsque ces deux seigneurs, les plus puissans de l'Aquitaine, se furent soumis, les autres suivirent leur exemple. Le nom de Rodolphe fut dès lors inscrit sur les actes publics en Neustrie, en Bourgogne, en Aquitaine et en Provence. Les couvens, les églises lui demandoient la confirmation de leurs immunités : ils ne disputoient jamais ses prérogatives toutes les fois qu'il s'agissoit d'accorder des grâces; mais de tous les monumens qui nous restent de lui, il n'y en a aucun qui nous montre en lui d'autre autorité que celle dont il se dépouilloit chaque jour.

A la même époque une victoire remportée par le héros de la Germanie, mettoit à couvert la Lorraine et la Bourgogne, de nouvelles invasions des Hongrois. Henri-l'Oiseleur, qui pendant les guerres civiles du commencement de son règne avoit consenti à leur payer un tribut annuel, refusa, en 933, de se soumettre plus long-temps à cette ignominie; les Hongrois irrités pénétrèrent en Allemagne avec deux redoutables armées, dont l'une s'établit sur la Sala à Merseburg, tandis que l'autre ravageoit la Thu-

930-936. ringe. Henri ayant rassemblé sous ses étendards les Saxons et les Bavarois, s'approcha de la première pour lui présenter le combat. Les Hongrois hésitèrent ; ils essayèrent, par de grands feux, de rappeler à eux leurs compatriotes, dont ils sentoient le besoin au moment du danger; mais leurs signaux ne pouvoient plus être entendus. L'armée de Thuringe, attaquée par les comtes de la Thuringe et de la Saxe, avoit été mise en pièces; les fuyards errans dans les campagnes, poursuivis, massacrés par les paysans, ne pouvoient se réunir. Lorsque ce grand désastre fut connu des Hongrois à Merseburg, ils essayèrent de se dérober par la fuite à l'armée de Henri-l'Oiseleur; bientôt leur terreur les livra presque sans défense au fer des Allemands. Ce fut moins une bataille qu'une effroyable boucherie; on assure que trente-six mille guerriers de leur nation y périrent, et cette terrible défaite mit presque fin aux invasions qui avoient si long-temps dévasté l'Italie et l'Allemagne. (1)

Cependant les grands vassaux de la Germanie n'étoient pas moins indépendans que ceux de la France, et dans le royaume de Lorraine en particulier, qui étoit partagé entre les deux

(1) *Vitichindus*, Lib. I, p. 641. — *Frodoardi Chronicon. ann.* 933, p. 188. — *Mascovii Commentar.* Lib. I, cap. 23, p. 21. — *Liutprandi*, Lib. II, cap. 8 et 9, p. 438.

couronnes, il étoit presque impossible de distinguer où finissoit l'autorité de Rodolphe, où commençoit celle de Henri, parce que les prélats et les comtes portoient tour à tour leur hommage à celui des deux qui leur paroissoit le plus disposé à laisser un libre essor à leur ambition. Gislebert, qui portoit le titre de duc de Lorraine, étoit le plus puissant des seigneurs dont les états s'étendoient entre la Meuse et le Rhin. Il s'étoit attaché au parti du roi de Germanie; il contracta avec le comte de Vermandois une étroite alliance, et il engagea celui-ci à faire aussi hommage à Henri-l'Oiseleur. De 931 à 935, une guerre acharnée entre le comte Hugues de Paris d'une part, le comte de Vermandois et le duc de Lorraine de l'autre, désola la Neustrie. Les deux rois de France et de Germanie y prirent part, mais plutôt comme auxiliaires, Rodolphe de Hugues, et Henri de Gislebert, que comme parties principales; et tous deux s'efforcèrent de réconcilier leurs grands feudataires. (1) 930—936.

Dans cette guerre, plus que dans aucune des précédentes, on vit se manifester le caractère nouveau que l'indépendance des grands vassaux devoit donner à l'art militaire. Il n'y eut point de bataille rangée, point de province envahie 931—935.

(1) *Mascov. Comment.* Lib. I, cap. 24, p. 22. — Schmidt, *Histoire des Allemands*, Lib. IV, chap. 2, p. 305.

931—935. ou perdue après une seule victoire, mais seulement des siéges et des surprises de ville et de châteaux. La France s'étoit enfin hérissée de forteresses ; chaque ville, chaque position valoit la peine d'être défendue, et ceux qui jusqu'alors n'avoient su que fuir à l'approche de l'ennemi, empruntoient du courage aux remparts dont ils étoient couverts, et faisoient tête à l'ennemi. Saint-Quentin, Péronne, Château-Thierri, Doulens, Ham et Roye furent successivement assiégés et pris par le comte Hugues et le roi ; mais la perte de tant de places fortes ne suffit point pour abattre le courage du comte de Vermandois. Il continua sa résistance d'année en année, il força Rodolphe et le comte de Paris à lui accorder de fréquentes suspensions d'armes ; à son tour il assiégea et reprit plusieurs de ses forteresses ; surtout il trouva des ressources dans l'affection de ses vassaux, qui avoient cessé depuis long-temps de voir dans la France leur patrie, mais qui sentoient renaître en eux les sentimens patriotiques, en les rapportant au fief auquel ils appartenoient. Le comte Héribert, qui avoit vieilli dans les intrigues et les guerres civiles, avoit senti combien il lui importoit de gagner le cœur de ses sujets. Il savoit même se faire un parti dans les états de ses voisins, et les affections des bourgeois commençoient de nouveau à être comptées pour

quelque chose. En effet, en 931, les habitans 931–935.
de Reims, auxquels il avoit fait recevoir comme archevêque son second fils Hugues, âgé seulement de cinq ans, le défendirent avec vaillance, et soutinrent un siége de trois semaines contre le roi Rodolphe, son frère le comte Boson, et le comte Hugues de Paris, avant de consentir à procéder à une nouvelle élection, et à mettre à la tête de leur église Artald, moine de Saint-Remi (1). Amiens, qui s'étoit aussi déclaré pour Héribert, soutint la même année un siége contre le comte Hugues et plusieurs évêques de France. Saint-Quentin, qui en 932 avoit résisté deux mois à l'armée française avant de se rendre, se souleva de nouveau l'année suivante, et fit prisonnière la garnison du comte Hugues, parce que le comte Héribert étoit entré seul dans la ville sous un déguisement. Dans la même année Château-Thierry, qui avoit résisté six semaines à Rodolphe, fut repris par Héribert avec la même facilité, sans l'emploi d'aucune force. (2)

Enfin, Henri-l'Oiseleur, qui tout en accordant sa protection à Héribert ne sembloit point avoir voulu étendre sa domination sur la France, proposa, en 935, au roi Rodolphe une conférence sur la frontière de leurs états, pour rétablir la paix entre eux et leurs feudataires.

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 931, p. 187.

(2) *Frodoardi Chronic. ann.* 932, 933, p. 188-189.

931—935. Dans cette conférence à laquelle assista aussi Rodolphe II, roi d'Arles, la paix fut conclue entre les deux rois, entre Héribert et Hugues, entre Boson, troisième frère de Rodolphe, et Bernuin, évêque de Verdun, que protégeoit Henri, et toutes les querelles qui avoient long-temps ensanglanté le nord de la France furent assoupies. (1)

Malgré la grande défaite que les Hongrois avoient éprouvée à Merseburg, ils ne pouvoient tout à la fois renoncer à de longues habitudes de brigandage, et à l'espoir de la vengeance; une de leurs armées traversa encore toute l'Allemagne en 935, et pénétra jusqu'en Bourgogne, que ces peuples féroces ravagèrent avec leur rapacité et leur cruauté accoutumées. Cependant ils ne s'y arrêtèrent pas long-temps. Sur la nouvelle de l'approche du roi Rodolphe, ils prirent le chemin de l'Italie, sans que les annales de ce dernier pays nous apprennent s'ils y arrivèrent en effet. (2)

936. Ce fut le dernier exploit du roi Rodolphe, plus communément appelé Raoul. Il tomba malade dans l'automne de 935, et mourut le 15 janvier 936. Il fut enterré à Sens, dans l'église de

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 935, p. 190. — *Chron. Virdunense*, p. 290.

(2) *Frodoardi Chronic. ann.* 935, p. 190. — *Chronic. Virdunense Hugon. Flaviniac.* p. 290.

Sainte-Colombe. Son frère Boson étoit mort la même automne au siége de Saint-Quentin. Sa femme Emma, sœur du comte Hugues de Paris, qui avoit plus d'une fois pris aux guerres civiles une part indépendante de son mari, étoit morte aussi à la fin de l'année 934. Rodolphe ne laissoit point d'enfans, et aucun membre de sa famille ne prétendit à la couronne de France. Le duché même de Bourgogne, son héritage propre et le vrai siége de sa puissance, ne passa point sans partage à ses héritiers naturels. Son frère Hugues-le-Noir, déjà comte de Bourgogne, et son beau-frère Giselbert, comte de Dijon, y prétendoient également, et leurs démêlés occasionnèrent une guerre civile dont Hugues-le-Blanc, comte de Paris, profita pour s'attribuer la plus grande partie de la Bourgogne. C'est par ces degrés que la famille de Hugues Capet, fils de Hugues-le-Blanc, devoit enfin s'élever au trône de France. (1) 936.

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 936, p. 190. — *Glabri Rodulphi* Lib. I, cap. 2, p. 238. — *Chronic. sancti Benigni Divionens.* p. 243. — *Chronic. Hugonis Floriacens.* p. 322.

CHAPITRE XIV.

Règne de Louis IV, ou d'Outre-mer. 936—954.

A l'époque où mourut Rodolphe, duc de Bourgogne et roi de France, il seroit difficile de découvrir pour quelle raison les Français voulurent avoir un roi, et lui donnèrent un successeur; à moins d'attribuer leur résolution à cette puissance des habitudes qui attache les peuples à leurs anciennes formes, à l'image de leurs anciennes institutions, long-temps après que les choses elles-mêmes ont réellement cessé d'exister. Les Français ne formoient plus une nation, la Gaule ne formoit plus une monarchie; ce n'étoit plus qu'un assemblage d'états de grandeur différente, et bizarrement constitués, où l'autorité se transmettoit en général par droit héréditaire, et se confondoit sans cesse avec la propriété territoriale; mais où les usurpations étoient fréquentes, où aucun droit n'étoit établi, et où aucune contention ne pouvoit être terminée que par le recours aux armes.

Les rois n'étoient point assez puissans pour demeurer régulateurs ou arbitres au milieu des querelles des grands vassaux. Ils n'osoient point

s'ériger en défenseurs des lois et de l'ordre public; au contraire, ils se voyoient réduits à s'attacher presque toujours au plus puissant entre deux rivaux, à sanctionner après la victoire les usurpations par leur autorité, à aliéner ce qui étoit inaliénable, à dépouiller légalement les héritiers légitimes en faveur de leur oppresseur, à fouler aux pieds les capitulaires qui régloient l'hérédité des fiefs, à donner en commanderie aux séculiers, les évêchés et les abbayes qui, d'après les canons, ne pouvoient jamais être donnés qu'aux ecclésiastiques; à faire enfin par foiblesse et par peur, en faveur de leurs plus redoutables vassaux, des actes d'autorité qui sembloient devoir être réservés au despotisme.

Les rois n'étoient donc point les protecteurs de la noblesse, car ils ne prêtoient leur ministère qu'à ceux parmi les nobles qui étoient déjà plus forts qu'eux; ils le refusoient au contraire à ceux qui auroient réellement eu besoin d'appui. Les rois n'étoient point les protecteurs du clergé. Ce n'étoit pas que cet ordre si puissant, et qui dans le siècle précédent s'étoit montré le vrai souverain de la France, n'eût quelquefois besoin d'un défenseur; car la piété aveugle des monarques et des grands ne l'avoit pas plus tôt comblé de richesses et de fiefs, que ses trésors et ses états tentoient l'avidité des

soldats, et que quelque chevalier joignant la crosse à l'épée, recueilloit comme prélat séculier tous les biens qu'un autre guerrier avoit voulu donner à l'église; mais le roi laissoit faire ou faisoit lui-même, et toutes les sécularisations qui causoient tant de scandale, obtenoient presque toujours sa sanction. Les rois enfin n'étoient point les protecteurs d'un tiers-état qu'ils avoient laissé anéantir, d'une nation qui n'existoit plus. Tous leurs rapports avec le peuple avoient été rompus; et parmi les serfs de leurs vassaux, ils ne pouvoient plus reconnoître de sujets.

Les villes, victimes de toutes les invasions, pillées ou incendiées dans toutes les guerres, soit civiles, soit étrangères, étoient réduites à la condition la plus déplorable. Leur population ne se composoit plus d'hommes indépendans, de propriétaires, de marchands, de chefs de manufactures, mais seulement d'une populace tremblante et asservie, qui vivoit au jour le jour, et qui, si elle réussissoit à faire quelque économie, avoit encore soin de la cacher sous les haillons de la misère.

Ces villes avoient cessé d'être le siége du gouvernement et de toutes les administrations subordonnées. La France n'avoit plus de capitale, et chaque province n'avoit plus de métropole. Les rois, les prélats, les ducs, les comtes, les vi-

vicomtes habitoient des châteaux : c'est là que s'assembloient les plaids, c'est là que se rendoit la justice, c'est là que se réunissoient tous ceux qui jouissoient de quelque indépendance de fortune, qui affectoient dans leur logement ou leurs habits quelque élégance ou quelque luxe. Certains métiers étoient bien encore exercés obscurément dans les villes, pour l'usage presque domestique du voisinage; celles surtout du midi des Gaules avoient un peu mieux échappé aux ravages qui avoient ruiné toutes celles du Nord; mais en général le commerce, comme il doit toujours faire, avoit suivi les consommateurs. Ce n'étoit point dans les anciennes capitales des Gaules qu'on trouvoit les riches magasins, les assortimens de ces étoffes, de ces armures dont les seigneurs ou les nobles dames faisoient usage dans leurs châteaux. Le commerçant ne pouvoit être que voyageur, comme il l'est encore dans le Levant, comme il l'est dans tous les pays où le peuple est opprimé. Il cheminoit avec ses voitures, il portoit sa balle du manoir d'un comte ou d'un seigneur à celui d'un autre. Il n'avoit point de demeure fixe, point de dépôt connu, point de fortune qu'on pût apprécier, excepté la petite pacotille qu'il portoit avec lui. C'est ainsi qu'il évitoit l'avidité ou les extorsions d'un prince contre lequel il se trouvoit sans défense, et il n'obtenoit la

protection de ceux auprès desquels il faisoit régulièrement sa tournée, qu'en leur faisant sentir le besoin qu'eux-mêmes avoient de lui.

Quant aux professions mécaniques qui demandoient moins d'intelligence, moins de capitaux, et qui pouvoient s'exercer en tout lieu également, les hommes puissans avoient soin d'y destiner quelques-uns de leurs serfs. Chaque prélat, chaque comte ou vicomte s'étoit appliqué à avoir, pour son propre usage, les mêmes *bons artisans* que Charlemagne, cent cinquante ans auparavant, avoit ordonné à ses juges de pourvoir pour chacun de ses châteaux ou maisons royales, savoir : « des ouvriers en fer, « des orfévres ou des argentiers, des tailleurs, « des tourneurs, des charpentiers, des armu- « riers, des ciseleurs, des savonniers, des bras- « seurs qui sachent faire la cervoise, le cidre « et le poiré, et toute autre liqueur bonne à « boire; des boulangers qui sachent aussi faire « la semoule pour notre usage; des faiseurs de « filets qui sachent faire tout ce qui appartient « à la chasse, et le reste des hommes de métier « qu'il seroit trop long d'énumérer » (1). Tous ces artisans, dès le temps de Charlemagne, n'étoient que de misérables serfs qui travailloient pour le compte du roi, sur les matériaux

(1) *Capitulare Caroli Magni de villis*, §. 45, p. 655, *in Baluzii*. T. I, p. 331.

que les juges du roi leur fournissoient. Plus tard, ils furent également serfs, mais ils appartinrent aux seigneurs ou aux prélats qui avoient besoin de leur ministère, et leur nombre fut réduit dans la proportion de la puissance ou de la richesse d'un comte à celle d'un empereur d'Occident. C'est pour cette raison que la fondation d'un couvent ou celle d'un château avoit toujours pour conséquence la fabrication d'un misérable village où se rassembloient, à l'ombre de la grande maison, les hommes dont le travail étoit nécessaire au maître.

Dans le cours du dixième siècle ces villages, devenus plus tard de petites villes, se multiplièrent, parce que dans le même temps les familles feudataires se multiplioient aussi ; car on voyoit chaque maison se diviser en un grand nombre de branches, et de nouveaux comtes et vicomtes habiter des lieux auparavant abandonnés. Mais le progrès de ces villages contribuoit à hâter la ruine des grandes villes, tout comme l'esclavage des artisans avoit causé la décadence de tous les arts mécaniques. Les bourgeois de Paris, de Rouen, d'Amiens, de Tours, qui, sous la première race, avoient trouvé dans leurs métiers ou leur commerce un gagne-pain assuré, et qui par leur travail ou leur économie pouvoient alors réparer les pertes de la guerre et les vexations des rois francs, ne pu-

rent plus, sous la seconde, se procurer ni ouvrage ni consommateurs. Après que les Normands, les Sarrasins ou les Hongrois avoient brûlé une grande ville, quelques malheureux se rassembloient de nouveau dans ses ruines, mais ils n'y rapportoient aucun moyen de recouvrer leur ancienne opulence, de relever leur famille, ou de réparer les pertes que la population avoit éprouvées.

L'appauvrissement des villes et la diminution du nombre de leurs habitans leur avoit fait perdre à cette époque tous leurs priviléges : on ne vit plus dans le dixième siècle ni les curies, ni les sénats des villes et les assemblées des bourgeois que les premiers Francs avoient respectés, ni aucune prétention de leurs habitans à des priviléges, des libertés ou des franchises, ni aucun soulèvement, aucun tumulte qui indiquât le mécontentement des citadins, de ce qu'on les avoit dépouillés de leurs droits. Ceux-ci avoient été abandonnés en silence, à l'époque où il n'étoit plus resté dans l'enceinte des villes d'hommes indépendans, d'hommes jouissant d'aucune aisance ou d'aucune éducation, qui eussent le courage ou le talent de les maintenir.

Quelques chartes, il est vrai, appartenant à cette époque, nous indiquent encore une autre espèce de corporation qui paroissoit s'être conservée de loin en loin, et surtout dans le Midi,

parmi les terres des seigneurs. C'étoient des villages bâtis au milieu des campagnes, que leurs villageois possédoient en franc-aleu. Il semble que ces hommes, trop foibles pour résister isolément aux comtes ou aux prélats qui les entouroient, ne s'étoient maintenus que parce qu'ils étoient copropriétaires d'un même terrain. Tout le village étoit également intéressé aux achats, aux ventes et aux jugemens : il formoit comme une petite république au milieu des princes, et il trouvoit sa garantie dans l'union de ses citoyens. (1)

Pendant que l'ordre des bourgeois des villes disparoissoit, celui des serfs, celui des hommes appartenant à la noblesse recommençoit à multiplier. Mais ceux-ci n'attendoient rien de l'autorité royale, et ils n'avoient aucun rapport avec elle ; loin d'avoir été protégés par les rois, ils avoient presque disparu de la face du sol, tandis que la prérogative du monarque étoit encore entière, et ils n'avoient recommencé à multiplier et à trouver plus de protection, que depuis que les seigneurs, devenus indépendans, avoient eu plus besoin de soldats que de richesses. Toute cette classe d'hommes ne con-

(1) *Alium alodem quod homines de villâ Luco venundaverunt ad homines commanentes de villâ Quarto.* Plaid tenu par Ugbert, évêque de Nîmes, au sujet des dîmes de Luc, année 920. Preuves de l'Histoire de la ville de Nîmes, T. I, p. 17.

noissoit rien au-delà du seigneur de son château, ne s'élevoit jamais à aucune idée générale, n'appartenoit plus à la nation, et n'avoit de patrie que le fief où elle étoit née.

Les grands seigneurs, seuls citoyens et vrais souverains de la France, se montroient tour à tour sous les titres divers d'évêques et d'abbés, de ducs, de marquis, de comtes et de vicomtes. Le titre de baron, employé au septième siècle par Frédegaire, ne se représente plus au dixième. Les quatre autres n'étoient point régulièrement subordonnés l'un à l'autre. Les comtes de Provence, ceux de Toulouse, ceux d'Auvergne s'intituloient en même temps ducs, comtes et marquis. Hugues-le-Grand, comte, duc et marquis de Paris et de France, joignoit encore à ces titres celui d'abbé. Plusieurs grands comtés étoient subdivisés en comtés plus petits qui relevoient des premiers, et le titulaire de ceux-ci étoit désigné par le nom de comte particulier, de comte rural, tandis que dans d'autres districts il ne portoit que le titre de vicomte. Il est fort difficile d'apprécier ou de comparer le pouvoir de chacun de ces seigneurs, soit parce que leurs terres n'étoient nullement contiguës, soit parce qu'une vaste étendue de déserts ne valoit pas un petit district couvert d'une population active et belliqueuse. La libéralité des rois, les héritages, les mariages et les engage-

mens sous caution, avoient disséminé les propriétés des hommes riches, d'une extrémité à l'autre de l'ancien empire français. Ces vastes étendues de terrain étoient devenues des états indépendans, sans que leurs propriétaires eussent réussi à s'arrondir davantage; et plusieurs se trouvoient avoir en même temps des fiefs sous quatre ou cinq souverains divers, sous les rois de Germanie, de France, de Bourgogne, de Provence et d'Italie. Cette complication d'intérêts augmente la confusion de l'histoire au moment même où nous voyons dessécher les sources dans lesquelles nous puisions nos informations.

A l'époque de la mort de Rodolphe, un des seigneurs de la France romane surpassoit tellement tous les autres en puissance, qu'il sembloit seul maître de disposer de la couronne; c'étoit Hugues, comte de Paris, fils du roi Robert, neveu du roi Eudes, beau-frère du roi Rodolphe, et petit-fils de Robert-le-Fort. Il gouvernoit sous le nom de duché de Neustrie tout le pays situé entre la Loire et la Seine, jusques aux frontières de la Normandie et de la Bretagne; et sous le nom de duché de France, tout le pays situé entre la Seine et la Meuse : il prétendoit au duché de Bourgogne, patrimoine de son beau-frère; il étoit abbé laïque de Saint-Martin-de-Tours, de Saint-Denis et de Saint- 936.

936. Germain-des-Prés (1). Il étoit désigné par le nom de Grand, plutôt à cause de l'étendue de son pouvoir, qu'en raison de ses actions ou de son caractère; et il étoit si près du trône que son père avoit occupé, et sur lequel monta son fils Hugues Capet, qu'on est étonné qu'au lieu de s'y asseoir, il y ait appelé le fils de son ennemi.

Mais Hugues, qui deux fois donna la couronne à Rodolphe et à Louis IV, au lieu de la prendre pour lui-même, semble avoir considéré le pouvoir d'un seigneur héréditaire dans ses fiefs, comme beaucoup plus satisfaisant pour l'ambition, que la prérogative d'un roi électif sur des vassaux inquiets et indépendans. Il avoit déjà considérablement étendu l'héritage de sa famille, il comptoit l'étendre encore, mais il vouloit donner à toutes ses usurpations la sanction de l'autorité royale, et il jugeoit qu'elles seroient bien plus respectées par les autres vassaux, ou par les souverains qui viendroient ensuite, s'il mettoit entre eux et lui le nom d'un roi légitime, celui d'un roi dont il seroit le maître, que s'il s'exposoit à voir contester en même temps et l'acquisition qu'il avoit faite, et son propre titre à la couronne. Tous les grands du midi des Gaules et de l'Aquitaine avoient, dans les dernières guerres civiles,

(1) *Pagi critica ad ann.* 936, §. 6, p. 865.

prétendu vouloir demeurer fidèles au sang de 936.
Charlemagne; Hugues compta qu'il les gouverneroit au nom du dernier descendant de cet empereur.

Après la victoire de ce même Hugues sur Charles-le-Simple, la femme de Charles s'étoit retirée en Angleterre, auprès d'Athelstan son frère, avec son fils encore enfant, qu'on nomma Louis-d'Outre-mer. Ce fut celui-ci que Hugues songea à faire revenir d'Angleterre après treize ans d'exil, pour remplacer Rodolphe. Le jeune Louis, né en 920, n'étoit âgé que de seize ans; en recouvrant la couronne de son père, il devoit tout au plus recueillir le domaine direct que son père avoit conservé sur la ville de Laon : tout le reste de la France appartenoit aux seigneurs bien plutôt qu'à lui, et Hugues devoit s'attendre à demeurer le guide et l'unique conseiller d'un prince si foible et si dépendant.

Guillaume-Longue-Épée, duc des Normands, se joignit au comte Hugues, et adopta la même politique. Il avoit, en 927, succédé à son père Rollon, et comme il avoit été élevé en France, et par les prêtres, il avoit adopté toutes les opinions et les mœurs des seigneurs français : il avoit épousé une sœur d'Héribert, comte de Vermandois, tandis qu'il avoit donné la sienne en mariage à Guillaume, comte de Poitiers (1).

(1) *Willelmi Gemeticens.* Lib. III, cap. 3, p. 260.

936. Fortifié par ces alliances et par la vertu militaire de ses compatriotes, il avoit poussé ses conquêtes dans la Bretagne, que Charles-le-Simple avoit abandonnée aux armes de son père. Il avoit vaincu, en 931, Juhel-Bérenger, comte de Rennes, et Alain Barbe-Torte, comte de Nantes, qui, après la mort de Gurmhaillon, étoient demeurés à la tête des Bretons; il avoit admis en grâce Juhel-Bérenger, mais il avoit forcé Alain de s'enfuir en Angleterre, où ce seigneur breton s'étoit attaché à la fortune du dernier des Carlovingiens. Il semble que le comte de Paris aimoit mieux placer lui-même sur le trône son rival, que de le laisser à la tête de ses ennemis en Angleterre, et que, par un sentiment tout semblable, le duc des Normands aimoit mieux rendre sa faveur au chef des Bretons rebelles, que de le savoir en Angleterre, toujours prêt à lui susciter de nouveaux ennemis. (1)

Ces deux puissans seigneurs, de concert avec les comtes moins célèbres qui suivoient le même parti, envoyèrent donc en Angleterre Guillaume, archevêque de Sens, pour traiter, avec le roi Athelstan et sa sœur Odgive, du retour du prince carlovingien. La veuve de Charles-le-Simple répugnoit à se livrer avec son fils entre

(1) *Histor. Willelmi Gemeticens.* Lib. III, cap. 1-3, p. 259. —*Hugonis Floriacensis Libellum*, p. 319.

les mains de ces mêmes princes, qui avoient 396.
retenu si long-temps son époux en prison après l'avoir dépouillé de la couronne. Elle demanda que les seigneurs français s'engageassent, par serment, à respecter la vie et la liberté de son fils, qu'ils lui donnassent des otages, et qu'ils restituassent enfin au comte Alain Barbe-Torte le comté de Nantes dont il avoit été dépouillé (1). Ces conditions ayant été acceptées, la reine Odgive ramena son fils Louis-d'Outre-mer en France, accompagné de quelques évêques et de quelques seigneurs anglais. Il débarqua près de Boulogne, et sur le rivage même de la mer il trouva le comte Hugues de Paris, le duc des Normands, Guillaume-Longue-Épée, le comte Héribert de Vermandois, et plusieurs autres seigneurs, qui, selon qu'ils s'y étoient engagés d'avance, lui firent hommage, et lui promirent obéissance. Ils le conduisirent ensuite au château de Laon, où Louis IV fut sacré le 19 juin par Artaud, archevêque de Reims, avec l'assistance d'une vingtaine d'évêques. (2)

Justement à la même époque la Germanie se soumettoit à un nouveau monarque. Henri I[er] l'Oiseleur étoit mort le 5 juillet non loin d'Er-

(1) *Chronic. Hugonis Floriacensis*, p. 322.

(2) *Frodoardi Chronic. ann.* 936, p. 190. — *Fragmentum Histor. franc. sub Philippo I. script.* p. 304. — *Chron. Hug. Floriacens.* p. 322.

936. furt, et selon qu'il en avoit obtenu la promesse des princes de l'Allemagne, son second fils, connu ensuite sous le nom d'Othon-le-Grand, fut élu à Aix-la-Chapelle pour lui succéder: l'aîné, nommé Thancmar, fut écarté, d'après quelques soupçons élevés sur la légitimité du mariage de sa mère; les seigneurs de la Lorraine, et surtout Giselbert, qui portoit le titre de duc de cette contrée, prirent part à l'élection d'Othon-le-Grand (1). Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane et d'Arles, ne survécut pas long-temps aux deux autres monarques avec lesquels il partageoit l'empire des Gaules.
937. Il mourut en 937, regretté par les Bourguignons, qui regardèrent son règne comme une des époques les plus brillantes de leur histoire. Une assemblée des états de son royaume, tenue à Lausanne, décerna la couronne à Conrad, son fils aîné, qui n'étoit âgé que de huit à neuf ans; mais Othon profitant de l'état de désordre où se trouvoit la Bourgogne, entra dans ce royaume, s'empara de la personne de Conrad, dont il se déclara tuteur, on ne sait pas à quel titre, et le fit élever à sa cour, tandis que son autorité fut reconnue des sources du Rhin jusqu'aux bouches du Rhône. La veuve de Rodolphe II, Berthe, s'enfuit en Italie auprès du

(1) *Vittichindus*, Lib. II, p. 642. — *Mascovii Commentar.* Lib. II, cap. 1, p. 32.

roi Hugues de Provence, qui l'épousa en secondes noces, tandis que sa fille Adélaïde, qui n'étoit encore âgée que de cinq à six ans, fut promise en mariage à Lothaire, fils du roi d'Italie. (1) 937.

La partie de la Bourgogne qui étoit unie à la France romane, étoit en même temps exposée à des révolutions. Rodolphe en mourant l'avoit partagée entre son beau-frère Giselbert, comte de Dijon, et son frère Hugues, comte de Besançon, auquel il avoit cédé le comté de Langres. Mais le duché de Bourgogne étoit l'objet de l'ambition du comte Hugues de Paris; l'investiture de ce duché étoit la condition qu'il avoit attachée au rétablissement du fils de Charles-le-Simple sur le trône, et il n'avoit élevé ce fantôme de roi que pour lui faire légaliser sa propre usurpation. A peine avoit-il fait couronner Louis-d'Outre-mer à Laon, qu'il le conduisit en Bourgogne; avec lui il assiégea la ville de Langres qu'il enleva à Hugues-le-Noir; il reçut les sermens de quelques évêques de la province, et il fit enfin, avec ses deux compétiteurs, un traité ensuite duquel tous trois continuèrent à porter le titre de ducs de Bourgogne. (2)

(1) *Adnotationes Mascovii ad res Othonis Magni, VIII*, p. 16. —*Muller Geschichte der Schweiz*. B. 1. cap. 12, p. 248. — *Liutprandus Ticinens*. Lib. IV, cap. 6, p. 454.

(2) *Frodoardi Chron. ann.* 936, p. 191. — *Chron. Virdun. Hugon. Flaviniacensis*, p. 291.

937. Cependant Hugues-le-Grand s'étoit trompé, quand il avoit cru que le jeune roi qu'il avoit fait revenir d'Angleterre seroit pour lui un mannequin dont il disposeroit selon son plaisir. Les caractères les plus foibles sont les plus jaloux de leur autorité, et un roi croit souvent avoir secoué le joug quand il n'a fait que changer de maître. La reine Odgive arriva d'Angleterre auprès de son fils, et lui rapporta le souvenir des longues persécutions qu'elle et son mari avoient éprouvées de la part du comte de Paris. L'archevêque de Reims, Artaud, fut appelé à leurs conseils, et celui-ci qui avoit à disputer son siége avec Hugues, fils d'Héribert, comte de Vermandois, communiqua de son côté au roi son animosité et ses défiances. Louis IV, d'ailleurs, étoit fort supérieur à son père; il avoit de l'activité, de la bravoure; il désiroit secouer le joug imposé à sa famille, et s'il avoit réuni à ces qualités plus de bonne foi, plus de respect pour ses sermens, il auroit peut-être rendu à sa couronne l'éclat qu'Othon-le-Grand sut rendre à celle de la Germanie. Lorsque le comte Hugues de Paris commença à s'apercevoir de l'inimitié secrète du jeune monarque, il contracta une alliance plus étroite avec Héribert, comte de Vermandois. Peut-être des hostilités auroient-elles suivi de près cette brouillerie, si une invasion des Hongrois, qui à cette

époque même étendirent leurs ravages sur une grande partie de la France, n'avoit pas suspendu leur ressentiment. (1)

Dès que les Hongrois se furent retirés, Louis tenta, par diverses expéditions contre les châteaux du voisinage de Laon, d'augmenter un peu ses domaines, de se faire respecter des grands, et d'aguerrir ses soldats. Il se rendit maître, en 938, de Montigny, qu'un seigneur, nommé Serlo, avoit fortifié pour lui servir de retraite, en exerçant tout autour le brigandage. Depuis que les sujets avoient acquis le droit des guerres privées, ils avoient commencé à regarder le vol à main armée comme une guerre honorable qu'un gentilhomme pouvoit faire à la société, et la vaillance ou l'adresse étant les seules qualités par lesquelles on pût acquérir la gloire, on crut pouvoir l'atteindre dans cette carrière, tout aussi-bien qu'en servant la patrie. Serlo fut recommandé à la clémence de Louis IV par l'archevêque de Reims, mais son château fut détruit. Le comté même de Laon n'appartenoit pas sans partage à Louis-d'Outre-mer. Un comte Roger en avoit été investi par le roi Rodolphe; mais le jeune roi lui reprit plusieurs châteaux qui avoient formé le douaire de sa mère. Il attaqua ensuite le comte Héribert, qui semble avoir eu une citadelle 938.

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 937, p. 191.

938. dans la ville même de Laon ; Louis IV la prit, et en confia la garde à un fils de ce même Héribert qui s'étoit armé contre son père. Cette activité inattendue du jeune roi détermina le comte Hugues, Héribert, et Gislebert, duc de Lorraine, à se liguer contre lui, tandis que Louis contracta alliance avec Hugues-le-Noir, comte de Bourgogne et frère du roi Rodolphe. Les hostilités entre les deux partis furent cependant peu sanglantes. Personne ne faisoit alors constamment le métier de soldat, et ceux qui suivoient leurs chefs pendant une courte campagne, les obligeoient bientôt après à conclure de longs armistices. (1)

Les seigneurs de l'Aquitaine avoient montré en général de l'attachement à la famille de Charlemagne, moins encore par un sentiment de loyauté que par opposition aux comtes de Paris, et aux rois qu'ils avoient donnés à la France. Il est probable qu'ils fournirent quelques troupes à Louis d'Outre-mer pour ses expéditions ; mais à cet égard nous devons nous borner à des conjectures, car le petit nombre d'historiens contemporains que nous pouvons consulter, fait à peine mention de tout le midi des Gaules (2). Le jeune roi obtint aussi quelques se-

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 938, p. 192.

(2) Histoire générale du Languedoc, Liv. XII, chap. 23 et suiv. T. II, p. 68.

cours d'Angleterre; Athelstan son oncle envoya 939.
à son aide une flotte anglaise qui ravagea le pays autour de Calais et de Térouanes, et qui d'ailleurs lui rendit peu de service. (1)

Pour former son armée et relever son pouvoir, Louis IV se trouva presque forcé de prendre part aux guerres civiles de la Germanie, car il partageoit avec Othon-le-Grand la souveraineté de la France, puisque celui-ci régnoit sur la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne transjurane et la Provence, ou en son propre nom, ou au nom de Conrad. Le commencement du règne d'Othon avoit été troublé par beaucoup de guerres civiles; ce n'étoit qu'à l'épreuve que les Allemands pouvoient reconnoître combien il étoit digne de les gouverner. Eberhard, fils d'Arnolphe, duc de Bavière, et un autre Eberhard frère de Conrad, duc de Franconie, furent les premiers qu'il eut à combattre. Ceux-ci engagèrent dans leur querelle Thancmar, frère aîné d'Othon; mais cette première guerre civile allumée en 937, finit par la mort de Thancmar, tué dans le temple de Saint-Pierre à Ehresburg, au pied de l'autel où il s'étoit réfugié (2). La cruauté avec

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 939, p. 193.

(2) *Vitichindus*, Lib. II, p. 644, 645. —*Ditmarus*, Lib. II, p. 331.

939. laquelle Othon avoit traité son frère et plusieurs de ses partisans qu'il fit étrangler, ne servit qu'à exciter de nouvelles révoltes. Henri son frère cadet, puissant dans la Saxe et la Thuringe, ayant donné à Saalfeldt un grand repas aux mécontens, se mit à leur tête, et déclara la guerre à Othon. Eberhard, duc de Franconie, et Gislebert, duc de Lorraine, se montroient les plus ardens de ses partisans; ils rassemblèrent leurs troupes sur la gauche du Rhin, et attaquèrent celles d'Othon au moment où une moitié seulement de l'armée avoit traversé le fleuve entre Wesel et Buriel, dans le duché de Clèves; mais malgré l'avantage que leur donnoit cette circonstance, ils furent battus et réduits à prendre la fuite. (1)

Ce fut après cet échec que les Lorrains offrirent à Louis-d'Outre-mer de le reconnoître pour roi, comme ils avoient autrefois reconnu son père Charles-le-Simple. Gislebert, duc de Lorraine, avoit été forcé à s'enfermer dans le château de Chevremont, où le roi Othon l'assiégeoit; mais Othon, comte de Verdun, Isaac, comte de Cambrai, Thierry, comte de Hollande, attachés au même parti, firent hommage au roi des Français, et lui ouvrirent leurs forteresses. Rothard, évêque de Strasbourg, Fré-

(1) *Vitichindus*, Lib. II, p. 645.—*Mascovius Commentar.* Lib. II, cap. 6, p. 37.

déric, évêque de Mayence, et Adalberon, évê- 939.
que de Metz, embrassèrent le même parti : ils n'osoient point cependant se prononcer ouvertement, parce qu'ils avoient donné des otages au roi de Germanie. (1)

Non-seulement Louis-d'Outre-mer étoit en paix avec Othon, il avoit même contracté alliance avec lui, par l'entremise d'Arnolphe, comte de Flandre, qui, en 918, avoit succédé à son père Baudouin-le-Chauve (2); mais la tentation étoit trop forte pour que le jeune roi pût y résister. Il accepta l'hommage des Lorrains; il entra d'abord à Verdun, qui lui ouvrit ses portes; il s'avança ensuite vers l'Alsace qui se soumit tout entière à lui. Pendant ce temps, Othon s'étoit vu obligé de lever le siége de Chevremont, et de permettre à Gislebert de sortir de ce château pour lever une nouvelle armée; d'autre part, il avoit trouvé parmi les grands vassaux français autant d'empressement à se soumettre à lui, que Louis-d'Outre-mer en avoit trouvé parmi les seigneurs Allemands et Lorrains. Hugues, comte de Paris, Héribert de Vermandois, Guillaume, duc des Normands, et Arnolphe, comte de Flandre, avoient fait hommage au roi de Germanie, et lui avoient

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 939, p. 193.

(2) *Chronic. Tornacense sancti Martini*, p. 285.

939. promis d'unir leurs armes aux siennes contre leur roi. (1)

Les guerres civiles des deux monarchies s'étoient ainsi entremêlées de telle sorte qu'un même incendie dévoroit également les deux rives du Rhin. Cependant les rois n'avoient aucun moyen de retenir long-temps sous les armes des partisans auxquels ils ne donnoient aucune solde; chacun combattoit dans son propre comté et pour la défense de ses propriétés, tandis que l'étendard royal étoit à peine suivi par quelques guerriers. Othon entreprit le siége du château de Brisac, et Louis, qui dans le même temps devoit être en Lorraine, ne fit aucune tentative pour le faire lever. Il n'en fut pas de même des ducs Eberhard et Giselbert; ils avoient rassemblé une armée avec laquelle ils s'avançoient le long du Rhin, pour entrer en Alsace; mais ils furent surpris à Andernach, par Herman, duc de Souabe, Odon son frère, et Conrad, comte de Worms: Eberhard périt dans la bataille, et Giselbert fut noyé dans le Rhin. (2)

Louis-d'Outre-mer, qui n'avoit rien pu faire pour la défense de ses alliés lorrains, ni pour celle de Brisac qui se rendit bientôt à Othon, retira cependant de cette guerre civile un avan-

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 939, p. 193.

(2) *Vitichindus*, Lib. II, p. 648. — *Frodoardi Chronicon*, p. 193. — *Liutprandi Ticinensis*, Lib. IV, cap. 16, p. 459.

tage inattendu; il épousa Gerberge, veuve du 939.
duc de Lorraine, qui étoit propre sœur d'Othon, et sœur également d'Hedwige, femme du comte de Paris; en sorte que le roi se trouva beau-frère de ses deux plus puissans ennemis. Cette parenté ne lui fut pas inutile, et Gerberge ne cessa dès lors de travailler à réconcilier son mari avec son frère et avec l'époux de sa sœur. Othon, pendant ce temps, poursuivoit ses avantages; il força l'évêque de Metz, Adalbéron, à recourir à sa clémence; il envoya celui de Mayence en exil à Hambourg, et celui de Strasbourg dans le couvent de Corbie: au bout de peu de temps, il est vrai, il les rétablit dans leur siége. Il soumit de même tout le reste de la Lorraine: comme le duc Gislebert n'avoit laissé qu'un fils en bas âge nommé Henri, le roi de Germanie, qui étoit son oncle, lui donna pour tuteur, Othon, comte de Verdun, qu'il déclara en même temps duc de Lorraine. Cet Othon et son pupille étant morts tous deux en 943, le roi de Germanie donna le duché de Lorraine à Conrad-le-Sage, comte de Worms, auquel il fit épouser sa fille Liutgarde. Dans ce désastre de tout son parti, Henri, frère du roi Othon, s'étoit retiré auprès du roi des Français; il en fut rappelé par son frère, qui le reçut en grâce, et lui accorda diverses seigneuries en Lorraine. (1)

(1) *Vitichindus*, Lib. II, p. 648. — *Mascovius Commentar.* Lib. II, cap. 9, p. 40.

940. La situation de Louis-d'Outre-mer étoit devenue tout-à-fait dangereuse. Si les seigneurs du midi des Gaules avoient encore quelque sentiment d'affection ou de respect pour lui, ils ne pouvoient lui être d'aucun secours, car les seigneuries du comte de Vermandois, du comte de Paris et des Normands, le séparoient absolument des contrées situées à la gauche de la Loire. Ces puissans feudataires le pressoient au midi, Othon au nord, Conrad, roi de Bourgogne, au levant, et personne ne songeoit à venir à son aide, à la réserve d'Artaud, archevêque de Reims, qui avoit toujours été le conseiller le plus intime du jeune roi, et qui étoit au moins aussi intéressé que lui à la guerre civile. Louis-d'Outre-mer, obligé de s'attacher ses partisans, et de les retenir par des grâces toujours nouvelles, n'avoit alors que le seul Artaud à récompenser de sa fidélité à ses propres intérêts. Il le fit, en réunissant pour lui le comté avec l'archevêché de Reims, et en lui accordant à perpétuité, pour lui et ses successeurs, le droit de battre monnoie. (1)

Louis fit en même temps quelque tentative pour se réconcilier avec les puissans comtes armés contre lui. Guillaume-Longue-Épée, duc des Normands, qui vers la même époque avoit éprouvé plusieurs échecs dans la guerre qu'il

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 940, p. 195. — *Chron. Alberici monachi Trium Fontium*, T. IX, p. 65.

faisoit aux Bretons, parut disposé à faire sa paix avec le roi : ils eurent ensemble une conférence dans laquelle Louis confirma les chartres qui avoient été accordées aux Normands par son père. Mais les comtes Hugues et Héribert montroient plus d'obstination ; le premier refusa de se trouver à une conférence que le roi lui avoit demandée; le second exigeoit que son fils fût rétabli dans l'archevêché de Reims, dont il avoit été dépouillé pour faire place à Artaud. Ayant en vain sollicité le roi d'abandonner son protégé, Héribert somma le comte de Paris et le duc des Normands de le secourir dans son entreprise. De concert avec eux et avec quelques évêques de France et de Bourgogne, il vint mettre le siége devant Reims ; avant la fin du sixième jour tous les gens de guerre abandonnèrent l'archevèque pour passer au camp des princes, et Artaud, par persuasion ou par force, consentit à renoncer à l'archevêché, qu'il rendit au fils du comte de Vermandois, à s'engager par serment à ne plus y prétendre, et à se contenter d'une abbaye qui lui fut donnée pour vivre. (1) 940

Ce nouvel échec achevoit d'abattre le parti royal dans le nord de la France. Cependant comme tout le pays étoit couvert de forteresses,

(1) *Chronic. Frodoardi, ann.* 940, p. 194. — *Ejusd. Histor. Remensis*, Lib. IV, p. 167. — *Chronic. Virdunense*, p. 192.

940. et comme toutes les communications étoient lentes et difficiles, chaque châtelain, sans se laisser décourager par le sort de son voisin, continuoit à opposer isolément une résistance obstinée. Les seigneurs ennemis du roi formoient le siége du château de Pierrepont, lorsqu'ils furent avertis qu'Othon, roi de Germanie, s'étoit montré sur les frontières de la Lorraine. Les comtes de Paris et de Vermandois avec Roger, comte de Douai, partirent la nuit même pour aller au-devant de lui; ils le conduisirent à Attigny; ils le proclamèrent comme roi de la France romane, et ils lui firent hommage. Louis étoit hors d'état de tenir tête au roi de Germanie; il se contenta de faire entrer des vivres dans Laon, de recommander cette ville à la fidélité de la garnison, et il se retira dans la Franche-Comté auprès de Hugues-le-Noir, le seul des seigneurs du nord de la France qui eût embrassé son parti. Quelques démonstrations hostiles qu'il fit de ce côté, comme s'il vouloit attaquer l'Alsace ou la Lorraine, déterminèrent à la fin de la campagne Othon à conclure une trève avec lui. (1)

Louis, en se retirant en Bourgogne, avoit surpris le comte Roger de Douai, alors associé avec ses ennemis, et l'avoit fait prisonnier; mais au lieu de sévir contre lui il l'avoit ré-

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 940, p. 194. — *Hugonis Flaviniacens. Chron. Virdunense*, p. 292.

concilié avec les deux ducs de Bourgogne, 941.
Hugues-le-Noir et Gislebert; puis il lui avoit confié le commandement de Laon dont son père avoit déjà été comte. Roger étoit encore auprès de lui à Vitry, lorsqu'ils apprirent que Hugues-le-Blanc et Héribert avoient mis le siége devant Laon. Le roi appelant à lui tout ce qu'il put trouver de soldats, s'avança de ce côté pour les forcer à lever ce siége. Les deux comtes, prévenus de son approche, avoient déjà pris leur parti; ils marchoient à sa rencontre, sans que le roi le soupçonnât. Ils le surprirent près de Château-Porcien, sur l'Aisne, mirent ses troupes en déroute, le contraignirent à fuir mal accompagné, avec le comte Roger et l'archevêque de Reims, Artaud. Encore celui-ci, qui dans la bataille avoit perdu tous ses équipages, l'abandonna-t-il bientôt après, pour se soumettre au comte Héribert et à son fils. Un concile assemblé à Soissons pour décider entre les deux prétendans à l'archevêché, déclara que l'élection de Hugues, fils d'Héribert, avoit pu être canonique, quand même il n'étoit âgé que de cinq ans, lorsqu'il avoit été nommé archevêque, tandis qu'Artaud, qui lui avoit été subrogé, ne pouvoit plus, après ce qui s'étoit passé l'année précédente, occuper ce siége sans fausser son serment. (1)

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 941, p. 195. — *Labbei Concil.* T. IX, p. 606.

941. Louis-d'Outre-mer, qui devoit alors être âgé au moins de vingt-un ans, paroissoit doué d'un esprit actif et entreprenant; il souffroit de l'avilissement où l'autorité royale étoit tombée, et il croyoit peut-être qu'il ne rétabliroit l'ordre dans la turbulente anarchie de France, qu'autant qu'il recouvreroit les anciennes prérogatives de la couronne. Mais la tâche étoit trop disproportionnée avec les forces dont il disposoit; il n'avoit en quelque sorte rien qui fût à lui, et son seul espoir étoit d'employer avec adresse les armes de ses adversaires les uns contre les autres. Sa dernière déroute au château Porcien le fit renoncer à tenir la campagne dans le nord de la France, et chercher ses ressources dans les provinces du midi, dont il avoit été jusqu'alors presque absolument séparé. Tandis qu'il s'acheminoit par la Bourgogne vers la Provence, incertain s'il lui resteroit quelque chose de l'héritage de ses pères, la reine Gerberge lui donna un fils, qui fut depuis le roi Lothaire. (1)

Le comte de Vienne Charles-Constantin, fils de l'empereur Louis-l'Aveugle, reçut honorablement Louis-d'Outre-mer dans ses états. Ils faisoient cependant partie de ce royaume d'Arles, que Conrad-le-Pacifique gouvernoit sous la tutelle d'Othon; mais telle étoit l'indépendance des grands feudataires, qu'on oublioit sans cesse

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 941, p. 195. — *Willelmi Gemeticens. Histor.* Lib. III, cap. 5, p. 260.

de quelle couronne ils relevoient. Pendant son séjour à Vienne, Louis entra en négociations avec plusieurs des princes de l'Aquitaine, qui voyoient avec regret le comte Hugues, auparavant leur égal, agir en maître dans la monarchie (1). D'ailleurs un vieux respect pour les prérogatives du trône, que personne ne savoit définir, mais où chacun sembloit voir quelque chose de religieux, agissoit toujours sur les seigneurs, et plus encore sur les prélats. 941.

On avoit oublié les anciens droits de la nation depuis que la nation ne s'assembloit plus, et n'avoit plus conservé de moyen d'exprimer une volonté. Les comtes, qui exerçoient presque seuls les pouvoirs de la société, tenoient leurs droits des concessions du monarque, et quelle que fût l'indépendance dont ils jouissoient réellement, leurs titres mêmes supposoient au roi une souveraineté absolue ; car les tabellions, les notaires, tous les auteurs de formulaires qui rédigeoient toutes ces chartres, avoient été formés à l'école la plus servile, d'après des traditions des juristes romains. Toute l'autorité militaire, toute l'autorité civile, tous les tributs des provinces, le droit de battre monnoie, le droit de rendre justice, les palais mêmes, et les propriétés privées de la couronne étoient entre les mains des comtes ; mais ces comtes eux-mêmes

(1) Hist. générale du Languedoc, Liv. XII, ch. 58, p. 76.

941. conservoient le sentiment secret que c'étoit par abus qu'ils étoient devenus si puissans, que la France n'étoit point gouvernée ainsi aux temps glorieux de Charlemagne, et que tout ce qu'ils avoient, ils le tenoient du roi, maître légitime du royaume. Les prêtres et les légistes, tous ceux qui avoient formé leur esprit par l'étude des autres temps, tous ceux qui se piquoient de savoir lire et qui méprisoient le zèle pour la liberté, comme provenant de la barbarie germanique, ne cessoient de répéter que toutes les prérogatives des comtes étoient usurpées; ces seigneurs eux-mêmes le croyoient, sans cesser pour cela d'en jouir. Au moment où le roi éprouvoit quelque grand échec, ces anciens droits, qu'on leur avoit enseigné à reconnoître et à respecter, les engageoient à rassembler leurs vassaux et leurs munitions, et à marcher à son aide; mais ils se lassoient bientôt de ces efforts et de ces sacrifices; et après avoir obtenu du monarque, pour prix de leur assistance momentanée, de nouvelles concessions et de nouveaux priviléges, ils retournoient dans leurs châteaux, et l'armée royale, qui la veille avoit paru toute puissante, ne se retrouvoit plus nulle part.

942. Guillaume-Tête-d'Étoupes, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, se montra le plus zélé pour l'autorité royale, parmi ces seigneurs du midi de la Loire, dont Louis-d'Outre-mer étoit

venu implorer le secours; avec l'aide de ses voisins, il forma pour lui une armée; en même temps tous les chefs des Bretons, Alain, Barbe-Torte et Juhel Bérenger se déterminèrent à lui faire hommage; enfin Roger, comte de Douai et de Laon, qui s'étoit rendu auprès de Guillaume-Longue-Épée, duc des Normands, pour le réconcilier avec le roi, réussit dans sa négociation. Il mourut, il est vrai, chez le prince auprès duquel il avoit été envoyé, avant d'avoir vu le résultat de ses démarches; mais Louis-d'Outre-mer, auquel il avoit ouvert la voie, vint lui-même à Rouen, et y fut reçu avec honneur par Guillaume-Longue-Épée. D'autre part, un nonce du pape Étienne VIII se rendit aussi en France, pour sommer les seigneurs qui faisoient la guerre au roi, de se réconcilier avec lui, sous peine d'excommunication. (1) 942.

L'armée que les nobles d'Aquitaine avoient formée pour Louis-d'Outre-mer, ou les recommandations du pape et de son légat, nommé Damasus, n'auroient probablement point suffi pour rétablir dans le nord de la France l'autorité du monarque carlovingien, si le roi de Germanie, Othon, avoit tourné son ambition de ce côté; mais ce grand monarque sembloit prendre bien plus à tâche de rétablir la paix et

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 942, p. 196. — *Baronii Annal. eccles.* 942, §. 1, p. 722. — *Chron. Virdunense*, p. 292.

942. l'ordre dans tout l'Occident, que d'augmenter son propre pouvoir. Il s'entremit lui-même pour réconcilier Louis-d'Outre-mer avec ses sujets, tout en garantissant les intérêts des seigneurs de Neustrie qui s'étoient confiés en lui. Il eut alternativement des conférences amicales avec Louis, avec Hugues, comte de Paris, et avec Héribert, comte de Vermandois; le légat du pape remit au fils du dernier le *Pallium* de l'église de Reims, si long-temps contestée entre ce seigneur et Artaud. Alors Hugues et Héribert firent hommage de nouveau de leurs comtés au descendant de Charlemagne, et la paix fut rétablie entre ce roi et le roi de Germanie. (1)

L'intervention de la cour de Rome dans les affaires politiques de la France, étoit plus rare au dixième siècle qu'elle ne l'avoit été dans le siècle précédent. De même que l'autorité attribuée aux prélats de l'Église gallicane avoit passé par de rapides usurpations, tantôt à leurs vassaux militaires, tantôt à leurs protecteurs laïques; tout le pouvoir dont la cour de Rome avoit réussi à s'emparer au neuvième siècle, avoit passé pendant le dixième aux grands barons de l'état romain. Deux dames romaines, que leurs mauvaises mœurs ont fait ranger parmi les courtisanes par plusieurs historiens

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 942, p. 196. — *Mascovii Commentar.* Lib. II, cap. 10, p. 41.

contemporains, Théodora et Marozia, avoient 942.
à plusieurs reprises disposé de la tiare, depuis le commencement du siècle, tantôt pour leurs amans, tantôt pour leurs fils. Les deux derniers papes, Léon VII qui avoit régné de 936 à 940, et Étienne VIII qui lui avoit succédé, étoient montés sur le trône pontifical d'une manière plus honorable; tous deux cependant vécurent dans la dépendance d'Albéric, patrice de Rome, et fils de Marozia (1). D'ailleurs la communication entre la Gaule et l'Italie étoit devenue fort difficile depuis que des colonies de Sarrasins s'étoient établies au passage des Alpes. Le riche couvent de Saint-Maurice-en-Valais les attira à plusieurs reprises; ils le brûlèrent en 940, et en dispersèrent les moines (2); et chaque année, pendant toute la première moitié du dixième siècle, la chrétienté retentit de plaintes sur ce que les pèlerins qui se rendoient d'Angleterre ou de France à Rome, étoient pillés au passage des Alpes par les Musulmans. Il est vrai que tous les ennemis des pèlerins, tous les ennemis des couvens étoient dans ce siècle aisément supposés Sarrasins, et que le Provençal Hugues, roi d'Italie, qui vouloit éviter toute

(1) *Frodoardus de pontificib. romanis. Script. ital. Murat.* T. II, P. II, p. 324, etc.

(2) *Vita sancti Udalrici Augustani episcopi*, cap. 15, *apud Baronium, ann.* 940, p. 719.

942. communication avec les rois des Français et des Germains, semoit à dessein la crainte de rencontrer des païens sur cette route, par le même motif qui le détermina à prendre sous sa protection les Sarrasins de Fraxineto, sur les frontières de la Provence, au lieu de les chasser de leur repaire, comme il en eut le pouvoir. (1)

D'autres ennemis du christianisme se trouvoient, vers le même temps, établis au centre de la France. Guillaume-Longue-Épée, duc des Normands, venoit tout récemment de donner asile en Neustrie à une nouvelle colonie de Danois. Aigrold ou Harald VII, roi de Danemarck, chassé de son royaume par son fils Suéno, étoit arrivé en suppliant à sa cour, avec soixante vaisseaux chargés de soldats. Guillaume lui assigna pour refuge le comté de Coutance : il ne se contenta point de lui avoir accordé l'hospitalité, il fit fabriquer des vaisseaux, il y fit monter les plus braves de ses compagnons d'armes, et il les chargea d'accompagner Harald en Danemarck et de le replacer sur le trône. Cette expédition eut un plein succès, et elle apprit aux Danois que ces côtes de France qu'ils avoient si souvent ravagées, étoient désormais peuplées de vaillans guerriers (2). En même temps elle resserra l'alliance

(1) *Liutprandi Ticinensis*, Lib. V, cap. 7, p. 464.

(2) *Willelmi Gemeticensis Histor.* Lib. III, cap. 9, p. 261.

entre les Normands de Danemarck et ceux de Neustrie, et le fils de Guillaume ne tarda pas long-temps à mettre à l'épreuve la reconnoissance d'Harald. 942.

Guillaume-Longue-Épée avoit provoqué le ressentiment d'Arnolphe, comte de Flandre, en prenant contre lui la défense de Harluin, comte de Montreuil-sur-mer. Arnolphe, méditant une lâche vengeance, demanda une conférence au duc de Normandie pour y traiter de paix. Les deux seigneurs se rencontrèrent à Pecquigny, sur la Somme, le 17 décembre 942. Une petite île fut choisie pour leur conférence, et tous deux s'y rendirent en bateau, laissant le gros de leurs soldats, Guillaume sur la gauche, Arnolphe sur la droite de la Somme. Quoique les troupes d'Arnolphe eussent été chassées tout récemment de Montreuil par celles de Guillaume, les deux princes montrèrent l'un envers l'autre la plus grande cordialité, et les conditions de leur accord furent bientôt arrêtées. Tous deux se retiroient, et Arnolphe qui, tourmenté de la goutte, avoit quelque peine à se mouvoir, étoit à peine rentré dans son bateau, lorsqu'il envoya quatre de ses gentilshommes supplier Guillaume de se rapprocher, parce qu'il avoit oublié une chose importante. Le duc des Normands n'hésita point à retourner en arrière pour sauver quelques pas à un homme pour qui chaque mou-

942. vement étoit une souffrance; mais à peine se trouva-t-il près du bateau du seigneur flamand, qu'il fut massacré par les quatre gentilshommes qui l'avoient appelé, sans que ses amis, de l'autre côté de la rivière, eussent le temps de lui porter du secours. On trouva sous les habits de Guillaume le cilice d'un moine. Il avoit fait vœu de renoncer au monde, et de se retirer au couvent de Jumiége. Le zèle des fils des nouveaux convertis est toujours plus ardent que celui des autres chrétiens; les prêtres qui les ont élevés, en voulant leur inspirer de l'éloignement pour les exemples de leurs ancêtres, leur ont troublé l'imagination, et Guillaume, quand il fut assassiné, étoit sur le point de se faire moine. (1)

943. L'assassinat de Guillaume-Longue-Épée parut à Louis-d'Outre-mer une occasion de relever l'autorité royale. Resserré entre les fiefs de vassaux qui se reconnoissoient ses sujets, et dont chacun cependant étoit plus puissant que lui, il veilloit sans cesse tous les accidens qui pouvoient lui permettre de s'agrandir à leurs dépens. Guillaume n'avoit pas laissé de fils légitime; mais il avoit eu d'une concubine, Richard qui fut depuis surnommé Sans-Peur, et qui alors n'étoit âgé que de dix ans. Les Normands

(1) *Willelmi Gemeticensis*, Lib. III, cap. 11 et 12, p. 262. — *Chronic. Frodoardi ann.* 943, p. 196.

s'empressèrent de le reconnoître pour leur duc, et ils lui donnèrent en même temps trois tuteurs, dont deux tout au moins étoient récemment arrivés de Danemarck, et professoient toujours le paganisme. De son côté Louis d'Outre-mer s'étoit hâté d'accourir à Rouen pour organiser lui-même la régence de ce grand fief. Il y fut reçu avec honneur, mais avec un mélange de défiance; et il sentit la nécessité de débuter au milieu des Normands par confirmer le fils de Guillaume dans tous les honneurs et les priviléges qui avoient été accordés à son père. D'autre part, il demanda et il obtint que Richard lui fût confié, soit pour être témoin de la vengeance qu'il prétendoit tirer d'Arnolphe, meurtrier du dernier duc, soit pour être élevé à Laon, dans les mœurs des Français, et selon l'élégance des cours. (1) 943.

Le roi ne prétendoit pas seul à profiter de la minorité du duc de Normandie. Hugues-le-Grand, comte de Paris, n'étoit pas moins ambitieux, et il étoit sans doute plus puissant que lui. Sans autre droit que son voisinage et l'étendue de ses états, il voulut aussi s'ingérer dans le gouvernement de la Normandie. L'un et l'autre alléguoit comme prétexte son désir de mettre obstacle au crédit des tuteurs païens, et des autres aventuriers récemment arrivés de

(1) *Willelmi Gemeticensis*, Lib. IV, cap. 1 et 2, p. 263.

943. Danemarck. Déjà ceux-ci avoient engagé plusieurs des Normands, nés ou dès long-temps établis en France, à retourner au paganisme. On les accusoit de travailler à inspirer au jeune Richard lui-même le goût de leur religion. Plusieurs petits combats furent livrés à cette occasion en Normandie : beaucoup de chrétiens, à ce qu'on assure, furent massacrés par les Danois, tandis que le comte Hugues engagea les chrétiens d'Évreux à lui livrer cette ville, pour échapper au joug des infidèles, et que Sétric et Turmod, deux chefs des Danois païens que les historiens du temps décorent du nom de rois, furent tués en combattant contre Louis d'Outre-mer. (1)

Héribert, comte de Vermandois, que les modernes croient avoir tiré son origine de Bernard, roi d'Italie, et petit-fils de Charlemagne, mourut la même année. Ce seigneur si actif et si ambitieux auroit eu, si cette opinion étoit fondée, plus de droits qu'aucun autre à la couronne de France; et quoique les lois de l'hérédité fussent loin d'être regardées comme inviolables par les Francs, il n'est pas probable que lui ou son père n'eussent élevé aucune prétention à régner, à une époque où tous ceux qui descendoient de Charlemagne par les femmes,

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 943, p. 196. — *Fragment. Hist. Francicæ*, p. 305. — *Hugonis Floriacensis libellus*, p. 320.

même par les bâtards, s'asseyoient sur quelque 943.
trône de l'Europe. Héribert laissoit cinq fils, tous parvenus à l'âge d'homme. Cependant le partage de l'hérédité de leur père pouvoit exciter entre eux quelque désunion, et Louis se flatta d'en profiter pour leur retirer quelqu'une des concessions qu'il avoit été forcé de faire à leur père. Surtout il crut pouvoir reprendre au plus jeune, Hugues alors âgé de vingt-trois ans, l'archevêché de Reims si long-temps contesté entre lui et Artaud; mais Hugues-le-Grand, comte de Paris, prit sous sa protection les fils du comte de Vermandois, qui étoient en même temps ses neveux. Il força Louis à leur accorder des conditions avantageuses; il se fit aussi confirmer à lui-même les titres de duc de France et de duc de Bourgogne; ensuite il invita le roi à venir le trouver à Paris, où il se complut à lui donner l'hospitalité. Louis-d'Outre-mer, étranger et entouré d'espions dans cette ville qui auroit dû être sa capitale, y fut malade pendant la plus grande partie de l'été. (1)

Le roi n'abandonnoit point cependant le pro- 944.
jet de relever l'autorité royale de son abaissement, et d'affoiblir ses grands vassaux les uns par les autres. Il croyoit que sa foiblesse autorisoit la ruse; et si l'activité et les talens qu'il dé-

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 943, p. 197.

944. ploya eurent peu de succès, peut-être n'en dut-il accuser que les soupçons qu'il avoit fait naître sur son caractère, et sa réputation de mauvaise foi. Au printemps de 945, il visita l'Aquitaine, et il y eut des conférences avec les principaux seigneurs du pays, surtout avec Raimond-Pons, peut-être le comte de Toulouse, peut-être son cousin le comte de Rouergue, de même nom que lui; tous deux étoient très-puissans dans la Gaule méridionale; tous deux avoient fait pompe de leur attachement à un monarque qui n'avoit presque rien à démêler avec eux. Il est probable qu'en cette occasion Louis en obtint quelque secours (1). A son retour, il encouragea ses serviteurs à s'emparer tantôt de force, tantôt par trahison, de différens châteaux qui appartenoient aux fils du comte de Vermandois; le comte Hugues prit leur défense, et c'est ainsi que se renouvelèrent les hostilités entre deux beaux-frères, dont l'un portoit le titre de roi, et l'autre de duc de France. Toutefois en commençant la guerre, l'un et l'autre essaya de faire agréer ses motifs par le puissant roi de Germanie, Othon-le-Grand, frère de la femme de tous deux. Les ambassadeurs de Louis et ceux de Hugues se rendirent au palais d'Aix-la-Chapelle, où Othon tenoit une diète du royaume de Lor-

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 944, p. 197. — Hist. générale du Languedoc, Liv. XII, chap. 42, p. 77.

raine. Le roi de Germanie crut devoir favoriser 944.
la cause d'un roi; il fit aux députés du roi de France un accueil gracieux; il montra un front sévère à ceux du comte de Paris : mais un de ceux-ci, nommé Manassé, tirant de son sein des instructions qu'il avoit précédemment reçues de Louis, lorsqu'il étoit à son service, les lut à l'assemblée. Othon y étoit attaqué d'une manière indécente et accusé de parjure. Les ambassadeurs de Louis ne purent nier l'authenticité de ces instructions, et Othon, indigné, renonça à l'alliance du roi des Français, défendit à ses fidèles de lui fournir aucune assistance, et assura Hugues de son amitié. (1)

L'ambition de Louis et sa mauvaise foi avoient excité contre lui une juste défiance, mais ses rivaux n'étoient ni plus modérés ni plus loyaux que lui. Hugues, qu'on pouvoit regarder comme leur chef, les abandonna lorsque le roi lui proposa d'attaquer en commun la Normandie, et d'en partager la conquête de telle sorte que Rouen rentrât sous la domination immédiate de la couronne, et Bayeux sous celle du comte de Paris. Le jeune Richard, duc des Normands, étoit alors même captif de Louis, qui l'avoit fait conduire à Laon, sous prétexte de veiller à son éducation; et les Normands se voyoient entourés d'ennemis au moment où leur plus an-

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 944, p. 197.

944 cien allié se déclaroit contre eux. Les Bretons ne pouvoient se résigner à reconnoître la suzeraineté de ces étrangers, et ils les attaquoient avec acharnement toutes les fois qu'ils pouvoient croire l'occasion favorable. Dans le cours de l'année 944, trois batailles furent livrées entre eux. Les comtes Alain et Bérenger, qui conduisoient les Bretons, furent vaincus près de Dol; cette ville fut prise, et son évêque massacré. Victorieux dans un second combat, ils furent vaincus de nouveau dans un troisième, et leur pays fut abandonné aux ravages des Normands païens, qui étoient venus joindre leurs compatriotes. Mais la mortalité avoit été très-grande parmi les Normands, et leurs chances, pour résister à tant d'attaques simultanées, sembloient diminuer chaque jour. (1)

Les Normands joignoient à leur courage indomptable une grande adresse d'esprit, et un grand talent pour les négociations et l'intrigue. Osmond, gouverneur du jeune duc Richard, fut le premier à en donner des preuves. Il avoit vu son élève traité durement par Louis, et accablé de paroles injurieuses, comme fils d'une femme sans honneur. Il lui conseilla de

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 944, p. 198. — *Fragment. Hist. Franciæ*, p. 305. — *Libellus Hugonis Floriacens. monachi*, p. 320. — *Orderici Vitalis eccles. Histor.* Lib. VI, p. 13, T. IX. — *Chron. sancti Michaelis in periculo maris.* T. IX, p. 92.

donner à entendre que le chagrin causé par cette 944.
insulte avoit affecté sa santé, de se feindre malade, de se mettre au lit, et le jeune homme trompa en effet si bien ses gardiens, qu'on désespéra de sa vie. On ne songea plus dès lors à apporter la même vigilance à l'empêcher de s'évader, et Osmond son gouverneur, l'ayant vu seul un instant le soir, l'enveloppa dans une botte d'herbe, qu'il chargea sur ses épaules, comme s'il vouloit la porter à son cheval favori; car aucun des soins que le soldat pouvoit rendre au destrier compagnon de ses batailles, n'étoit regardé comme avilissant. Osmond transportant ainsi son jeune élève, tandis que le roi, et presque tous les habitans de Laon s'étoient retirés dans leurs appartemens pour souper, gagna les murailles, et pressant son cheval, il arriva au milieu de la nuit à Coucy, où il le mit en sûreté. (1)

Bernard-le-Danois, comte de Rouen, auquel le gouvernement de la Normandie avoit été confié pendant la minorité du jeune duc, ne montra pas moins d'habileté dans ces circonstances difficiles. Il recourut directement à Louis-d'Outre-mer; il lui offrit la soumission la plus entière; il lui représenta en même temps combien le roi s'affoibliroit s'il partageoit avec

(1) *Willelmi Gemetic. Histor. Normannor.* Lib. IV, cap. 4 et 5, p. 265.

944. le comte Hugues un duché que les Normands s'empresseroient de lui abandonner tout entier, et s'il essayoit de vaincre, par les armes d'un vassal peu obéissant, une armée qui étoit prête à ne combattre que pour lui. Sur son invitation, Louis se rendit à Rouen, et il y fut reçu avec des marques d'affection et de respect qui lui firent une illusion complète. Il avoit besoin de troupes, les Normands s'empressèrent à se ranger sous ses étendards, et à sa suite ils portèrent leurs ravages dans le Vermandois. Hugues s'étoit approché de Bayeux pour en faire le siége; le roi lui déclara qu'il avoit pris cette ville sous sa protection, et lui ordonna de se retirer : le comte de Paris obéit, mais en frémissant. Son ressentiment fut encore augmenté quand il apprit que le roi s'étoit fait donner des otages par la ville d'Évreux qui lui appartenoit. (1)

945. Cependant le roi de Danemarck Harald ou Aigrold avoit été sollicité par le comte Bernard de donner des secours au fils de ce Guillaume qui l'avoit remis sur le trône, et Harald, sensible en même temps à la reconnoissance et à l'ambition, étoit arrivé en Normandie avec une vaillante armée de ses sujets païens. Harald demanda une conférence à Louis, et les deux rois

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 944, p. 198. — *Orderici Vital. eccles. Histor.* Lib. VI, p. 13, T. IX.

convinrent de se rencontrer en un lieu connu 945.
jusqu'alors sous le nom de Saline de Corbon, mais qui, à dater de cette époque, fut appelé le *Gué de Herluin*. Ils s'abordèrent comme alliés, comme également intéressés à protéger le jeune Richard ; mais l'entrevue prit bientôt un caractère d'animosité, lorsque les Danois parlèrent du meurtre du duc Guillaume que Louis avoit trop tôt pardonné au comte de Flandre. Un Danois reconnut parmi les seigneurs qui accompagnoient Louis, Herluin, comte de Montreuil, que Guillaume avoit voulu protéger contre le comte de Flandre, et qui avoit ainsi été la cause innocente du meurtre du duc des Normands. Il lui reprocha le malheur arrivé à son noble chef, le transperça de sa lance, et l'étendit mort à ses pieds. Son frère Lambert et les autres seigneurs français mirent aussitôt l'épée à la main pour le venger, mais ils furent accablés par le nombre. Dix-huit comtes français furent massacrés avec la plupart de leurs soldats. Louis-d'Outre-mer réussit à s'échapper de la mêlée, et à se réfugier à Rouen; mais il n'y trouva point la sûreté qu'il cherchoit. Les Normands chrétiens, dont il se croyoit aimé, se déclarèrent aussitôt contre lui, et Bernard lui-même, comte de Rouen, le fit arrêter et jeter en prison. (1)

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 945, p. 199. — *Willelmi Geme-*

945. La reine Gerberge, femme de Louis, lorsqu'elle fut informée de sa captivité, s'adressa à tous les souverains dont elle pouvoit attendre quelque secours, pour le remettre en liberté; à Edmond, cousin de son mari, qui en 941 avoit succédé à Athelstan son frère, sur le trône d'Angleterre; à Othon, roi de Germanie, son frère; à Hugues, comte de Paris, son beau-frère; et elle réussit en effet à exciter leur intérêt. Bernard, comte de Rouen, désiroit probablement lui-même rendre la liberté à Louis, s'il pouvoit à ce prix obtenir une pacification avantageuse. Il demanda que le jeune Richard fût mis en possession de toutes les prérogatives accordées par les rois français à son père et à son aïeul, et que, en garantie de l'exécution de cette promesse, le fils aîné du roi lui fût donné en otage. Gerberge ne voulut consentir à donner que le second; mais Guido, évêque de Soissons, l'accompagna, et les Normands s'en contentèrent. Ils remirent Louis au comte Hugues, qui jusqu'alors avoit traité avec eux au nom de sa belle-sœur. Celui-ci, changeant tout à coup de rôle, confia le roi prisonnier à la garde de son vassal Thibault, comte de Chartres, et déclara qu'il ne le remettroit en liberté qu'autant

ticensis, Lib. IV, cap. 7 et 8, p. 265. — *Fragment. Histor. Franciæ*, p. 305. — *Hugonis Floriacens. Libellus*, p. 321.

que la ville de Laon, la seule qui fût demeurée 946.
sous le domaine immédiat de la couronne, lui seroit livrée. (1)

Louis passa une année entière dans la captivité, avant de pouvoir se résigner à donner, pour se racheter, sa dernière forteresse; il s'y résolut enfin, au moment où le roi de Germanie, Othon, dont Gerberge avoit aussi imploré les secours, avoit déjà rassemblé son armée pour entrer en France, avec Conrad, roi de Bourgogne, qui depuis fut surnommé le Pacifique. Louis, auquel on avoit si récemment manqué de foi, ne se piqua pas d'observer des engagemens que la force lui avoit fait contracter. Il alla joindre immédiatement Othon, et, de concert avec lui, il attaqua ceux des mains desquels il venoit de sortir. La ville de Laon ayant paru trop forte aux deux rois pour qu'ils osassent en faire le siége, ils tournèrent vers celle de Reims; ils intimidèrent l'archevêque Hugues qui prit le parti de la fuite, et ils remirent de nouveau sur son siége l'archevêque Artaud. Ils ne purent réussir à faire aucune autre conquête, mais ils étendirent leurs ravages dans les campagnes des deux duchés de France et de Normandie. Othon repassa ensuite la Meuse,

(1) *Frodoardi Chronicon. ann.* 945, p. 199. — *Fragment. Hist. Franciæ*, p. 505. — *Frodoardi Hist. Remens.* Lib. IV, p. 169. — *Chronic. Virdunense*, p. 293.

946. et Louis n'ayant plus de ville où il fût le maître, vint établir sa résidence à Reims. (1)

Le fils de Louis, nommé Carloman, que Gerberge avoit donné en otage aux Normands, mourut à Rouen durant sa captivité; en sorte que le roi n'eut aucune concession à faire pour le retirer d'entre leurs mains. D'autre part le jeune duc Richard, qui depuis fut surnommé *Sans-Peur*, avoit été reconduit à Rouen par le comte Hugues, et celui-ci avoit promis de lui donner en mariage sa fille Emma, lorsque les deux époux seroient en âge de s'unir. Quoique ce mariage n'ait été célébré que seize ans plus tard, en l'an 960, la promesse suffit pour resserrer l'alliance entre les deux familles, et les Normands marchèrent dès lors sous les bannières du comte de Paris (2). Ils le servirent dans ses nombreuses expéditions, qu'on ne sauroit guère détailler, puisqu'elles se bornoient le plus souvent à des surprises de châteaux. La France, dans moins d'un demi-siècle, s'en étoit couverte : de toutes parts on élevoit de nouvelles forteresses, et comme l'art de les attaquer n'avoit point fait des progrès proportionnés

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 946, p. 200. — *Vitichindus*, Lib. III, p. 651. — *Mascovius Commentar.* Lib. II, cap. 12, p. 43.

(2) *Willelmi Gemeticens.* Lib. IV, cap. 9 et 10, p. 266. — *Frodoardi Chronic. ann.* 960, p. 212.

à ceux de l'art de les défendre; comme aussi 946.
les armées qu'on ne payoit point, ne continuoient jamais leur service pendant plusieurs semaines, ce n'étoit presque jamais que par une escalade nocturne, ou par une trahison qu'on réussissoit à se rendre maître d'une ville ou d'un château fort.

Tandis que le comte Hugues faisoit la guerre 947.
au comte Arnolphe de Flandre, et que Louis avec quelques Lorrains assiégeoit Mouson, où s'étoit retiré Hugues, fils d'Héribert, archevêque intrus de Reims, le roi de Germanie Othon, et le pape Agapit interposèrent leurs bons offices pour mettre fin aux troubles de la France. La rivalité entre Artaud et Hugues de Vermandois, tous deux nommés à l'archevêché de Reims, avoit donné occasion au renouvellement des hostilités. Leur double nomination présentoit la seule question de droit qui fût difficile à résoudre. Les deux prétendans appartenoient également à la haute noblesse; tous deux avoient des terres, des vassaux, l'habitude des armes, et une famille nombreuse déterminée à ne point les abandonner. Hugues de Vermandois avoit été élu par le crédit de son père, lorsqu'il n'étoit encore âgé que de cinq ans, et cette première nomination avoit sans doute été irrégulière; aussi avoit-elle donné lieu à sa déposition et à la nomination d'Artaud.

947. Cependant Hugues avoit été depuis rappelé par son chapitre, confirmé par des conciles, par les déclarations des papes, par le consentement même de son rival. Celui-ci, de son côté, avoit été réinstallé à plusieurs reprises, et les prélats les plus attachés à la discipline ecclésiastique se déclaroient en sa faveur. Les neveux d'Hérivée, prédécesseur de l'un et de l'autre, avoient aussi un parti dans le diocèse de Reims; ils y possédoient des châteaux forts, et ils attaquoient tour à tour ou étoient attaqués, tantôt par l'un, tantôt par l'autre. Toute la Champagne rémoise étoit sans cesse troublée par les expéditions des divers partis, les escalades, les surprises de châteaux, les trahisons et les défections des feudataires de l'un ou de l'autre. Louis et Othon eurent au mois d'août une entrevue où ils tâchèrent de régler les droits mutuels : leur décision devoit cependant être sanctionnée par l'Église, en sorte qu'ils la renvoyèrent à un concile convoqué à Verdun pour le milieu de novembre de la même année. Ce concile, composé d'archevêques et d'évêques allemands, lorrains et français, ne se trouva pas apparemment assez nombreux pour forcer à la soumission l'archevêque Hugues, qui ne voulut pas le reconnoître. (1)

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 947, p. 201. — *Concil. gener.* T. IX, p. 622. — *Baronii Annal. eccl. ann.* 947, T. X, p. 736.

Un second concile provincial fut assemblé à Mouson, le 13 janvier 948. Il se composoit seulement des évêques de la province de Trèves et de celle de Reims. Hugues lui présenta des lettres du pape Agapit qui ordonnoient qu'on le remît en possession de son siége. Mais Agapit II, qui en 946 avoit succédé à Marin II, étoit une créature du patrice Albéric, souverain de Rome. Pendant les dix ans qu'il siégea sur le trône pontifical, il ne put jamais se soustraire à la dépendance de ce petit seigneur ou de son fils : aucun souvenir n'est resté de lui dans l'histoire ecclésiastique, et le clergé des parties éloignées de la chrétienté, celui de France surtout, étoit peu disposé à obéir à un homme à qui il n'étoit pas permis d'avoir une volonté. Les évêques de Mouson jugèrent que les lettres du pape n'étoient point conformes aux sacrés canons; ils supposèrent qu'elles lui avoient été surprises par quelque artifice; et au lieu de lui obéir, ils ordonnèrent qu'Artaud fût maintenu dans son siége, tandis que Hugues seroit excommunié, s'il ne se présentoit pas devant un concile plus nombreux convoqué pour le juger. Agapit lui-même, qui voyoit son autorité méprisée, se hâta de convoquer ce concile à Ingelheim pour le 7 juin suivant, sous la présidence de son légat, Marin, évêque de Polymarti. Il s'y trouva trente-un archevêques ou 948.

948. évêques, presque tous sujets d'Othon, qui étoit lui-même présent à l'assemblée, aussi-bien que le roi Louis. (1)

« Après avoir récité les prières, dit Fro-
« doard, selon l'ordre de la célébration des con-
« ciles, et après la lecture des saintes autorités,
« les glorieux rois Othon et Louis entrèrent
« et s'assirent ensemble. Lorsque le légat du
« siége apostolique, l'évêque Marin, eut parlé,
« le roi Louis se leva du banc où il étoit assis,
« à côté du roi Othon, et il exposa sa plainte
« devant le vicaire du siége apostolique envoyé
« à cet effet, aussi-bien que devant l'assemblée
« des évêques. Il rapporta comment il avoit
« été appelé des régions *outre-marines*, par les
« députés d'Hugues, et des autres princes de
« la France, pour recevoir d'eux le royaume,
« son héritage paternel; comment il y avoit
« été élevé et consacré par les acclamations des
« grands, et de toute la milice des Francs, qui
« lui avoient confié le gouvernement royal;
« comment il avoit ensuite été rejeté par le même
« Hugues, poursuivi par ses artifices, arrêté et
« retenu par lui prisonnier, pendant un an en-
« tier; comment il n'avoit plus tard pu obtenir
« sa liberté, qu'en remettant à Hugues, qui

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 948, p. 202. — *Ejusd. Histor. Remensis*, Lib. IV, cap. 34, p. 16). — *Chron. Saxon.* p. 229. — *Baronii Annal.* 948, T. X, p. 738. — *Pagi critica*, §. 1, p. 853. — *Concilior. Labbei*, T. IX, p. 623.

« l'avoit aussitôt occupé, le château de Laon, 948.
« la seule de toutes les demeures royales que « la reine Gerberge eût pu jusqu'alors conser- « ver pour lui avec l'aide de ses fidèles. Et si « quelqu'un objectoit que tous ces outrages « qu'il avoit reçus depuis qu'il gouvernoit le « royaume, lui avoient été faits en punition de « quelque manquement qui vînt de lui, il étoit « prêt à se purger d'une telle accusation, par « le jugement du synode, sous la préception du « roi Othon, ou à s'en justifier par un combat « singulier. (1)

« Ensuite, l'archevêque Artaud se levant, « exposa, selon l'ordre que lui en avoit donné le « pontife romain, le commencement et la te- « neur du procès pendant entre lui et Hugues, « subrogé à l'église de Reims; après avoir lu ce « récit (qu'il avoit rédigé en forme de lettre « adressée au légat et au concile), il le tradui- « sit en langue théotisque, pour l'intelligence « des deux rois (2). Un prêtre de Hugues,

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 948, p. 202.

(2) La lettre d'Artaud au concile nous a été conservée par Frodoard, *Histor. Remensis*, Lib. IV, p. 170 Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au milieu du dixième siècle la langue théotisque ou l'ancien franc étoit encore tellement répandu dans la France romane, qu'un évêque champenois traduisoit une fort longue composition du latin en allemand, pour l'intelligence d'un roi dont le territoire ne s'étendoit pas même jusqu'à la Lorraine. Louis IV, il est vrai, avoit été élevé chez les Anglo-Saxons.

948. « nommé Sigebold, entra ensuite dans le sy-
« node, et exposa les lettres qu'il avoit déjà pu-
« bliées à Monson, et qu'il déclara avoir reçues
« à Rome, de ce même évêque Marin, vicaire
« du pape au concile : Marin produisit alors
« les lettres que le même Sigebold avoit appor-
« tées à Rome, et demanda qu'on les lût au
« concile. On y trouva que les évêques de Sois-
« sons, de Beauvais, de Laon, et tous les autres
« du diocèse de Reims, l'avoient délégué au siége
« apostolique, pour en obtenir la restauration
« de Hugues sur son siége, et l'expulsion d'Ar-
« taud. » Les évêques interpellés, nièrent leur signature; Sigebold convaincu de faux fut dépouillé de ses honneurs, et exilé; l'erreur de la cour de Rome fut regardée comme annulant une décision qui lui avoit été surprise, et le concile d'Ingelheim prononça qu'Artaud seroit intronisé, que Hugues, au contraire, seroit frappé d'anathème, et que les évêques qui l'avoient ordonné, comme ceux qui avoient été ordonnés par lui, seroient également excommuniés, s'ils ne se rendoient à Trèves avant le 6 des ides de septembre, pour y faire pénitence. (1)

Le concile craignoit beaucoup plus de compromettre son autorité, en décidant la controverse qui lui étoit soumise entre le roi Louis et le comte de Paris, et en se prononçant contre

(1) *Labbei Concilior.* T. IX, p. 625, can. 2.

le dernier, dont le pouvoir étoit devenu si redoutable. Cependant Othon et Louis obtinrent des pères assemblés à Ingelheim, la publication d'un canon conçu en ces termes : « Qu'aucun « désormais n'ait la présomption d'usurper la « puissance royale, ou de faire montre d'au« cune tache de perfidie, car nous avons dé« crété, en nous conformant au concile de « Tolède, que Hugues, envahisseur et ravis« seur du royaume du roi Louis, doit être « frappé du glaive de l'excommunication, à « moins qu'il ne se rende au concile synodal, « au temps qui lui sera prescrit, et qu'il ne le « satisfasse par sa repentance pour une audace « si coupable. » (1) 948.

Louis étoit loin de se sentir satisfait par une déclaration aussi vague; il prévoyoit que le comte Hugues ne s'empresseroit pas de s'y soumettre, et il se tourna vers Othon-le-Grand, pour lui demander quelques secours contre ses ennemis. Othon donna en effet commission à Conrad son gendre, qui en 944 avoit réuni le duché de Lorraine à celui de Franconie, de rassembler l'armée des Lorrains pour soutenir le roi de France. En attendant que cette armée fût prête à marcher, les évêques lorrains se chargèrent de donner l'hospitalité au roi et aux évêques de France qui l'avoient suivi en Alle-

(1) *Labbei Concilior.* T. IX, p. 624, can. 1.

948. magne. Lorsque enfin la campagne commença, ses résultats se bornèrent à la prise de Mouson, à celle de Montaigu près de Laon, et à la soumission volontaire de l'évêque de Soissons; tandis que Hugues, pour s'en venger, prit la ville de Soissons, et la brûla en partie. (1)

Un nouveau synode fut assemblé à Trèves à la fin de l'année. On lui rendit compte de la campagne des Lorrains en France, et de la résistance que le comte Hugues avoit apportée à l'autorité de l'Église, comme à celle des deux rois. Les évêques, qui le savoient à la tête d'une nombreuse armée de Français et de Normands, montroient une grande répugnance à le poursuivre à la rigueur; ils cédèrent enfin aux instances de Liutdolf, ambassadeur et chapelain du roi Othon. Pour lui complaire, le comte Hugues fut excommunié comme ennemi du roi Louis, et en punition de ses outrages, mais seulement jusqu'à ce qu'il vînt à résipiscence et qu'il fît satisfaction au légat du pape; à moins qu'il n'aimât mieux recourir à Rome pour y obtenir son absolution. (2)

949. Le synode de Trèves avoit eu raison de crain-

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 948, p. 203, 204. — *Ejusd. Histor. Remensis*, Lib. IV, p. 174. — *Chronic. Virdunense*, p. 294.

(2) *Frodoardi Chronic. ann.* 948, p. 204. — *Labbei Concil gener.* T. IX, p. 632. — *Baronii Annal. eccles. ann.* 948, p. 740.

dre de compromettre son autorité. Le comte 949
de Paris ne tint aucun compte de l'excommunication prononcée contre lui par l'Église : il ne fut pas abandonné à cette occasion par un seul de ses partisans; son neveu et son protégé l'archevêque intrus Hugues de Vermandois, ne montra pas plus d'empressement à se soumettre à la double autorité du pape et du concile; il trouva même de nouveaux partisans parmi les soldats de son compétiteur, et il se fit livrer par eux le château d'Aumont. Les fluctuations de l'opinion publique dans des siècles de barbarie et d'obscurité, ont en général échappé à l'observation des historiens; on suppose à toute une période également illettrée, le même esprit, ou plutôt la même soumission servile. Quand on voit l'Église toute-puissante au neuvième et au onzième siècle, on ne doute point qu'elle ne le fût également au dixième, et l'on se trompe. Les révolutions dans l'Église infaillible et immuable, les révolutions dans les gouvernemens qui ont pour système de ne jamais changer, ne sont pas moins rapides et moins fréquentes que dans les états populaires, et dans les systèmes où le préjugé de l'antiquité n'est compté pour rien. Plus on approfondit l'étude de l'histoire, et plus on demeure convaincu qu'on ne sauroit appliquer les observations faites sur un demi-siècle, au demi-siècle qui le précède ou qui le suit. A

949. dater de l'époque où sous Charles-le-Chauve, sous Louis-le-Bègue, les conciles étoient les seuls souverains de la France, aucune nouvelle doctrine religieuse ne s'étoit introduite dans les Gaules, aucun esprit d'insurrection contre l'Église ne s'étoit répandu, aucune lumière philosophique n'avoit commencé à luire; cependant le pouvoir militaire se relevant tout à coup en France comme en Italie, avoit remplacé le pouvoir sacerdotal; les immenses possessions de l'Église avoient été partout usurpées par les frères et les neveux des prélats, qui s'étoient fait distribuer en fief les châteaux dépendans de chaque siége; les évêques devenus guerriers n'avoient pris rang qu'après d'autres guerriers mieux élevés qu'eux pour l'art de la guerre. Les papes eux-mêmes étoient tombés dans la dépendance des marquis de Toscane, des comtes de Tusculum, ou des patrices de Rome; dans leur foiblesse ils avoient sanctionné des élections, légalisé des irrégularités, expédié des bulles, d'après les intérêts du moment, non dans la vue de maintenir la discipline de l'Église; et chacun des actes de cette politique incertaine leur étoit reproché ensuite, et tendoit à détruire leur crédit.

Louis-d'Outre-mer donnoit chaque jour des preuves nouvelles de son courage et de son habileté dans la petite guerre contre le comte

Hugues, à laquelle il étoit réduit; mais ces qua- 949.
lités ne suffisent point pour relever l'importance d'événemens aussi minutieux, et aussi éloignés de nous. Il rentra de nuit et par escalade dans la ville de Laon; il attaqua vaillamment la garnison qu'il avoit surprise, et il la fit presque toute prisonnière; mais une partie des soldats de Hugues se réfugia dans la grande tour que Louis avoit bâtie lui-même au-dessus d'une des portes, pour lui servir de château royal; elle s'y défendit avec succès, et Hugues s'en approchant avec une armée de Normands et de Français, la ravitailla à deux reprises différentes, et en changea à deux reprises la garnison. (1)

Le pape Agapit avoit confirmé l'excommuni- 950.
cation prononcée contre Hugues par le concile de Trèves; cependant comme ce comte ne montroit aucune disposition à se soumettre, et que Louis étoit sans force pour le réduire, celui-ci recourut de nouveau au roi Othon, avec lequel il eut une conférence sur la rive droite de la Moselle, le priant, non plus d'attaquer le comte de Paris, mais de se faire médiateur d'une bonne paix avec lui. Conrad, duc de Lorraine et gendre d'Othon, fut chargé de la négociation. Nous n'en savons point les détails, mais il est

(1) *Frodoardi Chronicon. ann.* 949, p. 205. — *Fragment. Histor. Franciæ*, p. 306. — *Libellus Hugonis Floriacensis*, p. 321.

950. probable que le roi fit toutes les concessions que son puissant sujet lui demanda. Conrad et Hugues-le-Noir, avec les évêques de Metz et de Cambrai, ayant ensuite garanti la sûreté du comte de Paris, il se rendit auprès du roi, auquel il fit de nouveau hommage, et auquel il restitua la citadelle de Laon. Le comte Hugues se réconcilia en même temps avec l'archevêque de Reims, Artaud, le comte Arnolphe de Flandre et le comte Raynold. Ce dernier, au mépris de la paix, surprit, peu de semaines après, un château de Hugues, nommé Braine, mais le roi le fit aussitôt restituer; tandis que Thibault, surnommé le Tricheur, comte de Blois et de Chartres, et vassal de Hugues, ayant surpris à son tour le château de Coucy, le roi ne put, par ses instances, obtenir qu'il lui fût restitué. (1)

951. Cette provocation nouvelle réveilla l'animosité à peine assoupie entre le comte et le roi; cependant ce dernier ne recommença point une guerre dont il avoit peu de fruits à attendre; il partit même en 951 pour l'Aquitaine, avec une armée, comme s'il avoit voulu ainsi éviter de nouveaux sujets de querelle avec son redoutable beau-frère. D'ailleurs, Raymond-Pons, le puissant comte de Toulouse, venoit de mourir,

(1) *Frodoardi Chron. ann.* 950, p. 206. — *Chron. Virdun.* p. 294. — *Mascovius Commentar. de Rebus imperii*, Lib. II, p. 46.

laissant trois fils en bas âge, dont l'aîné, Guillaume, surnommé Taillefer, étoit destiné à lui succéder. Quoique l'hérédité des fiefs eût été établie par les lois, il se présentoit toujours, pour le suzerain, quelque chance de profiter d'une minorité; et ce que le roi ne pouvoit reprendre pour lui-même à ses puissans vassaux, il pouvoit souvent l'ôter à celui qu'il n'avoit plus occasion de ménager, pour le donner à un autre dont il vouloit récompenser ou acheter les services. Ce fut par la Bourgogne que Louis-d'Outre-mer se rendit en Aquitaine; car il n'essayoit point de traverser les états du comte de Paris et de ses confédérés, qui de Langres s'étendoient jusqu'à la Bretagne. Il séjourna quelque temps auprès de Léotald, comte de Mâcon, chez lequel il fut retenu par une maladie. Plusieurs des puissans seigneurs du midi de la France vinrent l'y trouver, entre autres, Charles-Constantin, comte de Vienne, qui paroissoit beaucoup plus empressé de reconnoître la souveraineté de Louis que celle de Conrad-le-Pacifique, roi de la Bourgogne transjurane; Étienne, évêque de Clermont d'Auvergne, et Guillaume-Tête-d'Étoupes, comte de Poitiers. On croit que Louis, qui devoit à ce dernier de la reconnoissance, lui accorda sur la succession de Raymond-Pons le duché d'Aquitaine, et les comtés d'Auvergne et de Velay, en lui laissant 951.

951. cependant le soin de les conquérir lui-même sur les fils du comte de Toulouse. (1)

Louis-d'Outre-mer ne ramena point d'Aquitaine en France les secours que peut-être il avoit été y chercher, et l'on ne voit pas quel fut le résultat de son voyage : tourmenté par de petites intrigues autour de lui, il fut obligé de faire constamment la guerre, non plus aux grands vassaux, déjà trop puissans pour qu'il osât les attaquer, mais aux seigneurs châtelains du Laonois ou du Rémois, qui tantôt faisoient de leurs châteaux un repaire de brigands, tantôt mettoient leur défection à l'enchère, pour s'attacher à quelqu'un de ses rivaux. Il eut encore la douleur de se voir abandonner par sa mère Odgive, abbesse de Sainte-Marie de Laon, qui s'échappa de nuit de cette ville pour se réfugier chez Héribert II, comte de Vermandois, le fils de l'homme qui avoit si long-temps retenu en prison son mari Charles-le-Simple, et qui l'épousa, malgré le chagrin qu'elle faisoit ainsi à son fils, et la disproportion de leurs âges. Son abbaye fut donnée à Gerberge, femme de Louis, car tous les grands bénéfices ecclésiastiques étoient habituellement usurpés par des séculiers, qui ne voyoient plus en eux que le revenu qu'ils pouvoient en attendre. Héribert

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 951, p. 207. — Histoire générale du Languedoc, Liv. XII, ch. 54, p. 85.

donna en échange à Odgive, comme douaire, les revenus de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. (1)

Les petites guerres autour des châteaux de Champagne, qui semblent à cette époque composer seules l'histoire de France, avoient acquis une sorte de dignité lorsqu'on pouvoit les regarder comme les derniers efforts d'un roi brave et actif, mais dépourvu de puissance pour ramener ses grands vassaux à l'obéissance, et lorsque le restaurateur de l'Allemagne, Othon-le-Grand, secondoit les travaux du roi son collègue et son beau-frère; mais dans les dernières années de la vie de Louis IV, la prise et la reprise de Mareuil et de Vitry, châteaux forts disputés entre le comte Hugues et le roi, méritent à peine notre attention. Les yeux de la France, au lieu de se diriger vers ces petits combats, suivoient le grand Othon en Italie, où il avoit vaincu Bérenger II vers la fin de l'année 951, et où il avoit épousé Adélaïde, veuve de Lothaire, fils de Hugues de Provence, et sœur de Conrad-le-Pacifique, roi de Bourgogne. Othon étoit toujours le premier des rois de la nation des Francs. Dans un diplôme qu'il donna à Pavie au mois de février 952, il prend pour 952.

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 951, p. 207. — *Ex Miraculis SS. Gregorii et Sebastiani in monasterio sancti Medardi.* T. IX, p. 126.

952. date la première année de son règne en Italie, et la seizième de son règne en France (1); et en effet, la France germanique étoit alors seule connue de l'Europe, la France romane n'étoit plus qu'un duché appartenant au comte de Paris; aussi, quoique Louis prît de son côté le titre de roi des Francs, on savoit à peine où l'on devoit chercher son royaume.

953. La conquête de l'Italie par Othon fut bientôt suivie, après qu'il eut rendu ce royaume en fief à Bérenger II, de mécontentemens dans sa propre famille, et d'une guerre civile entre ce roi et son fils aîné Ludolphe, secondé par son gendre Conrad, duc de Lorraine. Cette guerre attira de nouveaux malheurs sur la partie des Gaules qui relevoit de la couronne d'Othon. Conrad, averti que l'évêque de Metz, Adalbéron, s'étoit déclaré pour le roi de Germanie, surprit sa ville principale, et la livra au pillage de ses soldats : il ne put, d'autre part, défendre le reste de la Lorraine contre les ravages de saint Bruno, frère d'Othon, et archevêque de Cologne, qui, à la tête d'une armée allemande, s'efforçoit de prendre possession du duché de Lorraine qu'Othon lui avoit destiné. Conrad, plutôt que de se laisser dépouiller de ce grand fief, appela les Hongrois à son aide, et ceux-ci

(1) *Muratori Antiquit. Italic. Dissertat.* 65, T. V, p. 484. — *Ludovici Transmarini Diplomata*, T. IX, p. 584.

étendirent de nouveau leurs ravages sur une partie de la Germanie, sur la Lorraine, et même sur le Vermandois, et les diocèses de Laon, de Reims et de Châlons dans la France romane. (1)

La confusion étoit universelle, et le royaume 954.
de Louis-d'Outre-mer sembloit sur le point d'être consumé par un incendie qui s'étoit allumé bien loin de lui, lorsque ce prince, digne d'un meilleur sort et de plus de gloire, et qui pendant dix-huit ans avoit lutté avec beaucoup de constance et quelque talent contre l'anarchie croissante et contre la désorganisation universelle, perdit la vie par un accident. Il se rendoit de Laon à Reims avec l'intention d'y passer l'automne, lorsque sur les bords de l'Aisne un loup croisa son chemin. Louis voulut le poursuivre, et poussa son cheval contre lui; mais le coursier effrayé se renversa sur son cavalier, et le froissa grièvement par sa chute. Louis fut rapporté à Reims, où il languit quelque temps entre les mains des médecins; il y mourut enfin le 10 septembre 954, âgé seulement de trente-trois ans. Il fut enseveli dans la basilique de Saint-Remi. Avec lui s'éteignit la dernière étincelle du génie de Charlemagne, et

(1) *Frodoardi Chron ann.* 953, 954, p. 208, 209. — *Vitichindus*, Lib. III, p. 653. — *Vita Brunonis*, cap. 18. — *Mascovius Commentar.* Lib. II, cap. 23, p. 60. — *Chronicon Cameracense Balderici*, p. 280.

954. la dernière espérance pour sa race de se relever de son abaissement. Sa femme Gerberge lui avoit donné plusieurs enfans ; mais deux seulement lui survécurent, Lothaire, âgé de treize à quatorze ans, qui lui succéda, et Charles, alors en bas âge, qui long-temps après fut duc de Basse-Lorraine et de Brabant. (1)

(1) *Frodoardi Chronicon. ann.* 954, p. 209. — *Fragment. Histor. Franciæ*, p. 306. — *Chronic. Virdunense*, p. 295. — *Chronic. Turonense*, T. IX, p. 53.

CHAPITRE XV.

Règnes de Lothaire et de Louis V; fin de la seconde dynastie. 954—987.

Nous avons cherché à mettre sous les yeux de nos lecteurs, dans les premiers chapitres de cet ouvrage, le tableau des races diverses, civilisées et barbares, qui, bizarrement mélangées sur le sol des Gaules, devoient donner naissance à la nation française. Nous avons attiré les regards sur cette différence d'origine, aussi long-temps qu'elle influoit sur les mœurs, sur les droits, sur les opinions. La dernière de ces races étrangères que nous avons vues venir se fondre au milieu de la nation française, est celle des Normands qui s'étoient établis en Neustrie, à la distance d'une génération seulement de l'époque à laquelle nous sommes parvenus, et qui déjà avoient adopté les opinions, les mœurs, la religion et la langue de cette patrie nouvelle.

Mais à dater de la seconde moitié du dixième siècle, ces différences de race semblèrent disparoître; les fils des Barbares et des Romains, des étrangers et des natifs des Gaules, des vain-

queurs et des vaincus, ne se montrèrent plus en opposition les uns aux autres, ils se réunirent et composèrent une population uniforme, qui oublioit son origine pour ne se distinguer plus que par la province où elle avoit fixé son habitation, par le gouvernement auquel elle étoit soumise. On avoit cessé de voir dans un même village des Francs, des Visigoths, des Celtes et des Romains; tous les habitans de l'Aquitaine étoient Aquitains, tous ceux de la Bourgogne étoient Bourguignons, tous ceux de la Flandre étoient Flamands; et la seule distinction admise entre eux tenoit à leur liberté, à leur esclavage, ou aux différens degrés de dignité et de pouvoir qu'ils occupoient dans l'échelle sociale. L'oppression et la misère déracinent bientôt tous les souvenirs du passé; les esclaves mettent peu d'empressement à conserver les traces de leur origine, et dans un temps où la nation toute entière ne gardoit point la mémoire des plus grands événemens publics, on ne pouvoit s'attendre à ce que des serfs conservassent plus précieusement les fastes de leur propre famille.

La langue avoit acquis une sorte d'uniformité; elle avoit été enseignée par les vaincus aux vainqueurs, et elle faisoit désormais le lien des races. Le latin étoit encore la langue de l'Église et de la loi; l'allemand étoit encore la langue des rois et peut-être de l'armée; mais

le français étoit devenu la langue du peuple, et seulement avec la naissance de la langue commence l'identité de la nation. C'est la langue qui conserve l'esprit et le caractère d'un peuple, et qui les transmet d'un âge à l'autre; la langue nationale peut seule répéter ces mots naïfs, ces mots partis du cœur, qui font connoître l'homme mieux que des descriptions étudiées; ces expressions proverbiales qui, répétées par toutes les bouches, ont influé sur tous les esprits; ces chansons qui animoient les soldats, qui charmoient les loisirs des seigneurs, ou qui consoloient les souffrances du peuple. Les hommes de nos jours peuvent retrouver des ancêtres parmi les Francs ou les Gaulois qui habitèrent la même terre; mais ce n'est que parmi ceux qui parloient français comme eux qu'ils reconnoîtront des compatriotes.

La France rendue déserte, avilie et ravagée par les Barbares du nord, du midi et de l'orient, pendant la plus grande partie du règne des Carlovingiens, recommençoit à cette époque à être habitée, à être fortifiée, à se couvrir de soldats; et quoique l'histoire nationale fût presque silencieuse, l'histoire privée de chaque comté, de chaque ville, de chaque bourgade, recommençoit à se composer de faits confus, mais nombreux. Le système féodal, lente création de plusieurs siècles, pouvoit, sous quel-

ques rapports, être considéré comme ayant commencé avec l'invasion des Barbares, tandis que sous d'autres il ne fut pleinement établi que dans le onzième et le douzième siècle, époque sur laquelle il exerça une influence qui nous donnera occasion de mieux étudier son organisation. Mais au temps où nous sommes parvenus, il avoit déjà opéré quelques effets avantageux; quelque vicieux qu'il fût en lui-même, il étoit bien supérieur à l'état déplorable qu'il avoit remplacé. Il y avoit tout au moins une classe de citoyens à laquelle il avoit rendu une patrie; il avoit inspiré à cette classe un intérêt dans la prospérité de ceux qui lui étoient subordonnés. Il avoit relevé, par l'indépendance, le caractère avili des anciens propriétaires; il avoit mis la bravoure en honneur, en lui confiant la défense de tous les intérêts personnels; il avoit enfin fait naître l'idée de ces vertus chevaleresques, création poétique des siècles féodaux, qui influoit d'une manière heureuse sur les mœurs nationales, en présentant à l'imagination un spectacle plus pur que celui du monde réel.

Nous ne saurions concevoir de transmission héréditaire de l'honneur des familles, ou des souvenirs des races, ni prendre un intérêt bien vif aux actions de nos ancêtres, tant que les noms de famille n'existent pas, et ceux-là

n'étoient point encore inventés. On commençoit cependant dès lors à sentir le besoin de reconnoître et de distinguer les généalogies, moins dans un but de vanité que pour éclaircir les intérêts et les droits. La confusion des noms propres, loin de permettre ces recherches fastueuses d'antiquité, qui commencèrent quelques siècles plus tard, ne laissoit pas même éclaircir une question d'héritage ou de mariage dans les degrés canoniques, qui aujourd'hui nous paroîtroit toute simple. Pour porter quelque remède à ce désordre, on eut d'abord recours aux surnoms; et en effet, dans le dixième siècle, on rencontre à peine un comte ou un seigneur qui ne soit désigné par quelque appellation empruntée presque toujours aux idées chevaleresques qui commençoient à être en honneur. C'est ainsi que nous trouvons un Guillaume-*Longue-Épée*, un Guillaume-*Taillefer*, un Guillaume-*Fier-à-bras;* et c'est encore ce qui fit alors donner à un Hugues, à un Alain, le surnom de *Grand*, par opposition à d'autres Hugues, à d'autres Alains, tandis que dans de tels hommes nous ne savons où reconnoître la grandeur.

Ce fut aussi un usage fréquent de rendre les mêmes noms héréditaires dans les mêmes familles; c'est ainsi qu'on voyoit répéter les Raymond chez les comtes de Toulouse, les Guil-

laume chez ceux de Poitiers, les Hugues chez ceux de Paris. Cette distinction, qui guide souvent l'antiquaire, étoit cependant loin de suffire; d'ailleurs la succession d'un second fils à la place de son aîné, troubloit aussitôt cet ordre, et ramenoit la confusion dans les familles (1). Bientôt après, l'hérédité des fiefs étant devenue universelle, on commença à joindre le nom de la seigneurie à celui de l'homme, pour désigner la race. C'est ainsi que la noblesse feudataire ramena l'usage des noms de famille, abandonné depuis le temps des Romains, usage qui des maisons seigneuriales passa bientôt à tout le reste de la nation.

Quelques-uns de ces noms de fiefs qui se sont liés à tous les souvenirs de la gloire française, commencent, à la même époque, à se trouver dans l'histoire. Les familles des comtes et des ducs qui partageoient avec les rois la souveraineté de la France, se sont toutes éteintes; mais les descendans de quelques feudataires qui relevoient d'eux, existent encore, ou du moins ont brillé pendant une suite de siècles parmi les nobles français. Ainsi le château de Couci, bâti par Hérivée, archevêque de Reims,

(1) Ces noms répétés devinrent quelquefois dans la suite des noms de famille. Celui d'Osmond, gouverneur de Richard-sans-peur, paroît avoir passé ainsi à une illustre maison de Normandie.

fut accordé en fief, en 958, à un Harduin, sujet du comte Thibault-le-Tricheur, qui a donné naissance à l'illustre famille des Couci (1). Ainsi le château de Montmorenci est mentionné pour la première fois la même année, lorsque Burchard, son propriétaire, qui se qualifie de *soldat*, et qui se dit aussi fils du duc Albéric, et neveu d'Edred, roi d'Angleterre, fonde un couvent à Brai-sur-Seine; et avec lui a commencé la famille des Montmorenci. (2)

Enfin nous approchons de la révolution qui porta sur le trône de France la seule des familles de grands feudataires qui se soit conservée jusqu'à nos jours. Mais les révolutions des monarchies ne sont point fertiles en historiens, comme celles des républiques. C'est rarement dans un but d'utilité générale qu'une nouvelle dynastie est élevée sur le trône d'où l'autre est renversée; tantôt la violence, tantôt de basses et coupables intrigues ont fait le succès des usurpateurs. Chacun de ceux qui ont contribué à les élever leur a le plus souvent sacrifié son honneur, ses devoirs envers la patrie, ou les intérêts qu'il étoit chargé de défendre, en retour pour des avantages personnels, des places ou de l'argent. Un sentiment de honte natio-

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 958, p. 211.

(2) *Diploma Lotharii regis, ann.* 958. *Scr. franc.* T. IX, p. 622.

nale s'attache à ces transactions, et personne ne trouve de plaisir à en conserver les détails pour la postérité. Le pouvoir royal ne sauroit flatter l'imagination, que lorsque son antiquité le fait considérer comme une espèce de culte. A son origine, lorsque des égaux élèvent au-dessus d'eux leur égal pour se soumettre à lui, chacun se sent disposé à les accuser ou de bassesse ou de folie. Tandis que les nouveaux rois sont décriés comme usurpateurs, la révolution ne sauroit se justifier qu'en flétrissant les rois détrônés, en révélant leurs vices ou leur incapacité. Mais cette apologie même ne sauroit plaire long-temps à leurs successeurs. La famille repoussée ne se trouve pas seule compromise par l'examen qu'on fait de sa conduite, le pouvoir royal lui-même en demeure ébranlé; et le nouveau monarque ne tarde pas à reconnoître que le silence et l'ignorance sur l'origine de ses droits, sont les meilleurs garans de l'obéissance.

En effet, les deux époques où l'histoire de France est enveloppée de la plus profonde obscurité, sont celles des deux changemens de dynastie. Les règnes du dernier Mérovingien et du dernier Carlovingien, la révolution en faveur de Pepin, et celle en faveur de Hugues-Capet, nous sont presque absolument inconnues. Notre meilleur guide pour l'histoire du dixième siècle, étoit Frodoard, chanoine de

Reims; mais à l'époque où nous sommes parvenus, il avoit déjà passé soixante ans ; il mourut seulement, il est vrai, le 28 mars 966, et il continua sa chronique jusqu'à la fin de sa vie; mais il semble, dans son vieil âge, avoir été doué d'une curiosité moins active, ou avoir eu moins de matériaux : il a écrit son histoire plus sommairement, et il n'a point eu de successeur.

954. Lothaire, fils aîné de Louis-d'Outre-mer, né en 941, n'étoit âgé que de treize ans à la mort de son père. Sa mère, Gerberge, sœur du roi Othon, sentoit bien qu'elle ne réussiroit pas par ses seules forces à le faire asseoir sur le trône; elle crut donc plus sage de demander l'assistance de ce même Hugues, comte de Paris, que son mari avoit combattu pendant toute la durée de son règne. Mais Hugues avoit épousé sa sœur Hedwige, fille comme elle de Henri-l'Oiseleur, et ce lien de parenté pouvoit être fortifié par des rapports d'intérêt. Hugues pouvoit trouver son avantage à élever pour la seconde fois sur le trône un roi mineur, afin de faire sanctionner par lui de nouvelles usurpations : en effet, Hugues promit son appui, à des conditions que la suite fit bientôt connoître. Les secours du frère de la reine, saint Bruno, archevèque de Cologne et duc de Lorraine, furent plus désintéressés et non moins efficaces; investi par Othon-le-Grand du gouvernement de

954. l'ancien royaume de Lorraine, il avoit déjà réduit son adversaire à poser les armes, et à déclarer dans les états du royaume d'Allemagne, tenus à Zemla le 15 juin 954, qu'il renonçoit à la Lorraine, tandis que le fils d'Othon Liudolfe, dont il avoit embrassé le parti, continuoit sa résistance et renouveloit en Bavière la guerre civile (1). Saint Bruno et Hugues déterminèrent aisément, par leur exemple et leur crédit, d'autres seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine, à donner leur consentement à l'élection du nouveau roi. Lothaire (2) fut couronné par l'archevêque Artaud à Saint-Remi de Reims, le 12 novembre 954, et en retour il joignit aux duchés, que le comte Hugues possédoit déjà, la concession de celui d'Aquitaine. (3)

(1) *Vitichindus*, Lib. III, p. 654.

(2) Lothaire, dont le nom germanique Hlöd-Her étoit le même que celui des Clothaires de la première race, auroit dû être nommé Clothaire V; mais les rudes aspirations teutoniques commençoient à s'effacer du français; les noms allemands eux-mêmes s'oublioient, et l'on ne songea point que le nom du nouveau roi étoit le même que celui de plusieurs de ses prédécesseurs.

(3) *Frodoardi Chron. ann.* 954, p. 209.—*Ademari Cabannensis Chronic.* p. 235. — *Fragment. Hist. Franciæ*, p. 306. — *Hugonis Floriac. Chron.* p. 323.

Lothaire lui-même appelle *élection* son assomption à la couronne, dans une charte accordée à l'église de Saint-Remi. *In cujus sacro templo ab omnibus Francorum proceribus elec-*

Déjà Louis-d'Outre-mer avoit investi de ce duché, vers l'année 950, Guillaume-Tête-d'étoupes, comte de Poitiers. Pour récompenser les services qu'il avoit reçus de ce seigneur, il avoit violé la loi des fiefs, et abusé de la jeunesse et de la foiblesse du fils de Raymond Pons, comte de Toulouse, qu'il dépouilloit en sa faveur. L'injustice de cette première investiture ne rendoit pas plus légitime l'acte du jeune roi, qui vouloit reprendre ce que son père avoit donné. Mais les fils de Raymond Pons étoient mineurs, et ils avoient dû succomber à la violence; Guillaume-Tête-d'étoupes, au contraire, étoit dans la vigueur de l'âge, et fort résolu à ne pas se laisser dépouiller. 954.

Hugues, qui vouloit donner à son usurpation l'apparence d'un acte de l'autorité royale, invita le roi Lothaire et sa mère Gerberge, à passer avec lui les fêtes de Pâques, puis il les conduisit à la suite de son armée au siége de Poitiers. La réputation militaire des Aquitains étoit alors plus que suspecte (1). En effet Guillaume n'osa point attendre son ennemi dans Poitiers; mais la ville étoit bien fortifiée, et après deux mois d'attaques infructueuses, Hugues et Lothaire effrayés, dit-on, par un orage 955.

tus sum, ac regali diademate coronatus. Diplomata 111, T. IX, p. 617.

(1) *Liutprandi Ticinensis Hist.* Lib. V, cap. 14, p. 467.

955. qu'on attribua à l'intercession de saint Hilaire, se résolurent à lever le siége. Ils abandonnèrent en même temps le château de Sainte-Radegonde, dont ils s'étoient rendus maîtres par surprise. Dans leur retraite ils furent attaqués par Guillaume, mais ils mirent bien vite son armée en déroute, et le comte de Poitiers ne s'échappa qu'avec peu de soldats. (1)

La défaite des Aquitains ne facilita point à Hugues la conquête du duché d'Aquitaine; il ne semble pas même qu'il l'ait entreprise de nouveau. Après cette expédition, la puissance royale paroît s'être complétement anéantie dans les provinces du midi de la Loire, depuis le milieu du dixième siècle jusqu'au milieu du douzième. On ne trouve pas même dans ces provinces de diplôme des rois, postérieur à une charte accordée le 8 mars 955, par le roi Lothaire à Gotescalc, évêque du Puy (2). Dès lors jusqu'au règne de Louis-le-Jeune, pendant un intervalle d'environ deux cents ans, les seigneurs de ces contrées ne voulurent plus recevoir des rois ces faveurs prétendues qui intervertissoient l'ordre de la justice, lorsqu'elles ne confirmoient pas des droits qui n'avoient plus

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 955, p. 210.—*Orderici Vitalis Histor. eccles.* Lib. I, p. 10, T. IX. *Ibid.* Lib. VII, p. 17.—*Chronic. Turonense*, p. 53.

(2) *Diplomata Lotharii regis*, T. IX, p. 618.

besoin de leur autorité. Ils permirent seulement quelquefois, et par respect pour une ancienne habitude, que les tabellions fissent mention dans les contrats de l'année du règne du roi de France. (1) 955.

Dans la même année le grand Othon remporta, le 10 août, près d'Augsbourg, une victoire sur les Hongrois, qui délivra enfin la France, aussi-bien que l'Italie et l'Allemagne, de leurs redoutables incursions. Le changement survenu dans l'état de la population et dans l'art de la guerre avoit mis déjà auparavant un terme aux ravages des Normands et des Sarrasins : ceux des Hongrois s'étoient prolongés plus longtemps; l'année précédente ils avoient franchi les frontières de France, et ils les menaçoient de nouveau lorsque Othon les défit. Les chevaux et les cavaliers armés à la légère, accoutumés à la sobriété par la pauvreté des déserts sarmates qu'ils traversoient dans leurs courses rapides, trouvoient encore de quoi vivre dans les campagnes de l'Europe occidentale, quoiqu'ils ne pussent réduire aucun château fort, et leur imprévoyante audace les poussoit en avant sans calculer les chances d'une retraite. (2)

(1) Histoire générale du Languedoc, Liv. XII, chap. 57, p. 88. — Preuves, p. 96 et seq.

(2) *Vitichindus*, Lib. III, p. 656. — *Frodoardus Chronic. ann.* 955, p. 210.

956. Si le comte Hugues avoit vécu, il auroit peut-être, l'année suivante, renouvelé ses attaques contre l'Aquitaine; mais il mourut au château de Dourdan-sur-Orge, le 16 juin 956, et il fut enseveli à la basilique de Saint-Denis. Sa puissance, plus que ses talens ou ses exploits, lui avoit fait donner le nom de grand, elle se partagea entre ses enfans qui étoient encore fort jeunes. Il les avoit eus de sa troisième femme, Hedwige, sœur du roi Othon. On a quelque doute sur leur nombre et l'ordre de leur naissance. Il paroît cependant qu'Othon étoit l'aîné de ses trois fils. Il lui avoit donné sa part du duché de Bourgogne, et lui avoit fait épouser la fille et l'héritière de Gislebert, duc d'une autre partie de la Bourgogne, auquel Othon succéda la même année. Celui-ci étant mort en 963 ou 965, le duché de Bourgogne passa à son troisième frère, nommé tantôt Henri, tantôt Eudes (1). Hugues, surnommé Capet, qui succéda au comté de Paris et au duché de France, n'étoit que le second des fils du grand comte, et l'on croit qu'à sa mort il n'étoit âgé que de dix ans. (2)

(1) *Hugo Floriacensis Chron.* p. 323. — *Frodoard. Chron. ann.* 956, p. 210 et 960, p. 212. — *Fragm. Hist. Franciæ*, p. 306. — *Odoranni Mon. Chron.* p. 237. — Plancher, *Hist. de Bourgogne*, Liv. V, p. 243.

(2) *Pagi critica ad ann.* 956, §. 6, p. 865, range les fils de Hugues dans cet ordre. L'Art de vérifier les dates, Mézeray,

L'extrême jeunesse du roi et du comte de Paris apaisa l'ambition qui avoit divisé leurs pères. Les deux sœurs Gerberge et Hedwige, tutrices de ces enfans, se réconcilièrent; elles se mirent ensemble sous la protection de leur frère Bruno, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, et elles surveillèrent en commun l'éducation de leurs enfans, tandis que les grands seigneurs se faisoient l'un à l'autre des guerres auxquelles le roi et le comte de Paris prenoient peu de part. Gerberge seulement demanda à son frère de lui faire recouvrer le douaire que son premier mari lui avoit laissé en Lorraine, et que Rainier III au Long-Col, comte de Hainaut, avoit usurpé. A cette occasion, le jeune Lothaire parut pour la première fois dans les camps. Il se rendit à Cambrai avec sa mère auprès de Bruno, et celui-ci ayant cité à son tribunal Rainier-au-Long-Col, et l'ayant contraint à s'y présenter à Valenciennes, le priva de son fief, et l'envoya mourir en exil. (1) 957.

Dans le même temps Baudouin III, fils d'Arnolphe comte de Flandre, et Roger, fils d'Harluin comte de Montreuil, se faisoient la guerre

Daniel, le P. Plancher, Velly, et la plupart des historiens modernes, supposent que Hugues-Capet étoit l'aîné. Le comte de Boulainvilliers, d'après Duchesne, donne au comte Hugues quatre fils. (*Mémoires historiques*, T. I, p. 171.)

(1) *Frodoardus Chron. ann.* 957, p. 211. — *Sigebertus in Chron. ad ann.* 959, p. 314.

958. pour le *château* d'Amiens; car cette grande ville, si souvent ruinée par les invasions des Normands, et tombée enfin sous la dépendance d'un seigneur, n'étoit plus considérée que comme une bourgade munie d'une forteresse, dont quelques chevaliers se disputoient par les armes la possession. (1)

Thibaud, comte de Blois et de Chartres, auquel sa mauvaise foi avoit fait donner le surnom honteux de Tricheur, et qui pendant la vie du comte Hugues avoit été le principal instrument de son ambition, avoit étendu ses possessions jusque dans la Champagne. Il y possédoit le château de Couci, dont il avoit donné le commandement à Harduin, un de ses vassaux. Les serviteurs de l'évêque de Reims le surprirent en 958; mais ils ne purent se rendre maîtres de la tour principale où Harduin s'étoit réfugié; Lothaire ne crut point au-dessous de lui de venir attaquer cette tour, dont il ne put pas se rendre maître après quinze jours de siége. Ces hostilités du roi contre un vassal du comte de Paris pouvoient brouiller les deux cousins (2). Par une sorte de représaille, en effet, Robert, comte de Troyes, protégé du comte de Paris, s'empara, en 959, du château de Dijon. Les deux sœurs, Hedwige et

(1) *Frodoardi Chron.* 957, p. 211.
(2) *Ibid.* 959, p. 211.

Gerberge, recoururent à leur frère Bruno, 959.
pour remettre la paix entre elles et entre leurs enfans. Elles lui donnèrent rendez-vous en Bourgogne, et Bruno s'y rendit au travers de la France avec une armée de Lorrains. Il assiégea Dijon et Troyes, il régla par les armes les querelles des arrière-vassaux de la couronne, et il laissa les deux sœurs réconciliées. Mais si elles-mêmes ou leurs sujets avoient eu quelque sentiment de l'indépendance nationale, ils auroient été humiliés de voir un lieutenant du roi de Germanie traverser la France avec une armée étrangère, pour décider, entre le roi et son cousin, une dispute sur quelques châteaux. (1)

De leur côté la reine Gerberge et son fils Lo- 960.
thaire se rendirent à Cologne auprès de Bruno, pour célébrer les fêtes de Pâques. Quelques soulèvemens dirigés par le comte de Los avoient récemment éclaté dans le royaume de Lorraine; Lothaire s'engagea envers son oncle à n'y prendre aucune part; et celui-ci, auquel Othon accordoit une entière confiance, et qui se conduisoit bien plus en souverain qu'en gouverneur de province, en prit occasion de partager la Lorraine en deux duchés : il donna pour duc à la Lorraine supérieure, Frédéric frère d'Adalbéron, évêque de Metz, et époux de Béatrix,

(1) *Frodoardi Chronic.* 959, p. 211. — *Mascovii Comment.* Lib. II, cap. 34, p. 77.

sœur de Hugues Capet; ce fut le fondateur de la maison de Bar. Godfrid, qu'il avoit élevé lui-même, fut le duc de la Lorraine inférieure. (1)

961. L'archevêque de Reims, Artaud, dont les querelles avec son compétiteur Hugues de Vermandois avoient si long-temps troublé le règne de Louis-d'Outre-mer, mourut le dernier jour de septembre de l'an 961. Non-seulement Hugues vivoit encore, mais il n'avoit pas beaucoup plus de quarante ans; ses frères et son cousin Hugues Capet demandoient avec instance qu'on lui rendît l'archevêché dont il avoit été dépouillé; mais saint Bruno, qui étoit alors le vrai gouverneur de la France, s'y opposa, en raison de l'excommunication prononcée contre lui par un pape et un concile. Les évêques du diocèse le secondèrent, et ils donnèrent l'archevêché de Reims à Odalric, fils d'un comte Hugues. (2)

Tandis que la France jouissoit d'un repos qu'elle devoit bien plus à la foiblesse qu'à l'habileté de ses chefs, que Hugues Capet, à peine âgé de quinze ans, n'avoit pas encore donné à connoître quel pourroit être son caractère, que Lothaire, qui avoit au moins vingt-un ans, obéissoit toujours avec la même déférence à sa mère Gerberge et à son oncle saint Bruno, le

(1) *Frodoardus Chronic.* 960, p. 212. — *Rutparus in vitâ sancti Brunonis*, cap. 36. — *Mascov.* Lib. II, cap. 54, p. 77.

(2) *Frodoardi Chron.* 961, 962, p. 212.

chef de la famille Othon-le-Grand conquéroit pour la seconde fois l'Italie sur Bérenger II, à qui il avoit laissé dix ans ce royaume en fief. Le 9 février 962, il reçut à Rome la couronne impériale des mains du pape Jean XII. Ses vertus, ses talens, ses victoires avoient renouvelé la vigueur de la monarchie germanique, et il relevoit l'empire après un interrègne de trente-neuf ans, avec presque autant de gloire que Charlemagne l'avoit créé. Ses deux sœurs qui gouvernoient la France, l'une avec le titre de duchesse, l'autre avec celui de reine; son frère qui gouvernoit le royaume de Lorraine; son beau-frère Conrad-le-Pacifique qui régnoit ignoré dans la Bourgogne transjurane et la Provence, se croyoient tous obligés de lui obéir. L'Occident étoit devenu de nouveau une seule monarchie; mais quoiqu'elle eût pour chef un homme de génie, chaque province avoit un gouvernement actif, et dès cette époque, un esprit de vie recommença à circuler dans tous les membres. Le règne d'Othon-le-Grand est l'époque de la renaissance de l'Italie et de l'Allemagne; son influence sur la France ne fut que passagère; il la gouverna plus par les sages conseils qu'il donnoit à ses sœurs que par des ordres. 962.

Au reste, cette influence pacifique d'Othon-le-Grand s'étendoit seulement sur le district de Soissons et celui de Reims sur lesquels régnoit

962. le fils de Gerberge, et sur les duchés bien plus étendus de France et de Bourgogne, qui formoient l'héritage du fils d'Hedwige; encore les vassaux de l'un et de l'autre observoient-ils à peine la paix que l'empereur avoit imposée à leurs souverains. Thibauld-le-Tricheur, comte de Chartres et de Blois, étoit le moteur de toutes les intrigues, de toutes les petites guerres qui troubloient la tranquillité de la Neustrie et de la France. Il s'étoit brouillé avec Hedwige, et il avoit offert son hommage au roi Lothaire, qui commençoit à manifester pour la dissimulation et la ruse, un goût que ses hautes prétentions comparées à la foiblesse de ses moyens devoit peut-être développer en lui. Thibauld acquit une grande influence sur le caractère du jeune roi, et il fut pour lui un dangereux précepteur.

Lothaire, resserré entre les états de ses cousins, les fils du comte de Paris, et ceux qu'administroit son oncle saint Bruno, ne pouvoit guère tourner ses vues ambitieuses que vers la Normandie. Richard-sans-peur, arrivé alors à l'âge d'homme, la gouvernoit, et en 960, il avoit épousé Emma, sœur de Hugues Capet, qui depuis long-temps lui avoit été promise par son père (1). A deux reprises Lothaire, de concert avec Thibauld-le-Tricheur, tendit des embûches

(1) *Willelmi Gemeticensis Hist.* Lib. IV, cap. 12, p. 267. — *Frodoardi Chron. ann.* 960, p. 212.

à Richard-sans-peur, pour s'emparer de sa personne. 962.
Il lui donna près d'Amiens un rendez-vous où le duc des Normands auroit été fait prisonnier, si deux soldats de Thibauld ne l'avoient averti du danger qu'il couroit : de même peu s'en fallut qu'il ne fût arrêté près de la rivière d'Eaune, où Lothaire l'avoit sommé de se rendre à une assemblée des seigneurs de France pour lui faire hommage de la Normandie. Le moine de Jumièges, Guillaume, accuse saint Bruno d'avoir participé à ces deux trahisons. (1)

La découverte de ces fraudes fit éclater la guerre entre les Normands et le comte de Chartres, secondé par le roi. Évreux fut surpris par le comte; mais comme il se retiroit, le duc le poursuivit, pilla le pays Chartrain et le Dunois, et le défit enfin, dans ce qu'on regardoit alors comme une grande bataille, à Ermendreville, près de la Seine, « où le massacre fut si effroyable, « dit notre auteur, que six cent quarante soldats « y furent tués, et que les autres, presque tous « blessés, se dispersèrent dans les forêts. » (2)

Malgré l'avantage remporté par Richard sur 963.
le comte de Chartres, le Normand craignit de succomber enfin dans une guerre où il lui étoit

(1) *Willelmi Gemeticensis Histor.* Lib. IV, cap. 13 et 14, p. 267.

(2) *Willelmi Gemetic.* Lib. IV, cap. 15, p. 268. — *Fragm. Hist. Franciæ*, p. 307. — *Frodoardi Chron. ann.* 662, p. 212.

963. facile de reconnoître que tous ses voisins, que tous les seigneurs français faisoient des vœux pour ses ennemis, et où les secours de saint Bruno, ceux même de l'empereur Othon, pouvoient être invoqués par Lothaire contre lui. Il recourut donc à cet Harald, roi de Danemarck, qui déjà vingt ans auparavant avoit pris sa défense. Harald lui envoya en effet une armée de Normands païens, qui remontant sous la conduite de Richard-sans-peur, le courant de la Seine, et introduits jusqu'à la fosse Givalde où leurs ancêtres s'étoient fortifiés à plusieurs reprises durant le règne de Charles-le-Chauve, livrèrent tout le pays environnant aux plus affreux ravages. « Les hommes « et les femmes enchaînés étoient entraînés sur « leurs vaisseaux; les villages étoient pillés, les « villes désolées, les châteaux renversés, et la « terre réduite en solitude : dans toute la domi- « nation du comte Thibauld, il ne restoit plus un « dogue qui pût aboyer à l'ennemi. » Les évêques de la province s'assemblèrent à Laon, et députèrent à Richard-sans-peur pour lui demander de mettre un terme aux malheurs de la chrétienté. Le comte Thibauld, craignant d'être abandonné par le roi, se hâta de son côté de demander la paix au duc des Normands, et de lui offrir la restitution d'Évreux. Une entrevue fut enfin convenue entre le roi Lothaire, le duc Richard et le comte de Chartres; elle eut lieu

à la fosse Givalde, au milieu des Normands 963.
païens, et le roi ayant donné à son puissant vassal la satisfaction qu'on exigeoit de lui, la paix fut rétablie et les Normands repartirent. (1)

Le comte Thibauld, principal conseiller de 964.
Lothaire, éprouva ailleurs encore que dans sa lutte avec les Normands, combien les artifices auxquels il avoit dû le surnom de Tricheur étoient insuffisans pour affermir sa puissance : il avoit usurpé, avec le château de Couci, une partie des terres de l'archevêché de Reims. Le nouvel archevêque Odalric le frappa d'excommunication, pour le forcer à les restituer; et le crédit du roi Lothaire, dans un diocèse auquel se bornoit alors son royaume, ne put sauver son favori, qui se soumit au pouvoir de l'Église, et rendit tout ce qu'il avoit usurpé. (2)

Dans l'Aquitaine, les années du règne de Lothaire, fils de Louis, étoient régulièrement inscrites sur les actes publics; mais les grands ne se croyoient obligés de lui donner aucun autre signe d'obéissance (3). Guillaume-Fier-à-bras (Fera-bracia) avoit succédé, en 963, à son père Guillaume-Tête-d'étoupes, dans

(1) *Willelmi Gemeticensis Hist.* Lib. IV, cap. 16, p. 268.

(2) *Frodoardi Chron. ann.* 964, p. 213.

(3) Donations diverses de la comtesse Berthe à l'église de Nîmes. (Preuves à l'Histoire de Languedoc, T. II, p. 113 et suiv.)

964. le comté de Poitiers et le duché d'Aquitaine, que Lothaire avoit en vain voulu lui ravir, pour en gratifier la maison du comte de Paris. En même temps Guillaume-Taillefer III, arrivé à peine à l'adolescence, régnoit au comté de Toulouse sous la direction de sa mère la comtesse Garisende; et Raymond III, encore enfant, avoit, en 961, succédé au comte de Rouergue, sous la tutelle de sa mère Berthe. Ainsi les plus grands fiefs du midi des Gaules se trouvoient entre les mains de nouveaux souverains et de souverains encore mineurs; mais le roi Lothaire ne voyoit aucune possibilité de profiter de cette circonstance, en général favorable à l'autorité royale; aussi le résultat de l'état de foiblesse des plus puissans seigneurs fut-il l'agrandissement des comtes particuliers et des vicomtes de Narbonne, de Béziers, de Carcassonne, de la Marche, de Périgord, d'Angoulême, non l'augmentation du pouvoir royal. (1)

Dans la Suisse, la Provence et une partie de la Bourgogne, régnoit Conrad, qu'on a surnommé le Pacifique, et qui, durant un règne de cinquante-sept ans, ne fit jamais parler de lui (2).

(1) Histoire générale du Languedoc, Liv. XII, chap. 69 et suiv. p. 94.

(2) Bouche, *Hist. de Provence*, Liv. VI, p. 803. — Muller, *Geschichte der Schweiz*, Liv. I, chap. 12; p. 249 et 295. — P. Plancher, *Histoire de Bourgogne*, Liv. V, chap. 99-109, p. 200-205.

Dans le reste de la Bourgogne régnoit, avec le titre de duc, Othon, frère aîné de Hugues Capet, qui mourut en 965, et qui eut alors pour successeur Henri I[er], son troisième frère, le même, à ce qu'on croit, qui, comme abbé, étoit connu sous le nom de Eudes. Il ne devoit alors être âgé que de quinze ou seize ans; quelques chroniques font l'éloge de ses bonnes mœurs (1). Quant à son frère, le comte de Paris, qui devoit vingt-deux ans plus tard usurper la couronne de France, il étoit toujours uniquement gouverné par sa mère; et quoique sa puissance donnât beaucoup de jalousie à Lothaire, et que l'empereur Othon dût à plusieurs reprises réconcilier les deux neveux, rien n'annonçoit encore en Hugues les talens ou l'ambition d'un usurpateur. 965.

Le grand Othon, à son retour d'Italie, avoit appelé à Cologne, pour les fêtes de Pentecôte, ses deux sœurs Gerberge et Hedwige, avec leurs enfans, et son frère saint Bruno; toute la famille étoit réunie sous les yeux de Mathilde, mère de l'empereur et grand'mère du roi de France et du comte de Paris : jamais tous les membres de cette assemblée n'avoient plus joui de leur gloire ou des espérances qui s'offroient

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 965, p. 213. — *Chronic. Odoranni*, p. 237. — *Chronic. sancti Benigni Divionens.* p. 244. — *Fragment. Histor. Franciæ*, p. 307.

965. à eux. Ce fut là sans doute que fut arrêté le mariage de Lothaire avec Emma, fille de l'impératrice Adélaïde, et de Lothaire, roi d'Italie, son premier mari; il ne fut cependant célébré que dans les premiers jours de l'année suivante. Saint Bruno repartit ensuite de Cologne avec ses sœurs et ses neveux, pour régler entre ces derniers quelques disputes de juridiction ; mais à son arrivée à Compiègne il y tomba malade, et s'étant fait transporter à Reims, il y mourut le 8 octobre 965. (1)

966. Peu de mois après saint Bruno, le prêtre Frodoard, le seul historien français du dixième siècle qui mérite quelque confiance, mourut à Reims le 28 mars 966. Il laissa après lui l'histoire de France couverte d'une obscurité si épaisse, que depuis le mariage de Lothaire, jusqu'à la mort
966-973. d'Othon-le-Grand, survenue le 7 mai 973, nous n'avons pas connoissance d'un seul événement. Tout ce que la patience des érudits a pu recueillir sur ces sept années, se borne à quelques diplômes du roi Lothaire, par lesquels il confirme les priviléges accordés par quelques seigneurs à quelques couvens (2), et au mariage de Hugues Capet, l'année 970, lorsqu'il

(1) *Frodoardi Chronic. ann.* 965, p. 213, 214. — *Chronic. saxon.* p. 229. — *Gesta abbatum Lobiens.* p. 221. — *Sigeberti Chron.* p. 314.

(2) *Lotharii regis Diplomata*, T. IX, p. 629-634.

étoit déjà âgé de vingt-cinq ans, avec Adélaïde, sœur de Guillaume-Fier-à-bras, comte de Poitiers. (1) 966-973.

Othon II, que son père avoit depuis longtemps associé à ses diverses couronnes, n'étoit encore âgé que de vingt ans quand il lui succéda, tandis que de ses deux cousins le roi Lothaire avoit au moins trente-trois ans, et le comte de Paris, Hugues Capet, en avoit vingt-sept. On auroit donc pu s'attendre à ce que le roi de France fût considéré comme le chef de la famille, ainsi que l'avoit été jusqu'alors le grand Othon. Mais Lothaire et Hugues, quoiqu'ils ne fussent pas dépourvus d'ambition, semblent n'avoir eu ni l'un ni l'autre aucune des grandes qualités qui entraînent les esprits et qui commandent la confiance : tous deux ne s'élevèrent que par de petites intrigues, des fraudes honteuses et des perfidies. Othon II, au contraire, au milieu des vices qui souillèrent sa jeunesse, conservoit plusieurs des brillantes qualités de son père. Au commencement de son règne ses débauches déterminèrent sa mère, l'impératrice Adélaïde, à s'éloigner de sa cour. Elle vint demander l'hospitalité à son frère Conrad-le-Pacifique, qui faisoit alternativement sa résidence à Lyon et à Vienne, et qui célébra par des fêtes brillantes l'arrivée de l'impératrice dans ces

(1) *Gerberti Epistolar.* 17, T. IX, p. 275.

966—973. villes, qu'on regardoit alors comme les capitales du royaume de Bourgogne. (1)

Dans la Lorraine, la nouvelle de la mort du grand Othon donna aux mécontens le courage de prendre les armes. Rainier et Lambert, fils de ce comte Rainier-au-Long-Col, que saint Bruno avoit dépouillé du comté de Hainault et exilé en 959, rentrèrent avec leurs partisans dans l'héritage de leur père; ils vainquirent, près de Péronne, les comtes Garnier et Renaud, entre lesquels le Hainault avoit été divisé, et qui périrent tous deux dans le combat; ensuite ils s'établirent au château de Bossut qu'ils fortifièrent, et d'où ils étendirent leurs ravages dans tout le pays environnant. En même temps Charles, frère de Lothaire, mais de beaucoup son cadet, et à qui la pauvreté à laquelle la couronne de France étoit réduite, n'avoit point permis d'attribuer d'apanage, entra de son côté en Lorraine, pour y recouvrer quelques fiefs sur lesquels sa mère avoit des droits, comme faisant partie du douaire qui lui avoit été assigné par son premier mari. (2)

974—977. L'année suivante Othon II assiégea et prit le château de Bossut; mais les deux fils du comte

(1) *Odilo in vita Adelheidæ imper.* p. 264.

(2) *Chronic Camerac. Balderici episc.* p. 282. — *Sigeberti Chronic.* p. 315. — *Chronic. saxon.* p. 229. — *Mascovius Comment.* Lib. III, cap. 11, p. 121.

de Hainault ne renoncèrent pas pour cela à leurs espérances. Ils étoient protégés par les seigneurs de la France occidentale; Rainier, l'aîné des deux, épousa Hedwige, fille de Hugues Capet; le second épousa Gerberge, fille de Charles, frère du roi; la famille des comtes de Mons tira son origine du premier mariage, celle des comtes de Louvain du second. Le Hainault fut la scène de beaucoup de petits combats, où les deux comtes et le prince Charles de France firent preuve de courage, d'adresse, et surtout de rapacité et de cruauté (1). L'empereur Othon II, qui étoit alors occupé par les mouvemens de Boleslas, duc de Bohême, et par les intrigues et les rebellions de Henri-le-Querelleur, duc de Bavière, préféra écarter de ses frontières une petite guerre qui pouvoit avoir de fâcheuses conséquences; il offrit en fief le duché de Basse-Lorraine à son cousin Charles, frère de Lothaire, et reçut aussi en grâce les comtes Rainier et Lambert, auxquels il rendit l'héritage de leur père, et il crut ainsi avoir pacifié cette contrée. (2) 974—977.

Les écrivains français des temps postérieurs, désireux de justifier l'usurpation de Hugues 977.

(1) *Continuator Frodoardi ad ann.* 976, p. 214. — *Chron. Cameracense Balderici*, p. 282. — *Sigeberti Chron.* p. 315.

(2) *Balderici Chron. Cameracens.* Lib. III, cap. 100. *Ibid.* — *Mascovii adnot.* p. 53.

977. Capet, ont fait un crime à Charles d'avoir accepté le fief que lui offroit l'empereur, perdant ainsi tout-à-fait de vue, et les liens étroits qui subsistoient entre les deux monarchies, et l'influence qu'Othon-le-Grand et son frère saint Bruno n'avoient cessé d'exercer sur le gouvernement de la France, et la pratique constante des seigneurs à cette époque, de posséder des fiefs sous plusieurs souverains à la fois. Charles, qui d'ailleurs étoit vu de mauvais œil par la reine Emma, toute-puissante sur l'esprit de son mari (1), ne fit donc rien d'extraordinaire ou de contraire à ses devoirs envers la patrie, lorsqu'il accepta le duché qui lui étoit offert. Il ne se conduisit pas, il est vrai, dans son gouvernement de manière à s'y faire aimer de ses nouveaux sujets. Il ne s'occupa que de bonne chère, il pilla le trésor de l'église de Cambrai, il s'empara pour son usage du palais de l'évêché dans cette ville, et il se rendit plus redoutable aux citoyens que les ennemis qu'il devoit repousser. (2)

978. Mais l'établissement de Charles en Lorraine n'assura point, comme l'empereur Othon II s'y étoit attendu, la paix entre les deux monarchies. Lothaire qui, malgré l'inaction dans laquelle il semble avoir passé la plus grande partie

(1) *Hugonis Floriacens Chron. Virdunense*, p. 296.
(2) *Chron. Balderici*, p. 284.

de sa vie, n'avoit point oublié les leçons du 978.
comte Thibaud-le-Tricheur, apprenant que son cousin Othon II se trouvoit sans défiance à la fin de juin 978, à son palais d'Aix-la-Chapelle, forma le dessein de l'y surprendre en pleine paix. Il partit si secrètement de Laon, avec une troupe d'élite, et marcha si rapidement, que l'empereur n'eut connoissance de son projet que la veille de son arrivée devant Aix-la-Chapelle. Comme il n'avoit pas assez de troupes pour s'y défendre, il s'enfuit à Cologne avec sa femme Théophanie, fille de l'empereur d'Orient, et toute sa famille. Lothaire entra, sans rencontrer de résistance, dans le palais d'Aix-la-Chapelle; il y séjourna trois jours, et pendant ce temps ses troupes exercèrent beaucoup de déprédations dans le voisinage. Comme il se retiroit ensuite, un héraut d'armes d'Othon le suivit pour lui déclarer, au nom de son maître, que, loin d'user comme lui de surprise et de perfidie, l'empereur l'avertissoit que le premier octobre prochain il lui rendroit sa visite dans son royaume. (1)

En effet, l'empereur envoya sommer tous les ducs et les princes de l'empire de se rassembler en armes à l'époque fixée, pour venger sur les

(1) *Balderici episc. Noviomensis Chron. Camerac.* Lib. I, cap 96, p. 162, *et Script. franc.* p. 282. — *Sigeberti Gembl. Chron.* p. 315.

978. Gaulois l'honneur de la Germanie. L'indignation qu'avoit excitée l'attaque de Lothaire contre son cousin, les fit tous arriver ponctuellement au rendez-vous, et l'on assure que l'armée d'Othon se trouva forte de soixante mille hommes, nombre fort supérieur à celui d'aucune armée dans les précédentes guerres, et qui à cette époque paroissoit presque fabuleux. A la tête de cette armée Othon II, comme il l'avoit annoncé, entra en France le premier octobre, et n'ayant trouvé de résistance nulle part, il ravagea les diocèses de Reims, de Laon et de Soissons; il arriva enfin devant Paris, et il fit dire à Hugues Capet, comte de cette ville, qui, parvenu déjà à sa trente-deuxième année, n'avoit pas encore trouvé une occasion de se distinguer ou de faire parler de lui, qu'il alloit lui faire chanter une litanie plus sonore qu'aucune de celles qu'il avoit jamais entendues. En effet, Othon II parvint avec son armée jusqu'aux hauteurs de Montmartre, et là, rassemblant un grand nombre de prêtres dont il soutenoit les chœurs par les cris de ses soldats, il leur fit chanter le cantique des martyrs, *Alleluia, te martyrum candidatus laudat exercitus Domine,* d'une manière si bruyante, que tous les habitans de Paris purent l'entendre. (1)

(1) *Balderici Chronic.* p. 282. — *Glabri Rodulphi Histor.* Lib. I, p. 239. — *Sigeberti Gembl. Chron.* p. 315. — *Chron. saxonic.* p. 230. — *Ditmarus Merseburgens.* p. 343.

Les Allemands croyant, par cette bravade, 978.
avoir satisfait à leur honneur offensé, se disposèrent au retour vers la fin de novembre. Ils ne trouvèrent point d'opposition sur leur route jusqu'au passage de l'Aisne. Mais Othon étant parvenu sur cette rivière à la fin de la journée, une partie seulement de son armée put la traverser le même soir; les bagages et l'arrière-garde restèrent sur l'autre rive. Lothaire, profitant de ce que pendant la nuit des pluies avoient grossi la rivière, les attaqua le lendemain matin, et en enleva le plus grand nombre, sans que Othon pût repasser la rivière pour leur porter des secours. Dès qu'il put se procurer un bateau, il envoya Godefroi, comte d'Ardennes, proposer à Lothaire de se mesurer avec lui, sans artifice, sans avantage de part ni d'autre, et dans un lieu découvert. Il lui offrit de passer lui-même la rivière pour venir le trouver, si Lothaire vouloit lui donner des otages en garantie de ce qu'il ne l'attaqueroit point au passage; ou si Lothaire préféroit au contraire venir à lui, il se déclara prêt à donner des otages lui-même. A cette proposition, le comte d'Anjou, Gozfrid, qui accompagnoit Lothaire, s'écria, « qu'en effet c'étoit folie d'exposer tant de braves gens à la mort pour la « querelle des deux rois; que ceux-ci descen-« dent dans le champ clos, ajouta-t-il, qu'ils

978. « combattent sous nos yeux, et nous reconnoî-
« trons pour chef celui qui demeurera vain-
« queur. » Godefroi, comte d'Ardennes, qui avoit porté la parole pour Othon II, répondit avec indignation : « Nous avions toujours en-
« tendu dire que vous autres Français mépri-
« siez votre roi, mais nous n'avions jamais
« voulu le croire; aujourd'hui il faut bien en
« demeurer convaincus, quand nous le tenons
« de votre propre bouche. Nous ne doutons pas
« que notre monarque ne fût victorieux, s'il
« combattoit seul à seul avec le vôtre; mais
« sachez que jamais nous ne nous reposerons
« quand notre empereur combattra, que jamais
« nous ne nous écarterons du danger quand il
« s'y exposera. » (1)

979. Au reste, ces bravades mutuelles ne furent suivies d'aucun combat, ni entre les deux rois, ni entre les deux armées; elles indiquent seulement le discrédit toujours croissant de l'autorité royale en France. Il ne paroît pas même que les hostilités aient continué pendant l'année suivante sur laquelle nous ne savons absolu-
980. ment rien. Mais en 980, Lothaire, conduisant son fils Louis avec lui, vint trouver l'empereur Othon sur les bords d'une petite rivière nommée le Chier; il lui porta des présens considérables, et signa avec lui un traité de paix qui

(1) *Balderici Chronic.* Lib. I, cap. 97, p. 283.

réglolt les frontières des deux dominations et leurs droits respectifs sur la Lorraine. Les historiens français qui ont écrit sous la troisième race, ont cherché dans les événemens de ce règne, qu'ils connoissoient à peine, des prétextes pour justifier l'usurpation de Hugues Capet. D'une part, ils ont prétendu que Hugues et Henri, duc de Bourgogne, son frère, se signalèrent par-dessus tous les autres dans la défaite d'Othon II, qui ne fut jamais défait; d'autre part, ils ont assuré que ces chefs et tous les Français montrèrent beaucoup d'indignation, lorsque Lothaire céda à Othon II, pour tenir en fief de la couronne de France, la Lorraine, qu'il n'avoit jamais conquise, et sur laquelle il ne prétendoit aucun droit, à la réserve de ceux qu'il pouvoit tenir de sa mère sur quelques seigneuries formant son ancien douaire. Les écrivains des temps postérieurs se sont ensuite saisis, même des erreurs les plus grossières de leurs devanciers, lorsqu'elles leur ont pu servir pour en faire le fondement de quelque prétention de la couronne, ou de quelque exploit à ajouter à ceux de la nation française. (1) 980.

(1) *Hugonis Floriacens.* p. 323, 324. — Copié ensuite par Ordericus Vitalis, Liv. VII, *Hist. ecclés.* p. 18; par un historien anonyme sous Philippe Auguste, *Histor. reg. Franc.* T. IX, p. 44, et par Willelmus Nangius, *in Chron.* p. 81.

Le récit contraire s'appuie sur *Chronic. saxonic.* p. 230. —

980—983. On ne sait point quel fruit retira Lothaire de la paix qu'il venoit de signer avec l'empereur. Son nom ou celui de son fils Louis V, qu'il avoit associé à la couronne en 979, ne se trouve pas même dans les chroniques du temps. Son cousin Hugues Capet, dont la puissance étoit réellement bien plus étendue, est encore plus complétement oublié. Avant l'époque où il usurpa la couronne, nous ne connoissons pas de lui une seule action un peu brillante. La seule chose qu'on nous ait apprise sur le gouvernement de ce duc de France, alors dans toute la force de l'âge, c'est qu'il eut, en 981, une vision de saint Valery et de saint Riquier, qui l'engagèrent à se faire rendre leurs reliques par Arnolphe, comte de Flandre, et à s'emparer de Montreuil-sur-Mer (1). Le reste des Gaules ne présente pas plus de souvenirs, si l'on en excepte celui d'un combat livré la même année à Conquereux, entre le comte de Rennes et le comte de Nantes (2). C'étoit le vrai siècle des rois fainéans; tous les seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine sembloient s'abandonner à une même mollesse.

Chron. Balderici, p. 284. — *Sigeberti Chron.* p. 315. — *Ditmari Merseburg. Chron.* T. X, p. 122; mais bien plus encore sur l'enchaînement des faits et la possession constante de la Lorraine par les empereurs.

(1) *Chronic. Centulense sancti Richarii*, p. 274. — *Translatio sancti Walerici*, T. IX, p. 147.

(2) *Chronicon Namnetense*, p. 278.

L'empereur Othon II étoit doué de plus d'activité. Il étoit parti au mois de novembre 980 pour l'Italie, et il avoit trouvé à Pavie sa mère l'impératrice Adélaïde avec laquelle il s'étoit réconcilié. Au printemps suivant il s'étoit rendu à Rome, où le pape Benoît VII l'appeloit; les seigneurs des Gaules étoient si bien accoutumés, encore alors, à regarder l'empereur comme le vrai chef de la chrétienté, qu'à cette expédition Othon II fut suivi par Conrad-le-Pacifique, roi de la Bourgogne transjurane, et par Hugues Capet, comte de Paris et duc de France. Tous deux s'y trouvèrent aux fêtes de Pâques, avec les deux impératrices, Adélaïde et Théophanie, aussi-bien que Mathilde, abbesse de Quedlimburg et sœur de l'empereur (1). Othon entreprit ensuite de conquérir sur les Sarrasins et les Grecs la Pouille et la Calabre : il y fit la guerre avec des succès variés; à son retour dans la Haute-Italie, il tint à Vérone, au mois de juin 983, une grande diète à laquelle le roi Conrad assista aussi, et où l'on vit réunis les seigneurs des Saxons, des Francs, des Lorrains, des Bavarois et des Italiens, différens entre eux par leurs habits, leurs mœurs et leur langage. Cette diète, pour arrêter la fréquence des parjures dans les causes judiciaires, substi-

980-983.

983.

(1) *Chronicon saxonic. ad ann.* 981, p. 230. — *Mascovii Comment.* Lib. III, cap. 9, p. 128.

983. tua dans tous les cas, même pour les sujets qui suivoient la loi romaine, la preuve par le combat en champ clos à la preuve par serment (1). Cette loi n'étoit, il est vrai, destinée qu'à la seule Italie, car l'Allemagne l'avoit adoptée long-temps auparavant. Mais comme on ne voyoit plus en France depuis long-temps de comices nationaux, et comme la législation présente une lacune de plusieurs siècles entre les derniers capitulaires et les premières lois vraiment françaises, il est assez probable que dans ce temps d'anarchie les lois de l'empire étoient observées dans les Gaules, sans y avoir jamais été promulguées.

Peu de mois après cette grande diète, Othon II mourut à Rome au mois de décembre 983, laissant en bas âge son fils Othon III, qu'il avoit tout récemment envoyé à Aix-la-Chapelle, pour y recevoir la couronne de Germanie. Mais au
984. moment où la mort d'Othon II fut connue, Henri-le-Querelleur, fils du frère d'Othon-le-Grand, se saisit de la personne du jeune prince, et demanda sa tutelle comme étant son plus proche parent. La haine des Allemands pour la princesse grecque Théophanie, veuve d'Othon II, les rendoit favorables aux prétentions de Henri. Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire, s'engagea dans le même parti. Lo-

(1) *Muratori Script. ital.* T. I, Part. II, p. 169.

thaire lui-même, en qui des circonstances qu'il jugeoit favorables avoient excité un de ces accès d'ambition, bientôt suivis chez lui par une longue inertie, avoit assemblé une armée française et étoit entré en Lorraine. Il fit écrire à l'impératrice Théophanie que son seul désir étoit de la protéger, ainsi que l'enfant Othon III, fils de son cousin (1). Cependant il s'empara de force de Verdun, et il retint prisonnier Godfrid, comte de cette ville, l'un des plus dévoués serviteurs de la maison de Saxe. (2) 984.

Mais lors même que Lothaire auroit eu assez de talent pour prendre une part active aux guerres de la Germanie, il n'en avoit probablement pas la force. Réduit au domaine direct des deux seuls districts de Laon et de Reims, il se plaignoit encore que l'archevêque de Reims, Adalbéron, étoit bien plus dévoué à la maison des Othon qu'à lui (3). En effet, la succession et la tutelle du jeune Othon furent réglées sans lui : les vassaux plus dévoués de la maison de Saxe, forcèrent Henri-le-Querelleur, à la diète de Rohrheim, à rendre le jeune Othon III à sa mère Théophanie, reconnue pour régente. Henri, qui recouvra à cette occasion le duché

(1) *Gerberti Epistolæ* 12 et 32. T. IX, p. 279, 280.

(2) *Sigebertus in Chron. ad ann.* 984, p. 316.

(3) *Gerberti Epistola* 58.

984. de Bavière, devint dès lors un des plus zélés défenseurs de son cousin; et le roi Lothaire, pour conserver la paix avec la Germanie, rendit à Othon III la ville de Verdun, et remit le comte Godfrid en liberté. (1)

985. Tandis que l'histoire des souverains de la Germanie s'éclaircit à mesure que nous avançons, celle des derniers rois carlovingiens devient toujours plus obscure. Lothaire se rendit en 985 à Limoges, et il passa quelque temps en Aquitaine. Il y maria son fils Louis, alors âgé d'environ dix-huit ans, et depuis six ans associé à la couronne, à Blanche, fille d'un comte du midi des Gaules, dont le nom ne nous est point connu. Mais il semble que la race des Carlovingiens étoit frappée de cette imbécillité héréditaire, qui pendant si longtemps s'étoit attachée aux Mérovingiens. On assure que ce Lothaire, que nous connoissons si peu, étoit accablé par le mépris universel. Sa femme, Emma, le ressentoit comme les autres, et elle est accusée d'y avoir ajouté encore par ses galanteries. On la soupçonnoit surtout d'un commerce honteux avec Adalbéron, seigneur lorrain que Lothaire avoit élevé fort jeune au siége épiscopal de Laon, et dont on

(1) *Chron. Balderici*, p. 284.— *Chron. Sigeberti*, p. 316. — *Ditmarus Merseburg*. Lib. IV, p. 349. — *Pagi crit. ad Baron.* *ann.* 984, §. 3, T. IV, p. 50.

célébroit les talens pour la poésie et pour l'élo- 986.
quence. (1)

« Blanche, femme de Louis V, fils de Lo-
« thaire, voyant, dit Rodulphus Glaber, que
« le fils auroit moins de talent encore que le
« père, tandis que son esprit à elle-même étoit
« distingué, résolut de rechercher son divorce.
« Elle lui proposa artificieusement de retour-
« ner avec elle dans sa province, afin d'y faire
« reconnoître son droit héréditaire. Louis, qui
« ne soupçonnoit point la ruse de sa femme,
« fit ses dispositions pour ce voyage; mais lors-
« qu'ils furent arrivés en Aquitaine, Blanche
« l'abandonna, et alla rejoindre les siens. Lors-
« que Lothaire en fut averti, il partit à la suite
« de son fils, et l'ayant rejoint, il le ramena
« avec lui. En peu d'années (en deux ans) l'un
« et l'autre moururent sans enfans, et en eux
« finit cette race royale et impériale. » (2)

Il reste bien peu de chose à ajouter pour compléter l'histoire des derniers rois de la dynastie carlovingienne. Lothaire mourut le 2 mars 986, et fut enterré à Reims : un bruit vague courut qu'il avoit été empoisonné par sa femme; mais nous ne saurions découvrir un motif pour ce crime, ni appuyer aucune con-

(1) *Ademari Cabannens. Chron.* p. 236. — *Pagi critica in Baron. ann.* 986, §. 2, p. 55.

(2) *Rodulphi Glabri Histor.* Lib. I, p. 259.

986. jecture sur le récit incomplet des historiens (1). Son fils, Louis V, âgé de vingt ans environ, lui succéda, et fut couronné à Compiègne. Il est distingué dans l'histoire par le surnom de *Fainéant*, en latin, *nihil fecit*, que d'autres chroniqueurs avoient déjà donné à Louis-le-Bègue, avec au moins autant de raison. Le dernier des Carlovingiens, s'il ne fit rien, n'eut le temps de rien faire; les écrivains du dix-huitième siècle, pour sauver jusqu'au dernier des rois d'un reproche offensant pour la dignité royale, ont recueilli quelques indications d'un siége de Reims, qu'ils supposent dirigé par lui, et d'une expédition projetée en faveur de Borel, comte de Barcelone, d'où ils ont conclu que Louis-le-Fainéant ne manquoit pas plus que ses prédécesseurs de courage ou de talent, et que la politique seule de la maison qui usurpa son trône a noirci sa mémoire. (2)

C'est dans les lettres seules de Gerbert, alors abbé de Bobbio et secrétaire d'Adalbéron archevêque de Reims, et plus tard pape, sous le nom de Sylvestre II, que nous trouvons quelque indication des événemens de cette époque;

(1) *Fragmentum Histor. Francorum Floriacensis Cœnobii*, T. VIII, p. 293.

(2) *Gerberti Epistola* 71, T. IX, p. 291. — Hist. générale du Languedoc, Liv. XIII, ch. 11, p. 119. — Art de vérifier les dates, p. 542.

mais ces lettres écrites avec défiance, et des réti- 986.
cences continuelles, comme si l'auteur craignoit qu'elles ne fussent surprises, sont fort difficiles à entendre. D'autre part, comme Gerbert prêtoit alternativement sa plume à la plupart des grands personnages du temps, on trouve dans ses lettres moins ses vrais sentimens que ceux qu'il jugeoit convenables de faire exprimer par chaque interlocuteur. (1)

Peu après la mort de Lothaire, sa veuve Emma reçut, en commun avec son fils, le serment de fidélité des princes des Francs; elle en rendit compte à sa mère l'impératrice Adélaïde, dont elle imploroit cependant l'assistance, et à laquelle elle demandoit une entrevue pour le mois de mai suivant, aussi-bien qu'à son frère Conrad-le-Pacifique, roi de Bourgogne (2). Mais ses ennemis, peut-être ceux de la dynastie carlovingienne, ne la laissèrent pas long-temps jouir de ce repos. Ils l'accusèrent d'inconduite avec Adalbéron, évêque de Laon, qu'il ne faut point confondre avec les prélats de même nom, l'un archevêque de Reims, l'autre évêque de Metz; ils aliénèrent d'elle son fils, ils chassè-

(1) Les Épîtres de Gerbert, au nombre de cent soixante, ont été imprimées à Paris en 1611, par Papirius Masso. Elles se retrouvent de nouveau au tome II de Duchêne, et aux tom. IX et X de D. Bouquet.

(2) *Gerberti Epistola* 75 (49), p. 287, T. IX.

986. rent Adalbéron de son siége, et ils réduisirent Emma à écrire de nouveau à sa mère Adélaïde, pour lui demander les secours de la Germanie, pour elle-même et pour les comtes Othon et Héribert, qui s'étoient seuls attachés à sa cause. « Mes douleurs se sont aggravées encore, ô ma « mère! lui dit-elle, depuis que j'ai perdu mon « mari. Mon espérance étoit dans mon fils; ce « fils est devenu mon ennemi. Mes amis les « plus chers se sont éloignés de moi, pour me « plonger dans l'ignominie avec toute ma race. « On a inventé d'atroces calomnies contre l'é-« vêque de Laon : ils le persécutent, et ils veu-« lent le priver de ses honneurs, pour me cou-« vrir d'une honte éternelle. O ma mère! venez « à mon secours » (1). De son côté, l'évêque de Laon écrivit à son troupeau pour déclarer que, privé sans jugement de son office, tandis que sa conscience le déclaroit innocent des calomnies avancées contre lui, il protestoit contre tout ce qui se faisoit dans son diocèse sans son consentement. (2)

Dans aucune de ces lettres le comte de Paris, Hugues Capet, n'est nommé, quoiqu'on puisse croire qu'il étoit le principal directeur de ces intrigues. Des mouvemens militaires avoient lieu cependant dans le Laonnois, le Rémois, sur

(1) *Gerberti Epist. in persona Hemmæ reg.* 97 (50), p 288.

(2) *Ejusd. in persona Adalberonis* 98 (51), p. 288.

les confins de la France et de la Germanie; 986.
Béatrix, sœur de Hugues Capet, et femme de Frédéric, duc de la Haute-Lorraine, avoit cherché à rétablir la paix. Elle avoit engagé l'impératrice Adélaïde, le duc Charles de Basse-Lorraine, le roi Louis, la reine Emma, et le duc Henri-le-Querelleur, à se donner rendez-vous à Montfalcon pour le 25 mai 986, afin d'y traiter de la paix; mais l'absence de l'impératrice Théophanie, mère d'Othon III, fit manquer cette conférence. (1)

Les mouvemens des soldats continuoient; les deux comtes Othon et Héribert, partisans de la reine Emma, les conduisoient dans le Rémois: Gerbert, qui affectoit de ne les regarder que comme des brigands, recommandoit cependant à l'archevêque de Reims de garnir de soldats sa capitale, aussi-bien que les châteaux de Mouson et de Mézières. Pendant ce temps, disoit-il, *une grande affaire se traite sérieusement* (2). Mais les lettres de Gerbert deviennent chaque jour plus mystérieuses : il déclare enfin que l'impératrice Théophanie lui a donné l'ordre de la suivre en Saxe, et d'y faire venir avec lui quelques-uns de ses moines de Bobbio, aussi-bien que des soldats de ce riche couvent. « Je « ne sais, dit-il, si avant l'automne nous con-

(1) *Ejusd. ad archiep. Trevir. Epist.* 101 (54), p. 289.
(2) *Epistola Gerberti* 93, 94 (56, 57), p. 290.

986. « duirons l'armée en Italie, ou si nous demeu-
« rerons en Germanie, afin d'y rassembler le « plus de troupes que nous pourrons contre « Louis, roi des Français, s'il ne veut pas se « tenir en repos; car toujours à charge à ses « amis, il ne donne pas beaucoup d'inquiétude « à ses ennemis les plus pernicieux; bientôt « l'événement nous apprendra ce qu'il est lui-« même, et ce que nous devons croire de « lui. » (1)

987. Pendant ce temps il semble que le duc Charles de Lorraine avoit arrêté la reine Emma et l'évêque de Laon, Adalbéron, et qu'il les retenoit dans ses prisons (2). Mais on ne sait point s'il n'avoit fait en cela que se conformer aux ordres de son neveu Louis V, ou s'il étoit secrètement poussé par le comte de Paris, Hugues Capet, celui même dont Gerbert avoit écrit l'année précédente, tandis que Lothaire vivoit encore : « Lothaire est roi de France, mais seu-« lement de nom; Hugues n'en porte pas le « nom, mais il est roi par le fait et par ses œu-« vres; si vous recherchez son amitié, si vous « unissez son fils avec le fils de l'empereur, « vous n'aurez pas lieu de vous apercevoir de « l'inimitié des rois de France » (3). Hugues

(1) *Epistola Gerberti* 91 (62), p. 291.
(2) *Ejusd. Epistola ad Adelaïdam* 128 (30), T. X, p. 395.
(3) *Ejusd. Epistola* 48 (31), T. IX, p. 283.

Capet, au milieu de ces intrigues, avoit le talent de se tenir si complétement dans l'ombre, que son nom même n'étoit jamais prononcé. Mais il avoit resserré les liens qui l'attachoient à ses cousins, les Othon, qui régnoient en Allemagne : il s'étoit rendu agréable à Othon II qu'il avoit accompagné en Italie, et à sa femme l'impératrice Théophanie, et il paroît qu'il avoit obtenu l'appui de celle-ci, l'une des tutrices d'Othon III, pour seconder son ambition. (1) 987.

Enfin, la *grande affaire qui se traitoit sérieusement* arriva à son terme. Il paroît que Louis, depuis la mort de son père, avoit été rejoint par sa femme Blanche, et l'on a quelque lieu de croire que celle-ci étoit dans les intérêts d'Hugues Capet; un écrivain ancien a même prétendu qu'elle l'épousa en secondes noces (2), peut-être lui avoit-il seulement fait espérer sa main. On ne sauroit guère expliquer autrement le crime dont elle est presque universellement accusée, celui d'avoir empoisonné son mari (3). Louis V le Fainéant mourut le 21 mai 987, et fut enterré à Compiègne.

(1) *Epist. Hugonis regis ad Theophan. August. Epist.* 120 (31), T. X, p. 396.

(2) *Gervasius Tilleberiens de Otiis imper.* T. IX, p. 45.

(3) *Fragment. Histor. Francor.* T. VIII, p. 299. — *Chron. Ademari Cabannensis*, p. 236. — *Chronic. sancti Maxentii*, T. IX, p. 9. — *Translatio sancti Genulfi*, p. 145. — *Continuatio Chronici Odoranni*, T. X, p. 165.

987. Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire et oncle du dernier roi, étoit le successeur naturel au trône, et le dernier des Carlovingiens. Il étoit présent avec quelques troupes, et il fut reçu sans difficulté dans la ville de Laon, résidence des derniers rois. Mais si l'on en doit croire les historiens qui ont écrit sous le règne de ses adversaires, il avoit montré dans toute sa conduite une pétulance sans capacité, une activité sans suite, qui l'avoient rendu aux yeux des peuples non moins méprisable que ses prédécesseurs plus indolens. Il s'adressa aux grands du royaume pour leur demander la couronne, qui devenoit élective à l'époque même où tous les grands fiefs qui dépendoient d'elle étoient devenus héréditaires; il sollicita même l'appui d'Adalbéron, archevêque de Reims, qu'il avoit de fortes raisons de regarder comme un des chefs de ses ennemis. La réponse de celui-ci nous a été conservée.

« Comment arrive-t-il que vous me deman-
« diez conseil, lui dit-il, vous qui m'avez
« rangé parmi vos pires ennemis? comment
« m'appelez-vous votre père, vous qui avez
« voulu m'arracher la vie? Je ne l'avois point
« mérité, il est vrai; mais j'ai toujours fui et
« je fuirai encore les conseils trompeurs des
« hommes pervers. Ce n'est pas pour vous que
« je le dis. Vous qui me demandez d'avoir

« de la mémoire, souvenez-vous des conféren- 987.
« ces que nous avons eues ensemble sur votre « sort, du conseil que je vous ai donné de « rechercher les primats du royaume; car qui « étois-je pour donner à moi seul un roi aux « Français; ce sont là des déterminations pu- « bliques et non privées. Vous me supposez de « la haine pour la race royale, mais j'atteste « mon Rédempteur que je ne nourris point de « haine. Vous me demandez ce que vous devez « faire? la chose est difficile à dire; je ne le sais « point, et si je le savois, je n'oserois point le « dire. Vous me demandez mon amitié; plût « à Dieu que le jour arrive où je puisse avec « honneur vous servir! car, quoique vous ayez « envahi le sanctuaire du Seigneur, que vous « ayez arrêté la reine après les sermens que « nous savons que vous lui aviez fait, que vous « ayez jeté en prison l'évêque de Laon, que « vous ayez méprisé les anathèmes des évê- « ques, sans parler de mon seigneur (Hugues « Capet), contre lequel vous avez formé une « entreprise qui dépasse vos forces; je n'ai ce- « pendant point oublié votre bienfait, quand « vous m'avez soustrait au fer de mes ennemis. « Je vous en dirois davantage; je vous dirois « surtout que vos partisans vous trompent, et « que vous éprouverez bientôt que sous votre « nom ils ne s'occupent que de leurs seuls in-

987. « térêts; mais le moment n'est pas venu; cette « crainte même m'a empêché de répondre à « vos précédentes lettres. Nous avons lieu de « nous défier de tous. Mais si (un nom en chif- « fres) peut venir jusqu'à nous, et donner des « otages tels que nous puissions lui accorder « confiance, nous pourrons traiter de toutes « ces choses, et les examiner à fond; autrement « nous ne pouvons et ne devons rien faire de « semblable. » (1)

Mais au moment où le chef du clergé de France écrivoit cette lettre au fils et à l'héritier légitime de ses rois, il avoit déjà sacré à Reims, le 3 juillet 987, le comte de Paris, Hugues Capet, alors âgé de quarante-un ans, et qui peu de jours auparavant s'étoit fait saluer roi à Noyon par son armée. A ce couronnement commence l'histoire de la troisième dynastie, et dès lors, selon les historiens qui lui sont dévoués, Charles de Lorraine ne fut plus qu'un rebelle, dont nous verrons, en écrivant le règne de Hugues, la résistance et le châtiment. (2)

(1) *Carolo Duci Adalbero archiepisc. Remens. in Gerberti Epist.* 122 (26), T. X, p. 394.

(2) *Chron. Ademari Cabannensis*, p. 144. — *Chron. sancti Benigni Divionens.* p. 244. — *Fragment. Hist. Francor* 297. — *Aliud Fragm.* p. 307. — *Hugon. Floriac. Chron.* p. 324. — *Orderici Vitalis Hist. eccles.* Lib. I, p. 11, T. IX. — *Chronic. Richardi Pictavensis*, p. 24.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

ET ANALYTIQUE

DU TOME TROISIÈME.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LES CARLOVINGIENS.

CHAPITRE VII. *Guerres civiles ; fin du règne de Louis-le-Débonnaire.* 830-840................ *page* 1

L'ÉTAT de la France, au neuvième siècle, sembloit peu exposé aux guerres civiles.................. *ibid.*
Grande diminution de la classe des hommes libres qui formoient les armées.......................... 3
830. Les Francs ne veulent pas suivre Louis à la guerre de Bretagne, ses fils se mettent à la tête des mécontens....................... 4
Ils forcent Louis à écarter Bernard et laisser enfermer Judith 6
Lothaire arrive d'Italie et redouble de sévérité contre Louis.......................... 7
Jalousie entre les Germains ou anciens Francs et les Gaulois ou Français................... 9
Les Germains sont favorables à Louis, et les Français à ses fils......................... 10
Assemblée de Nimègue où les partisans de Louis ont l'avantage......................... 11
Lothaire se réconcilie à son père en sacrifiant

ses partisans.......................*page* 13
831. Louis rappelle Judith et Bernard, qui se purgent par un serment.......................... 14
Louis en recommençant à régner, recommence à dégoûter les peuples par sa foiblesse........ 16
Imprudence des peuples qui mettent des princes à la tête de leurs factions.................. 17
832. Nouveaux mouvemens des mécontens dirigés par les fils de Louis.......................... 18
Conférence de deux fils de Louis à Colmar, révolte du troisième en Aquitaine............ 19
833. Louis abandonné au Champ du Mensonge par son armée qui passe toute à ses fils......... 21
Nouvelle captivité de Judith et de son fils. Radotage de Louis oublié à cause de ses malheurs.................................. 22
Octobre 1. Diète de Compiègne, convoquée pour le dégrader.............................. 24
Confession de ses péchés et de ses fautes, que dressent les évêques..................... 26
Novembre 2. Pénitence publique de Louis à Soissons.................................... 27
Sa dégradation en lui ôtant la ceinture militaire. 29
D'où vient que cette dégradation étoit regardée comme irrévocable........................*ibid.*
834. Les deux plus jeunes fils de Louis blâment la dureté de leur frère....................... 31
Mars. Lothaire abandonné par les grands se retire en Bourgogne........................ 32
Louis réconcilié à l'Église, attaque Lothaire sans succès................................ 34
Lothaire abandonné par ses soldats est renvoyé en Italie................................ 35

835. États de Thionville, qui annulent les actes de ceux de Compiègne.................. *page* 36
836. Grande mortalité parmi les partisans de Lothaire.................................. 37
837. Les Danois profitent des divisions de l'empire pour ravager les côtes.................. 38
Les grands seigneurs usurpent comme *avoués* les biens des églises..................... 39
838. États de Kiersy-sur-Oise, où Louis dépouille ses fils aînés en faveur du cadet.............. 40
Nouveaux ravages des Normands et des Sarrasins sur les côtes de France................. 41
13 décembre. Mort de Pepin. Son père dépouille ses enfans de leur héritage.................. 42
839. 30 mai. Réconciliation de Louis avec Lothaire à la diète de Worms. Nouveau partage de l'empire entre Lothaire et Charles-le-Chauve.... 43
Campagne de Louis contre l'Aquitaine, puis contre la Bavière.......................... 45
840. 20 juin. Mort de Louis-le-Débonnaire, à Ingelheim.................................. 46

CHAPITRE VIII. *Guerres civiles entre Lothaire, Louis et Charles II, fils de Louis-le-Débonnaire; ravages des Normands.* 840-850...................... 49

Décadence rapide des races royales chez les peuples qui commencent à se civiliser.................. *ibid.*
Dégénération honteuse et universelle de la race Carlovingienne.................................. 51
840. Anarchie où Louis-le-Débonnaire laissa l'empire à sa mort.................................. 52
Prétentions de Lothaire à toutes les prérogatives des deux empereurs ses prédécesseurs........ 53

Les trois frères se donnent rendez-vous à Worms avec leurs armées... *page* 55
Ils concluent une trève jusqu'au 11 novembre pour négocier... 56
Les droits de Charles II étoient douteux et sa personne peu intéressante... 57
Mais il étoit le roi des nouveaux Français, qui parloient la langue romane... 58
Nouvelle trève entre Lothaire et Charles, jusqu'au mois de mai suivant... 60
841. Lothaire s'unit à Pepin II, contre Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve... 61
Juin. Les armées des quatre princes sont en présence près de Fontenai... 62
25 juin. Bataille meurtrière de Fontenai, défaite de Lothaire... 64
Charles, plus foible après sa victoire que son adversaire, se retire derrière la Seine... 66
842. Entrevue de Charles et de Louis à Strasbourg; leur alliance en présence du peuple... 67
Premier monument de la langue française, serment de Louis... 69
Première description d'un tournois entre les deux princes... 70
Révolte des serfs et des hommes libres contre la noblesse en Saxe. *Stelling*... 73
Lothaire renonce à la suprématie et propose la paix à ses frères... 75
Trois cents commissaires nommés pour parcourir et mesurer tout l'empire... 76
843. Partage final de l'empire fait à Verdun, la Gaule partagée en France et en Lorraine... 77
Toutes les mesures de défense contre les Nor-

mands, abandonnées pendant la guerre civile. *p.* 78
Horribles ravages des Normands, sac et incendie de Rouen et de Nantes.................... 80
844. Charles-le-Chauve pendant le siége de Toulouse, fait périr Bernard qu'on croyoit son père.... 82
7 juin. Les troupes de Charles, défaites par Pepin II près d'Angoulême................. 83
Vaines sommations adressées par les trois frères, à Pepin, roi d'Aquitaine, et Noménoé, roi des Bretons................................. 84
845. Nouveaux ravages des Normands; ils pillent Paris que tous ses habitans abandonnent..... 85
Extrême misère des paysans asservis et désarmés; famine; paix entre Charles et Pepin........ 88
846. Tous les barbares attaquent l'empire Franc, les Sarrasins à Rome, les Slaves en Germanie... 89
847. Les rois francs font la paix avec Abdérame, ils la demandent en vain aux Danois........ 91
848. Anéantissement du courage chez les Francs, ruine de Marseille........................ 92
849. Pepin II et Guillaume, fils de Bernard, introduisent les Sarrasins en France............. 93
850. Plusieurs habitans de la France abandonnent le christianisme pour complaire aux Normands.. 95
La puissance de l'empire d'Occident est anéantie en un demi-siècle...................... 96

CHAPITRE IX. *Progrès de la puissance sacerdotale, et déplorable état de l'empire des Francs, jusqu'à la mort de Lothaire-le-Jeune.* 851-869............ 98

Le clergé enrichi des dépouilles de la noblesse qui s'éteignoit rapidement......................... *ibid.*
Les abbés étoient presque toujours des fils de familles

nobles les plus habiles et les plus ambitieux... *page* 100
La carrière politique étoit aussi brillante pour les abbés que sans espoir pour les laïques............... 101
845-882. Hincmar, archevêque de Reims, chef du clergé de France à cette époque........... 102
850. Premiers fiefs accordés en France, aux normands Roric et Godfrid.................. 104
851. Conférence de Mersen entre les trois rois des Francs; investiture de la Bretagne accordée à Hérispoé.......................... 105
Oger le Danois, avec deux cent cinquante bateaux, remonte le Rhin, la Meuse et la Seine. 107
852. Pepin II arrêté par Sanche de Gascogne et livré à Charles, est enfermé au couvent de Saint-Médard................................ 108
853. Ravages des Normands sur la Loire, prise et pillage de Tours......................... 110
854. La couronne d'Aquitaine offerte au second fils de Louis-le Germanique................. 112
Pepin II et son frère s'échappent de leur couvent et rentrent en Aquitaine.............. 113
855. Mort de l'empereur Lothaire, partage de sa succession entre ses trois fils................ 114
Charles-le-Chauve donne son second fils Charles pour roi aux Aquitains : but de ces partages. 115
856. Conférence d'Orbe entre Louis II, empereur d'Italie, Lothaire de Lorraine et Charles de Provence 117
Anéantissement de la classe libre, misère des villes, esclavage des campagnes.............. 118
Mépris des sujets pour les rois carlovingiens qu'ils abandonnent tour à tour............. 120
856. 28 décembre. Entrée des Normands à Paris, pil-

lage de cette ville.................... *page* 121
Lâcheté de la noblesse des Francs à cette époque, attestée par les contemporains............. 122
Étendue des ravages des Normands jusqu'à Paris, Orléans, Bourges et Clermont......... 123
Les Francs de Neustrie et d'Aquitaine recourent à Louis-le-Germanique.................... 124
857. Négociations de Charles-le-Chauve avec ses sujets pour satisfaire leurs doléances.......... 126
858. Nouvelle invitation à Louis-le-Germanique, au défaut duquel les Francs menaçoient d'appeler les païens.......................... 128
Charles-le-Chauve ne peut défendre Paris contre les Normands, il rachète l'abbé de Saint-Denis. 129
Charles vient, le 12 octobre, à la rencontre de Louis, puis il s'enfuit de son armée, et abandonne le royaume à son compétiteur........ 130
859. Louis reperd le royaume comme il l'avoit gagné, sans livrer de bataille......................... 131
Arrogance du concile de Metz en traitant avec Louis-le-Germanique..................... 132
Humble soumission de Charles-le-Chauve au concile de Savonnières.................... 135
860. Réconciliation des trois rois des Francs à Coblentz. Elle n'améliore point le sort des Gaules. 136
861. 28 mai. Les Normands surprennent les moines dans l'église de Saint-Germain de Paris...... 138
Siége des Danois dans l'île d'Oissel par un autre parti de Danois.......................... 140
La France devenue à cette époque une république théocratique......................... 141
Autorité que s'arroge le clergé sous prétexte de veiller sur les mœurs publiques............ 142

865-869. Persécutions exercées contre le roi Lothaire et contre Valdrade, en faveur de Theutberge sa femme. . . . . page 144
Theutberge confesse un inceste avec son frère, mais le clergé ne veut pas la croire. 145
Falsifications et mauvaise foi dans ce procès, caractère de Nicolas Ier. 146
Caractère d'Hincmar qui, avec Charles-le-Chauve, persécuta Valdrade. 147
Fréquentes punitions miraculeuses de ceux qui résistoient à l'Eglise. 149
Crainte superstitieuse de Lothaire, sa soumission à la cour de Rome. 151
Theutberge elle-même demande vainement au pape son divorce. 152
869. Réconciliation apparente de Lothaire avec Adrien II, à Rome. 154
Adrien donne la communion à Lothaire et à sa cour en invoquant sur eux le jugement de Dieu. 155
Lothaire et la plupart de ceux qui ont reçu la communion du pape, meurent dans la semaine, les autres dans l'année après cette cérémonie. 157

CHAPITRE X. *Fin du règne de Charles-le-Chauve, il s'élève sur les ruines de tous les princes de sa famille.* 862-877. 159

Étendue qu'acquièrent les états de Charles-le-Chauve, au temps même où son pouvoir déclinoit toujours plus. . . . . *ibid.*
856-863. Règne et mort de Charles, roi de Provence, sans laisser de souvenir de lui. 160

Guerres de Charles-le-Chauve, contre Louis et Charles ses fils; mort du dernier....... *page* 161
Nouvelle révolte, apostasie et mort de Pepin II, roi d'Aquitaine 163
864. Edit de Pistes pour la répression des abus, brigandage.......................... 165
Refonte des monnoies, vérification des mesures. 166
Hommes libres qui se soustraient au service militaire, serfs des églises, châteaux forts....... 167
Construction de quelques fortifications contre les Normands.......................... 169
865. Foiblesse des troupes des Normands qui pillent Paris ou Saint-Denis.................... 170
866. Honteux traité conclu par Charles avec les Normands.............................. 172
Imposition sur tout le royaume pour payer un tribut aux Normands.................... 173
Robert-le-Fort, tué dans un combat contre les Normands de la Loire..................... 174
869. Charles veut s'emparer de l'héritage de son neveu Lothaire........................ 176
Il est couronné le 9 septembre à Metz......... 177
Réclamation de l'empereur Louis II et du pape Adrien II............................ 179
870. 8 août. Partage du royaume de Lothaire entre Charles et Louis-le-Germanique........... 180
871. Louis II, empereur, fait prisonnier dans son palais, par le duc de Bénévent................ 181
872. Louis-le-Germanique rend à Louis II une partie de la Lorraine.......................... 183
873. La France un peu moins tourmentée par les Normands.............................. 184
874. Meurtre de Salomon; affoiblissement du royaume

de Bretagne........................ *page* 185
Vie privée de Charles-le-Chauve, ses deux mariages, ses fils........................ 186
Efforts du quatrième fils Carloman pour échapper à la vie religieuse........................ 188
873. Carloman arrêté, dégradé et condamné à perdre les yeux........................ 190
Protection accordée par Adrien II à Carloman, ses lettres hautaines........................ 192
Réponse de Charles à Adrien........................ 194
Supplice de Carloman........................ 196
875. Mort de l'empereur Louis II, prétentions de Charles à son héritage........................ 197
La France devenue une théocratie, l'Italie une fédération de princes, l'Allemagne une république........................ 198
Invasion de l'Italie par Charles-le-Chauve, retraite des fils de Louis-le-Germanique....... 199
25 décembre. Couronnement de Charles à Rome, comme empereur........................ 200
876. Son second couronnement à Pontyon, par une diète française........................ 202
L'Italie de nouveau dévastée par les Sarrasins, et la France par les Normands............ 203
28 août. Mort de Louis-le-Germanique, prétentions de Charles sur l'Allemagne........... 205
Défaite de Charles-le-Chauve par Louis de Saxe, à Andernach........................ 206
877. La foiblesse de Charles s'accroît avec l'extension de sa domination........................ 208
14 juin. Il assemble une diète à Kiersy pour se préparer à passer en Italie................ 210
Il s'enfuit d'Italie à l'approche de Carloman.... 211

Il tombe malade dans un village du Mont-Cenis. 212
Il y meurt le 6 octobre 877.................. 213

CHAPITRE XI. *Décadence rapide de la race Carlovingienne, règnes de Louis-le-Bègue, Louis III, Carloman et Charles-le Gros.* 877-888............ 214

Dégoût qu'inspire l'histoire à cette époque, leçons que nous devons y chercher........................ *ibid.*
Destruction de la race Carlovingienne dans les douze années qu'embrasse ce chapitre................. 215
Renaissance, à cette époque, des intérêts locaux et des souverainetés provinciales...................... 217
877. 14 juin. L'hérédité des comtés ajoutée par l'édit de Kiersy à celle des autres fiefs............ 218
Tandis que la loi militaire rendoit toutes les concessions du roi viagères, les usages nationaux les rendoient toutes héréditaires........... 220
En abolissant la différence entre les comtes et les autres seigneurs, Charles investit les seigneurs propriétaires de toute l'autorité royale...... 222
877-879. *Règne de Louis-le-Bègue.* Il cherche à s'assurer les suffrages des prélats et des grands. . 223
Opposition qu'il éprouve, conseils que lui donne Hincmar............................ 224
Louis reconnoit qu'il doit la couronne à l'élection du peuple......................... 226
Foiblesse de Louis-le-Bègue. Son autorité ne s'étend ni sur l'Italie ni sur la Lorraine.... 227
Alain-le-Grand la secone en Bretagne, et Sanche Mitarra en Gascogne................ 228
Confusion résultant de la ressemblance des noms; rivalité des deux Bernard.................. 229
878. Arrivée du pape Jean III en France, autorité

qu'il s'arroge.......................... *page* 231
Louis-le-Bègue se réconcilie à son cousin Louis de Saxe.......................... 233
879-882. 10 avril 879. Mort de Louis-le-Bègue. *Règne de Louis III et Carloman*.............. 234
Les grands se partagent entre Louis de Saxe et les fils de Louis-le-Bègue.................. 235
Ces fils sacrés à Ferrière. Ambition de Boson, favori du pape.......................... 236
879. Octobre. Boson élu par une diète, roi d'Arles ou de Provence.......................... 239
Autorité que s'arrogent les évêques, soumission de Boson à leur égard.................... 241
Louis III et Carloman invoquent le secours de Charles-le-Gros contre Boson............. 242
880. Louis III prend pour sa part la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine...................... 244
Les ravages des Normands nous privent de nouveau des monumens historiques........... 245
881. Les rois français se regardent comme des lieutenans de leur oncle l'empereur Charles-le-Gros. 247
Mort de Carloman de Bavière, de Louis de Saxe et de ses fils.......................... 248
882. 5 août. Mort de Louis III. 882-884. *Règne de Carloman seul*.......................... 250
Lâche traité de Charles-le-Gros avec les Normands, leurs ravages...................... 251
Les Normands s'approchent de Reims. Mort de l'archevêque Hincmar...................... 252
883. Carloman demeure sans forces pour combattre les Normands.......................... 254
884. Négociations avec les Normands pour les engager à se retirer.......................... 255

884. 6 décembre. Mort de Carloman. 884-887. *Règne de Charles-le-Gros*.................. *page* 257
885. Il commence son règne par une trahison contre Godefrid le Normand et Hugues-le-Bâtard... 258
Les Français ayant attaqué les Normands à Louvain, ceux-ci les poursuivent en France..... 260
Les nobles français élèvent des fortifications, mais n'ont pas le courage de les défendre.... 261
885-886. Les Normands assiégent Paris pendant une année.............................. 262
Ni l'empereur ni les nobles ne songent de longtemps à secourir Paris.................. 264
Charles-le-Gros s'approche enfin de Paris, mais sans oser combattre...................... 266
Honteux traité par lequel il écarte les Normands de Paris............................ 267
887. Honte de Charles-le-Gros; mort du roi Boson, le 11 janvier........................... 268
A la diète de Kirkheim, Charles-le-Gros accuse son chancelier et sa femme.................. 270
Déposition de Charles-le-Gros; Arnolphe, roi de Germanie.......................... 272
888. 12 janvier. Mort de Charles-le-Gros, éloge qu'en font les moines......................... 273

CHAPITRE XII. *Règne d'Eudes; commencemens de Charles-le-Simple, établissement des Normands dans la Neustrie.* 888-912.................. 274

888. La dissolution de l'empire d'Occident, époque du renouvellement des vertus et de l'énergie.. *ibid.*
Pusillanimité des occidentaux pendant le règne des premiers Carlovingiens................ 275
L'intérêt personnel des propriétaires détruit la

population au neuvième siècle, et la rétablit au dixième... *page* 277
Extinction de la population rurale sous les premiers Carlovingiens... 279
Diminution de nombre même dans les hautes classes... 280
Les petits états arrivent plus tôt que les grands à se bien gouverner... 281
Multiplication des châteaux forts, dès que le roi n'interdit plus d'en construire... 282
Inféodation parcellaire pour procurer des défenseurs à ces châteaux... 283
Rapide accroissement de la population tant que durèrent les guerres privées... 284
L'oppression recommença dès que les seigneurs n'eurent plus besoin de leurs vassaux... 285
888. Les prétendans au trône, bâtards ou issus par les femmes de la race de Charlemagne... 286
Bérenger couronné à Pavie, Guido à Langres, Louis, fils de Boson, à Valence... 287
Rodolphe, fils de Conrad, se fait roi de la Bourgogne transjurane... 289
Eudes de Paris, proclamé roi de la France romane, ou de la Neustrie... 290
Rainulfe II, comte de Poitiers, roi d'Aquitaine. 293
Alain, roi des Bretons, Sanche Mitarra, duc indépendant des Gascons... *ibid.*
Comtes de Flandre, de Vermandois, d'Anjou, et duc de Bourgogne... 295
Nouvelles seigneuries indépendantes dans l'Aquitaine. Auvergne, Toulouse, etc... 296
La population ne s'accrut qu'à la seconde génération, la valeur reparut dès la première... 297

Tentatives des Normands dans la France romane : ils sont deux fois repoussés de Paris.... *page* 298
890-891. Eudes n'ose point les chasser des bords de l'Oise qu'ils ravagent.................... 299
891. Victoire des Normands sur les troupes de Lorraine près de Maestricht.................. 300
Arnolphe, roi des Francs orientaux et des Germains, attaque les Normands.............. 302
Il remporte sur eux une grande victoire près de Louvain sur la Dyle...................... 303
893. Déclin du crédit du roi Eudes, couronnement de Charles-le-Simple........................ 305
L'incapacité de Charles le fait bientôt abandonner par ses partisans..................... 307
894. Charles recourt à Arnolphe, roi de Germanie, qui lui envoie quelque secours............ 308
895. Arnolphe somme Charles et Eudes de se rendre à la diète de Worms...................... 310
Arnolphe donne la couronne de Lorraine à son fils naturel Zwentibold.................. 311
Les vassaux de Charles offrent la couronne de France à Zwentibold...................... 312
896-897. Suite de la guerre civile ; Charles se soumet à Eudes, qui lui donne un apanage..... 313
898. 3 janvier. Mort d'Eudes qui laisse la couronne à Charles-le-Simple........................ 314
898-911. Travaux de tous les grands pour fortifier leurs châteaux.......................... 316
Ravages alternatifs des Normands en France et en Angleterre........................... 317
Ravages des Sarrasins en Provence, leur colonie de corsaires à Fraxinetum.............. 319
Les Normands, les Sarrasins et les Hongrois se

rencontrent dans la Bourgogne transjurane. *p.* 320
Prétendans à l'empire, Guido, Lambert, Arnolphe et Louis de Provence 321
Affoiblissement de la France romane; nouvelles attaques des Normands. 323
911. Rollon-le-Danois; ses succès; il ramène une armée d'Angleterre. 324
Clameurs contre Charles-le-Simple qui ne faisoit rien pour défendre son peuple. 326
Rollon accepte la concession en fief du pays dès lors nommé Normandie. 327
Hommage de Rollon. Charles-le-Simple renversé par un Normand. 328
912. Conversion et baptême de Rollon, ses donations aux églises. 330
Il divise toute la Normandie en fiefs, et y établit une police régulière. 331
Il étend son autorité sur la Bretagne. 332

CHAPITRE XIII. *Fin du règne de Charles-le-Simple; règnes de Robert et de Rodolphe.* 912-936. 333

Importance dans l'histoire de France de l'établissement de Rollon en Normandie. *ibid.*
Les Normands abandonnent le danois pour le français roman. 334
En adoptant les lois féodales de la France, ils les réduisent en système. 335
Trente mille guerriers qui suivoient Rollon, devinrent les pères d'un grand peuple. 336
Les Normands entrèrent alors dans la vie sociale parce que le butin étoit devenu plus rare, en même temps qu'il étoit mieux défendu. 337
911. Octobre 25. Mort de Rodolphe Ier. Succession de Rodolphe II dans la Bourgogne transjurane. 339

911. 21 novembre. Mort de Louis IV de Germanie; indépendance des grands vassaux...... *page* 339
Les Germains appellent Conrad Ier à la couronne, et les Lorrains Charles-le-Simple.... 341
912-918. Succès de Charles en Lorraine et en Saxe. . 343
L'histoire d'Allemagne, à cette époque, doit éclairer celle de France.................... 344
918.-923. Henri-l'Oiseleur succède à Conrad; les Lorrains se rangent sous sa domination... 345
920. Les grands, mécontens de Haganon, favori de Charles, veulent à Soissons déposer leur roi, 347
Charles réduit à la propriété du comté de Laon, mécontente tous ses vassaux.............. 349
920-923. Hugues-le-Blanc, comte de Paris, de concert avec son père Robert, fait la guerre à Charles. 350
922. 2 juillet. Robert, duc de France, est proclamé roi par son parti........................ 351
923. 15 juin. Robert tué près de Soissons; l'armée de Charles-le-Simple mise en fuite......... 352
13 juillet. Hugues-le-Blanc donne la couronne de France à Rodolphe de Bourgogne........ 354
923-927. Captivité de Charles-le-Simple entre les mains d'Héribert, comte de Vermandois.... 355
Tous les princes de l'ancien empire d'Occident se regardoient comme concitoyens........ 357
Invasion d'une nouvelle armée de Normands conduite par Ragenold.................... 358
Prétentions de quelques seigneurs français à la couronne d'Italie...................... 360
915-921. Bérenger règne sur l'Italie avec le titre d'empereur............................. 362
922. Les Italiens offrent leur couronne à Rodolphe II, roi du Jura ou de Bourgogne....... 364

923-926. Règne de Rodolphe II en Italie...... *page* 365
924. Invasion des Hongrois en Italie, sac de Pavie, de Nîmes, et leur défaite près de Narbonne.... 366
926. Juin. Hugues de Provence enlève la couronne d'Italie à Rodolphe II.................... 367
927-930. Hugues cède la Provence d'abord à Rodolphe de France, puis à Rodolphe II de Bourgogne. Fondation du royaume d'Arles..... 368
Rodolphe de France se brouille avec Héribert, comte de Vermandois...................... 369
Héribert remet en liberté Charles-le-Simple, puis l'enferme de nouveau................ 371
Guerre entre Héribert et Hugues, comte de Paris.................................. 372
933. Grande victoire de Henri-l'Oiseleur sur les Hongrois à Merseburg...................... 375
931-935. Guerre en Lorraine, où Rodolphe et Henri paroissent comme auxiliaires de leurs vassaux. 376
Changement dans l'art de la guerre, siége de châteaux, attachement des bourgeois à leur comte................................ 377
935. Paix générale en Lorraine, nouvelle invasion des Hongrois en Bourgogne.................. 379
936. 15 janvier. Mort de Rodolphe, division du duché de Bourgogne........................ 380

Chapitre IV. *Règne de Louis IV, ou d'Outremer.* 936-954............................ 382

Une ancienne habitude décida seule les Français à donner un successeur à Rodolphe................. *ibid.*
Les rois ne pouvoient plus protéger ni l'ordre public, ni les grands, les prélats ou le peuple............ 383
Décadence rapide des villes abandonnées par le gou-

vernement.................................*page* 384
Le commerce n'étoit plus exercé que par des marchands forains.. 385
Les professions mécaniques étoient remplies par les esclaves de chaque seigneur.................... 386
Les villes appauvries perdirent aussi leurs libertés et leurs priviléges.................................... 388
Multiplication des serfs et amélioration de leur condition... 389
Multiplication de la petite noblesse et division des grands héritages.................................... 390
936. Pouvoir de Hugues, comte de Paris, qui aime mieux donner la couronne que la prendre... 391
Il rappelle d'Angleterre Louis-d'Outre-mer, âgé de treize ans, fils de Charles-le-Simple...... 393
Il se concerte pour cela avec Guillaume, duc des Normands, et d'autres seigneurs.......... 394
Othon Ier succède à Henri-l'Oiseleur, et Conrad-le-Pacifique, à Rodolphe II............. 395
937. Partage du duché de Bourgogne entre Hugues-le-Blanc, Hugues-le-Noir et Giselbert....... 397
938. Louis-d'Outre-mer s'éloigne de Hugues; ses premiers faits d'armes...................... 398
939. Louis prend parti dans les guerres civiles de la Germanie.............................. 401
Il accepte l'hommage des Lorrains qui se révoltent contre Othon........................ 402
Othon, de son côté, prend la protection des grands seigneurs de la France romane...... 403
Louis épouse Gerberge, sœur d'Othon, et veuve du duc de Lorraine...................... 404
940. Dangereuse situation de Louis; il recherche en vain la paix........................ 406

Othon est couronné à Attigny, Louis se retire en Bourgogne. . . . . *page* 407
941. Louis est defait au château Porcien, et abandonné par Artaud, archevêque de Reims. . . . 408
Louis se rend par la Bourgogne en Provence pour solliciter des secours dans le Midi. 410
Opposition entre les opinions et les droits, crédit passager du roi sur les comtes. 411
942. Secours offerts au roi par Guillaume-Tête-d'étoupe, comte de Poitiers. 412
La paix conclue par la médiation du pape et la modération d'Othon. 413
Affoiblissement des papes : le chemin de Rome intercepté par les Sarrasins. 414
Harald-le-Danois rétabli sur son trône par les Normands de France. 416
Guillaume-Longue-Épée assassiné à Pecquigny par Arnolphe, comte de Flandre. 417
943. Louis se rend à Rouen pour régler la régence de Richard-sans-peur. 418
Il veut aussi profiter de la mort d'Héribert, comte de Vermandois. 420
944. Louis se rend en Aquitaine pour se concerter avec Raymond Pons. 421
Louis convient avec le comte Hugues de partager entr'eux la Normandie. 423
Osmond le Normand enlève le jeune Richard des mains du roi. 424
Les Normands brouillent de nouveau le roi avec le comte Hugues. 425
945. Louis-d'Outre-mer fait prisonnier par les Normands. 426
946. Othon vient au secours de Louis, et fait la guerre

au comte Hugues........................ *page* 429
947. Othon et le pape se rendent mediateurs pour la paix................................ 431
L'élection contestée à l'archevêché de Reims, est soumise à deux conciles.................. 432
948. Louis porte ses plaintes au concile d'Ingelheim et demande justice. 434
Le concile confirme l'élection d'Artaud et dépose Hugues de Vermandois.. 435
Il excommunie le comte Hugues qui n'y donne aucune attention.......................... 436
949. Un autre synode à Trèves l'excommunie de nouveau, mais en vain.................... 438
Déclin au dixième siècle du pouvoir de l'Église. 439
950. La paix enfin est conclue par l'entremise de Conrad, duc de Lorraine.. 441
951. Voyage de Louis en Aquitaine pour profiter de la mort du comte de Toulouse.............. 442
Odgive, mère de Louis, s'échappe de Laon pour se remarier au comte de Vermandois....... 444
952. Othon conquiert le royaume d'Italie, et épouse Adélaïde, sœur de Conrad le-Pacifique 445
953. Une guerre civile en Germanie attire les Hongrois en France.......................... 446
954. 10 septembre. Mort de Louis-d'Outre-mer, âgé de trente-trois ans....................... 447

CHAPITRE XV. *Règnes de Lothaire et de Louis V, fin de la seconde dynastie.* 954-987........... 449

Les habitans des Gaules commençoient à se distinguer par province et non par race.................. *ibid.*
La langue franco romane devenoit la langue nationale.................................... 450

Le système féodal s'établissoit, et substituoit la règle à l'anarchie.................................*page* 451
Les noms de famille n'étoient pas encore inventés, mais les surnoms et les noms de seigneuries commençoient à distinguer quelques maisons illustres.. 452
Silence des historiens sur les révolutions des monarchies...................................... 455
Établissement de la troisième dynastie, un des temps les plus obscurs de l'histoire.................... 456
954. 12 novembre. Lothaire couronné avec l'appui de Hugues-le-Grand...................... 457
955. Hugues veut s'emparer de l'Aquitaine et n'y peut réussir........................... 459
956. 16 juin. Mort de Hugues-le-Grand, ses trois fils en bas âge se partagent ses états........ 462
957. Gouvernement de Gerberge et Hedwige, sœurs d'Othon-le-Grand....................... 463
958-960. Protection accordée par saint Bruno et Othon aux régentes de France.................. 465
961-962. Othon-le-Grand conquiert l'Italie, et y renouvelle l'empire......................... 466
962. Influence de Thibaud-le-Tricheur; il brouille Lothaire avec les Normands................ 468
963. Richard-sans-peur introduit les Danois dans la Seine. Il obtient la paix.................. 469
964. Foiblesse des princes aquitains, qui secourent cependant l'autorité royale................ 471
965. Succession de Henri I[er] de Bourgogne, nullité de son frère Hugues Capet................ 472
966-973. Lacune dans l'histoire de France jusqu'à la mort d'Othon-le-Grand.................... 474
973. La succession d'Othon II donne lieu à quelques troubles en Lorraine...................... 475

977. Othon II accorde en fief la Basse-Lorraine à Charles, frère de Lothaire............ *page* 477
978. Lothaire surprend en pleine paix son cousin Othon II à Cologne...................... 478
Othon fait chanter *alleluia* à son armée sous les murs de Paris........................... 480
Les Français offrent de faire battre les deux rois; les Allemands s'y refusent................ 481
980. Paix entre Lothaire et Othon; fable de l'inféodation de la Lorraine..................... 482
980-983. Othon II suivi par Conrad-le-Pacifique et Hugues Capet en Italie..................... 484
983. Mort d'Othon II. Lothaire veut profiter de la minorité d'Othon III, et prend Verdun..... 486
985. Voyage de Lothaire en Aquitaine; mariage de son fils Louis à Blanche.................. 488
986. 2 mars. Mort de Lothaire, succession de Louis V le Fainéant............................ 489
Brouillerie de Louis V avec sa mère Emma, accusée de mauvaises mœurs................. 491
Mouvemens militaires dans le diocèse de Reims, entre Charles et la reine Emma............. 492
987. Charles, duc de Lorraine, fait prisonniers la reine Emma et son amant...................... 494
21 mai. Mort de Louis V, qu'on dit empoisonné par sa femme Blanche...................... 495
Lettre de l'archevêque de Reims à Charles de Lorraine, dernier héritier des Carlovingiens.. 496
987. 3 juillet. Hugues Capet élu par son armée, est sacré à Reims........................... 498

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

